

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 12624 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 31 AOUT 1985

Le syndicalisme britannique en échec

Les syndicats britanniques ont perdu depuis le début de l'année deux grandes batailles. Par-delà les discours vengeurs, les leçons de ce double échec pèseront inévitablement sur le congrès annuel des trade-unions qui se tient lundi à Blackpool. Doivent-elles conduire les responsables d'un mouvement syndical qui est l'un des plus charpentés du monde à reconsidérer l'ensemble de leur stratégie ?

Les deux revers subis ne sont pas du même ordre. Celui des mineurs, contraints d'abandonner la lutte après un an de grève et sans avoir obtenu la moindre satisfaction, n'est pas d'un type entièrement inédit. Ce n'est pas la première fois en Grande-Bretagne qu'un gouvernement laisse ainsi pourrir une grève. Pour ne prendre qu'un exemple, les gens de mer en avaient fait l'expérience face au cabinet — pourtant travailliste — de Harold Wilson.

La reculade à laquelle vient de se trouver obligée la direction du syndicat des chemins de fer est intervenue avant même que la grève soit déclenchée. Cette fois, c'est la base qui n'a pas suivi et a refusé, à une faible majorité il est vrai, de prendre les risques d'un conflit dont l'issue — compte tenu de l'exemple des mineurs — s'annonçait incertaine.

Dans les deux cas, force est de conclure à un affaiblissement de ce « pouvoir syndical » jadis si puissant outre-Manche. Mme Thatcher pourra se vanter d'avoir maté quelques-uns de ses plus redoutables adversaires.

A quel prix ? On ne saurait vraiment s'étonner que le militantisme ouvrier faiblisse dans un pays où plus d'un salarié sur huit est actuellement au chômage — l'application de procédés voisins des TUC français permettant seule d'éviter que cette proportion ne soit encore plus élevée. D'autre part, l'économie britannique traverse, comme celles d'autres pays d'Europe, une phase de restructuration qui prend dans certains secteurs — celui du charbon par exemple — des allures d'opération chirurgicale sans anesthésie.

Sur le front syndical, la « dame de fer » mène la bataille avec presque autant d'énergie qu'auparavant celle des Malouines. Il n'est pas sûr qu'elle s'y fasse plus d'amis durables que lors de cette aventure militaire. Dans son propre parti, les mauvaises notes que lui donnent les sondages suscitent à son égard de sérieuses réserves.

Plus fondamentalement, l'épisode de la grève avortée des chemins de fer pose sans doute la question des relations entre le patronat — fût-il d'Etat — et les syndicats. Peut-être l'ère des grands conflits du travail est-elle passée et les trade-unions devront-elles renoncer à des guerres d'usure que leurs troupes redoutent de plus en plus, en Angleterre comme ailleurs.

Ce que le « Financial Times » salue comme « une victoire pour la démocratie » ne devrait pas inciter le patronat ni le gouvernement à une intransigeance encore accrue envers le monde syndical mais plutôt les engager à rechercher de nouvelles méthodes de concertation avec d'incontournables interlocuteurs. L'expérience, au-delà du Royaume-Uni, serait suivie avec intérêt par d'autres pays qui traversent aujourd'hui les épreuves de la restructuration et de la modernisation de leur économie.

L'AFFAIRE GREENPEACE

La réforme de la DGSE serait de portée limitée

Les enquêteurs néo-zélandais, en collaboration avec la police française, poursuivent leurs enquêtes sur l'attentat contre le « Rainbow-Warrior », le bateau amiral de Greenpeace. A Nouméa, le loueur du voilier « Ouvéa » a déposé une plainte à la suite de la disparition de son bâtiment. De son côté, M. Hernu, ministre de la défense, poursuit l'examen des « carences » de la DGSE dont l'a chargé M. Fabius. La réforme des services de renseignement devrait rester modeste et limitée, la division « action » étant particulièrement visée.

L'affaire avait commencé par une double explosion meurtrière, le 10 juillet, dans le port d'Auckland. Elle risque fort de rebondir, avec, au figuré, un explosif bien plus redoutable : *une bombe à mèche lente*, une bombe politique et judiciaire. *« Ce n'est pas un rapport tissé de roses »*, confiait-on à l'Hôtel Matignon après la remise par M. Bernard Tricot de sa paradoxale copie (les services secrets français sont innocents, mais ils ont pu me mentir !). Un commentaire fleuri dont le pronostic pessimiste se vérifie de jour en jour.

Tous les voyants sont, en effet, à *l'orange : divers assauts judiciaires et* policiers risquent de mettre à dure épreuve les *« convictions »* de M. Tricot. *L'affaire* fermente lentement, provoquant déjà quelques remous dans la « piscine », surnom de la DGSE, pourtant *« innocente »* (selon le conseiller d'Etat. S'il n'est pas question d'un grand chambardement, la division « Action », le bras armé en quelque sorte de nos *services secrets, est sur* la sellette.

Quant à la justice et à la police néo-zélandaises, on serait surpris qu'elles lâchent leur proie française. Le langage diplomatique conciliant de M. David Lange, le premier ministre de Wellington, n'implique aucune accalmie sur ce front. N'est-il pas plutôt satisfait d'avoir entendu M. Laurent Fabius lier le sort des agents français aux conclusions *de la* justice néo-zélandaise ? Témoignages visuels, traces d'explosifs, écoutes téléphoniques, etc. : si elles s'avèrent solides, les preuves annoncées par la police d'Auckland augurent mal de la suite pour les militaires français.

D'autant que police et justice françaises risquent de s'y mettre à leur tour : la première parce que, à force de fréquenter les enquêteurs néo-zélandais dépêchés à Paris et à Nouméa, elle doit, désormais, avoir sa petite idée, sa « conviction » ; la seconde parce que le parquet de *Nouvelle-Calédonie,* saisi par le propriétaire du voilier *Ouvéa,* désire entendre les trois agents de la DGSE *embarqués à bord. De quoi alimenter* les rebondissements avant le 4 novembre, date de l'audience fixée pour les « Turenge » à Auckland.

E. P.

(Lire page 16, l'article de JACQUES ISNARD.)

PRINCIPAL ACTIONNAIRE DE FRAMATOME

Le groupe nationalisé CGE contrôlera l'industrie nucléaire

Les pouvoirs publics ont tranché tard dans la soirée du jeudi 29 août. Le constructeur français de chaudières nucléaires Framatome, *privé de l'un de ses deux actionnaires depuis le dépôt de bilan de Creusot-Loire,* a désormais un nouveau tour de table. Le groupe CGE (Compagnie générale d'électricité) devient opérateur industriel avec 40 % des parts (sur celles-ci, la filiale « nucléaire » de la CGE, Alsthom-Atlantique, pourrait avoir à terme quelques pour cents). *Le Commissariat à l'énergie atomique — naguère détenteur de 50 % — gardera* la minorité de blocage avec 35 %.

EDF trouvera, avec 10 %, le strapontin que l'entreprise publique réclame depuis longtemps pour *« voir les comptes ».* Le secteur privé, avec Dumez (le constructeur de travaux publics) (10 %) et les cadres de Framatome (5 %), fait une timide entrée au conseil d'administration. Cela risque, à quelques mois des élections, de relancer la *polémique sur* les nationalisations rampantes. Même si un accord d'actionnaires entre Dumez et la CGE fait de la première l'arbitre de la situation et si l'on affirme chez les pouvoirs publics que Framatome a vocation à être une filiale cotée en Bourse du groupe CGE comme l'est Alsthom.

Cette entrée de nouveaux actionnaires se fera partiellement par augmentation de capital (Framatome est estimée à quelque 2 milliards de francs) et la société, en nom collectif depuis 1981, redeviendra société anonyme.

Il était temps que cette décision intervienne. *Les* Allemands de KWU, sur un marché hautement concurrentiel, laissaient dire que l'avenir de Framatome était incertain et les Suédois attendaient que l'actionnariat de la société soit reconstitué pour lui commander un générateur de vapeur.

Apparemment, à l'exception de la *CGE, décidément bien en cour* à l'Elysée, et d'EDF, aucun des protagonistes ne peut être particulièrement content de la solution adoptée, dans laquelle, dit-on, les considérations de politique locale — le maintien d'activités dépassées *sur* les sites du Creusot et de Châlon — ont sans doute pesé tout autant que l'avenir industriel du nucléaire.

Certains verront dans cette décision la revanche de M. Ambroise Roux, ancien patron de la CGE, supplanté dans le nucléaire par Creusot-Loire au milieu des années *70. D'autres rechercheront* surtout quel peut être, à partir de cette décision, l'avenir de l'industrie française de l'énergie.

(Lire page 14, l'article de VÉRONIQUE MAURUS.)

La CGT isolée

La CGT persiste et signe. Elle continuera son action et n'exclura aucune intervention. Interrogé jeudi soir sur Antenne 2, le secrétaire général de la confédération, M. Henri Krasucki, a écarté toute critique sur les méthodes de la CGT, affirmant que *« l'action syndicale est adaptée au sujet du moment ».* Les opérations de ces derniers jours, la course-poursuite après le train de Douai ne sont pas un substitut de l'action de masse. Le secrétaire général de la CGT y voit, contre toute évidence, la volonté des travailleurs.

Elles ne constituent même pas une phase de l'action avant le retour de la CGT aux formes classiques de l'action syndicale *« de masse »* préparant un mouvement général imprudemment annoncé au début de l'année et dont la perspective s'éloigne de plus en plus. Selon son secrétaire général la CGT veut simplement traduire le refus des salariés devant la multiplication des suppressions *d'emplois et la stagnation du pou*voir d'achat. Sur ce point, M. Krasucki s'est dit sûr de l'approbation des Français.

Malheureusement, cette analyse ne résiste pas aux faits. A Pompey, les multiples incidents qui se sont produits depuis le début de la semaine expriment bien la réaction de désespoir de salariés qui voient disparaître les emplois. Et la CGT n'y est pas seule, comme elle n'est pas seule chez Wonder. Mais ces exemples sont rares. Au contraire, on est frappé par le calme qui règne — pour l'instant — à Trith-Saint-Léger (dans le Nord), où bien des socialistes eux-mêmes redoutaient une explosion après l'annonce des dernières décisions.

Les condamnations portées par toutes les autres centrales sur les actions de la CGT illustrent en fait l'isolement de celle-ci. De la *CGC à la CFDT en passant par* FO et la CFTC, les critiques ont été unanimes, les syndicats se faisant un malin plaisir de renvoyer les cégétistes à *« l'action syndicale de masse »* dont ils se targuent. Plus que jamais, la CGT n'a d'autre allié et soutien que le PCF.

La centrale de M. Krasuki n'en a cure et poursuivra obstinément dans son sillon. Elle s'y retrouvera seule. Cette division du mouvement syndical dans l'action comme dans les négociations face au patronat ou au gouvernement *ne fait sans doute que* traduire le désarroi des salariés devant la crise. Elle a peu de chances d'être rapidement surmontée. Un éventuel changement de majorité aux *élections législatives de* 1986 ne suffira sans doute pas à y mettre fin.

G. H.

(Lire nos informations page 14.)

UN ENTRETIEN AVEC LE CONSEILLER DE LECH WALESA

« Une explosion sociale en Pologne risque d'être incontrôlable »

nous déclare le professeur Geremek

Médiéviste de renommée internationale, le professeur Bronislaw Geremek a été, dès la naissance du syndicat Solidarité, l'un des conseillers les plus proches et les plus écoutés de Lech Walesa. Arrêté dès la proclamation de l'état de siège en décembre 1981, il fut libéré un an plus tard, puis de nouveau interné de mai à juillet 1983. Il a été, au printemps dernier, licencié de l'Institut d'histoire de l'Académie polonaise des sciences.

Cinq ans après la signature des accords de Gdansk, le professeur Geremek a accordé à un correspondant, qui souhaite conserver l'anonymat, un entretien dans lequel il décrit la stratégie qui doit aujourd'hui être celle de Solidarité.

« On observe aujourd'hui, dans la population polonaise, un sentiment de frustration engendré par la dégradation de la situation économique et le refus par le pouvoir de tout compromis avec la société. Certains estiment que cette situation pourrait être génératrice d'une explosion sociale très violente. Qu'en pensez-vous ?

— Ce risque existe certainement, et j'espère que nous pourrons l'éviter. En effet, sur plusieurs plans, on peut dire que nous sommes dans une situation assez dramatique. D'une part, la dégradation des conditions de vie de la population s'est accélérée et, d'autre part, l'économie polonaise est très malade. (...)

» *Malheureusement,* pour le moment, les uns et les autres, le pouvoir et la société, ne semblent pas comprendre la gravité de cette situation. Je ne pense pas que le conflit politique en Pologne se soit éteint ; nous sommes dans une période où le conflit est latent, et son évolution totalement imprévisible. (...)

» Certes, Solidarité domine à peu près ce qu'on pourrait appeler l' « état spirituel » de la nation, tandis que l'Eglise jouit d'une autorité morale incomparable. Mais, si une explosion sociale se produit, elle risque d'être incontrôlable. C'est précisément l'absence de solution politique à l'horizon qui rend ce danger très réel.

— Quand Walesa a dit : « Nous allons agir à la Gandhi », a-t-il exprimé une conviction personnelle ou l'orientation profonde de la stratégie de Solidarité ?

— Je suis persuadé que cette phrase de Walesa est importante pour Walesa lui-même et pour la philosophie de l'action de Solidarité. Walesa est chrétien et sa conception de l'action est très profondément enracinée dans l'enseignement de l'Eglise. Depuis août 1980, il est persuadé que Solidarité doit mettre en avant certaines valeurs morales ; c'est ici que je verrais chez lui la référence à Gandhi.

» Mais la question de la non-violence concerne tout le mouvement social en Pologne. Ce mouvement, dans son immense majorité, a



Dessin de VIOLETTE LE QUÉRÉ.

décidé de ne pas recourir à des moyens violents pour atteindre ses objectifs. On peut se demander si toutes les grèves organisées par Solidarité ne furent pas en fait des combats reposant sur la violence. Selon moi, la grève n'est pas la recherche d'un changement politique par la violence ; au contraire, la grève est une manifestation non violente. (...)

» Ce mouvement pouvait-il rester non violent après le 13 décembre (1) ? Certains milieux activistes estiment que la société aurait dû recourir à la violence pour empêcher que le 13 décembre ne se passe d'une façon aussi « douce ». On entend dire aussi que cette attitude non violente a non seulement facilité l'œuvre de destruction du 13 décembre, mais lui a permis d'aller très loin. (...)

» Mais je suis persuadé que le sentiment de l'immense majorité du peuple polonais est que nous avons eu raison d'agir ainsi : cette philosophie de l'action, à long terme, est la *plus efficace*, la plus payante. Il me semble que, face à un régime autoritaire, il faut opposer des valeurs morales. C'est cela qui les gêne le plus...

— Ne pensez-vous pas que la population devra mettre en œuvre une véritable stratégie non violente ?

— Cette ligne de réflexion est extrêmement importante pour l'avenir de Solidarnosc. Jusqu'à ce jour, ce genre de proposition n'a pas été suivi. (...)

» Mais regardons ce qui s'est passé lors de la manifestation du 1er mai dernier à Varsovie : une foule de quinze mille à vingt-cinq mille personnes était entourée par la police. C'était une foule joyeuse, où les gens étaient heureux d'être ensemble. Dès qu'un geste de violence *s'esquissait* (par exemple, quelqu'un voulait piétiner un drapeau), tout de suite on s'interposait : « Ne fais pas cela » Au moment de la confrontation avec la police, cette foule a décidé de s'asseoir en bloquant la rue. Ce n'est pas la première expérience de ce genre dans l'histoire des mouvements sociaux, comme vous savez ! Mais pour cette foule, c'était une découverte. Elle a eu lieu, ici, sur le pavé de Varsovie, le 1er mai 1985. Il me semble que c'est par des découvertes de ce genre que nous développerons notre pratique de cette stratégie de la non-violence (...).

— Certains évoquent l'existence de contradictions internes au sein du pouvoir polonais qui pourraient précipiter une crise politique du régime.

— Il est clair que l'on peut repérer des divisions à l'intérieur de l'appareil dirigeant en Pologne. Je ne dirais pas que ces divergences sont mineures parce que, d'une certaine façon, l'avenir du pays en dépend. Mais elles ne me semblent pas appelées à jouer un rôle déterminant dans l'évolution de la situation.

(Lire la suite page 4.)

(1) 13 décembre 1981 : date de l'instauration du l'état de siège par le général Jaruzelski.

LIRE

débats

MÉDECINE

Sur l'évolution de la médecine, l'opinion est plus sévère qu'il y a quelques années. Le professeur Philippe Meyer analyse les raisons de ce désenchantement et pense qu'il faut dépassionner le débat en le dépolitisant. Pierre Ageorges voudrait, lui, que l'on tire un enseignement clair de la réforme des études médicales.

Abandonner les tutelles politiques

Puisqu'il y a consensus sur les grandes orientations de la médecine, celle-ci ne devrait plus subir que des contraintes techniques et éthiques

par PHILIPPE MEYER (*)

QUEL désenchantement ! Notre société paraît lasse de la médecine. Les découvertes des trente dernières années, bien que plus utiles que tous les progrès des trente derniers siècles civilisés, sont minimisées par l'importance des échecs. Où en est le traitement des maladies courantes, la grippe par exemple ? Qu'en est-il de l'hôpital ? Un vestibule inconfortable s'ouvrant autant sur la mort que sur la guérison ? Le gâtisme des personnes âgées n'est-il pas l'échec d'une politique coûteuse de soins intensifs ?

La médecine est accusée aujourd'hui d'avoir négligé le « terrain », la « personnalité » de chaque malade. De s'intéresser plus au corps qu'à l'esprit. Les remèdes contemporains auraient l'ambivalence du sang de la gorgone Méduse, le traitement indiqué par les dieux à Asclépios, premier médecin des hommes ; ils peuvent guérir les corps, mais ils savent abîmer les âmes. L'engouement pour l'homéopathie et autres « médecines douces » condamne à la fois la stratégie chimique et organique de la thérapeutique et son caractère uniformisant. Leur prescription « dynamisée » selon la « personnalité » plaît aux têtes couronnées et aux hommes politiques avides de popularité. Elle séduit aussi certains médecins lassés de labourer les champs anonymes de la biologie.

Maintes réformes en cours procèdent du même souci de « personnalisation ». Les généralistes comprenant leurs malades sont préférés aux spécialistes comprenant les maladies. L'hôpital, décidément incapable de s'ouvrir sur la cité, est réduit à une espèce d'atelier de l'organique. Le « budget global », la « départementalisation », ne sont-ils pas des outils de son écrasement ? L'officialisation des « paramédecines » visant les linéaments des âmes n'est-elle pas un défi aux médications chimiques ?

Interrogation et confusion

L'interrogation et la confusion sont devenues universelles. Les dirigeants répugnent à payer cher une médecine qu'ils ne comprennent plus. Les médecins, naguère puissants, sont ballottés par des changements affaiblissants. Les malades appréhendent le hourvari qu'ils ont déclenché.

Deux erreurs fondamentales expliquent l'errance de notre médecine. La première est de penser qu'il pourrait y avoir deux sortes de médecine, l'une universelle et organique et l'autre changeante et personnelle. Les variations biologiques et les écarts d'effets des traitements observés d'un individu à l'autre sont indéniables. Mais il ne s'agit que de modulations superficielles de la réponse de l'organisation du vivant, qui est identique chez chacun d'entre nous. Celle-ci seule compte en pratique : sa détérioration est synonyme de maladie, son équilibre de santé. L'humanisme des médecins, basé sur la personnalité de chaque malade, ne peut être prétexte au charlatanisme. La prescription des médecines « parallèles » et personnalisées est fondée sur des impressions inquantifiables.

Le financement nécessaire

La deuxième erreur est que la conception de notre médecine repose sur des mesures acquises et qu'elle ne suit pas rapidement les grands problèmes contemporains. L'estimation de l'évolution de la médecine gériatrique, par exemple, est tout à fait nébuleuse. Or on sait que son expansion est assurée par le foisonnement de recherches réussies à l'encontre des causes de la mortalité de notre temps (cancers, maladies cardio-artérielles). Le financement nécessaire sera le tout premier problème de la médecine de demain.

La construction des hôpitaux, autre exemple, ne dépend-elle pas autant de complicités électorales que d'estimations objectives ? Le remboursement des médicaments et des examens de laboratoire est-il seulement décidé en fonction de la nécessité et de la sécurité ? La croissance du nombre des médecins n'a-t-elle pas procédé surtout du laxisme et n'est-elle pas en fin de compte un incroyable gâchis ?

Les réponses aux grandes interrogations sont floues. Il faut limiter les dépenses de santé, mais pourquoi le remboursement à l'acte, très dispendieux, persiste-t-il en dehors de l'hôpital public ? Logique financière ou peur politique des cliniques privées ? Qui décide de l'application des méthodes de dépistage *in utero* des anomalies génétiques ?

Quatre propositions

Toutes les grandes formations politiques françaises reconnaissent les quatre propositions suivantes : 1°) libre choix du médecin, 2°) qualité de la médecine nationale, 3°) persistance de la Sécurité sociale, 4°) contrôle du coût de la santé. L'organisation de notre médecine ne peut-elle pas alors quitter les tutelles politiques pour se placer sous des tutelles purement techniques et éthiques ? La définition des grandes priorités serait plus sereine que dans les antichambres ministérielles.

Le gouvernement, chargé de préciser la limite du financement des priorités, ne subirait plus la lourde responsabilité des choix décidés par une « Haute Autorité », purement technique, de la médecine. Les gouvernements y gagneraient en stabilité et la médecine en noblesse. Claude Bernard pensait que la politique, comme la médecine, devait être expérimentale et non révolutionnaire (1). Toute organisation dépassionnant et dépolitisant notre médecine n'est-elle pas conforme à cette opposition prémonitoire ?

(1) C. Bernard : *Principes de médecine expérimentale.* Masson, Paris, 1962, p. 180.

(*) Professeur, département de pharmacologie, hôpital Necker.

Réforme des études : des zones floues

Après une longue période de gestation, la réforme des études médicales est entrée en application il y a près d'un an. Que penser des premiers résultats ?

par PIERRE AGEORGES (*)

MISE en chantier il y a dix ans, la réforme des études médicales arrive à son terme législatif et réglementaire : dix années au cours desquelles furent menées à la fois des expériences d'enseignements spécifiques de médecine générale dans quelques facultés (Bobigny, Bichat, Tours, etc.) et une concertation avec toutes les parties concernées.

Durant cette longue période de gestation, deux tendances et deux logiques s'opposèrent.

La première, que l'on pourrait qualifier de professionnelle, se référant à l'acquis positif de l'expérience britannique, consistait à impliquer, pour ce cycle de formation, la profession à tous les niveaux : responsabilité légale, terrain de formation, enseignement théorique. L'argumentation développée était : les situations médicales rencontrées ainsi que les champs non explorés de la médecine de famille imposent qu'elle soit l'objet d'une recherche, d'un enseignement spécifique d'une formation à partir des conditions réelles d'exercice. A ce propos, il était rappelé que le futur médecin généraliste britannique passe un an auprès d'un maître de stage généraliste. Là il est amené à prendre des responsabilités croissantes avant son « lâchage » définitif.

La deuxième tendance développait une logique dite hospitalo-universitaire : ce troisième cycle professionnel doit être poursuivi sous la responsabilité exclusive de l'Université. Le lieu de formation est l'hôpital. Remarquons que cette prolongation du temps hospitalier de formation de l'étudiant après le deuxième cycle n'est pas neutre, car bien que tout le monde s'accorde pour admettre que la France est suréquipée en lits d'hospitalisation lourde, il importe toutefois de faire fonctionner les services existants. Ces deux années de plus passées à l'hôpital risquent aussi d'accentuer chez le jeune médecin des « réflexes hospitalo-centristes » ; l'hôpital public assurerait ainsi son recrutement futur au détriment du privé ! Il est étonnant que les chantres du libéralisme n'aient pas relevé ce fait...

Les « internes Canada Dry »

Dans ce cas de figure, la revalorisation de la médecine de famille était assurée par l'acquisition du titre,au caractère toujours glorieux d'« interne des hôpitaux ». On doit à la vérité de dire que les deux camps en présence n'étaient constitués d'un côté ni uniquement de médecins généralistes et ni de l'autre que de médecins hospitalo-universitaires.

Cette réforme est en application depuis octobre 1984. Nous connaissons depuis peu les options qui ont été retenues dans les arrêtés d'application : la loi met ce troisième cycle professionnel sous la responsabilité du doyen de l'unité de formation et de recherche (UFR). Les professionnels sont cités par le biais du conseil régional de formation continue sans qu'il y ait obligation pour le doyen de faire appel à leur avis.

Le terrain de formation est l'hôpital : quatre semestres d'internat. Mais ces internes de médecine de famille ont déjà perdu leurs lauriers avant de les avoir gagnés, lauriers sur lesquels beaucoup comptaient pourtant pour revaloriser la médecine de famille, car, ne passant pas par le « prestigieux concours », ils sont déjà appelés par certains les « internes Canada Dry »...

Le temps de maîtrise de stage auprès d'un médecin de famille est réduit à trente ou cinquante demi-journées facultatives, moins cent cinquante ou deux cents heures de formation théorique réparties sur les deux années du cycle, dont la moitié consacrée à la médecine de famille.

Quant aux moyens financiers, il n'existe pas de ligne budgétaire propre à ce troisième cycle, il était prévu mille à deux mille heures dites « complémentaires », les UFR n'en toucheront que deux cents à trois cents.

Dès lors que peut faire cette réforme ? La profession se sent-elle encore concernée ? Les médecins de famille, qui restent désormais les seuls à croire à la spécificité de leur pratique, vont-ils malgré tout relever le défi ? Pour cela il leur faudra encore compter sur leur militantisme.

Certains doyens volontaristes vont, disent-ils, gratter ici et là des heures supplémentaires pour faire fonctionner ce troisième cycle. Il sera intéressant dans cinq à dix ans d'évaluer les différentes UFR...

A moins que les patients ne réclament, pour la médecine de famille, la création d'une université libre.

(*) Secrétaire général de l'Union nationale des associations de formation médicale continue.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

COURRIER DES LECTEURS

Le cas de M. Schwarzenberg

Un lecteur du Monde, *pour qui l'anonymat est une nécessité statutaire, nous écrit :*

En 1979, on pouvait lire dans l'Encyclopédie de la Pléiade, Médecine, tome 1, Droit médical, page 1550 : « *Il n'est pas du rôle du médecin de faire mourir ou d'aider à mourir, même sur la demande du malade et avec son consentement éclairé ; ce faisant, le médecin commet un acte relevant de la juridiction pénale, alors que la tentative de suicide par le malade n'est pas répréhensible* ».

En 1985, les textes relatifs à cette question de déontologie n'ont pas été modifiés, mais cela n'empêche pas M. Schwarzenberg de publier, à grand renfort de publicité dans tous les médias, un livre dont la page de garde est ornée de son portrait en couleurs et où il se vante d'avoir procédé seul, avec le consentement des sujets et de leur entourage immédiat, à un nombre impressionnant d'euthanasies. Il ne donne pas ses recettes, ne dit pas si ces actes sont rétribués ou effectués par philanthropie. (...)

M. Schwarzenberg s'étant lui-même vanté de ses accomplissements, comment se peut-il qu'il ne soit pas inculpé ? (...)

Elections : villes et campagnes

A propos de l'article de M. Kajman (*le Monde* du 13 août) (...), je voudrais faire deux observations : la première concerne la comparaison des circonscriptions électorales. Il est classique (et exact) que le ruban bleu de la sous-représentation appartient depuis longtemps à des circonscriptions de la banlieue urbaine, et celui de la sur-représentation à des circonscriptions super-rurales (la Corse ayant simplement succédé à la Lozère... ou plus exactement à la circonscription de M. J. Blanc...).

Mais derrière les champions, il y a les autres, et il me revient en mémoire le tableau établi par un collègue bien connu (Roger-Gérard Schwarzenberg, *la Droite absolue*) qui montrait que parmi les 30 circonscriptions détenant le record de la sur-représentation, une bonne moitié était constituée par des circonscriptions urbaines (Paris, Bordeaux...) et parmi les leaders de la sous-représentation, il y avait en bonne place (certes pas la première) des circonscriptions rurales ou semi-rurales, notamment celle d'où est élu un ministre socialiste palois... En vérité, la corrélation absolue surreprésentation/rural – sous-représentation/urbain appartient en grande partie au domaine de l'idéologie (au sens péjoratif du terme !).

Deuxième observation : on trouve sous-jacente l'idée que circonscription rurale = conservateur, circonscription urbaine = progressiste (si j'ose cette simplification). Tout observateur de la vie politique française sait qu'il y a des circonscriptions rurales qui votent à gauche (...) et que bien des circonscriptions urbaines élisent des représentants conservateurs (...). Alors, dans ces conditions, il serait souhaitable que l'on sorte des clichés affectant députés, sénateurs, conseillers généraux ou régionaux, et présupposant leur affiliation politique à partir de leur terroir d'origine !

Ce qui est par contre vrai (toujours suivant le tableau de Schwarzenberg), c'est que la quasi-totalité des circonscriptions sur-représentées élisent (sauf cas particulier de 1981) des députés conservateurs (donc – sauf depuis 1981 – favorables au pouvoir en place), et que la plupart des circonscriptions championnes en sous-représentation élisent des députés « progressistes » (donc – sauf depuis 1981 – de l'opposition). Dans un système politique conservateur, la sur-représentation favorise le conservatisme, que ce soit dans les Causses ou dans le XVI[e] arrondissement !

P. CONSTANTIN,
professeur à l'université de Pau et des Pays de l'Adour.

DOM, TOM = pays étrangers ?

La BFCE, Banque française du commerce extérieur, vient de publier son rapport annuel, exercice 1984. Dans l'annexe « Le commerce international et les échanges extérieurs de la France en 1984 » est présentée (p. 11) la structure des exportations françaises par pays. Parmi les dix principaux excédents français figurent : Guyane, Réunion Guadeloupe et Martinique ! Dans la rubrique « Répartition géographique des importations françaises », Guadeloupe, Martinique et Nouvelle-Calédonie sont classées « Autres pays en voie de développement ».

La BFCE pratique-t-elle l'humour noir ? ou l'anticipation ?

RENÉ JEANNIN NALTET
(Tours).

LU

« LE DROIT SANS L'ÉTAT », de Laurent Cohen-Tanugi

Bureaucratie française et juridisme américain

Un ouvrage clair, élégant, qui présente une vraie thèse sur un des problèmes fondamentaux de nos sociétés modernes, ce n'est pas si courant et, comme son auteur est très jeune, il importe de le saluer plus particulièrement. Après tant de compilations indigestes et de rationalisations pédantes en philosophie et en sciences humaines qu'on veut nous faire prendre pour des progrès conceptuels, une telle lecture rafraîchissante redonne confiance dans les vertus du débat intellectuel.

Comme tant d'autres, Laurent Cohen-Tanugi est allé en Amérique pour y chercher sa provocation. Mais, à la différence de la plupart des pèlerins pressés qui vont s'initier à la vulgate du business et s'extasier devant Silicon-Valley, il a voulu aller apprendre la pratique américaine au cœur même du système, dans ce monde juridique qui nous est si étranger. Le jeune normalien nourri de rhétorique et d'idées générales a choisi la voie difficile de la Harvard Law School et des grands cabinets juridiques américains pour appréhender une réalité dont les catégories mentales nous échappent.

Mais il n'est pas revenu pour autant avec un reportage brillant de plus. Son livre est un livre de comparaison à la Tocqueville. En essayant de comprendre l'Amérique, c'est bien sûr la France qu'il ausculte constamment. Une France qui apparaît un peu comme en négatif, face à la société autorégulée et contractuelle qui montre une telle vigueur aux Etats-Unis.

Laurent Cohen-Tanugi n'est pas un admirateur inconditionnel du modèle américain, moins encore du néo-libéralisme ou du modèle reaganien. Son propos est tout autre. Il cherche à dégager la logique profonde d'un système politique où la règle juridique constitue le fondement même de l'intérêt général et domine un Etat subordonné à la société civile.

Il y parvient de façon extrêmement vivante à travers l'analyse des modes de régulation propres aux deux sociétés. Ses descriptions contrastées des *lawyers* et des énarques, du légalisme et de l'étatisme, sa mise en question de ce mythe bien français de l'intérêt général touchent particulièrement juste.

Pour Laurent Cohen-Tanugi, le modèle étatique centralisé français est un modèle épuisé, et son livre, il le dit clairement avec beaucoup d'honnêteté, est un livre militant dont l'ambition est de « *contribuer à la recherche urgente d'un mode alternatif de régulation sociale* ».

Le plus grand compliment qu'on puisse lui faire peut-être, c'est que son ardeur militante ne lui fait jamais perdre son sens critique, ou plutôt que son analyse ne préjuge jamais de ses conclusions.

Le praticien de l'Amérique que je suis aurait certes aimé qu'il auscultât les pathologies américaines avec autant d'acuité que les françaises. Il y aurait peut-être découvert que le modèle américain de gouvernement par la règle juridique donne aussi des signes d'épuisement. Il reste que notre modèle est effectivement à bout de souffle et que ce sera la tâche de la génération qui vient d'élaborer un modèle plus démocratique et plus efficace. Cet ouvrage est un signe du renouveau intellectuel qui est en train de le préparer.

MICHEL CROZIER.

★ *Le Droit sans l'Etat. Sur la démocratie en France et en Amérique*, par Laurent Cohen-Tanugi. Préface de Stanley Hoffmann. Presses universitaires de France. 206 p., 90 F.

هكذا من الأصل

étranger

AFRIQUE

République sud-africaine

Les violences, qui continuent dans le ghetto ont fait vingt et un morts en quarante-huit heures

La situation demeure très tendue en Afrique du Sud, où le bilan des violences qui se poursuivent depuis quarante-huit heures s'élève à vingt et un morts. La cité métisse de Mitchells Plain, près du Cap, a été jeudi soir 29 août le théâtre de violents affrontements entre jeunes manifestants et forces de l'ordre. Des écoles, des bâtiments administratifs et des voitures ont été incendiés. Selon des habitants de Mitchelles Plain, trois adolescents ont été abattus par la police. Les forces de l'ordre ont tiré des plombs et des balles de caoutchouc sur une foule qui tentait de se diriger vers le domicile du pasteur Alan Boesak, l'un des dirigeants de la lutte anti-apartheid arrêté mardi, à la veille de la marche pacifique en faveur de la libération de M. Nelson Mandela à laquelle il avait appelé.

La police a aussi dispersé violemment à l'aide de gaz lacrymogènes et de charges à la matraque une manifestation pacifique à l'Université blanche du Cap. Les étudiants brandissaient des pancartes le long du campus sur lesquelles on pouvait lire : *« Libérez Mandela ! »* ; *« Pourquoi les adultes tuent-ils des enfants ? »* ; *« Le seul recours c'est la révolution »*.

Une marche des étudiants métis de l'Université de Western-Cape vers le domicile du pasteur Boesak a également été dispersée à l'aide de gaz lacrymogènes.

Les ghettos noirs sont interdits à la presse par la police depuis jeudi matin. Toutefois un reporter de l'agence de presse sud-africaine SAPA, qui a pénétré à Guguletu à bordd'un transporteur de troupes blindé de la police rapporte que la *« situation est bien pire que ne le disent les statistiques sur le nombre des morts et des blessés »*...

Les chambres sud-africaines de commerce et d'industrie out d'autre part appelé jeudi le gouvernement à ouvrir immédiatement des négociations sur l'avenir du pays avec tous les dirigeants noirs reconnus, y compris les détenus, pour régler la crise politique et économique actuelle. Ces organisations affirment que l'état d'urgence imposé dans certaines zones depuis près de six semaines devrait être levé dès que possible en prélude à des négociations. Elles présentent pour celes-ci un plan en trois étapes :

— le gouvernement devrait accepter de publier officiellement son accord sur le principe d'un calendrier souple ;

— ce calendrier devrait être établi avant toute négociation formelle ;

un dialogue réel devrait s'ouvrir après que le gouvernement accorde des assurances élémentaires, dont par exemple « la disparition de la discrimination raciale ».

La mission de la CEE

C'est dans ce climat que sont arrivés ce vendredi à Johannesburg les ministres des affaires étrangères d'Italie, des Pays-Bas et du Luxembourg. Leur mission effectuée au nom de la CEE devrait durer 48 heures.

Le prix Nobel de la Paix, l'évêque desmond Tutu et le Conseil sud-africain des églises (SACC), ont indiqué dans un communiqué qu'ils acceptaient de rencontrer les trois ministres *« avec réticences »*, à cause des *« conditions inacceptables imposées »* par el gouvernement, à savoir l'interdiction de rencontrer Nelson Mandola.

Selon le texte du SACC, signé par son secrétaire général, le révérend Beyers Naude et l'évêque Tutu, *« le refus du gouvernement sud-Africain de permettre à ces messieurs le droit de rencontrer Mandela, nous a amenés indépendamment à refuser de les rencontrer surtout après l'arrestation du Dr Allan Boesak. Finalement, nous avons accepté avec réticence, soulignant qu'à l'avenir nous ne serons pas disponibles pour des délégations similaires, qui subissent des conditions inacceptables »*, indique le communiqué du SACC.

D'autre part, l'Afrique du Sud a rejeté, jeudi, catégoriquement les prises de position du Conseil de sécurité de l'ONU la concernant et a menacé de donner un coup d'arrêt à l'immigration et à la coopération économique avec ses voisins africains.

Le ministre des affaires sud-africain des affaires étrangères, « Pik » Botha, a réagi vivement à la *dernière résolution du Conseil* invitant les Etats à imposer des sanctions économiques volontaires si Pretoria ne lève pas l'état d'urgence et n'instaure pas un dialogue avec les représentants de la majorité noire.

Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, m. Javiez Perez de Cuellar, M. Botha rappelle que son pays joue un rôle *« économique important, sinon indispensable dans la vie de plusieurs Etats du sud de l'Afrique »* et que si des sanctions lui sont appliquées, *« l'Algérie du Sud aura besoin de consacrer toutes les richesses disponaibles à sa propre population »*.

L'Afrique du Sud, poursuit-il M. Pik Botha, maintient sa politique de coopération avec ses pays voisins, et elle est même décidée à l'élargir, mais si l'économie sud-africaine doit subir les conséquences des résolutions du Conseil de sécurité, *« tous les pays de l'Afrique australe seront victimes de la stagnation, de la régression et de davantage de pauvreté »*. *« Le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités à cet égard »*, note encore M. Botha. *(AFP, Reuter.)*

Pretoria prépare une série de mesures financières pour permettre la réouverture des marchés le 3 septembre

Le ministère sud-africain des finances, M. Barend du Plessis, a indiqué jendi 29 août qu'il annoncera, ce week-end, une série de mesures financières pour tenter d'enrayer la fuite des capitaux, qui a occasionné la chute du rand, constatée depuis l'instauration de l'état d'urgence partiel le 21 août dernier. Depuis cette date, la monnaie sud-africaine a perdu plus de 20 % de sa valeur par rapport au dollar, lui-même en perte de vitesse.

Les nouvelles dispositions, qui comprendront certainement un contrôle des changes plus ou moins sévère, sont destinées à permettre la réouverture, prévue pour mardi matin 3 septembre, du marché des changes et de la Bourse, fermée depuis mercredi dernier 28 août.

M. Gerhard de Kock, gouverneur de la Banque centrale, qui vient de se rendre à Londres, où il a rencontré les dirigeants de la Banque d'Angleterre, est parti de la capitale britannique vers Washington, où il devrait s'entretenir notamment avec M. Paul Volcker, président du Système de réserve fédéral (institut d'émission). L'objet de ces visites est d'obtenir l'appui des autorités monétaires américaine et britannique dans les négociations que les emprunteurs sud-africains mènent actuellement avec les grandes banques exerçant leur activité sur le territoire des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. D'autres entretiens ont lieu avec des banques du continent européen, notamment allemandes. Plusieurs de ces banques, surtout américaines, ont fait savoir, parfois publiquement, comme c'est le cas de la Chase Manhattan Bank, qu'elles n'avaient pas l'intention de renouveler les crédits commerciaux consentis à leurs clients sud-africains, ce qui revient à en exiger le remboursement. Cela ne pourrait qu'aggraver dangereusement les pressions qui s'exercent sur les réserves de change de la République sud-africaine, constituées par 6,4 millions d'onces d'or, soit l'équivalent de 2,1 milliards de dollars, auxquels s'ajouteraient 250 à 300 millions de dollars d'avoirs en devises.

Sur une dette extérieure évaluée à 17 milliards de dollars, entre 7 et 12 milliards (les estimations varient) consistent en emprunts à moins d'un an d'échéance (contractés pour l'essentiel auprès des banques commerciales dont il vient d'être question). Il n'est pas douteux que les autorités sud-africaines ont besoin d'assurances précises concernant la disponibilité de ces crédits, et que, inversement, la communauté bancaire internationale serait très sévèrement touchée si la République sud-africaine, telle une république sud-américaine, devait décider de sa propre autorité un moratoire. Telle est, sans doute, la raison pour laquelle la presse américaine et britannique, se fait l'écho de rumeurs concernant la conclusion d'accords de « rééchelonnement ». Les Sud-Africains obtiendront ou bien le maintien des crédits courants existants, ou bien des délais de paiement pour certains des crédits qui n'auraient pas été renouvelés, ou bien les deux à la fois.

Pas d'aide de la France

Une chose paraît peu probable en tout cas : une opération de secours portant l'estampille d'une institution internationale, fût-elle la discrète Banque des règlements internationaux (BRI) de Bâle. Un haut fonctionnaire français a affirmé que la France ne participerait pas à une éventuelle opération de secours en faveur du rand. Si la Banque centrale de l'Afrique du Sud conclut à Londres ou ailleurs des arrangements pour se procurer des ressources supplémentaires, elle traitera sans doute avec des banques commerciales auxquelles elle pourrait, comme elle l'a déjà fait dans le passé, vendre de l'or au comptant pour le racheter à terme (plus cher), façon d'emprunter des devises en utilisant ses réserves métalliques.

C'est sur un marché très étroit *que continuent* à se traiter le rand en dehors du territoire de l'Afrique du Sud, puisque les banques de ce pays ne *sont plus, depuis mercredi*, autorisées à exécuter des opérations de change, sauf celles qui étaient déjà décidées avant le 28 août.

A Londres, la monnaie sud-africaine se traitait jeudi sur la base des cours suivants : 0,40 cent *EU* pour un rand à l'achat et 0,47 à la vente, soit un écart de 7 cents, considérable par rapport à la *normale* (environ 1 cent) mais qui s'explique par l'étroitesse du marché. Mardi 27 août, dernier jour d'ouverture du Marché, le cours avait chuté de 12 %, tombant à 0,35 cent. On s'attend *généralement* que la rand se raffermisse quelque peu, car les mesures de contrôle auront évidemment pour objet, et pourraient avoir effectivement pour conséquence, de forcer les compagnies étrangères, notamment minières, qui ont ces derniers jours et ces dernières semaines «exporté» des capitaux (ou plus simplement retardé le rapatriement de leurs recettes d'exportation) à en faire revenir une partie, afin d'alimenter leurs trésoreries respectives. Une des éventualités dont il est question est le rétablissement du double marché des changes, supprimé il y a deux ans et demi.

P. F.

ASIE

Pakistan

Mlle Benazir Bhutto a été placée en résidence surveillée

Les autorités pakistanaises ont placé jeudi 29 août en résidence surveillée pour trois mois Mlle Benazir Bhutto, fille de l'ancien premier ministre Zulfikar Ali Bhutto, exécuté en 1979, et présidente par intérim du Parti du peuple du Pakistan (PPP, clandestin). Cette mesure survient deux jours après que Mlle Bhutto eut demandé au premier ministre, M. Mohammad Junejo, de *tenir la promesse qu'il avait faite* le 14 août (*le Monde* du 17 août) d'abroger la loi martiale en janvier *1986*.

Mercredi 28 août, la police a encerclé la résidence de Mlle Bhutto et a présenté à cette dernière l'ordre d'arrestation, signé par l'administrateur local de la loi martiale. Une quinzaine de policiers en armes gardent sa maison, son téléphone a été coupé et personne n'a le droit de la rencontrer. La mesure a immédiatement été condamnée par son parti, dont le secrétaire général,M. Tikka Khan, a déclaré que *« le gouvernement a violé son propre engagement. Elle n'a fait que recevoir des gens venus lui présenter leurs condoléances. On dirait que le gouvernement a peur d'elle »*, a-t-il ajouté.

Mlle Benazir Bhutto, trente-deux ans, était rentrée le 21 août, après deux ans d'exil volontaire, pour accompagner le corps de son frère, Shah Nawaz Bhutto, mort le 18 juillet à Cannes dans des circonstances mystérieuses (*le Monde* du 21 juillet). Les dirigeants du Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD) de la province du Pendjab ont aussitôt appelé jeudi le premier ministre à démissionner, pour protester contre la mesure prise à l'encontre de Mlle Benazir Bhutto. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

LA CRISE ENTRE TUNIS ET TRIPOLI

Des experts des deux pays vont se rencontrer pour organiser le rapatriement des travailleurs tunisiens

Tunis. — La médiation koweïtienne dans la crise qui oppose la Tunisie et la Libye pourrait déboucher prochainement sur une amorce de dialogue au niveau strictement technique entre les antagonistes.

Un accord de principe, qui n'est pas à l'abri de quelque revirement de dernière minute dont le colonel Kadhafi a le secret, est intervenu pour qu'experts tunisiens et libyens des départements des affaires sociales se rencontrent alternativement dans l'un et l'autre des deux pays afin de programmer et d'organiser le rapatriement des travailleurs tunisiens. Quoi qu'il puisse lui en coûter au plan économique et social, la Tunisie est en effet désireuse de *« crever l'abcès »* une fois pour toutes et disposée à récupérer la totalité de sa main-d'œuvre, qui a déjà trop souvent par le passé servi de moyen de chantage à son voisin libyen.

Ce résultat encore fragile de la médiation koweïtienne n'a pas été obtenu sans difficulté. Le colonel Khadafi avait refusé, dans un premier temps, la proposition d'une rencontre à Koweït entre les ministres tunisien et libyen des affaires étrangères pour récapituler l'ensemble du contentieux et envisager les moyens de lui trouver des solutions. Pour lui, des discussions ne pouvaient avoir lieu qu'en Libye et nulle part ailleurs. Et, en dépit du climat propice qu'aurait dû susciter l'« union d'Etat » d'Oujda, il s'était montré encore plus intransigeant devant les émissaires marocains (1), exigeant que le premier ministre, M. Mohammed Mzali, vienne *« s'expliquer »* à Tripoli. *« Autrement dit*, nous faisait remarquer un responsable tunisien, *nous devons aller demander l'aman* (le pardon). *Il était inconcevable que d'agressés nous nous comportions en agresseurs repentis. »*

Regain de tension sociale

Premiers effets des bons offices koweïtiens ? Dernière répercussion de la trêve de l'Aid el Hida célébré en début de semaine ? Préparatifs trop absorbants des festivités du seizième anniversaire de la révolution du 1er septembre ? Quoi qu'il en soit, le rythme des expulsions de Tunisiens a notablement diminué durant ces derniers jours (255 entre le 28 et le 29 août à midi), et en contrepartie les journaux de Tunis ont cessé la publication des témoignages des expulsés qui arrivaient de Tripoli. Mais les milieux gouvernementaux se gardent pour le moment de tout optimisme et redoublent même de vigilance. Alimentée, semble-t-il, par des indices précis que les services officiels se refusent pour le moment à dévoiler, la hantise d'actes de terrorisme ou d'actions de sabotage est plus que jamais présent dans les cercles politiques.

De notre correspondant

Aux multiples problèmes que pose au gouvernement cette situation tendue avec la Libye vient s'ajouter un regain de tension sociale. Les contacts discrets qui ont eu lieu récemment avec la centrale syndicale UGTT n'ont pas permis de sortir les négociations salariales de l'impasse dans laquelle elles sont engagées depuis plus de trois mois, et de part et d'autre on dénonce à nouveau l'intransigeance du partenaire.

Tout en ayant enregistré avec satisfaction les démarches entreprises par l'UGTT auprès de diverses organisations *internationales (dont le* BIT) pour que soit mis un terme aux expulsions qu'elle avait d'ailleurs été la première à dénoncer, les milieux officiels déplorent vivement que la centrale syndicale n'ait pas *réagi aux menaces libyennes* de recourir à la force et qu'elle ait jusqu'ici refusé de marquer *« une pause »* dans son action revendicative, étant donnée *« la gravité du moment »*.

Cependant, l'un des membres les plus en vue de l'exécutif de l'UGTT, M. Taïeb Baccouche, s'est prononcé à titre personnel pour *« une suspension provisoire des grèves revendicatives dans l'intérêt du pays et de l'UGTT »*. M. Baccouche, qui s'exprimait dans l'hebdomadaire *Réalité*, a ajouté qu'une telle suspension ne devait pas être interprétée comme un signe de faiblesse, que les dossiers devaient être prêts à être réouverts dès que la situation se clarifiera et que l'effort national ne doit pas se limiter aux seuls travailleurs, mais toucher réellement toutes les *catégories sociales*.

La commission administrative de la centrale qui se réunit à partir de ce vendredi devrait trancher. Mais, d'ores et déjà, des voix s'élèvent au sein du pouvoir pour réclamer une suspension provisoire du droit de grève, la suppression des détachements de fonctionnaires, dans les services permanents de l'UGTT et de la retenue à la source des cotisations syndicales. Autant de mesures qui ne demeureraient certainement pas sans répliques.

MICHEL DEURÉ.

(1) MM. Redha Guedira et Abdellatif Filali, conseiller spécial du roi Hassan II et ministre marocain des affaires étrangères, n'avaient pas même jugé utile de revenir comme prévu à *Tunis après leur entretien avec le* colonel Kadhafi.

Maroc

LE PROCÈS DE CASABLANCA

Le procureur a requis la peine de mort contre les vingt-six inculpés

Le procureur du roi auprès de la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca a requis, jeudi 29 août, la peine capitale à l'encontre des vingt-six Marocains — dont neuf sont en fuite — accusés d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat et dont le procès se déroule depuis une semaine (*le Monde* du 24 août). Au cours de son réquisitoire, le procureur du roi, M. Meddah Mustapha, a qualifié l'ensemble des accusés de *« traitres à la nation »* et les a accusés d'avoir, avec leur dirigeant M. Abdelkrim Motei (qui vit en exil après avoir été condamné à mort par contumace l'année dernière pour les mêmes motifs) et des responsables de la sécurité militaire algérienne, cherché à *« provoquer des actes de sabotage »* à Tanger, Agadir et Casablanca et à *« troubler la quiétude et la paix »* de leurs concitoyens.

Trois des accusés présents, MM. Abdallah Hakimi, son frère Belkacem Hakimi et Mustapha Okeil, ont reconnu s'être rendus en Algérie et particulièrement à Tindouf (siège du Front Polisario) et y avoir suivi un entraînement militaire et des cours idéologiques. Ils ont avoué qu'ils avaient l'intention de déclencher la « guerre sainte » contre la monarchie, afin d'instaurer un régime islamique, et avoir introduit clandestinement dans le pays des armes automatiques et des explosifs. Deux autres accusés, MM. Abderrahmane Naim et Bouchaib Boulboul, ont été pour leur part arrêtés par les forces marocaines alors qu'ils tentaient de pénétrer clandestinement en Algérie. Ce que les deux inculpés ont nié en affirmant qu'ils projetaient seulement de se rendre en Algérie pour partir en Europe à la recherche d'un emploi.

Les douze autres inculpés présents ont, eux aussi, rejeté en bloc les accusations *portées* contre eux dans les procès-verbaux de police qu'ils ont affirmé avoir *« signé les yeux bandés et sous la menace »*. Après l'audition des derniers inculpés et le réquisitoire du ministère *public*, les débats *du tribunal* devaient reprendre vendredi 30 août avec les plaidoiries de la défense, *composée de dix-sept avocats* commis d'office par le tribunal. — *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

Allemagne fédérale

D'autres espions sont démasqués mais l'affaire est officiellement classée

De notre correspondant

Bonn. – Moins d'une semaine après l'annonce du passage en RDA de Hans-Joachim Tiedge, un des responsables du contre-espionnage ouest-allemand, l'affaire est officiellement enterrée à Bonn. Ni le chancelier ni même son ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, n'ont jugé utile de s'exprimer publiquement sur le sujet jeudi. Le chancelier s'est borné, avant d'aller prononcer un discours sur les nouveaux médias à Berlin-Est, à faire confirmer par son porte-parole le limogeage de M. Heribert Hellenbroich, chef du contre-espionnage jusqu'en juillet, puis éphémère patron du service de renseignement à l'extérieur (BND).

Une autre information est tombée à point nommé jeudi : l'annonce du passage en République fédérale du chargé d'affaires de l'ambassade est-allemande à Buenos-Aires, M. Martin Winkler. *« Un gros calibre »*, a souligné le porte-parole adjoint du gouvernement, M. Sudhof, qui a insisté sur la longue carrière de l'intéressé en Amérique latine. Le diplomate est-allemand se trouve depuis plusieurs jours déjà en lieu sûr. Il aurait travaillé pour les services ouest-allemands depuis un certain temps déjà et aurait abandonné son poste en raison de la défection de Tiedge. Selon le quotidien *Bild*, il aurait eu connaissance des activités de tous les espions est-allemands en Amérique latine.

Tiedge contre Winkler : l'honneur de la RFA est sauf, et l'on peut revenir aux affaires courantes. Les conséquences politiques, a estimé M. Sudhof, ont maintenant été tirées ; il ne reste plus qu'à réorganiser la lutte contre l'espionnage est-allemand, mais c'est le travail des techniciens. La nomination à la tête du BND, en remplacement de M. Hellenbroich, d'un diplomate bien connu des milieux occidentaux, Hans-Georg Wieck, jusque-là ambassadeur auprès de l'OTAN à Bruxelles, rassurera, espère-t-on, les alliés.

Quant au service de contre-espionnage, qui panse ses plaies et essaie de faire la lumière sur la série de défections qui viennent de frapper divers organes de l'Etat ainsi que sa propre organisation, il lui faudra quelque temps pour pouvoir reprendre normalement son travail. Le coup porté a été rude, même si on n'est pas encore en mesure d'en évaluer les conséquences dans toute leur ampleur. L'arrestation, cette semaine encore d'un couple d'espions ouest-allemands travaillant pour la RDA et vivant en Suisse, celle d'une secrétaire à présidence de la République, tous trois surveillés depuis quelque temps déjà, semblent indiquer que certaines enquêtes ont été précipitées.

De nombreuses questions

Il est probable qu'un nombre important d'opérations – celles que connaissait Tiedge – ont dû être suspendues par crainte que le transfuge n'ait livré toutes les informations dont il diposait. Il ne reste plus qu'à prier pour les collaborateurs est-allemands dont le BFV (Bundesver fassungschutz) pouvait disposer en RDA et à faire une croix sur d'éventuels suspects qui, selon toute probabilité, ont eu déjà le temps d'être avertis pour se mettre à l'ombre.

Un responsable du département du BFV spécialisé dans le renseignement sur les milieux extrémistes de droite, Reinhold Liebetanz, a été entendu mercredi. On a découvert qu'un de ses amis de longue date, un dénommé Severin, était lui aussi probablement un agent de l'Est. Cela confirme que le BFV souffre de quelques problèmes de personnel. Après avoir été longuement interrogé, M. Liebetanz a été finalement relaché sans qu'aucune charge ait été retenue contre lui. Il avait informé lui-même ses supérieurs qu'il avait probablement été victime d'une tentative d'enlèvement de la part de son ami, avec lequel il se trouvait en vacances en Autriche, et d'une tierce personne qui les avait rejoints. Ces deux derniers ont disparu depuis, sans laisser de trace.

Il reste pour le moment difficile de faire le lien entre toutes ces affaires, et de nombreuses questions restent encore sans réponse. On ignore toujours les raisons de la brusque disparition, au début du mois, de Sonia Lüneburg, secrétaire du ministre de l'économie, et de celle de Tiedge. Un certain mystère plane sur le sort de ce dernier, qui n'a toujours pas été présenté en public par les autorités de l'Allemagne de l'Est. Le chancelier Kohl a fait preuve jusqu'ici d'une célérité qui ne lui est pas toujours coutumière et paraît décidé à ne pas gâcher sa rentrée politique avec cette affaire.

Pas de suites politiques

M. Honecker, à l'occasion d'une intervention devant l'armée, jeudi, s'est prononcé, de son côté, pour *« une coopération mutuellement avantageuse entre les Etats, notamment avec la RFA »*.

Le voyage à Berlin-Est de M. Franz-Josef Strauss, le président de la CSU bavaroise, qui rencontrera dimanche le numéro un est-allemand, marque symboliquement que la coalition au pouvoir à Bonn n'entend pas non plus modifier sa politique dans ce domaine.

Sans doute, le chancelier ne pourra-t-il pas éviter quelques retombées désagréables. A quelques jours du départ pour Washington d'une mission de fonctionnaires et de diplomates chargés de négocier la participation allemande aux recherches sur le programme de défense spatiale du président Reagan (IDS), le rappel de la vulnérabilité allemande face aux services de renseignement de l'Est ne place pas Bonn en position très favorable pour négocier.

En revanche, les dégâts sur le plan intérieur semblent pouvoir être limités. L'opposition social-démocrate s'apprête à exiger une nouvelle fois, mardi prohain lors d'une session extraordianire du Bundestag convoqué à cet effet, la tête du ministre de l'intérieur. Le SPD est bien décidé à mener un baroud d'honneur. Mais après les multiples scandales et autres affaires politiques malheureuses qui ont, ces derniers mois, terni sa cote de popularité, M. Helmut Kohl n'a pas beaucoup à y perdre. Et l'affaiblissement de son ministre de l'intérieur, l'un des hommes-clés de la CSU, peut, au contraire, lui être utile à l'avenir dans ses démêlés avec M. Strauss. Le Parti libéral, qui fait le même calcul, n'a aucune intention de lâcher le chancelier sur ce point.

HENRI DE BRESSON.

LE PROCÈS FLICK AJOURNÉ POUR UNE SEMAINE

Bonn (*Reuter*). – Le procès pour corruption de deux anciens ministres, MM. Otto Lambsdorff et Hans Friderichs, et du chargé d'affaires du groupe industriel Flick, M. Eberhard von Brauchitsch, s'est ouvert, jeudi 29 août, dans la plus grande confusion (*le Monde* du 30 août).

Dès l'ouverture de la séance, dans une salle remplie de journalistes et de curieux, les avocats de M. von Brauchitsch, qui est accusé d'avoir versé des pots-de-vin destinés au Parti libéral en échange de faveurs fiscales, ont contesté la compétence du tribunal.

Ils ont affirmé que les juges désignés n'avaient aucune expérience des délits économiques et que leurs deux assesseurs n'avaient pas été correctement sélectionnés.

Les avocats du comte Lambsdorff, qui a démissionné en juin 1984, ont ensuite fait objection à une proposition du président de la cour qui suggérait que la question soit réglée plus tard. *« Mon client a le droit de savoir s'il va être jugé par un groupe de juges légitimes ou non »*, a dit l'un deux.

Le procès a été ajourné pour une semaine, sans même que la cour ait eu le temps de lire l'acte d'accusation.

SPÉCULATIONS A LONDRES

Londres (*AFP*). – Les affaires d'espionnage entre les deux Allemagnes et l'arrestation en début de semaine à Londres d'un couple d'Allemands de l'Ouest soupçonnés de travailler pour la RDA ont frappé les esprits britanniques. La presse londonienne donne ainsi libre cours à toutes les spéculations à propos d'un curieux avis de décès paru dans le *Times*. Un entrefilet dans la rubrique nécrologique annonçait la mort à Penzance, en Cornouailles, *« des fils bien aimés Thimothy; Mark et James de la comtesse Margarita von Hessen et de feu le comte Richardt »*.

Ces décès n'ayant pas été signalés au service de l'état civil de Penzance, une enquête a été ouverte. Mais, sans attendre, d'autres journaux britanniques ont donné leur interprétation du mystère : il s'agirait d'un message codé, destiné aux espions est-allemands opérant en Grande-Bretagne pour les mettre en garde après les défections intervenues ces derniers jours dans les services secrets...

Pologne — Un entretien avec le professeur Geremek

(Suite de la première page.)

» D'abord, parce que les Polonais eux-mêmes ne croient plus qu'il soit possible de réaliser leurs aspirations profondes grâce au remplacement d'une équipe dirigeante par une autre. Ensuite, le jeu politique en Pologne ne paraît pas déterminé par les rapports entre le pouvoir polonais et la société mais par les rapports entre la Pologne et le « grand frère ». (...)

– Justement, continuez-vous à croire que l'URSS puisse accepter une certaine libéralisation en Pologne qui ne remette pas en cause les options fondamentales de Moscou dans ce pays ?

– Je le crois tout à fait. L'histoire de la Pologne parle en ce sens et fait que celle-ci a aujourd'hui une position différente à l'intérieur des pays de l'Est. Le rôle considérable de l'Eglise, l'existence de l'agriculture privée, contribuent à faire en sorte que la société polonaise, par la force des choses, est déjà pluraliste. Ces acquis montrent que Moscou a bien été obligé de composer avec les aspirations profondes des Polonais, que celles-ci doivent être prises en compte dans une appréciation réaliste de la situation.

» Je pense d'ailleurs que les dirigeants polonais ont une marge de manœuvre beaucoup plus importante qu'ils ne le disent eux-mêmes. En 1980, la création d'un syndicat indépendant semblait totalement inacceptable; eh bien, elle a été acceptée, bon gré, mal gré. Je m'oppose à cette conception fataliste qui affirme que rien n'est plus possible en Pologne parce que son destin a été scellé une fois pour toutes après Yalta.

» L'expérience montre qu'il y a eu une ligne d'évolution en Pologne et qu'il reste des possibilités inexplorées jusqu'à ce jour. A mon sens, dans la situation internationale actuelle, il y a des possibilités si l'Europe avait une politique propre, une politique européenne intégrant le problème de l'Est. L'Union soviétique n'acceptera jamais un changement de la situation politique polonaise sous la pression de son grand partenaire américain ou au profit de celui-ci. Mais, par contre, je suis persuadé que la Pologne peut obtenir un statut politique différent dans le cadre d'une solution européenne.

Compromis

» Je veux être bien compris. A court terme, je ne crois guère à la possibilité d'un changement radical de la situation politique et internationale des pays du bloc de l'Est. Par contre, je crois que la Pologne peut inventer, à l'intérieur de ce système, un modèle de pouvoir, un modèle de gestion économique, un modèle de rapports entre le pouvoir et la société qui soient différents.

» Comme toutes les solutions politiques, ce statut particulier doit résulter d'un compromis : un compromis entre le monopole du pouvoir et les aspirations démocratiques de la population. (...)

» L'expérience d'août 1980 montre qu'une telle solution est envisageable. Les ouvriers acceptaient le «monopole du parti dans l'Etat». Cette formule, très importante, n'a pas toujours été bien comprise; elle signifie que l'on met en dehors de l'Etat tout ce qui ne concerne pas le pouvoir pur, c'est-à-dire l'économie, la culture, les possibilités d'expression publique.

» Pourquoi le pouvoir doit-il accepter une telle solution ? Tout simplement, parce que le monopole absolu pratiqué jusqu'à maintenant s'est révélé très inefficace non seulement dans la gestion économique mais aussi dans la gestion des hommes.

– Mais l'expérience actuelle ne montre-t-elle pas que le pouvoir entend ne rien changer à la situation ?

– Il est vrai que, dans ces derniers temps, la société a obtenu peu de choses. Mais, croyez-moi, la brèche qui s'est ouverte en 1980 ne s'est pas refermée. Dans notre système, l'introduction d'un mouvement syndical indépendant a fait naître une sorte de contagion par la liberté. Malgré le 13 décembre, malgré l'irruption des tanks dans les rues de la Pologne, l'œuvre de Solidarité est ineffacée et ineffaçable. Des générations de Polonais sont et seront marquées par l'esprit de Solidarité. »

Irlande du Nord

HUIT PERSONNES BLESSÉES LORS DE L'EXPLOSION D'UNE BOMBE DANS UN TRAIN

Belfast (*Reuter*). – Cinq policiers et trois civils ont été blessés, jeudi 29 août, par l'explosion d'une bombe dans un train en gare centrale de Belfast. L'un des policiers, grièvement blessé, a dû subir une invervention chirurgicale d'urgence. La plupart des liaisons ferroviaires d'Irlande du Nord ont été perturbées à la suite de l'attentat.

La police et le personnel des chemins de fer avaient fait évacuer la gare peu après avoir reçu un coup de téléphone de l'Armée de libération nationale irlandaise (INLA, groupe armé républicain) indiquant qu'une bombe avait été posée dans le train Dublin-Belfast.

La police a fouillé en vain le train quelques minutes après que celui-ci eut passé la frontière nord-irlandaise. Après l'arrivée à Belfast, une deuxième fouille a commencé. C'est alors que la bombe a explosé dans un des wagons à bagages, blessant les policiers et les cheminots se trouvant à proximité.

Le mois dernier, l'INLA avait déjà fait exploser des bombes sur la même ligne, dans un train que la police avait arrêté près de la frontière, après avoir reçu un avertissement téléphonique similaire.

Grèce

CRISE AU SEIN DU PRINCIPAL PARTI D'OPPOSITION

Athènes (*AFP-UPI*). – M. Constantin Mitsotakis a été réélu le jeudi 29 août à la tête de la Nouvelle Démocratie, le principal parti d'opposition (conservateur), grâce aux voix de 82 membres du groupe parlementaire ; 37 ont voté blanc ou se sont abstenus. Le numéro deux du parti, M. Constantin Stephanopoulos, a immédiatement annoncé qu'il quittait le parti sans préciser s'il avait l'intention de constituer une nouvelle formation.

M. Mitsotakis, à la tête du parti depuis un an, avait décidé de remettre son mandat en jeu, en raison d'un différend qui l'opposait à M. Stephanopoulos à propos de la date du prochain congrès. M. Stephanopoulos cherchait en effet à différer jusqu'au printemps la date du congrès, vraisemblablement pour avoir le temps d'organiser d'ici là l'opposition à M. Mitsotakis.

Les observateurs remarquent que la majorité qui s'est exprimée jeudi en faveur de ce dernier n'a pas été écrasante et que ces querelles internes à l'opposition auront pour effet de laisser les mains totalement libres au premier ministre socialiste, M. Papandréou.

DIPLOMATIE

M. ROLAND DUMAS A PÉKIN

Le ministre chinois des affaires étrangères souhaite que le projet Eurêka réussisse

Pékin (*AFP*). – La paix et le désarmement ont été les thèmes dominants des toasts échangés lors du banquet offert jeudi soir 29 août par le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, à M. Roland Dumas, ministre français des relations extérieurs, arrivé quelques heures auparavant à Pékin pour une visite officielle de six jours en Chine.

« La paix et le développement sont les deux problèmes les plus pressants qui se posent dans le monde aujourd'hui », a dit le chef de la diplomatie chinoise, qui a affirmé que les gouvernements chinois et français *« sont d'avis que l'espace extra-atmosphérique doit être utilisé à des fins pacifiques au lieu de devenir un nouveau champ de la course aux armements »*.

Dans son discours au ton particulièrement chaleureux, M. Wu a souligné que la France et la Chine *« ont des vues similaires ou proches »* sur les problèmes internationaux d'importance majeure.

Après s'être félicité du *« rôle de plus en plus important que joue la France dans les affaires internationales »*, M. Wu a évoqué le plan Eurêka, qui *« vise à établir une Europe de la technologie »*. Après avoir constaté que ce projet *« à l'adhésion de la majorité de l'Europe »*, il a poursuivi : *« Nous souhaitons que le projet Eurêka puisse réussir. »*

« Nous sommes depuis toujours d'avis que, dans l'échiquier mondial actuel, une Europe forte, unie, maîtresse de son propre destin, non seulement favorise la sécurité et l'épanouissement économique des pays ouest-européens, mais encore profite à la paix et à la stabilité dans le monde », a encore dit M. Wu.

Pour sa part, M. Dumas a rappelé que *« la défense de la paix est au premier rang des objectifs »* de la diplomatie française. Il a souhaité qu'*« un dialogue franc et vigilant tout à la fois »* s'établisse entre l'Est et l'Ouest. *« Nous estimons,* a-t-il dit, *que la course aux armements dans l'espace peut et doit être arrêtée, car ce serait un facteur de grave instabilité. »*

« Si rien n'interdit que l'on entreprenne, dans le strict respect des engagements souscrits, des recherches sur les concepts stratégiques nouveaux, il faut néanmoins se garder que de tels projets ne nous endorment dans une fausse sécurité », a ajouté le ministre français, qui a lancé à M. Wu : *« Vous avez tenu le même langage il y a quelques instants. »*

« Des ministres heureux »

M. Dumas a aussi souligné le rôle que la France entend jouer pour faciliter le dialogue Nord-Sud et le règlement pacifique des conflits au Moyen-Orient et en Afrique. M. Dumas a estimé que la crise du Cambodge ne paraissait susceptible de trouver une issue que dans *« une solution pacifique fondée sur l'évacuation des troupes étrangères et sur l'autodétermination du peuple khmer »*. *« Nous sommes l'un et l'autre des ministres heureux »*, a encore dit M. Dumas, qui a estimé que la coopération franco-chinoise se développerait sur les plans commercial, culturel et technique d'une *« manière globalement satisfaisante »*.

M. Dumas devait s'entretenir vendredi avec M. Wu Xueqian, puis rencontrer le ministre du commerce extérieur, M. Zheng Tuobin, avant d'être reçu en fin d'après-midi par le premier ministre, M. Zhao Ziyang.

Samedi, il s'entretiendra avec M. Deng Xiaoping, avant de quitter Pékin pour Xian, ancienne capitale impériale, et Shanghai, où sa visite prendra fin le 3 septembre.

● *Un pilote chinois demande l'asile à Taïwan.* – Séoul a autorisé le vendredi 30 août un pilote de l'armée de l'air chinoise, qui avait fait atterrir en catastrophe son bombardier en Corée du Sud, samedi dernier, à demander l'asile à Taïwan. L'opérateur radio de l'appareil sera, à sa demande, rapatrié à Pékin, ainsi que le corps du troisième membre d'équipage tué lorsque l'avion s'était immobilisé dans une rizière. – (*Reuter.*)

A la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU

LE RAPPORT WHITAKER, QUI MENTIONNE LE GÉNOCIDE DES ARMÉNIENS, A ÉTÉ ADOPTÉ

Genève. – Les experts de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU ont adopté, le 29 août, une résolution approuvant le rapport Whitaker sur la répression et la prévention du génocide (*le Monde* des 15, 20 et 22 août) ; la résolution *« prend note »* du texte dans son intégralité, y compris par conséquent de son paragraphe 24 qui mentionne le génocide des Arméniens.

Il a fallu des heures de débats pour que cette résolution soit finalement adoptée. Il n'y eut qu'une voix pour s'y opposer : celle de M. Sofinsky, l'expert soviétique ; MM. Chowdhury (expert du Bangladesh), Alfonso Martinez (Cuba), Al Khasawneh (Jordanie) et Dahaq (Maroc) se sont abstenus. Parmi les vingt-six membres de cette sous-commission spécialement chargée de la *« lutte contre les mesures discriminatoires »* et de la *« protection des minorités »* ne figurait aucun expert turc, mais la diplomatie de ce pays s'était montrée extrêmement active pour faire jouer auprès des uns la solidarité musulmane, auprès des autres la nécessité de la cohésion au sein de l'OTAN, afin que le génocide des Arméniens ne soit pas mentionné.

La résolution a été modifiée par quelques amendements, comme s'il fallait punir M. Whitaker de son courage. Ainsi, on ajoute une phrase pour signifier que *« des opinions divergentes avaient été exprimées »*, et on supprima dans le classique paragraphe de remerciements au rapporteur pour son travail les mots *« félicitations »* et *« qualité »*...

I. V.

● *Arrivée d'une délégation américaine à Hanoï.* – Une délégation américaine de quatre personnes dirigée par M. Richard Childress, directeur des affaires politiques et militaires du conseil national de sécurité, est arrivée le mercredi 28 août à Hanoï pour discuter du problème des soldats américains disparus durant le conflit indochinois. Cette délégation est notamment chargée de *« préparer la visite d'une délégation américaine de haut niveau »* à Hanoï sur la question des disparus, a indiqué une source officielle vietnamienne, après le report de cette dernière délégation (*le Monde* du 28 août). – (*AFP.*)

● *Le Vatican et le Liechtenstein vont établir des relations diplomatiques.* – La principauté du Liechtenstein et le Saint-Siège vont établir des relations diplomatiques, ont annoncé, le mercredi 28 août, le Vatican et l'Office d'information de la principauté à Vaduz. Cette annonce survient dix jours avant la visite du pape Jean-Paul II au Liechtenstein, annoncée pour le 8 septembre.

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Pérès dénonce le mouvement du rabbin Kahane comme étant « le plus grand danger contre la démocratie »

Jérusalem (*AFP, AP, Reuter*). – Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a dénoncé, jeudi 29 août, le mouvement d'extrême droite du rabbin Kahane comme étant *« le plus grand danger contre la démocratie en Israël »*.

Dans une allocution devant cent cinquante éducateurs réunis en conférence à Ramat Hasharon, M. Pérès a déclaré : *« Quiconque appelle à la haine contre un autre peuple, une autre opinion, une autre religion, finira par haïr ceux qui, dans son propre pays, ont un point de vue différent. Je n'ai jamais imaginé que des gens en Israël puissent être attirés par cette idolâtrie. Ce terrible danger. »*

« Dans mes pires cauchemars, a poursuivi M. Pérès, *je n'ai jamais imaginé que dans l'Etat du peuple juif quelque chose d'aussi antijuif puisse naître. Quelque chose qui est contre toutes les traditions historiques et ethiques de nos vies. »*

Selon un sondage publié cette semaine en Israël, le parti Kach du rabbin Kahane, qui prône l'expulsion des Arabes d'Israël et de Cisjordanie, deviendrait le troisième mouvement politique du pays si des élections législatives avaient lieu maintenant.

Il est l'un des deux plus petits partis représentés au Parlement, mais son audience s'est accrue à la suite des meurtres d'Israéliens par des Palestiniens.

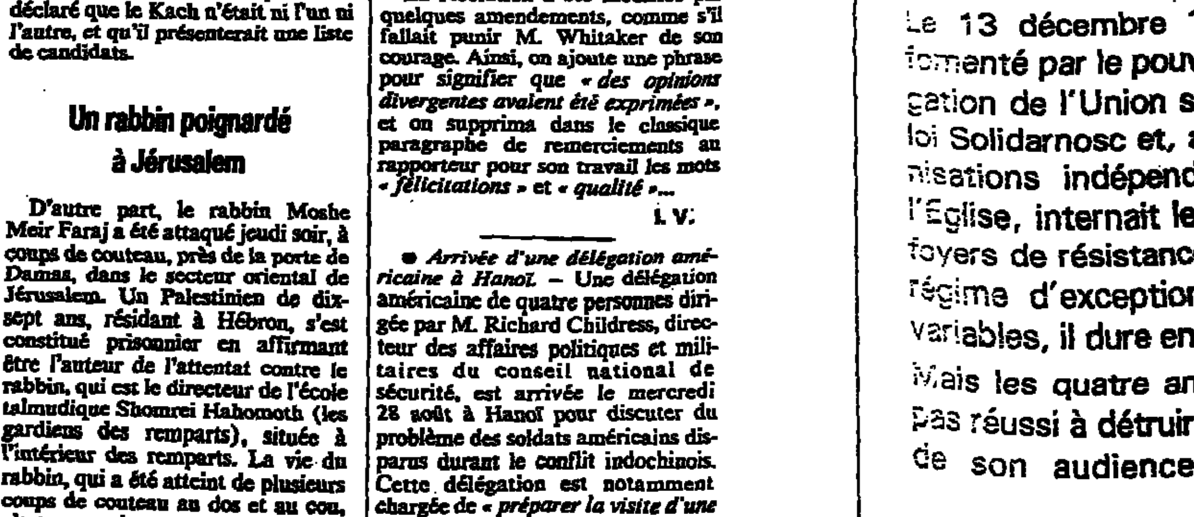
Le mois dernier, le Parlement avait interdit aux partis racistes et non démocratiques de se présenter aux futures élections, ce qui visait directement le parti du rabbin Kahane. Celui-ci a cependant déclaré que le Kach n'était ni l'un ni l'autre, et qu'il présenterait une liste de candidats.

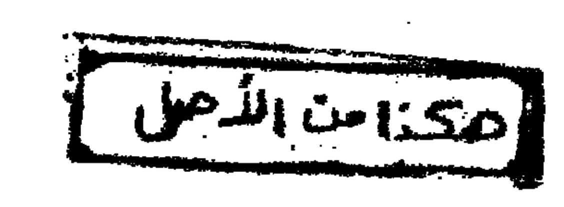
Un rabbin poignardé à Jérusalem

D'autre part, le rabbin Moshe Meir Faraj a été attaqué jeudi soir, à coups de couteau, près de la porte de Damas, dans le secteur oriental de Jérusalem. Un Palestinien de dix-sept ans, résidant à Hébron, s'est constitué prisonnier en affirmant être l'auteur de l'attentat contre le rabbin, qui est le directeur de l'école talmudique Shomrei Hahomoth (les gardiens des remparts), située à l'intérieur des remparts. La vie du rabbin, qui a été atteint de plusieurs coups de couteau au dos et au cou, n'est pas en danger.

L'attentat de jeudi risque de raviver le climat passionnel existant actuellement entre juifs et Arabes en Cisjordanie et en Israël. Dernière mesure dans ce sens : les enseignants israéliens ont été encouragés à participer à des compétitions de tir *« afin d'être mieux à même de repousser des attaques de fedayins »*.

M. Mordekhaï Shefer, chargé de la sécurité dans les écoles, a annoncé que le ministère de l'éducation organisait des *« concours de tir »* pour environ sept mille enseignants qui ont un permis de port d'arme. – (*AFP, Reuter, AP.*)





Pérou

Cinq personnes ont été assassinées en plein centre de Lima

De notre correspondante

Lima. – Quatre policiers et un civil, passagers d'un autobus, ont été criblés de balles et tués, jeudi matin 29 août, en plein centre de Lima. Il s'agit du deuxième raid d'un commando terroriste dans la capitale en moins de quinze jours. Le 16 août, des marins qui attendaient leur véhicule, dans le bidonville de Villa-Maria-del-Triunfo, avaient déjà été mitraillés. Trois d'entre eux avaient été tués et sept autres blessés.

Aucun groupe n'a revendiqué cet assassinat collectif. S'agit-il d'un nouveau coup de main des guérilleros du Parti communiste du Pérou-Sentier lumineux (PCP-SL) ? Pour le vice-ministre de l'intérieur, M. Mantilla, c'est plus que probable : *« Ces deux opérations de terrorisme urbain ont été effectuées par le même commando de la mort de Sentier lumineux, spécialement entraîné pour ce type de crime sélectif, et qui agit à Lima depuis déjà deux ans. »*

En effet, le PCP-SL, qui a déclenché la guérilla, il y a cinq ans, dans la province andine d'Ayacucho, située au cœur du pays, a progressivement élargi sa zone d'influence dans d'autres régions rurales, mais aussi dans les quartiers périphériques de la capitale. Depuis quelques mois, le terrorisme urbain cause de plus en plus de victimes et de dégâts matériels. Des bâtons de dynamite, on est maintenant passé à des voitures piégées, comme celle qui a explosé devant la préfecture, il y a trois semaines, blessant grièvement trois passants.

Le PCP-SL n'a pas renoncé pour autant à la terreur dans les campagnes, qui a fait en cinq ans plus de sept mille morts. Au début du mois, des guérilleros ont ainsi mené une expédition punitive contre une communauté paysanne d'Ayacucho, organisée par l'armée en groupe d'autodéfense. Sept Indiens ont été tués et des dizaines d'autres blessés.

Un hebdomadaire de la capitale vient de publier le texte d'un prétendu *« premier pronunciamiento des sentiéristes »*, qui commente les premières mesures du régime annoncées depuis l'élection du président Garcia. *« Ce nouveau gouvernement réactionnaire d'Alan Garcia,* lit-on, *veut tromper le peuple avec sa démagogie de* « baisse des prix et » lutte contre la corruption »... *Ce qu'il cherche, c'est s'affirmer au pouvoir en remplaçant des fonctionnaires corrompus par d'autres également corrompus, mais inconditionnels... La baisse des prix est insignifiante... La répression augmente... »* Conclusion du PCP-SL : *« Seule la lutte armée pourra transformer la société péruvienne. »*

Le deuxième groupe guérillero, le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRT-A), a, pour sa part, accordé une trêve au président Garcia en reconnaissant que *« la nouvelle majorité est décidée au changement »*. Il n'a pas pour autant déposé les armes. *« Nous ne parlerons de paix autour d'une même table,* annonce-t-il, *que lorsque le régime aura décrété l'amnistie et libéré les prisonniers politiques. »*

NICOLE BONNET.

Argentine

Le mot d'ordre de grève générale a été surtout suivi dans les faubourgs ouvriers de Buenos-Aires

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. – *Une grève générale* en Argentine, ce n'est pas tout à fait comme ailleurs. Pratiquement rien ne se passe avant l'heure du déjeuner. Le travail n'est arrêté qu'en début d'après-midi, quand ouvriers et employés sont convoqués aux manifestations, qu'on appelle ici des « mobilisations ». *L'important*, en effet, pour la CGT, le syndicat unique, c'est de rassembler du monde sur la place publique et de crier bien fort les slogans de la journée.

La grève du 29 août a été, de ce point de vue, un demi-succès. Pas le fiasco, en tout cas, que les milieux officiels prévoyaient. La centrale *péroniste a réuni ses troupes* habituelles pour protester contre le « traitement de choc » imposé depuis deux mois et demi à l'économie argentine par le gouvernement *Alfonsin. Il y avait environ* deux cent mille personnes sur l'avenue 9-de-Julio, la plus grande artère de *la* capitale, ni plus ni moins que lors de la dernière grève générale, le 23 *mai, quand la situation était* pire car l'inflation galopait allègrement au rythme de 1 300 % par an, et qu'aucune issue n'apparaissait.

Une autre particularité des *Huelgas Generales* argentines, c'est que les conducteurs de bus, de métro, de train, les taxis, ne sont pas sollicités de débrayer : il faut que les transports fonctionnent, pour amener les « travailleurs » aux rassemblements. C'est ce qui explique que, jeudi, Buenos-Aires a donné *l'impression que la* vie continuait.

Les commerces et les cafés sont restés ouverts. Dans beaucoup de bureaux, on a travaillé. Il n'y a pas de véritable grogne dans la capitale *contre l'« économie de guerre »*. C'est là où vivent et travaillent les classes moyennes qu'on se montre le plus satisfait. Certes, le gel des prix n'est pas aussi rigoureux que celui des salaires. A *5 % ou 6 % par mois*, l'inflation continue, tandis que les salaires, eux, sont bloqués. Mais l'hyperinflation du début de l'année était encore plus dommageable pour *le niveau de vie, puisque, entre deux* réajustements mensuels, l'argent gagné perdait 30 % de son pouvoir d'achat.

La situation est différente dans la « ceinture industrielle » de la capitale. Licenciements et réductions d'horaires se sont multipliés ces dernières semaines. *Le président de la* République, que nous avons interrogé à ce sujet, s'abstient de donner les chiffres du chômage. Mais M. Saul Ubaldini, *l'un* des secrétaires généraux de la CGT, évalue à 14 % le pourcentage des chômeurs et des personnes sous-employées. *Selon M. Alfonsin, pourtant*, la reprise se dessine. Les ventes de voitures, de textiles, augmentent. Les entreprises liquident leurs stocks. Petit à petit, la production se réveille, si l'on en croit le président de l'Union industrielle.

Liturgie péroniste

Malgré ce « réveil », la grève a été suivie à 80 % dans les faubourgs ouvriers de Buenos-Aires. Elle a été *inégale ailleurs. Le meeting central* s'est déroulé avec le folklore et la *liturgie péronistes qui caractérisent* les manifestations de la CGT : défilés au son des « bombos » – les « tambours de Peron » – bustes et photos du fondateur du justicialisme tenus à bout de bras par les manifestants, refrains de la vieille époque, quand les vaches étaient encore *grasses et que chaque jour apportait* son bienfait social, inscrit dans la loi.

« La Boca est et sera péroniste », disent les travailleurs du port de Buenos-Aires. *« Non à la faim radicale »*, proclament les banderoles qui s'en prennent à l'Union civique radicale, le parti au pouvoir. Et puis, les énormes, les inévitables calicots contre le FMI, accusé d'avoir inspiré, et applaudi, la « politique de choc ». A la tribune, M. Saul Ubaldini demande d'en finir avec les *« taux usuriers »* et la *« politique de licenciements »*. Le leitmotiv de la centrale, c'est le « moratoire » pour le paiement de la dette extérieure.

Slogans que tout cela, réplique en substance M. Alfonsin, qui a attaqué durement la direction de la CGT à quelques jours de la grève. Le gouvernement radical estime au contraire qu'il a tout lieu d'être satisfait de l'accord qu'il vient de conclure avec les créanciers étrangers : rééchelonnement d'une partie de la dette (14 milliards de dollars *sur 48 milliards*) sur une période de dix à douze ans, avec un délai de grâce de trois ans. Et crédit de 4 200 millions de dollars.

Tous les dirigeants de la CGT n'étaient pas favorables à ce que les Argentins appellent la *« mesure de force »*, c'est-à-dire la grève. Les plus réticents estimaient que c'était prendre un risque politique excessif, alors que la popularité de M. Alfonsin est au plus haut et que le péronisme, lui, est au plus bas, victime de ses divisions internes et de l'effritement de son crédit. Mais les échéances électorales sont proches : le 3 novembre, les Argentins vont renouveler la moitié de leur Chambre des députés, ainsi qu'une partie de leurs élus locaux. C'est pourquoi le gouvernement a accusé les dirigeants syndicaux de *« jouer avec les intérêts des travailleurs »* à des fins politiques, ce que les intéressés, bien sûr, nient farouchement.

CHARLES VANHECKE.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

- ARRESTATION D'UN SEPTIÈME OFFICIER DES CARABINIERS. – Un septième officier des carabiniers (corps de police de statut paramilitaire), le major *Guillermo Gonzalez* Betancourt, a *été* arrêté, jeudi à Santiago, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat, en mars dernier, de trois militants du Parti communiste chilien (PCCH). Le major Betancourt *faisait partie du service de* renseignement des carabiniers. – *(AFP.)*

Equateur

- M. BAYLET A QUITO. – La France poursuivra ses essais nucléaires sur l'atoll de Mururoa *« parce qu'elle considère qu'il n'est pas satisfaisant que seules deux puissances disposent d'armes nucléaires sophistiquées »*, a affirmé, le jeudi 29 août à Quito, M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'État aux relations extérieures. M. Baylet se trouve depuis mercredi en visite officielle en Equateur et devait regagner la France ce vendredi. – *(AFP.)*

Guatemala

- VIOLENCES ET ARRESTATIONS APRÈS L'AUGMENTATION DU PRIX DES TRANSPORTS. – Six autobus ont été brûlés, le jeudi 29 août, dans la capitale guatémaltèque, par des étudiants qui manifestaient contre une augmentation de 50 % du prix des transports urbains. Les manifestants ont également élevé des barricades à l'aide de pneus auxquels ils ont mis le feu. La plupart des commerces de la capitale avaient *fermé leurs portes. Les forces de* police anti-émeutes ont procédé à plusieurs centaines d'arrestations. – *(AFP).*

URSS

- PREMIÈRE RÉUNION DE LA NOUVELLE DIRECTION POLITIQUE DE L'ARMÉE. – La direction politique de l'armée et de la flotte soviétiques a tenu sa première réunion depuis que son commandement a changé, pour « renforcer le travail politique » d'endoctrinement. Un bref compte rendu, publié le jeudi 29 août par *Krasnaïa Zvezda*, le *quotidien de l'armée, indique que* le nouveau chef de la direction politique, le général Alexeï Lizitchev, a invité ses subordonnés *« à réexaminer le style et les méthodes »* de leur travail.

Vietnam

- SOLDATS AMÉRICAINS DISPARUS. – La délégation américaine venue discuter à Hanoi du problème des soldats disparus durant la guerre du Vietnam a terminé, jeudi 29 août, ses entretiens, qualifiés de *« très productifs »*, avec les responsables vietnamiens. *« Le gouvernement vietnamien a offert de résoudre le problème des disparus en un temps très court »*, a indiqué le chef de la délégation américaine, M. Richard Childress, directeur des affaires politiques et militaires du Conseil national de sécurité, à l'issue d'une heure d'entretiens avec le ministre délégué aux affaires étrangères vietnamien, M. Vo Dong Giang. – *(AFP.)*

politique

LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DE L'OPPOSITION

M. Léotard veut faire du PR un « parti frais et joyeux »

De notre envoyée spéciale

Valbonne. – A l'université d'été du Parti républicain, la cravate est déplacée. M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a vite enlevé la sienne. Les « nouveaux libéraux » sont « dé-con-trac-tés ». Mais pas encore *« en espadrilles »*, comme le voudrait M. Valéry Giscard d'Estaing, si ce n'est M. Pierre-Christian Taittinger (sénateur de Paris). Le cadre, celui du site de Sophia-Antipolis, consacré à la recherche et aux techniques nouvelles, a été choisi, lui aussi, en accord avec les ambitions et le nouveau style du parti et de ses dirigeants.

Dans la salle du gymnase, qui accueille toutes les séances plénières, les responsables de la communication du PR ont voulu donner le meilleur d'eux-mêmes : harmonie de bleus et décor de studio de télévision pour un plateau où se succèdent les responsables du parti.

Des portraits dessinés des différents membres de l'état-major sur les murs, un circuit vidéo, des hôtesses tricolores. Comme Jacques Chirac devant les jeunes du RPR, M. Léotard a recommandé à ses troupes de faire face à la morosité générale : *« Que le PR*, a-t-il souhaité, *soit un parti frais et joyeux pour aborder cette échéance et*, a-t-il insisté, *ses conséquences. Je tiens aussi*, a-t-il ajouté, *à ce qu'il soit la force la plus homogène, la plus cohérente durant les trois années à venir. Je refuse de faire jouer au PR le rôle d'adjoint de quelque chose ou de quelqu'un. Nous ne devons pas être l'aile libérale, mais l'axe libéral de la future majorité. Il faut que le PR soit incontournable ! »*

Puisque du côté du CDS on rêve d'un rapprochement éventuel avec les rocardiens « repentis » du socialisme, puisque l'on y parle de constituer un groupe autonome à l'Assemblée nationale, M. François Léotard a rappelé l'accord signé entre le RPR et l'UDF selon lequel les deux forces politiques veulent *« gouverner ensemble et seulement ensemble »*. Il a ajouté : *« Il faut montrer à l'opinion qui veut mêler le libéralisme et le socialisme les dangers de la confusion des genres. Un gouvernement d'union nationale, dans les circonstances actuelles, n'aurait pas de sens »*.

C. F.-M.

Impatiences

De notre envoyée spéciale

Cap-d'Agde. – Ils sont jeunes. La moyenne d'âge est de vingt et un ans. Ils sont en majorité lycéens ou étudiants mais certains d'entre eux travaillent et quelques-uns sont au chômage...

Ils sont chez les Jeunes Giscardiens depuis six ans, comme Bertrand, qui a créé un groupe en 1980 à Grenoble, ou depuis quelques jours, comme Martine, qui, elle, n'a fait que suivre son petit copain. Bertrand, à vingt deux ans reste un fidèle de l'ancien chef de l'État, qu'il défendait déjà à coups de bombes à eau dans la cour de son école. Il avait onze ans. Plus tard, il a passé des nuits blanches à coller des affiches et à réviser son bac. Il a voté pour la première fois en 1981 et a connu l'amertume des lendemains du 10 mai, les sifflets des copains et les amis qui s'éloignent.

Pourtant, lui n'a jamais douté que « *Giscard* » allait revenir. Mais, pendant la traversée du désert, *« c'était dur »*, dit-il, *« on se sentait seul »*. L'espoir est revenu depuis le passage de Valéry Giscard d'Estaing le 12 septembre 1982 à « L'heure de vérité ». Et avec la montée de François Léotard dans les sondages. *« Lui, c'est le phénomène politique de l'opposition »*, expliquent avec fierté les Jeunes Giscardiens. *« Il nous a dit que la politique c'est pas moche »*, insiste un jeune Marseillais.

Raymond Barre ? Bertrand a pour lui du respect, *« pour ce qu'il a fait de 1976 à 1981 »*. Et après ? Bertrand regrette que l'ancien premier ministre *« ne joue plus le jeu de l'union »*.

Tous sont impatients, comme dit Patrick Gérard, président des Jeunes Giscardiens *« d'accompagner les aînés à la victoire »*. Impatients de redevenir la majorité. Dans quelques mois ils seront trois millions et demi en âge de voter pour la première fois. Soit quatre fois l'écart entre les suffrages recueillis par Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1981, a remarqué l'ancien chef de l'État. Pour 1986, les Jeunes Giscardiens sont bien décidés à ne rien négliger et, déjà, avec les jeunes du RPR, ils ont décidé de lancer une campagne commune pour l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

C. F.-M.

Les centristes s'inquiètent des prétentions du Parti républicain pour le choix des candidats de 1986

De notre envoyé spécial

Lamoura (Jura). – La dixième université d'été des Jeunes Démocrates sociaux, réunis à Lamoura, s'est intéressée à l'état des négociations préalables, au sein de l'opposition, sur la constitution des listes électorales pour les législatives de 1986. Le bureau politique du CDS, réuni à cette occasion, estime que, *« dans tous les départements où l'efficacité l'exige, une liste unique de l'opposition s'impose »*.

Les tensions auxquelles donnent lieu, dans beaucoup de départements, les prétentions, d'une part, du RPR (qui réclame dans de très nombreux cas des listes séparées) et, d'autre part, au sein même de l'UDF, du Parti républicain ont été analysées. Les craintes ou l'irritation de multiples fédérations du CDS expliquent que M. Jacques Barrot, le secrétaire général du CDS, qui est chargé de mener ces négociations, a été solennellement invité par le bureau politique de ce mouvement à en défendre fermement les exigences : équité, respect des décisions arrêtées localement et prise en considération prééminente de la valeur personnelle et électorale des aspirants à la candidature.

« Si les discussions s'enlisaient, a commenté M. Barrot après le bureau politique, *le CDS serait obligé de mettre en cause le déroulement d'une négociation qui s'éloignerait des réalités du terrain. »* Derrière cette formule générale se dissimule un avertissement net adressé au Parti républicain et un refus de voir la structure disparate de l'UDF fonctionner au détriment de ce que le CDS considère comme ses droits et ses aspirations légitimes.

Pour ce qui le concerne, le CDS a entériné, pour quarante-six départements, le nom de celui de ses membres qui a vocation, selon lui, à représenter cette formation en tête de liste ou en place utile. Le cas de tous les départements devrait être réglé le 10 septembre. Interrogé sur la fragilité de l'UDF et sur les velléités exprimées au sein même du CDS de constituer après mars 1986 un groupe parlementaire sous son nom à l'Assemblée nationale, M. Pierre Méhaignerie, président de cette formation, a déclaré : *« Tant que nos positions et nos convictions sont prises en compte à l'UDF, il n'y a pas de raisons de la quitter. » « Nous ne sommes pas décidés à jouer de la mandoline sous les fenêtres du Parti socialiste »*, a encore indiqué M. Méhaignerie, commentant une nouvelle fois la controverse à laquelle avait donné lieu, dans l'opposition, les propos récemment tenus par M. Jacques Barrot sur l'évolution de M. Rocard et de ses amis.

Répondant à l'accusation de *« bricolage idéologique »* lancée au sein du Parti républicain après les propos qu'il a tenus dimanche, M. Barrot a suggéré que c'est au contraire la période 1986-1988 qui risque d'être celle du « bricolage », pour ceux qui acceptent à la légère, la perspective de la cohabitation.

M. K.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

LE débat politique se dévoie quand il est arbitré par des juges et des fonctionnaires, autrement dit le Conseil constitutionnel et un conseiller d'État. C'est cela le gouvernement des juges, auquel se combine, pour l'heure, le magistère des fonctionnaires.

Il est vrai que le septennat avait commencé sur le même mode, lorsque le tout neuf gouvernement avait chargé un haut fonctionnaire, M. François Bloch-Lainé, de dresser un bilan de la précédente majorité, le fameux « état de la France ». Comme si la gauche, s'estimant insuffisamment investie par la nette victoire numérique du 10 mai, voulait un surcroît d'onction qui lui confirmerait qu'elle ne rêvait pas ; comme si la gauche exigeait une démonstration supplémentaire que le corps électoral avait légitimement éliminé le mauvais candidat.

Faut-il rappeler ce que fut cet « état de la France » ? Un aimable filet d'eau tiède. Pouvait-il en être autrement ? Evidemment pas. Les fonctionnaires sont là pour administrer, non pas pour prendre part au jeu politique, encore moins pour départager, publiquement, les torts et les raisons des hommes de pouvoir. Les fonctionnaires, neutres par essence, sincères par état, ne peuvent servir de bouclier moral aux politiques, partisans par nature, menteurs par nécessité.

Ce n'est pas un pouvoir politique sûr de lui-même qui réclame de ses fonctionnaires hier une « confirmation » laïque de ses droits, tant il est étonné d'*en* être investi ; aujourd'hui une absolution de ses fautes tant il s'inquiète d'avoir à en répondre.

Ce n'est pas un pouvoir politique conscient de ses devoirs qui, à l'occasion d'un rapport, laisse mettre sur la sellette des exécutants, – coupables ou non, le saura-t-on jamais ? – plutôt que d'aller, lui-même, par la voix de ses ministres, revendiquer la responsabilité de ce qui s'est passé, ou pas, en protégeant ces exécutants. L'État doit protéger ses... agents et c'est l'inverse qui se produit. Quoi de moins digne que les silences de M. Hernu ? On a beau dire qu'il ne s'agit pas de faire payer les lampistes. Ils paient.

Mais puisqu'il a fallu en exposer d'autres plutôt que soi-même, se faire défendre plutôt que se défendre, il ne pouvait y avoir meilleur choix que celui qui fut fait. On ne pouvait se fourvoyer encore.

⁂

M. BERNARD TRICOT, tout d'intelligence, est de ces hommes qui enrichissent de sens les mots destinés à les peindre : une hauteur qui serait arrogance si, au détour d'une période, le sourire ne modérait le ton ; une ironie qui deviendrait blessante si quelque archaïsme de langage ne venait divertir l'interlocuteur ; une distance qui toucherait au mépris si l'arrondi d'un geste ne la faisait oublier.

Un maintien de communiant qui aurait vieilli devant son prie-dieu. Une voix dont le fluté devait confesser à demi des péchés d'adolescent. Demeurée telle malgré l'âge, mais cassante à l'occasion, cette voix sert à présent pour masquer les gaffes éventuelles imputables à l'ancien disciple, le « jeune collègue » à qui il n'était pas question de refuser un service après avoir guidé ses premiers pas au Conseil d'État.

Qu'il a dû être baroque le tête-à-tête de M. Tricot avec le jeune homme devenu premier ministre, devenu maître de son maître, et lui demandant secours ! Surtout lorsqu'on sait qu'en ce début d'août M. Tricot cheminait vers Matignon en se demandant : *« Quel est le dernier ennui dont on va me parler ? »* Et comme s'il n'avait pas été assez cruel en rapportant, badin, cette réflexion intime devant des caméras de télévision, il consomme l'assassinat par cette exclamation faussement lassée : *« Comme il y avait le choix en ce moment-là... ! »*

Avec son humilité de féodal, sa familiarité de pair de France, M. Bernard Tricot fait penser au chancelier Pasquier, avant lui maître ès scepticismes, convaincu comme le sera de Gaulle de *« l'insignifiance des choses »*. Mais pour mieux montrer qui il est. Lorsqu'il précise, sur TF1, à qui le flatte mal, *« pas homme d'État, Serviteur de l'État »*, qui ne voit l'orgueil plus que la modestie ?

Le « serviteur » accomplit sa tâche et le rapport fut ce qu'il est. Le meilleur commentateur en est son auteur même. Dans la version écrite, d'abord, dont la rédaction est parfois si emberlificotée qu'elle ferait croire à des repentirs de plume mal insérés dans le texte initial. Défaut d'autant plus remarquable pour qui connaît la limpidité d'expression de M. Tricot, en d'autres circonstances.

Le commentaire explicite, oralement fourni durant toute la journée du 26 août, va au-delà du doute né de la lecture. Après avoir blanchi l'Etat, le « serviteur » se protégeait à son tour des possibles malices de ses maîtres, si le malheur voulait, pour lui, que ses *« certitudes »*, *« croyances »* et *« convictions »* vinssent à être anéanties par de moins discutables conclusions, expédiées des antipodes.

Etat

L'INTÉRÊT suscité par le rapport Tricot a momentanément détourné l'attention du dossier néo-calédonien. De sorte que la majorité a manqué de temps pour remercier longuement le Conseil constitutionnel de sa dernière décision. Ce n'est pas plus mal. Les juges qui n'aiment pas à être dénigrés devraient détester bien plus fort qu'on les félicite.

Féliciter un juge, aussi particulier que le soit le Conseil constitutionnel, c'est sous-entendre que sa décision n'allait pas de soi, *qu'il aurait pu juger autrement*, qu'il a choisi entre deux camps davantage qu'il n'a dit le droit. Ambiguïté d'autant plus désobligeante que les affaires remises au Conseil constitutionnel sont par définition détrempées de politique. A plus forte raison lorsqu'un dossier porte à la fois sur l'avenir d'un territoire de la République et sur les pouvoirs de son président.

La majorité fut maladroite de dire merci lorsque la décision intervint. L'opposition aurait pu s'abstenir auparavant de faire valoir si bruyamment ses thèses. Surtout M. Alain Poher et M. Valéry Giscard d'Estaing. Car ces deux hommes n'étaient pas des requérants ordinaires parmi ceux qui avaient signé le recours contre le dernier avatar de la loi calédonienne.

Sur les neuf membres du Conseil constitutionnel, cinq d'entre eux ont été nommés soit par M. Poher (MM. Robert Lecourt, Léon Jozeau-Marigné et Maurice-René Simonnet) soit par M. Giscard d'Estaing (MM. André Ségalat et Georges Vedel). Était-il, dès lors, bien élégant de se rappeler ainsi à leur attention comme pour réclamer le prix des nominations d'autrefois ? Si ce n'est pas là une pression sur les juges, cela y ressemble trop.

De surcroît, est-ce le comportement d'un homme d'Etat que d'aller, comme M. Giscard d'Estaing chercher du côté des juges des victoires politiques que la politique ne permet plus, ou pas encore ? Un peu de décence, un peu de patience... Agir ainsi, n'est-ce pas contribuer à déporter la politique sur un terrain où elle doit se faire discrète ? Est-il bien convenable de mettre le Conseil constitutionnel dans une situation telle qu'il paraît choisir entre droite et gauche ? Ce n'est pas sa mission, sauf à y perdre son crédit, qui reste grand, mais que ces histoires calédoniennes, après d'autres, finiront par écorner.

Le 8 août dernier, le Conseil constitutionnel estime que la région de Nouméa sera mal représentée aux termes de la loi fixant l'avenir de l'archipel. Il annule l'article correspondant, numéroté 4,2°. Prudente toutefois, l'assemblée du Palais-Royal assortit sa censure de circonlocutions empêchant qu'on y voie un précédent. Il y a donc de l'opportunité là-dedans.

En dépit de ses précautions, une référence était faite à la souhaitable proportionnalité entre les élus et les populations qu'ils représentent. Cela augure mal, pour l'opposition, d'un retour au scrutin majoritaire, qu'elle a pourtant promis. On le sait profondément inégal, d'une circonscription à l'autre, faute d'un redécoupage. Mais il n'a pas la faveur de grand monde dans la classe politique. La gauche, réprimandée sur le terrain calédonien, aurait-elle obtenu une victoire de biais pour ce qui concerne la longévité du scrutin proportionnel ?

Incontestable victoire, quinze jours plus tard, lorsque le Conseil constitutionnel décide, le 23 août, que le président de la République peut soumettre une nouvelle fois au Parlement une disposition législative pourtant annulée par le Conseil. Cela du moment que la procédure législative n'était pas encore close par la promulgation et que le gouvernement a, dès l'ouverture de la séance, présenté un amendement à son texte jugé irrégulier.

Entendue à gauche, cette simple question : que se serait-il passé si l'Assemblée nationale avait rejeté l'amendement et voté une nouvelle fois cet article 4,2° dans sa rédaction inconstitutionnelle ? Amusant.

Autre sujet d'amusement fourni par le Conseil. Décision du 8 août : la proportionnalité des élus par rapport aux populations ne peut être méconnue pour des impératifs d'intérêt général « QUE » dans une mesure limitée. Décision du 23 août : les impératifs d'intérêt général « PEUVENT » intervenir à l'encontre du principe de proportionnalité.

Tant de lignes pour une petite conjonction qui joue à cache-cache, cela peut paraître beaucoup et compliqué. Mais ce n'est pas trop s'il est ainsi montré qu'il suffit de trois lettres en plus ou en moins pour être prestidigitateur.

⁂

M. FRANÇOIS LÉOTARD se surmène. Sinon, il ne se laisserait pas aller à dire de M. Mitterrand qu'il *« n'est plus le chef de ce qui n'est plus un Etat. »* Survenant après ses menaces contre les fonctionnaires, un tel propos nuit à l'ambition du secrétaire général du Parti républicain d'apparaître comme un jeune chef libéral et sage. Dictée par un publicitaire ou née de son propre cerveau, la formule en copie une autre, celle de *« chef de l'Etat de fait »*, que lançait, entre autres invectives, le colonel Bastien-Thiry lorsqu'il comparaissait, en 1963, devant la Cour militaire de justice pour avoir organisé l'attentat qui faillit tuer de Gaulle au carrefour du Petit-Clamart.

Dans le même genre. L'un des placards de la campagne d'affichage du RPR proclame : *« Vivement la France ! »* En mai 1981, 15 714 598 électeurs ont voté pour M. Mitterrand. Certes, il est peu contestable que cet électorat s'est réduit. Mais il doit bien en rester quelques-uns. Le RPR ne voit-il en eux que des australopithèques qu'il fera expulser, le moment venu, par le Front national ?

M. Chinaud (PR) veut être député de Paris

Avec dix sièges de moins, la mise au point de listes électorales à Paris embarrasse peut-être plus qu'ailleurs tous les partis politiques. A l'UDF, faute de pouvoir envisager une liste d'union derrière M. Jacques Chirac, la constitution d'une liste séparée a été décidée avec à sa tête M. Jacques Dominati, député PR. Derrière lui, trois autres sortants attendent légiquement leur désignation : MM. Gilbert Gantier (PR), Paul Pernin (CDS) et Georges Mesmin (CDS). Rien de très enthousiasmant, dit-on, dans les couloirs des états-majors de l'UDF.

Un candidat est bien décidé à bouleverser ces données. La tête n'est pas nouvelle. Il fut député de Paris de 1973 à 1981. Il s'agit de M. Roger Chinaud, maire du 18e arrondissement, président de la fédération UDF de Paris et ancien président du groupe UDF à l'Assemblée nationale.

A l'université d'été du PR, il nous a confié jeudi d'une part qu'il regrettait que M. Jacques Chirac, en ne se présentant pas à Paris, commette *« une faute politique »* qui risque de *« se traduire par une perte de sièges pour l'opposition »*. D'autre part, il nous a annoncé qu'il était *« tout à fait décidé »* à être candidat à la candidature, derrière *M. Jacques* Dominati. Juste derrière. Seule la deuxième place lui paraît, en effet, acceptable : *« J'ai autant de titres que n'importe lequel des députés sortants à figurer à cette place. »*

La désignation de M. Chinaud suppose que soit sacrifié un sortant. En l'occurrence, M. Gilbert Gantier (barriste). – C. F.-M.

SELON M. TJIBAOU

La marche de la Nouvelle-Calédonie vers l'indépendance ne pourra pas être arrêtée après les élections législatives

M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, pense que même si la majorité change en métropole après les élections de 1986, la marche de la Nouvelle-Calédonie vers l'indépendance ne pourra pas être remise en cause. C'est ce qu'il a expliqué dans un entretien avec l'AFP à Nouméa. A l'adresse de l'opposition actuelle, il a fait remarquer : *« Remettre en cause le projet de Pisani en 1986, c'est vite dit du sommet de l'Assemblée nationale. Sur le terrain, ça ne va pas se passer comme ça. »*

M. Jacques Chirac a fait connaître, le jeudi 29 août, son intention de se rendre en Nouvelle-Calédonie *« dans la semaine du 29 septembre »*, c'est-à-dire à la veille même des élections régionales.

M. Jean-Marie Le Pen sera sur *« le caillou »* à la même époque, puisqu'il a annoncé son intention de s'y rendre le 20 septembre. Dans un entretien accordé à FR 3, jeudi, le président du Front national a évoqué l'éventualité d'une traduction de M. Mitterrand devant la Haute Cour de justice en raison de son attitude sur le problème calédonien.

Propos et débats

M. Charles Fiterman : gouvernement de déménageurs

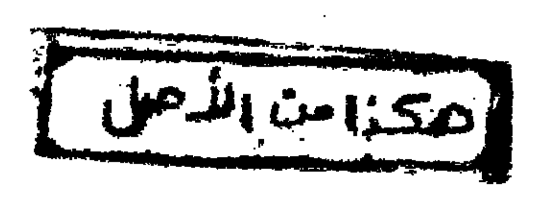
« Le gouvernement se comporte comme un syndicat de déménageurs », *a affirmé, jeudi 29 août, M. Charles Fiterman à l'occasion de sa visite dans une vingtaine d'entreprises de la Loire. Selon l'ancien ministre communiste des transports, l'orientation du gouvernement n'est* « ni bonne, ni juste » *et les lois Auroux sont* « synonymes de recul ».

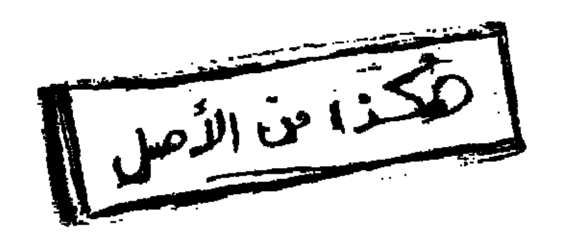
M. Jean-Claude Gaudin : la cible, c'est M. Mitterrand

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale qui était l'invité de l'université du PR réunie à Valbonne (Alpes-Maritimes), a déclaré jeudi 29 août : « L'opposition ferait une erreur politique si elle ne faisait pas de M. Mitterrand la cible essentielle de ses attaques en tant que responsable de la politique socialiste ».

M. Edgar Faure : la cohabitation improbable

« La cohabitation est improbable et difficile à mettre en œuvre dans notre système politique où le pouvoir du président de la République est le fief dominant » *a estimé jeudi 29 août M. Edgar Faure qui intervenait devant les Jeunes Démocrates sociaux à Lamoura. Il existe en effet* « un lien féodal entre le président et le premier ministre » *a expliqué le président de la région Franche-Comté et* « le premier ministre doit hommage au président de la République qui le nomme ». *Il y a pour M. Edgar Faure* « une possibilité de cohabitation ». *Pour qu'elle se réalise, ce dont il doute, il faudrait, selon lui, que M. Mitterrand se coupe de sa majorité et se place dès avant la campagne électorale en position d'arbitre.*





DANS LE PROCHAIN NUMÉRO DU MONDE, LE DOSSIER QU'IL FAUT AVOIR LU

GREENPEACE : OBJECTIF MURUROA

On lui coule un navire. Un autre est aussitôt affrété. Greenpeace ne désarme pas. Ses militants et ses experts scientifiques mettent le cap sur Mururoa. Pour tenter de retarder les essais nucléaires français. Pour en mesurer les dangers.

Mais la France, non plus, ne désarme pas. La dissuasion constitue le nerf de son armement et un levier essentiel de sa politique internationale. Les essais auront lieu. Raison d'Etat. Le président de la République l'a confirmé dans un ordre aux armées qu'il a – fait exceptionnel – rendu public.

Etrange face-à-face qui oppose une grande puissance et une simple organisation écologique. Et qui risque de mettre la France au ban de l'opinion publique mondiale.

Pour comprendre cet événement essentiel, pour en mesurer les enjeux, *le Monde* publiera demain un dossier exclusif :

Sur Greenpeace : l'histoire de l'organisation, ses moyens financiers, sa présence dans le monde, ses actions passées, ses succès enregistrés.

Sur la France dans le Pacifique : les dangers réels que représentent les essais nucléaires, les rapports de forces entre les grandes puissances dans la région, l'image de la France chez les riverains de Mururoa.

UN DOSSIER EXCLUSIF DE 8 PAGES DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde

société

ENVIRONNEMENT

Les incendies de l'été dans le Midi

Année rouge pour la Corse

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, inaugure ce vendredi 30 août, le centre tactique et technique Pierre-Gaudin, construit à Valabre, près d'Aix-en-Provence, sur l'initiative de l'Entente interdépartementale de protection contre les incendies dans le Sud-Est. Unique en Europe, ce centre est une extension des installations du Centre interrégional de coordination opérationnelle de la sécurité civile (CIRCOSC). Il doit servir à la formation des officiers de sapeurs-pompiers et de cadres de la sécurité civile à partir d'une maquette de terrain au 1/1000e permettant de reproduire la gestion opérationnelle de grandes opérations de secours.

M. Joxe doit se rendre aussi dans le Var pour visiter l'Unité d'intervention de la sécurité civile de Brignoles (UISC-7), avant de réunir une conférence de presse à la préfecture de Toulon.

Le ministre de l'intérieur doit faire, à cette occasion, le point sur les pertes en vies humaines et les dégâts provoqués cet été dans le Midi par les incendies de forêt.

Le nombre des morts est l'un des plus lourds de ces dernières années : huit pompiers et sept techniciens ou responsables de la sécurité civile ont été tués et près de trente-huit mille hectares ont été détruits par le feu.

De notre correspondant régional

Cannes. – Pour le colonel Marc Egloff, directeur du CIRCOSC, la campagne de lutte contre les incendies dans le Midi au cours de l'été 1985 aura été *« l'une des plus intenses et des plus difficiles de ces dernières années »*. Le bilan des victimes est, en effet, très lourd avec 8 sapeurs-pompiers tués en mission et 2 accidents d'avions, l'un de DC-6 dans l'Aude, l'autre de Tracker, dans les Bouches-du-Rhône, qui au total ont coûté la vie à 7 personnes (1). *« La malchance nous a accablé,* déplore le colonel Egloff. *Mais il est aussi évident que l'urbanisation croissante de la forêt multiplie les risques d'incendie et rend la lutte de plus en plus dangereuse. »*

Le total des superficies brûlées dans les 14 départements de l'Entente (5 dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur ; 6 en Languedox-Roussillon, auxquels s'ajoutent les 2 départements de la Corse et l'Ardèche) est de 37 754 hectares pour 2 941 feux, soit une moyenne de 12,8 hectares par feu. Il demeure cependant pour le moment inférieur à ceux des « années rouges » de 1979 (51 346 hectares), 1982 (53 948 hectares) et 1983 (49 430 hectares). Sur ce total, la Corse, à elle seule, représente près de 25mille hectares, soit 65 %, dont un peu moins de 20 000 hectares en Haute-Corse. *« Par rapport à 1979, des progrès incontestables ont été réalisés sur le continent,* observe le colonel Egloff, *mais nous sommes dans une situation de difficultés et, pourquoi le nier de relatif échec en Corse, où la lutte contre les incendies déstabilise gravement notre dispositif. Il n'est pas normal que nous ayons dû, à certaines périodes, engager sur l'île la quasi totalité de nos moyens. »* Le directeur du CIRCOSC estime, en particulier, que la multiplicité des feux en Corse est un *« phénomène inquiétant »* auquel *« les responsables politiques doivent faire face »*.

Les conditions météorologiques (vents violents et surtout sécheresse), qui ont régné dans le Midi au cours de l'été expliquent l'ampleur des destructions mais dans de nombreux cas, l'origine criminelle des incendies ne fait aucun doute (cinq personnes ont été arrêtés depuis le débutt de l'année, en Corse, dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var).

Le coût des opérations de lutte s'élève, d'après un calcul sommaire, à environ 100 millions de francs, dont plus de 55 millions pour les seuls frais d'interventions aériennes (2 011 heures de vol pour les Canadair, 867 pour les Tracker et 218 pour les DC 6).

GUY PORTE.

(1) Il y a eu, d'autre part, de nombreux blessés, dont quatre grièvement brûlés. Dans le seul accident du Tracker, près de Gignac-la-Nerthe (Bouches-du-Rhône), le 20 août, cinq personnes ont été tuées (le commandant de bord, le mécanicien, un ingénieur des travaux, ainsi que deux officiers supérieurs, dont le colonel Claude Couderc, cinquante ans, directeur du Centre d'essais du CIRCOSC, à la mémoire duquel une stèle devait être dévoilée par M. Joxe ce vendredi à l'entrée du camp de l'UISC-7 à Brignoles).

SCIENCES

UNE DÉCOUVERTE A HAWAI

Des morceaux d'anneaux gravitent autour de Neptune

Il en va de l'astronomie comme d'autres secteurs : on y connaît – et c'est là pur hasard – des « lois des séries ». Il y a quelques semaines, des chercheurs américains décelaient la présence d'un second anneau autour de Jupiter (*le Monde* du 21 août). Aujourd'hui, plusieurs équipes d'astronomes annoncent avoir découvert un *« objet partiellement transparent »* au large de Neptune, qui semble indiquer que des morceaux d'anneau gravitent autour de la planète.

Dans la nuit du 19 au 20 août, une équipe internationale d'astronomes (1) observait le ciel à l'aide du téléscope de 3,6 mètres « France-Canada-Hawaï », à 4 200 mètres d'altitude sur le volcan Mauna Kea, à Hawaï. Elle attendait l'occultation, par Neptune, d'une étoile très brillante en infrarouge, espérant en tirer des informations sur l'atmosphère de la planète géante. Or, treize minutes après l'*« occultation principale »*, une seconde occultation était détectée, preuve que des morceaux de matière passaient entre l'observateur et l'astre.

« Ce fut un moment de grande émotion », dit M. André Brahic, maître de recherches au CNRS, d'autant que, peu de temps après, une équipe américaine (2) observant le ciel sur le même site, à l'aide du télescope infrarouge de la NASA, annonçait avoir observé simultanément le même phénomène.

L'objet, d'environ 15 kilomètres de large, semble graviter dans le plan équatorial de Neptune, à une distance de 55 000 à 58 000 kilomètres du centre de la planète. Sa *« relative transparence »* exclut que ce corps soit un satellite. Il ne s'agit pas non plus d'un anneau complet, puisque l'on n'a détecté aucun phénomène symétrique de « l'autre côté » de Neptune. Peut-être est-ce un *« arc »*, comme le baptise M. Brahic, faut d'en savoir plus long, mais, précise-t-il, *« ce pourrait être tout autre chose »*.

Quoi qu'il en soit, ce fragment d'anneau est très différent de celui, morcelé, mis en évidence à 66 000 kilomètres environ du centre de la planète en janvier (*le Monde* du 16 janvier 1985). La nouvelle découverte confirme que – tout comme Saturne, Jupiter et Uranus – Neptune possède lui aussi un système d'anneaux.

De tels systèmes, qui diffèrent d'une planète à l'autre, constituent *« d'immenses laboratoires naturels permettant l'étude des lois de la dynamique céleste »*, explique M. Brahic. En outre, en leur sein sont « gelés » les mécanismes physiques qui ont présidé à la formation des planètes et des satellites et, de leur observation, les astronomes attendent des informations sur les conditions physiques qui régnaient lors de la naissance du système solaire, il y a 4,5 milliards d'années.

La NASA suit, elle aussi, de très près ces expériences. La sonde planétaire américaine Voyager-2 devrait en effet croiser à 75 000 kilomètres au large de Neptune en août 1989. Si l'« arc » existe là où le croit, la sonde devra le traverser avec de fortes chances de s'y briser. Les Américains sont ainsi placés devant un choix délicat : soit ils détournent la sonde de sa trajectoire, privant la mission de son principal objectif – observer de près de satellite Triton, – soit ils la laissent continuer sa route, au risque d'une collision fatale.

ELISABETH GORDON.

(1) Participaient à ces observations et au dépouillement des données : André Brahic, Christian Perrier, Bruno Sicardy et Françoise Roques, de l'observatoire de Paris, et Robert MacLaren, un astronome canadien. Cette expérience est réalisée dans le cadre de la recherche coopérative sur programme, « Petits corps », du CNRS.

(2) Du Californian Institute of Technology.

FLASH CENTRAL

La nuit du 19 au 20 août a été fertile en observations originales. Surveillant, comme leurs collègues d'Hawaï l'occultation d'une étoile par Neptune depuis l'observatoire européen ESO (Chili), des astronomes américains et français ont enregistré un « flash central ». Ce phénomène, dû au passage apparent de l'étoile exactement au centre de l'image de Neptune, est très rare et n'a été observé qu'une fois, lors d'une occultation par Mars. Il produit une sorte d'« effet de loupe » qui apportera des renseignements sur les couches profondes de l'atmosphère de Neptune et sur leur abondance en méthane.

DISCOVERY A LARGUÉ SON TROISIÈME SATELLITE

L'équipage de Discovery a rempli avec succès la première partie de sa mission en larguant, jeudi 29 août à 12 h 48 (heure française), le troisième et dernier satellite embarqué dans la soute de la navette spatiale américaine, le Leasat-Syncom IV-4 destiné aux communications de la marine militaire américaine. Il lui reste maintenant à réparer le « frère jumeau » de cet engin, le Leasat 3, lancé en avril dernier et qui dérive depuis sur une mauvaise orbite.

On savait l'opération délicate. Elle le sera encore plus que prévu, dans la mesure où l'une des articulations du bras-robot de construction canadienne, à l'aide duquel les astronautes devront saisir le satellite en panne, est grippée. Cet incident obligera J. Michael Lounge à actionner ce bras manuellement et l'opération sera plus longue. *« A moins d'un miracle, la tâche de James van Hoften et William F. Fischer* (chargés de réparer en orbite le satellite) *durera plus de neuf heures au lieu de six heures et demie, et demandera non plus une, mais deux sorties dans l'espace, l'une samedi, l'autre dimanche »*, a indiqué M. Bill Reeves, l'un des responsables de la mission. Un contretemps qui pourrait conduire la NASA à prolonger le vol d'une journée.

EDF N'ACHÈTERA PLUS LE COURANT DES MICRO-CENTRALES EN INFRACTION

Un décret, dont la parution est prévue pour l'automne prochain, va donner aux préfets la possibilité de sanctionner les propriétaires de micro-centrales – communes ou particuliers – non conformes à la réglementation. Désormais, le courant produit par ces installations non conformes ne sera plus acheté par EDF, qui jusqu'à présent avait obligation d'acquérir tout le courant produit en France. On estime que plusieurs dizaines de micro-centrales plus ou moins « pirates » pourraient être touchées par cette sanction économique. Un millier de micro-centrales de moins de 4 500 kW fonctionnent actuellement en France, produisant environ deux milliards de kWh par an, ce qui représente environ 1 % de la consommation nationale d'électricité.

FAITS DIVERS

● *Une femme dépecée dans un immeuble parisien.* – Le cadavre d'une femme découpée en morceaux a été découvert, jeudi matin 29 août, dans un immeuble du 116, rue La Boétie à Paris (8e). Une partie du corps enveloppée dans des sacs en plastique se trouvait dans les poubelles de l'immeuble installées dans la cour. Le reste du cadavre, également emballé dans des sacs en plastique, avait été dissimulé dans le réfrigérateur d'une chambre de bonne du sixième étage occupée par un locataire égyptien de trente-deux ans qui n'a pas été retrouvé. La victime a été identifiée, il s'agit d'une jeune Marocaine de trente et un ans, Naïma Dey Ali, originaire de Casablanca.

Rapport sur les pluies acides

M. VALROFF PRÉCONISE LA SUPPRESSION DE L'HEURE D'ÉTÉ

M. Jean Valroff, député (PS) des Vosges, a remis le 29 août au premier ministre son rapport sur les pluies acides. Ce rapport de trois cents pages décrit dans sa première partie le phénomène dit des « pluies acides », c'est-à-dire le dépérissement des forêts et des lacs dû à la pollution atmosphérique. Pour procéder à cette synthèse, le député des Vosges s'est rendu successivement en Suède, aux Etats-Unis, au Canada, en Suisse et en Allemagne fédérale.

De ses neuf mois d'enquête, M. Valroff tire la conclusion qu'il faut accentuer prioritairement les mesures de réduction de la pollution automobile, grâce notamment à l'*« égalisation des prix des carburants avec et sans plomb »* (ces derniers sont liés à l'installation de pots d'échappement catalytiques), à l'*« harmonisation des limitations de vitesse en Europe »* et aussi à la *« suppression éventuelle de l'heure d'été »*. Cette suppression est réclamée par les écologistes car le retard sur l'heure solaire aboutit à ce que la pointe de circulation automobile coïncide avec l'ensoleillement maximum, ce qui produit par photosynthèse l'ozone, considéré comme spécialement dangereux pour la forêt.

A partir de ce rapport, Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, présentera au conseil des ministres, en septembre, des propositions concrètes pour lutter contre les pluies acides.

MÉDECINE

SIDA : le mal court

● **A Paris**, on a appris le 28 août qu'on recensait actuellement en France un cas de SIDA par jour. Une brochure nationale rédigée par un groupe de spécialistes sera prochainement adressée à l'ensemble du corps médical. Pour sa part, l'association Aides (1), qui reçoit entre cent et cent cinquante appels par jour, éditera deux brochures d'information – chacune à trois cent mille exemplaires.

● **A Berlin-Ouest**, les Verts ont demandé la libéralisation de la consommation de drogue afin d'éviter la transmission du SIDA par l'intermédiaire de seringues contaminées. Selon eux, cette consommation devait être tolérée et contrôlée par le corps médical. Ils réclament aussi l'organisation en milieu carcéral de discussions d'information sur le SIDA, ainsi que la distribution par le corps médical de seringues à usage unique et de préservatifs.

● **A Francfort**, les autorités ont décidé d'ouvrir un centre de consultation et de dépistage gratuit du SIDA dans la clinique universitaire. Cette ville détient le plus grand taux de personnes atteintes du SIDA en Allemagne : 42,2 malades par million d'habitants.

● **La Yougoslavie** dément l'existence de cas de SIDA sur son territoire. Les services sanitaires yougoslaves ont notamment démenti le 24 août une information diffusée par l'agence Tanajoug selon laquelle dix cas de SIDA avaient été diagnostiqués dans le pays. Un centre médical fédéral en liaison avec des spécialistes étrangers a toutefois été ouvert à Belgrade pour faire face à une éventuelle épidémie.

● **Au Groenland**, le premier cas de SIDA a été constaté jeudi 29 août par les autorités sanitaires.

Celles-ci ne craignent guère une propagation du SIDA, notamment par transfusion sanguine, car il n'existe pas de banque de sang au Groenland.

● **En Italie**, la petite ville de Scanzano Ionico (5 000 habitants) est en émoi après avoir été choisi par une association d'homosexuels qui entendait y tenir un forum sur le SIDA. Les habitants de ce village situé sur le golfe de Tarente craignent d'être contaminé par les quelques centaines d'homosexuels masculins désireux de participer à ce forum. Un groupe de religieuses et de prêtres a lancé une pétition qui a rassemblé deux cent cinquante signatures., et les commerçants ont été jusqu'à menacer de baisser leurs rideaux de fer.

● **Aux Etats-Unis**, un jeune hémophile de treize ans s'est vu récemment interdire l'accès à son école à Kokomo, dans l'Indiana, parce qu'il était atteint du SIDA. Ses parents ont annoncé, le 26 août, qu'il devrait dorénavant suivre ses cours par téléphone.

★ Association Aides, BP 759, 75123 Paris Cedex 03. Tél. : 804-00-99 et 250-00-49.

SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DES ÉTATS-UNIS

Le retour d'une enfant prodige

Vainqueur de Guillermo Vilas en 1983, l'Américain Greg Holmes a, cette année, éliminé Johan Kriek, tête de série n° 12, au deuxième tour des Internationaux des Etats-Unis. Les autres têtes de série en lice, jeudi 29 août, n'ont pas été inquiétées, même si la mécanique de John McEnroe a encore des ratés, contrairement à celle de Boris Becker. Pas de surprise non plus dans le tableau féminin, où Andrea Jaeger, tête de série n° 2 en 1981, alors qu'elle n'avait que quinze ans, n'a pas franchi le deuxième tour.

De notre envoyé spécial

New-York. – Il est exceptionnel qu'une joueuse battue au deuxième tour d'un tournoi du Grand Chelem soit invitée à la salle de presse si elle n'est pas tête de série. Il est encore plus exceptionnel que les journalistes présents insistent auprès des organisateurs pour prolonger l'entretien. Pourtant, c'est ce qui est arrivé à l'Américaine Andrea Jaeger, jeudi 29 août, après son élimination par sa compatriote Kathy Jordan.

La veille, Jerry Diamond, responsable de l'Association des joueuses professionnelles (WTA), avait annoncé les nouvelles règles de qualification. Désormais, les jeunes filles de moins de quinze ans ne pourront pas disputer plus de dix tournois par an et, entre quinze et seize ans, ce nombre ne devra pas excéder douze ; jusqu'à seize ans, il leur sera interdit de s'engager dans trois épreuves consécutives ; il leur faudra aussi prendre, deux fois par an, trente jours de vacances et prouver une scolarité suivie ; jusqu'à dix-huit ans, enfin, un médecin devra certifier de l'aptitude à la pratique du tennis professionnel. *« Ces mesures ont été décidées après avoir constaté les problèmes physiques et la fatigue psychologique des jeunes joueuses sur le circuit »*, a précisé Jerry Diamond.

Et ceci expliquait cela. En 1980, une gamine avec des cheveux blonds qui lui tombaient jusqu'aux reins sortait des préqualifications du tournoi de Las Vegas et, en alignant treize victoires, devenait la deuxième plus jeune gagnante d'un tournoi professionnel.

L'année suivante, cette fille d'un ancien boxeur suisse atteignait la deuxième place au classement mondial et était la plus jeune tête de série jamais désignée à Wimbledon. En 1982 et 1983, elle disputait, entre autres, les finales de Roland-Garros et de Wimbledon, ainsi que les demi-finales de Flushing-Meadow et des Internationaux d'Australie. Elle s'était aussi coupé les cheveux et avait perdu son charme enfantin.

Son jeu de fond de court, roboratif, et son mauvais caractère commençaient à exaspérer beaucoup de monde, lorsqu'elle ressentit des douleurs de plus en plus vives dans le dos et le bras. En 1984, elle abandonnait au premier tour des Internationaux de France, perdant son match contre Jaime Golder, puis elle déclinait la sélection dans l'équipe américaine pour le tournoi de démonstration des Jeux olympiques de Los Angeles. Elle était incapable de soulever sa raquette. L'ex-enfant prodige disparaissait alors du circuit. On la retrouvait à l'université de Santa-Fé, étudiante en zoologie.

Etait-ce le dépôt de bilan d'une éphémère carrière sportive ? On pouvait penser que les trois cent trente matches disputés en quatre-vingt-cinq tournois entre quatorze et dix-huit ans avaient usé prématurément une jeune fille confrontée à la haute compétition au moment où elle n'avait pas encore atteint la maturité nécessaire, physiquement et psychologiquement. Pourtant, contrairement à sa compatriote Tracy Austin, championne des Internationaux des Etats-Unis à dix-sept et à dix-neuf ans, Andrea Jaeger n'a pas renoncé : elle est remontée des profondeurs du classement, où son inactivité forcée l'avait plongée, pour refaire surface en 1985. Ses articulations ne lui avaient pas permis de disputer plus de trois tournois avant les Internationaux des Etats-Unis, où elle a débuté dans le plus grand anonymat, sur un des lointain courts annexes. Et pour son deuxième match, elle n'a pas démérité face à une joueuse qui, en frappant son revers comme on taille des rondelles de saucisson, avait occupé la cinquième place mondiale l'an passé.

« J'ai toujours aimé bouger »

Une telle obstination méritait bien qu'on entendît la témoignage de cette victime de la petite balle : *« Les gens ont exagéré. Tout le monde disait que j'étais « cuite » parce que cela confirmait une théorie sur l'épuisement des jeunes joueurs. Mon affaire est arrivée à point. Or ma sœur a, comme moi, des problèmes de dos. Elle ne peut pas jouer au tennis. Mais cela n'intéresse personne. En fait, notre problème commun est héréditaire. J'ai commencé à jouer à huit ans. J'ai disputé mes premiers tournois professionnels à treize ans. Cela m'a plu. Je n'aimais pas rester assise sur les bancs de l'école. J'ai toujours aimé bouger, faire de la compétition. J'ai ainsi fait beaucoup de football, et cela ne m'a pas arrangée non plus. Devenir professionnel et commencer trop tôt sont deux choses différentes. D'ailleurs, je suis en train de prouver que je peux surmonter mes problèmes physiques et que ma carrière n'est pas terminée. Avec le peu d'entraînement que j'ai et les précautions que je dois prendre, gagner un set face à Kathy Jordan, ce n'est pas mal. Mais ce n'est pas facile de se refaire une place au soleil dans un sport individuel ; ceux qui vous ont remplacé ne sont pas facilement disposés à s'effacer. »*

Autrement dit, si c'était à refaire, Andrea Jaeger n'hésiterait pas. A tout prendre, elle préfère sûrement souffrir sur les courts, où elle a déjà gagné 1 324 000 dollars, que nettoyer les cages des animaux comme elle devait le faire à Santa-Fé. Des règlements n'y auraient rien changé. Des dizaines de championnes en herbe pesent comme elle. Et la législation américaine n'y voit pas d'objections fondamentales. Un juge du New-Jersey a ainsi autorisé une jeune fille à faire partie de l'équipe de football américain de son collège sans trop se soucier de ce qui devait arriver et qui est arrivé : elle a été « démolie » par les garçons au premier entraînement. C'est pourtant forte de ce genre de décision des tribunaux que la WTA a décidé de ne pas interdire purement et simplement le circuit professionnel au moins de quinze ans : les juges auraient accordé des indemnités énormes aux gamines tenues à l'écart des courts.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Simples messieurs

(Deuxième tour)

McEnroe (EU, n° 1) b. Wostenholme (Can.), 6-0, 7-6 (7-3), 6-1 ; Jarryd (Sué. n° 6) b. Bauer (EU), 6-4, 6-3, 6-3 ; Wilander (Sué. n° 3) b. Foxworth (EU), 6-3, 7-5, 6-3 ; Holmes (EU) b. Kriek (EU, n° 12), 2-6, 6-3, 6-4, 6-1 ; Mayotte (EU, n° 13) b. Lloyd (GB), 4-6, 6-1, 7-6 (7-3), 7-5 ; Smid (Tch., n° 16) b. Vilas (Arg.), 6-2, 6-2, 6-1.

Simples dames

(Deuxième tour)

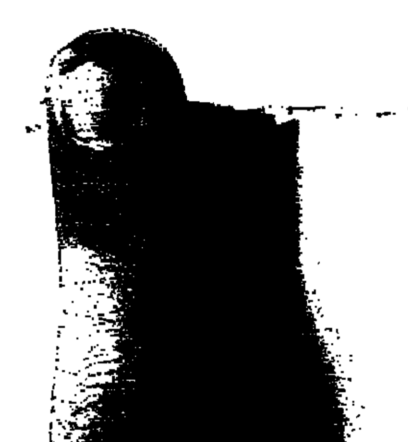
C. Evert-Lloyd (EU, n° 1) b. R. Reggi (It.), 6-0, 6-3 ; C. Bassett (Can., n° 15) b. M. Paz (Arg.), 6-2, 6-1 ; C. Kohde-Kilsch (RFA, n° 5) b. A. Villagran (Arg.), 6-1, 6-1 ; W. Turnbull (Aus., n° 12) b. B. Herr (EU), 7-5, 6-2 ; H. Mandlikova (Tch., n° 3) b. A. Croft (GB), 6-3, 6-3 ; H. Sukova (Tch., n° 7) b. B. Bowes (EU), 6-3, 6-1 ; B. Gadusek (EU, n° 14) b. M. Jausovec (You.), 6-0, 4-6, 6-2.

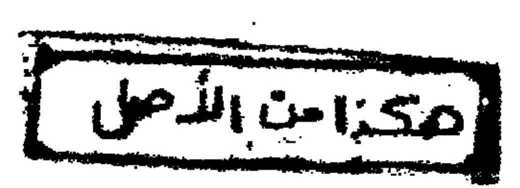
(Entre parenthèses figurent la nationalité des joueurs et des joueuses, ainsi que leur rang comme tête de série).

● AUTOMOBILISME : *Pirelli soutient Ligier.* – La firme italienne de pneumatiques Pirelli a annoncé, jeudi 29 août, qu'elle continuerait à collaborer avec l'écurie Ligier-Gitanes pour la prochaine saison de formule 1.

● UNIVERSIADES : *médailles françaises.* – La délégation française aux Universiades de Kobe (Japon) a remporté deux médailles d'argent par équipes, jeudi 29 août. Au fleuret, les Français ont été battus de justesse en finale par les Hongrois (8 victoires partout et 57 touches contre 62). Au judo, ils ont été dominés par les Japonais (7 victoires à 0).

● VOILE : *course de l'Europe.* – Vainqueur de la sixième étape disputée entre Lisbonne et Benalmaneda (Espagne), le catamaran *Crédit-Agricole* de Philippe Jeantot se détache au classement général. Avec 20,7 points, il précède désormais le trimaran à foils *Ker Cadelac* de François Boucher (33,1), le catamaran *Fleury-Michon* de Philippe Poupon (47,4) et le catamaran *Royale* de Loïc Caradec et Philippe Facque (52).





culture

FESTIVALS

LA 42e MOSTRA DE VENISE

Des cinéastes entre vérité et mensonge

Au fur et à mesure que progresse la Mostra de Venise, on discerne mieux *le pourquoi de certains choix* de l'actuel directeur, Gian Luigi Rondi, les lignes de force qui ont guidé sa programmation. Au Lido, dans la compétition, la fiction est reine, sans partage. Les affirmations catégoriques n'ont aucune place : chaque cinéaste fabule à perte de souffle, sans trop se soucier de voir le spectateur l'abandonner en cours de route

∴

La limite à ne pas dépasser a *été* atteinte par le film roumain de Mircea Danieluc, *Glissando*, deux heures et demie de projection harassante pour nous entraîner en un perpétuel jeu entre le réel et l'imaginaire. Cadre : la Roumanie des années 30, *le* fascisme larvé, une bourgeoisie qui s'étiole, se décompose sur pied. Agents du drame : deux joueurs. Décor : une ville d'eau, avec son casino et son *établissement* de bains.

Des vieillards, beaucoup de vieillards, *et puis un portrait de femme* qui, comme dans *Rebecca* d'Alfred Hitchcock déclenche le fantasme du principal protagoniste. Il arrivera, en fin de parcours, à ne plus faire de distinction entre ce qu'il voit et ce qu'il croit. Seule une démocratie *populaire parmi les plus respectueuses* de l'ordre socialiste pouvait se pencher avec une telle délectation sur la perte du moi dans les délices de l'ordre capitaliste.

∴

La vie est merveilleuse, de Boro Draskovic (Yougoslavie), semble de prime abord offrir le négatif absolu de l'œuvre de Mircea Danieluc. Aux premières images, quand un train s'arrête en pleine campagne, que les voyageurs se précipitent sur une auberge voisine, on s'attend à retrouver l'habituel folklore d'une cinématographie très proche de son quotidien national, le système D érigé en principe d'économie, l'égoïsme farouche, le souci prioritaire de soi l'emportant sur toute autre considération. Le conducteur a arrêté sa locomotive, il refuse de continuer, d'aller plus loin.

Et puis, des personnages plus ou moins haut placés arrivent sur le devant de la scène, s'installent pour un repas dérisoire, une musique de guinguette accompagne leurs agapes avec une pauvre fille qui s'époumonne à chanter, véritable souffre-douleur de ce concert pour mâles. *« Le bar devient le monde »*, conclut laconiquement le *résumé du film* dans le catalogue. On pense à *The Time of your Life* d'après William Saroyan, tourné en 1945 par Sam Wood. Mais ici les personnages sont prêts à s'entre-tuer. Les coups partent. Rien ne va plus : quel est le *pire, la Roumanie* d'avant 1939, la Yougoslavie d'après 1945 ?

∴

Un conte maghrébin, *les Baliseurs du désert*, de Nacer Khemir (Tunisie), à la Semaine de la critique, *déplace l'ambiguïté loin de tout* contexte social. Au fin fond du désert, un instituteur dépêché par le pouvoir central pour former des jeunes têtes trouve un lieu étrange. Une forteresse mauresque à moitié en ruine d'où la jeunesse est absente. Au loin, ligne de mire indéfinie, des silhouettes défilent, qui s'acharnent à creuser le sable. Un trésor a été enfoui en des temps lointains, après la chute de Cordoue, quand le désert était un jardin.

L'imaginaire ronge toute attache au réel. L'instituteur disparaîtra à son tour. La vraie vie est ailleurs. Lent, photographié en couleurs à dominante ocre par l'opérateur français Georges Barsky, littéraire au possible, *les Baliseurs du désert* surprend, déroute, fascine.

∴

Mamma Ebe, de Carlo Lizzani, première contribution de l'Italie à la compétition vénitienne, aborde un sujet délicat avec la ferme volonté de tout tirer au clair, pour finalement nous laisser à l'arrivée au moins aussi penaud, aussi désorienté, qu'au départ. Une jeune femme veut se suicider au beau milieu d'une église si on ne lui amène pas sur-le-champ sa protectrice, son inspiratrice, son médium, une certaine Ebe *Giardini*, surnommée par les siens Mamma Ebe.

Figure inquiétante et mal définie, que nous allons découvrir par petites touches au cours du procès qui lui est fait. Les disciples témoignent à tour de rôle de leur rencontre avec Mamma Ebe, de leur vie dans cette communauté en partie tolérée par l'Eglise. Les situations les plus scabreuses sont évoquées, mettant en cause les mœurs de la sainte Mamma, mais plusieurs des jeunes femmes ne renient pas leur foi ni leur admiration pour elle.

Mamma Ebe est condamnée à une peine de réclusion à domicile sous contrôle judiciaire. Une décision en appel, en mai dernier – car il s'agit d'une expérience vécue, – a *confirmé la sentence. Le film* à peine projeté à Venise, la véritable Mamma Ebe a contacté son avocat pour entamer une procédure contre les auteurs du film. Carlo Lizzani nous touche pour une raison très simple : marxiste endurci, esprit brillant et lucide, il refuse de s'en laisser conter, et en même temps n'arrive plus à comprendre. Il l'avoue, et ce n'est pas la moindre curiosité d'une œuvre sans véritable conclusion.

∴

Presque tous ces films n'auraient jamais eu leur chance à Cannes. *Connaîtront-ils un jour* le succès auprès du public qui doit payer 30 francs et plus pour se distraire ? Il va bien falloir inventer un autre mode de distribution cinématographique si on désire que leur présentation à un festival ne soit plus synonyme d'enterrement de première classe.

LOUIS MARCORELLES.

« LE MATOU » AUX « FILMS DU MONDE » DE MONTRÉAL

L'histoire d'un chat trop célèbre

Festival de Cannes, 14 mai 1977 : On présente en compétition un film québécois, *J.-A. Martin, photographe*, d'un cinéaste inconnu, Jean Beaudin. L'actrice principale, Monique Mercure, remporte cette année-là le *Prix d'interprétation féminine*. On retient le nom de l'auteur qui promet, puis on n'entend plus tellement parler de lui.

Festival de Montréal, 28 août 1985. Il a fallu arriver très tôt pour trouver une place dans la salle. L'équipe du *Matou* en lice sous pavillon canadien monte sur scène. L'enthousiasme est général, avec un bond de l'applaudimètre pour Yves *Beauchemin. Il a écrit le best-seller*, dont le film est adapté. Il est le *premier héros de* la soirée ; le second, c'est Jean Beaudin, le réalisateur.

Depuis le début de la manifestation, il ne s'est pas passé de jour sans que l'on parle du *Matou. Fierté* nationale oblige, mais pas seulement. Ici, on aime bien Jean Beaudin, qui a signé *Cordelia*, en 1978, et *Mario*, en 1984. L'avoir choisi pour mettre en scène un livre aussi populaire est une bonne idée. Il passe d'un univers intimiste réaliste à une fresque un peu fantastique, et dans les entretiens, il raconte l'aventure avec chaleur. Quand il parle de Florent *Boissonneault*, le personnage central de l'histoire, on ne peut s'empêcher de penser à lui. Il dit : *« C'est le premier personnage gagnant du cinéma québécois. »*

L'enjeu du film est de taille. La productrice, *Justine Heroux*, est notamment à l'origine des *Plouf*. Elle recommence l'opération avec *le Matou*, qui est aussi une série télévisée doublée d'un long métrage. Le budget est considérable et il a fallu s'assurer des dépôts à l'étranger. Antenne 2 a acheté 2 millions de dollars les droits de diffusion. Tout cela – la sympathie, le risque, l'argent – amplifie la rumeur et l'attente avant que le public découvre le résultat, et visiblement Jean *Beaudin l'a en tête lorsqu'il prend la* parole. Place au film à présent, les cartes sont sur la table, il faut que *le Matou* gagne.

Le lendemain, il va être très difficile d'exprimer sa déception, parce *qu'on ne voulait pas être déçu*, parce que les spectateurs ont paru heureux, parce que *le Matou* doit être un succès. Sont-ils sincères ceux qui disent avoir apprécié le rythme et la facture du film, ceux qui ont vu des personnages et des acteurs justes, une histoire endiablée ? Sincères peut-être, un peu aveuglés sans doute par le spectacle qui s'est développé en amont de l'écran.

Il est particulièrement ardu au cinéma de décaler un récit, de se situer un cran au-delà de la réalité, alors que la matière filmée, elle, est bien réelle et résiste. Jean Carmet interprète le rôle de M. Ratablavaski, machiavélique individu. Lorsque le jeune Florent tombe dans les bras du diable, son avenir s'ouvre. Cette bonne fée à barbichette blanche lui permet d'acheter un restaurant, son rêve. Mais, ensuite, Ratablavaski, secondé par un anglophone, s'acharne à détruire Florent.

Comment Florent et sa famille vont déjouer le mauvais sort et triompher du malin vieillard, tel est le sujet du *Matou. Le chat* en question appartient à un bambin en guenilles, deuxième personnage « extraordinaire ». Il se fait appeler Monsieur Emile et a un faible pour les boissons alcoolisées. Monsieur Emile ainsi que le tonitruant cuisinier Picot (Julien Guiomar) sont les supporters efficaces du jeune ménage en même temps que ses protégés.

Les situations sont trop terre à terre pour que les bizarreries s'intègrent bien. D'autre part, la verve burlesque, qui, *semble-t-il*, a fait la fortune du livre, est mal dosée dans le film. Les seuls moments de grâce sont dus à la vaillance de Monsieur Emile, même si son savoureux parler échappe souvent aux oreilles non québécoises.

Malgré les efforts de Jean Beaudin, finalement, le film est victime de la version télévisée. Etirées, artificiellement reliées, les séquences appartiennent à une durée qui n'est pas celle du cinéma. Elles auraient pu être dynamisées par une mise en scène inventive et des personnages souples. Ce n'est pas le cas, et *le Matou* n'est plus qu'un patchwork.

CLAIRE DEVARRIEUX.

THÉATRE

Le Théâtre du peuple de Bussang fête ses quatre-vingt-dix ans

En 1895, le poète Maurice Pottecher (l'oncle de Frédéric Pottecher) décide de créer dans *son village vosgien un théâtre qui* s'adresserait *« à tout le peuple, non pas à une majorité quelconque, non pas à un parti »*. Sa compagne, Tante Camm, fait déclamer toute la famille, et, lorsque cela ne suffit pas, recrute dans les *rues* de Bussang...

Le Théâtre du peuple est avant tout une scène ouverte sur la nature et des comédiens du cru. On y a joué chaque année, sauf durant les conflits mondiaux. Le jeune premier d'avant guerre Pierre-Richard Willm a assuré les mises en scène de 1936 à 1970.

Après la disparition des fondateurs, c'est Tibor Egervari qui a pris la responsabilité des mutations nécessaires, mais il quitte, cette année, Bussang pour poursuivre sa carrière outre-Atlantique. On ne sait encore qui va le remplacer.

★ Théâtre du peuple, 88540 Bussang. Tél. : (22) 61-50-48.

MUSÉES

Deux nominations

M. Yves Marmion est nommé directeur adjoint des Musées de France. Il remplace à ce poste M. Dominique Charvet, appelé au printemps dernier au cabinet du *ministre des affaires sociales et* de la solidarité nationale. Le poste était resté vacant depuis.

[Né en 1952, ancien élève de l'ENA, M. Yves Marmion a été affecté à la direction des musées de France en 1978. Depuis 1982, il était secrétaire général du *Centre national du cinéma*.]

M. Michel Delignat-Lavaud a été nommé directeur du musée du Louvre, en remplacement de M. Jacques Mullender, qui occupait ces fonctions depuis 1983.

[Né en 1948, ancien élève de l'ENA, M. Michel Delignat-Lavaud a été affecté de 1976 à 1979 à la direction des musées de France. Détaché comme sous-préfet de la région de Haute-Normandie, il était, depuis 1982, secrétaire général de la préfecture de la Drôme.]

MUSIQUE

UN LIVRE SUR LES CONTRE-TÉNORS

La place de la voix

La Controverse sur le timbre du contre-ténor, par René Jacobs : voici un petit livre qui démêle heureusement l'imbroglio noué au cours des *récentes années autour des termes* de haute-contre, contre-ténor, falsettiste, etc.

S'appuyant sur les textes des principaux maîtres ou spécialistes de l'art vocal, sur une analyse précise des rôles, de leurs tessitures et de *l'histoire de leurs interprétations*, ainsi que sur son expérience personnelle, René Jacobs nous rappelle quelques vérités fondamentales : que la voix dispose de plusieurs registres, dont chacun offre sa couleur, ses nuances, ses effets propres ; qu'un chanteur digne de ce nom se doit de les maîtriser et de les combiner s'il veut rendre justice aux partitions ; que cette « économie » de la voix diffère selon les dons naturels de chaque interprète (timbre, volume, harmoniques...), mais qu'on ne saurait en sacrifier ou en privilégier un élément sans créer des interprètes incomplets.

Tels les falsettistes de l'école anglaise, qui ne connaissent que la voix de tête, ou les ténors dans la descendance du Duprez, qui négligent la voix mixte.

Et René Jacobs de conclure par ce souhait : *« Si les falsettistes modernes renonçaient à leur préconception pour employer leur voix de poitrine, chacun dans ses limites, et si certains ténors élevés développaient leur registre de fausset, peut-être verrait-on alors la renaissance du vrai contre-ténor baroque. »*

Si ce livre ne concerne, apparemment que le contre-ténor, forme contemporaine des altistes d'autre*fois* (ceux qui tenaient la partie haute), ses préceptes touchent tous les interprètes, leur rappelant que la voix seule n'est rien et que ce n'est qu'accompagnée d'une technique qui en repousse et en maîtrise les limites qu'elle accède à l'art du chant.

ALAIN ARNAUD.

★ Editions Actes Sud, 51 pages, 49 F.

● *Peinture française en Chine.* – Une exposition rassemblant les plus grands maîtres de la peinture française de 1870 à 1920 (Cézanne, Monet, Manet, Renoir, Van Gogh, Dufy, Picasso, Braque, Léger, etc.) va être inaugurée le 31 août à Pékin par M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures. Il y aura également quelques sculptures (Rodin, Mayol, etc.). *Cette exposition*, « Art français moderne », sera ouverte au public du 9 septembre au 9 octobre. Elle devrait ensuite être présentée à Shanghai.

CINÉMA

«CARNÉ, L'HOMME A LA CAMÉRA», de Christian-Jaque

La vérité d'un réalisateur

C'est la version cinématographique – revue, repensée, remontée – *d'une émission produite par Paule* Sengissen, pour la télévision, diffusée en deux parties, en décembre 1980, sous le titre « Portrait de Marcel Carné ». Bien sûr, on retrouve la construction *par thèmes* (le diable, la mort, l'amour, l'amitié) et le principe des extraits d'entretiens ou de scènes filmées du présent, alternant avec des images de films. Mais tout va plus vite, on a l'impression d'une promenade sur les chemins essentiels, *dans laquelle Christian-Jaque*, contemporain de Carné, agit en complice tout autant que Roland Lesaffre, déguisé en joueur d'orgue de Barbarie pour annoncer les pistes à suivre.

Humour et chaleur humaine font bon *ménage. On n'abuse pas de la* nostalgie. Marcel Carné se promène dans le quartier des Batignolles sans y chercher les traces de son enfance et de sa jeunesse. On le reconnaît, on lui dit qu'on l'aime bien. Scène peut-*être sollicitée mais qui donne, si l'on* veut, la clé de l'entreprise : malgré les grands films, devenus classiques, des années 30-40, Marcel Carné ne saurait être réduit à sa collaboration avec Jacques Prévert. Sa propre vision du monde et son univers de *metteur en scène, sa passion* d'artiste, l'ont amené bien au-delà des *Portes de la nuit*, même si les caprices de la mode et la mauvaise foi de certains critiques lui ont causé du tort.

La difficulté d'obtenir des extraits de films fait qu'il manque des œuvres importantes : *La Marie du port, Thérèse Raquin, les Tricheurs*. Dans l'ensemble, pourtant, la vérité du cinéaste s'offre sans lacunes.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

DISQUES

La firme Barclay nouvelle manière

Dans les années 60 et 70, la firme Barclay fut l'une des maisons discographiques les plus dynamiques en France avant *de subir* le vieillissement et d'être absorbée par le groupe Polygram en 1979. L'entreprise périclita alors très vite et de cent vingt artistes sous le label et une centaine d'employés, il ne restait plus avant le début de l'été qu'une dizaine de contrats et douze personnes constituaient le personnel.

Alain Lévy, président du groupe Polygram, a décidé de redonner vie à ce qui fut l'une des plus importantes expériences françaises de catalogue discographique et vient de placer à sa tête Philippe Constantin, le découvreur des Pink Floyd, de *Téléphone* et d'Higelin, le créateur des éditions Clouseau (Etienne Dah, Téléphone, Pink Floyd et la plupart des artistes africains, de Fela à Sunny Adé), le co-fondateur de Virgin-France, une entreprise qui a su, en cinq années, dans une industrie en crise, prendre une place *non négligeable avec* une image jeune, un catalogue rassemblant des artistes influencés par le rock au sens large du terme.

Objectif de Barclay nouvelle manière : en faire la « tête chercheuse » du groupe Polygram (Phonogram, Polydor), découvrir des sons et des musiques, des chanteurs et des groupes à qui seront donnés les moyens de fabriquer un disque et de le distribuer avec les techniques commerciales modernes. Premiers artistes à faire leur entrée dans le catalogue : Patrick Bruel, l'ancien chanteur de Starshooter, *Stephane Eicher, John Cale*. Premier album : celui de Don Cherry, devenu chanteur pour l'occasion.

C. F.

NOTES

« TRISTESSE ET BEAUTÉ »

Chic et soigné

Charlotte Rampling, oue, nimbée de *lumière dorée* dans du flou artistique, poudre ses bras. Il *ne s'agit pas de publicité* pour la savonnette qui fait la peau douce, mais d'un rêve. Dans un train rêve un homme aux traits fatigués, le cinéaste Andrzej Zulawski, devenu ici comédien. Il rêve de Charlotte Rampling, qui *fut voilà vingt ans son amour*, son inspiratrice. Il est l'homme d'un seul livre, et par ailleurs marié à Béatrice Agenin, dont il a un fils (Jean-Claude Adelin).

Charlotte Rampling est sculpteur. Elle vit près d'Aix-en-Provence dans un mas très chic, avec sa nounou, Isabelle Sadoyan, et une élève, Myriem Roussel. Une disciple plutôt, et qui lui voue une passion jalouse. Elle veut venger Charlotte Rampling de cet homme toujours *aimé. Elle veut détruire* cet amour. Impulsivement, elle se lance dans une entreprise qui la dépassera.

Tristesse et beauté, premier film de Joy Fleury, est adapté d'un roman de l'auteur japonais Kawabata. Pour les besoins de la production, l'histoire est trans*plantée en France, dans des pay*sages harmonieux où, généralement, on photographie des dames distinguées, luxueusement vêtues, parfaites maîtresses de maison. Charlotte Rampling et Myriem Roussel *sont habillées style, mais bon* genre.

Du *look japonais*, Joy Fleury a pris le raffinement des images, qui insistent sur les feuillages roux et les regards insondables. A force de non-dit, l'érotisme-trouble de l'effleurement *s'édulcore* jusqu'à *évoquer*, décidément, les publicités *pour* bain moussant. Joy Fleury a voulu garder la violence intérieure et la lenteur hiératique, si bien que les acteurs, peu aidés par le ton vo*lontairement littéraire* des dialogues, semblent pris dans de l'amidon. En somme, Joy Fleury s'est « plantée ».

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

LES CLUBS DE JAZZ RIVE GAUCHE

René Urtreger au Montana

Christine Canavese chante au Pigeon bleu. Ancien professeur d'anglais, elle participe du renouveau des chanteuses de jazz ; répertoire classique, technique convenable, émotion variable.

Elle offre l'occasion d'entendre dans le rôle d'accompagnateurs « discrets mais efficaces », comme on disait naguère, Zool Fleisher, pianiste délicat, inventif, et Michel Gaudry, bassiste parfait dans le rôle. Bientôt, Michel Gaudry doit accompagner Pamela, autre chanteuse, au Nova *Park*, et *Elisabeth Caumont* est attendue au Montana. Comme le Pigeon bleu, le Montana est à deux pas du carrefour de l'Odéon. Les clubs avaient tendance à pousser rive droite, ces dernières années : les voici de retour à Saint-Germain, avec des visées et des fonctions assez nouvelles. *L'atmosphère s'y veut* moins pieuse que dans les hauts *lieux traditionnels, intermédiaire* entre le recueillement des salles où le public s'impose silence et la nonchalance bruyante des bars. Retour aux sources ou perte de foi ? Au Montana, juché sur un autel qui le fait apercevoir de *loin, René Urtreger* (Alby *Cullaz* est à la basse), avec cette élégance de toucher et la netteté d'articulation qui lui ont assuré, de Miles Davis à ses propres groupes, une belle carrière de pianiste. L'endroit est plaisant, le *décor réussi. Avec un peu plus* que du talent, Urtreger maintient, intacte, une certaine idée du jazz. Et quand Dexter Gordon passe en promeneur, c'est un peu de sa légende qui entre au milieu de la nuit.

F. M.

★ Le Pigeon Bleu, 68, rue Mazarine, Paris 6e, à partir de 19 heures.

★ Le Montana, 28, rue Saint-Benoît, Paris 6e, à partir de 22 h 30.

FESTIVAL

Willisau, village suisse

Plus suisse au milieu de la Suisse profonde, on ne saurait imginer. Willisau est un village de carte postale, avec vaches paisibles, chalets, clocheton et géraniums confondants d'authenti*cité*.

Logiquement, et tant qu'à concocter quelque chose, une équipe de branchés auraient dû mitonner pour ce lieu rêvé quelque festival de folk ou de rock, mini-Woodstock à l'européenne, *dans l'indifférence glacée des au*tochtones. Mais Willisau ne répond pas à la logique : Willisau répond à un coup de cœur. L'enfant du pays, Nikolaus Troxler, graphiste de talent, a décidé, en 1966, de faire venir à lui les musiciens qu'il aimait.

Vingt ans après, tout ce que le blues, le jazz et les *musiques improvisées* comptent d'aventuriers et de réprouvés, d'avant-gardistes et de bricoleurs de génie, des plus grands aux moins connus, a défilé à Willisau. Jeune et prêt à tout, le public vient, de *plus en* plus loin et le village s'est fait une douce violence.

L'accueil est d'une inimitable hospitalité. Ailleurs inaccessibles, les musiciens, sans distinction de réputation, traînent ici familièrement dans les rues. Et les *auberges les plus traditionnelles* rebaptisent leurs spécialités de noms de circonstance (steak « John Tchicai », par exemple).

Comme d'habitude, le programme de la vingtième année est dense : du blues à Carla Bley, de *l'Art Ensemble de Chicago* au Rova Saxophone Quartet, en passant par un prometteur hommage à Ellington.

FRANCIS MARMANDE.

★ Jazz in Willisau, Postfach, CH 6130, Willisau (jusqu'au 31 août).

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

COIT PARADE : Lucernaire (544-57-34), 21 h 30.

L'ARBRE DE MAI : Atelier (606-49-24), 21 h.

ATELIER (606-49-24), 21 h : L'Arbre de Mai.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

FONTAINE (874-74-40), 21 h : Du rififi dans les labours.

JARDIN SHAKESPEARE (241-81-93), 15 h et 16 h : la Fête à Shakespeare.

GALERIE 55 (326-63-51), 19 h. : Sexual Perversity in Chicago.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (544-57-34) : I. 20 h. : Diabolo's 1929-1939 ; II. 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Commedia dell'arte ; Petite salle, 21 h 30 : Coït parade.

MARIE STUART (508-17-80), 20 h 15 : Savage Love.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : les Mystères du confessionnal.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-87), 20 h 30 : Ma femme.

POINT VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : Eclairs d'un sorcier.

PORTE ST-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 20 h 15 : Seaside rendez-vous ; 22 h : les Méthodes de Camille Bourreau.

L'ECUME (542-71-16), 20 h 30 : Entrez sans me frapper ; 22 h : Fluctuat nec mergitur.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (354-53-79), I. 20 h 30 : Le transsexuel – L'exhibitionniste. II. 20 h 30 : Femme d'intérieur.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Tant pis si je vous fais rire.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, 22 h : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry le Luron.

MARIGNY, *petite salle* (225-20-74), 21 h : M. Lagueyrie.

La danse

MAIRIE DU IVe (278-60-56), 21 h : Ballets historiques du Marais.

Les concerts

(Voir également la rubrique « Festival »)

La Table Verte, 22 h : B. Halska, B. Lemonier (Fauré, Beethoven, Wienawski...).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Lacroix.

FONDATION ARTAUD, (582-66-77), 22 h : J. Diarra Group.

MEMPHIS MÉLODY (329-60-73), 22 h : I. Perce ; 0 h 30 : Raquel ; sam. : M. de Carvalho.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ted Curson, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 30 août

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Bembeya jazz.

PIGEON BLEU (633-24-39), 19 h : Ch. Cavanèse, L. Fleisher, T. Rabeson, M. Gaudry ; Boussagnet Quartet.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : G. Mighty Flea Conners.

SUNSET (261-46-60), 23 h, Sixun.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : E. Rondo, L. Rizzo, S. et J. Rey.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

RADIO-FRANCE, GRAND AUDITORIUM, 18 h 30 : M.-Ch. Girod, A.-S. Schic, S. Ross, L. Sgrizzi (Scarlatti).

STATION AUBER/RER, 16 h 30, Ensemble Josquin des Prés (Pachelbel, K.P.E. Bach, Widmann.).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, Trois de la marine, de Ch. Barrois ; 19 h, Prisonnier de mon cœur, de J. Tarride ; 21 h, Cinéma japonais contemporain : Une famille, de Yoji Yamada.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Karaté/Peplum : la Vengeance de Lee, de Wang Hong Chang ; 17 h, The Family secret, de H. Levin ; l'Opéra des gueux, de P. Brook.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Fr.-égypt.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

AMAZONA, LA JUNGLE BLANCHE (It., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA BASTON (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

BLESSURE (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34) ; Rialto, 19e (607-87-61).

COMMENT CLAQUER UN MILLION DE DOLLARS PAR JOUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33)) ; Denfert, 14e (321-41-01).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER DRAGON (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (770-21-71).

DIESEL (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

DREAMSCAPE (*) (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE FACTEUR DE SAINT-TROPEZ (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : UGC Champs-Élysées, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

JOY AND JOAN (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PALE RIDER (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (397-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf (561-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DU CHINOIS (Brit.), v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-23-04) ; Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SAINT-TROPEZ INTERDIT (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

SALE TEMPS POUR UN FLIC, (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (770-21-71).

SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

STARMAN (A.) (v.f) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STRANGER KISS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

STRICTEMENT PERSONNEL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

SUBWAY (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UNE DÉFENSE CANON (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

UN ÉTÉ POURRI (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

WITNESS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR PROPRE (*) film français de Martin Veyron : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Georges-V, 8e (562-41-46) : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-00-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

CARNÉ, L'HOMME A LA CAMÉRA, film français de Christian-Jaque : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES DÉBILES DE L'ESPACE, film américain de Mike Hodges, (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

KINO PRAVDA, L'HOMME A LA CAMÉRA, film soviétique de Vertov ; et : LES SAISONS AU DÉBUT, film soviétique de Artour Pelechian (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

GOULAG, film américain de Robert Young (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Gobelins, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-79).

HORROR (*), film américain de Philippe Mora (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LEGEND, film américain de Ridley Scott (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille Pathé, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 15e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

MEME LES ANGES TIRENT A DROITE, film italien de Eb. Clucher (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

PRISON DE FEMMES EN FURIE, (**) film italien de Michel Tarantini (v.o.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Images, 18e (522-47-94).

NO MAN'S LAND, film franco-suisse d'Alain Tanner : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

STOP MAKING SENSE, film américain de Jonathan Demme (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

TRISTESSE ET BEAUTÉ, film français de Joy Fleury : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15c (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

L'ACROBATE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BYE BYE BRASIL (Bré., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

CABARET (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE CHAT NOIR (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE CHATEAU DU DRAGON (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LES CHEFS D'ŒUVRES DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

DOUX OISEAUX DE JEUNESSE (A., Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

EFFI BRIEST (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, (h.sp.), 3e (271-52-36) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LE FILS DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

GEORGIA (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (It-fr., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (h. sp.), (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MÉDÉE (It., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

METROPOLIS (All.) : Cinoches, 6e (633-90-82) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

O AMULETTO DE OGUM (Bré., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

ORDET (Dan., v.o.) : Chatelet Victoria, 1er (508-94-14).

PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

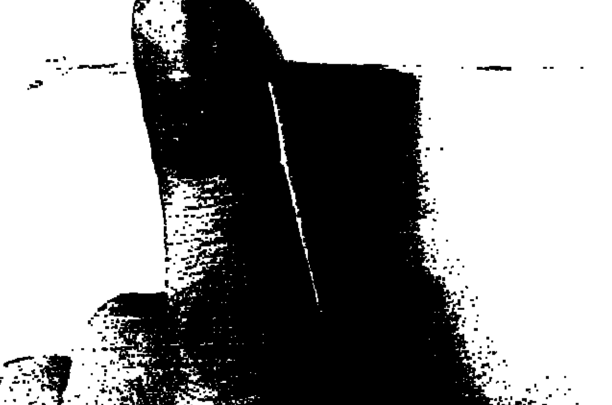
THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (770-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) (v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).





COMMUNICATION

A VOIR

« MAGUY », SUR ANTENNE 2

La « situation comedy » arrive en France

Maguy, c'est l'arrivée en force de la *situation comedy* américaine sur les écrans français. Quarante-deux épisodes d'une comédie de mœurs programmés chaque dimanche à 18 h 30 sur Antenne 2, à partir du 8 septembre. Aux Etats-Unis, les chaînes de télévision ont déjà fait leurs choix gras de ces séries produites à bon marché.

Calqué sur le feuilleton *Maude*, dont le succès outre-Atlantique a duré plus de quatre ans, *Maguy* propose l'histoire d'une famille à laquelle un grand nombre de téléspectateurs peuvent s'identifier. Des scénarios rythmés, où l'humour dédramatise toutes les tensions de la vie quotidienne. Certains psychologues américains prétendent que *ce genre de fiction aide les gens à vivre, les rend « positifs »* et confirme la maxime qu'à tout problème on trouve une solution...

En tout cas, la conception de *Maguy* relève plus d'une politique de marketing que d'un objectif thérapeutique. Lorsque les premiers épisodes ont été achevés, plusieurs groupes de téléspectateurs, choisis parmi les gros consommateurs d'images, les ont visionnés, puis critiqués.

Ce test a permis d'affiner le cahier des charges défini par les auteurs de l'adaptation française. Pas question pour ces derniers de créer au gré de leur inspiration : *le ton de la série*, le type d'humour souhaité, la typologie des personnages en fonction des identifications attendues de la part du public, autant de contraintes qui ont guidé leur plume.

Coïncidence ? Les trois auteurs de *Maguy*, Bruno et Jean-Guy Gingembre, ainsi que Stéphane Barbier, ont commencé leur carrière de créateur dans la publicité ! *« Même si elle est aujourd'hui mythifiée, la publicité forme à l'originalité et apprend le souci du détail »*, expliquent-ils en rappelant que le *« produit Maguy »* est conçu exclusivement pour la télévision.

Amalgame entre les recettes du Boulevard et les thèmes du café-théâtre, le feuilleton a lieu dans l'appartement de son héroïne du premier au dernier épisode. Un décor réutilisable quarante-deux fois vingt-six minutes, monté dans les studios de VTF (Vidéo Télé France), à Boulogne-Billancourt immobilisés pour le tournage jusqu'à janvier 1986.

Pourtant, la série ne ressemble pas du tout à du théâtre filmé, où la caméra se plante devant la scène pour ne plus en bouger. Montage et mixage jouent la carte de la mobilité appropriée à une diffusion télévisée. D'autre part, le tournage s'effectue devant une centaine de personnes, petit public qui donne aux comédiens le rythme de leur jeu.

A l'affiche de *Maguy* des acteurs connus et de bon niveau comme Rosy Varte – qui joue le personnage principal, – Jean-Marc Thibault, Henry Garcin ou Marthe Villalonga : sur ce point, les coproducteurs de la série, Antenne 2 et Téléimages, n'ont pas hésité à investir. Leur talent, mixé à la force des situations de comédie, se veut le garant du succès de *Maguy*.

CATHERINE YOUINOU.

● *Des Césars pour la télévision.* – La première « Nuit des 7 d'or », les Césars de la télévision, sera retransmise en direct du Lido, le 25 octobre, sur TF 1. Cette manifestation, organisée sur le modèle des « Emmy Awards » américains, se donne pour but *« d'encourager la création télévisuelle et de récompenser les meilleurs »*. Une « Académie des arts et de la télévision », *composée de professionnels et de spécialistes de la télévision*, décernera des récompenses dans des secteurs très divers : journalisme sportif, séries françaises, téléfilm, émissions pour la jeunesse, etc. Les responsables de cette « Nuit des 7 d'or » sont : Georges Cravenne, le père des Césars pour le cinéma, et la fondation *Télé 7 Jours*. Ils espèrent recevoir en maître de cérémonie Larry Hagman, plus connu sous le nom de J.R.

● *La CFDT inquiète pour le service public.* – Le Syndicat unifié de radio et de télévision (SURT-CFDT, majoritaire dans les *sociétés nationales de l'audiovisuel*) s'inquiète des risques encourus par le service public avec la mise en place des télévisions privées, tant pour l'investissement que pour le fonctionnement. Au moment où le gouvernement prépare le budget 1986 de la radiotélévision, le SURT-CFDT se plaint d'une *« absence de concertation »* et rappelle, dans un communiqué, ses revendications. Il propose de *« développer la complémentarité du service public à travers la constitution d'un groupe plurimédia »*, *« d'accroître les investissements »* et de mettre en œuvre une politique de *« formation des salariés à l'exercice des nouveaux métiers »*.

LES GRILLES DE RENTRÉE DES RADIOS

● France-Inter : continuité d'abord

Pas de bouleversement cette année ; c'est plutôt par habitude que le PDG de Radio-France, M. Jean-Noël Jeanneney, a réuni la presse le jeudi 29 août, *pour présenter* la grille de rentrée de France-Inter. Les grands changements, la « maison » les a payés assez cher, et ce n'est pas maintenant que celle-ci redresse son image de marque (France-Inter est la seule radio publique *dont l'audience est en hausse* selon les derniers sondages) que l'on va tout bousculer à nouveau. Au contraire, France-Inter entend *« rester fidèle à ses choix antérieurs »* : la recherche d'une *« certaine qualité »*, la complémentarité entre France-Inter et les autres stations de Radio-France, la multiplication des contacts avec la presse écrite.

Dans le coffret, donc, peu de changement. Le premier : on ne retrouvera pas Dominique Souchier, le 9 septembre. Celui qui lisait plus de dix heures par jour tous les journaux de France (citant parfois les plus humbles) et se levait depuis trois ans à 3 heures du matin pour faire sa « Revue de presse » – un genre qu'il avait su renouveler – s'arrête ; son successeur n'a pas encore été trouvé. Les autres membres de l'équipe des informations restent fidèles. Philippe Caloni accueille trois nouveaux rendez-vous au cours de la tranche horaire du matin : une chronique spectacle à 7 h 55, un *multiplex* à 8 h 20 (*chaque jour* trois correspondants à l'étranger donneront en direct les gros titres des quotidiens des pays où ils se trouvent), et une chronique médias (Joseph Paletou et Françoise Gaujour), à 8 h 40. Autre (petite) innovation à 19 h, dans « Le téléphone sonne » : une rubrique médicale ou culturelle deux fois par mois.

Côté programmes, on retrouvera tous les grands noms : Eve Ruggieri, Jacques Pradel, Laurent Broomhead, Jacques Chancel, José Artur, Jean-Louis Foulquier... La principale nouveauté concerne le début de l'après-midi. Chaque jour, de 14 h à 16 h 30, Sylvain Augier animera une émission à rendez-vous, « Oreillettes et ventricules » : suspense, humour, souvenirs et beaucoup d'histoires, dit-on. Le soir, de 20 h à 21 h, Katia David, Jean-Yves Casgha et Robert Arnaut devraient nous emmener aux frontières du réel et de l'imaginaire avec « Boulevard de l'étrange » et « Crooner », l'émission nocturne de Jean-Baptiste Tuzet deviendra quotidienne.

● Europe 1 : les difficultés de la tranche « 6 h-9 h »

Europe 1 a eu quelques difficultés à établir sa grille de rentrée. C'est chose faite depuis jeudi 29 août. L'enjeu : le renouvellement de la tranche « 6 h-9 h », celle où les stations de radio nationales se livrent bataille autour des bulletins d'information.

Gérard Carreyrou, le nouveau responsable de l'information avec Charles Villeneuve, avait commencé par « muscler » les informations de 8 h avec le « Parlons vrai », de Catherine Nay et lui-même. C'est là que le bât a commencé à blesser. Les responsables politiques, au plus haut niveau – l'Etat est l'actionnaire principal d'Europe 1 par l'intermédiaire de la SOFIRAD, – ont semble-t-il fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas que la station de la rue François-Ier conserve cette collaboration de l'auteur *du Noir et le Rouge*, un livre sur François Mitterrand. A partir de là, tout se compliquait pour les dirigeants d'Europe 1.

Première solution envisagée : faire appel à Christine Ockrent, en réserve de radiotélévision depuis son départ d'Antenne 2. La « star » du petit écran réservait sa réponse, qui, selon M. Jacques Abergel, directeur général de la station, a été donnée seulement la semaine dernière, et est négative. Il a alors été envisagé de faire passer Jean-Pierre Elkabbach du soir au matin. Il semble que cette solution n'ait pas eu la faveur des « politiques », mais qu'elle ait été aussi écartée « pour des raisons techniques », nous a indiqué M. Abergel. Finalement, ce sera peu ou prou le *statu quo*, maintien de Catherine Nay, et arrivée de jeunes présentateurs de la station – Gilles Schneider (7 h), Jérôme Godefroy (7 h 30), Guillaume Durand (8 h), – pour remplacer notamment Philippe Gildas, qui conserve ses fonctions de directeur d'antenne et ne « chapeautera » plus l'information.

Peu de changements spectaculaires, donc, mais quelques nouveautés. La tranche du matin est prolongée jusqu'à 9 h, et l'intervention de Michel Drucker reculée d'autant. Nouveau, la « Question à Alain Duhamel », chaque jour à 7 h 30. Nouveau aussi, les participations ponctuelles de Coluche le matin, en contrepoint de sa grande émission de l'après-midi (16 h 30-18 h), « Y en aura pour tout le monde ». Jean-Pierre Elkabbach reste en début de soirée mais est prolongé (18 h-20 h). Pierre Bellemare anime toujours le milieu de journée, et le « Top 50 » est scindé en deux : 16 h-16 h 30 et 20 h-20 h 30.

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE CARCANS-MAUBUISSON

L'âge adulte du Minitel

De notre envoyé spécial

Carcans-Maubuisson (Gironde). – *Il est déjà loin le juillet noir du* Minitel, oubliées l'explosion de Transpac, la menace sur le développement de la télématique. M. Alain Texier, responsable du plan Télétel à la direction générale des télécommunications, l'a affirmé avec force à l'université d'été de Carcans-Maubuisson : les problèmes sont réglés et l'équipement de la France en terminaux continue. Il y avait 530 000 Minitels installés en janvier, 900 000 en juillet. Ils seront près de 3 000 000 à la fin 1986, et la couverture complète du territoire devrait être réalisée pour 1990.

Le réseau est en place, il n'a pas d'équivalent dans le monde et il tourne. Les différents services télématiques enregistrent aujourd'hui plus d'un million d'heures de consultation par mois, auxquelles il faut ajouter 300 000 heures pour *l'annuaire électronique*. Une consommation qui a doublé dans les six derniers mois.

Certes, le succès des messageries directes, cette étrange convivialité électronique qui se tisse entre les *écrans et les claviers*, est le premier responsable de cette croissance. Les chiffres ne trompent pas : en quelques mois, l'utilisation des messageries du quotidien *Libération* est passée de 2 500 heures par mois à 2 500 heures par jour, et beaucoup d'autres éditeurs, qui avaient misé au départ sur des services d'information, trouvent aujourd'hui plus rentable d'ouvrir leur écran au dialogue anonyme entre passionnés du Minitel.

Pourtant, l'arbre ne saurait cacher la forêt : les messageries ne représentent que 20 % du trafic et ne sauraient devenir à elles seules l'avenir de ce nouveau média ; 30 % des Minitels sont aujourd'hui installés dans des entreprises, qui en attendent d'autres types de services. Les chambres de commerce et *d'industrie ont réalisé, en avril dernier*, une enquête auprès de trois mille entreprises, dont les premiers résultats ont été dévoilés lors de l'université d'été. Plus de 45 % d'entre elles ont déjà utilisé un Minitel et 58 % estiment qu'il s'agit là d'un moyen de communication important pour leurs activités professionnelles. Leur attente concerne surtout des informations sociales, fiscales et commerciales.

Peu de services répondent aujourd'hui à ces besoins, et la plupart d'entre eux ne sont que la transcription électronique, souvent indigeste, de revues professionnelles. *« La télématique est chère pour les usagers »*, se plaignent les éditeurs, qui souffrent d'autre part de la faible rentabilité du média : sur 60 F payés par l'usager pour une communication d'une heure en tarif « kiosque » (1), il ne reste, une fois payés les PTT et le centre serveur, qu'une dizaine de francs pour l'éditeur. Une marge insuffisante pour développer des services spécifiques, payer des rédacteurs, assurer la promotion du produit.

M. Alain Texier n'a pas annoncé une baisse des prix de Transpac, mais il a promis que, dès le second semestre 1986, le système « kiosque » permettrait une tarification plus souple. En fonction des services qui lui sont proposés, l'usager pourrait payer entre 40 F et 90 F l'heure de consultation. Pour éviter les mauvaises *surprises, le prix à payer pour* la communication apparaîtra sur l'écran du Minitel. La télématique pourrait ainsi entrer dans une phase commerciale plus saine et plus transparente, qui permettrait de développer une véritable presse électronique.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) A la différence des services en libre accès ou sur abonnement, la fonction *« kiosque »*, accessible par le préfixe téléphonique 615, permet de consulter une banque de données en payant une communication surtaxée. Une partie du paiement encaissé par les PTT est ensuite reversée à l'éditeur du service.

● *La situation à l'*Union *de Reims.* – La commission pour la transparence et le pluralisme de la presse s'est réunie le 29 août pour étudier les propositions de reprise de *l'Union* de Reims de MM. Bruno Bertez (groupe Agefi-la Vie française) et Alain Thirion (imprimeur à Epinal) (*le Monde* du 1er août). La commission Caillavet a estimé les plans de redressement des deux candidats conformes à la loi sur la presse du 23 octobre 1984. Elle considère que *« la transparence des capitaux est assurée »* et que les deux propositions *« ne sont pas de nature à porter atteinte au pluralisme de la presse »*. Ces avis seront transmis au président du tribunal de commerce de Reims, qui devra statuer sur le sort du quotidien rémois. De son côté la CGT rappelle qu'elle juge *« inacceptables »* ces deux plans.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 30 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Numéro un : Carlos.
Emission de variétés de M. et G. Carpentier.
Carlos entouré de Sylvie Vartan, Chantal Goya, Salvatore Adamo...

21 h 35 Variétés : Chapeau.
Gérard Lenorman avec Yves Lecocq, Alice Dona, et un sketch de Raymond Devos.

22 h 25 Histoires naturelles.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Les moissons du ciel ou la chasse à l'oie au Québec.

22 h 55 Journal.

23 h 10 Choses vues : Hugo lu par M. Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Marcheloup.
D'après M. Genevoix, réal. R. Pigaut. Avec F. Le Person, B. Brunoy, A.-M. Besson... (Rediff.)
Les relations difficiles entre une famille et un village à la fin du XIXe siècle. En toile de fond, les grands problèmes de l'époque, la montée de la crise économique. Presque campagnarde typique, hélas ! peu convaincante.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Les succès de la rentrée », sont invités : Patrick Besson (Dara), *Lucien Bodard* (la Chasse à l'ours), *Jean Dutourd* (la Gauche la plus bête du monde), *Henri Verneuil* (Mayrig), *et Bernard Genies (traducteur de* Mister Noon, *de D.H. Lawrence).*

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-été : Itinéraire bis.
Film français de C. Drilland (1982), avec G. Wilson, Rufus, C. Maurier, A. Marcon, M. Kalayan, M. Fayolle.
Un homme rêve d'acheter un grand camion rouge pour y vendre des frites. Il retrouve un ancien ami auquel il comptait emprunter de l'argent. Comédie poétique vagabondant au long de chemins de traverse. Un charme déconcertant.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Brigade verte.
De G. Néry. Réalisation M. Braun.
Troisième épisode : la mort verte. Un professeur de lycée porte plainte contre le président de la République d'Allemagne. La cause : un enfant victime de dioxyde sulfurique. Un « thriller écologique »...

21 h 25 Vendredi : les Années pub.
Magazine de A. Campana et de I. Barrère. (Rediff.)
La célèbre publicité de Citroën pour le lancement de la Visa GTI. Autour de cette merveille de pub, Jean-Charles Eleb et Patty Villiers ont tenté d'analyser et de connaître les motivations qui amènent les grandes agences publicitaires à produire de la pub grand spectacle.

22 h 15 Journal.

22 h 40 Jazz.
En différé du Festival d'Angoulême, Henri Texier Quintet.

23 h 20 Rencontres de l'été.

23 h 35 Prélude à la nuit.
« Les Jardins de Paris », mélodies de Berthomieux, interprétées par Gabriel Bacquier, baryton.

CANAL PLUS

20 h 30, Football : championnat de France (Bordeaux-Monaco, en direct) ; 22 h 25, Mon père et nous, film de M. Curtiz ; 0 h 15, les Monstresses, film de L. Zampa ; 1 h 45, Insensinoïd, Film de N.-J. Warren ; 3 h 10, Vivement dimanche, film de F. Truffaut ; 4 h 55, Terreur à l'hôpital central, film de G. Lord.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Cinq minutes d'arrêt », de C. Virel. Avec N. Borgeaud, R. Crouzet, D. Jayr...

21 h Musique : Angers, musiques du vingtième siècle : concert rock, Rita Mitsouko.

22 h 30 Nuits magnétiques : les aristocrates.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (cycle d'échanges franco-allemands donné au Théâtre des Champs-Elysées le 20 septembre 1984) : « Four Sea Interludes, de Peter Grimes », de Britten, « Concerto pour violoncelle et orchestre », de R. Schumann, « Symphonie héroïque », de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. L. Harrel, violoncelle.

0 h Musique traditionnelle : musiques mystiques populaires du Moyen-Orient.

Les programmes du samedi 31 août et du dimanche 1er septembre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Les lycéens mènent la ronde

Les lycéens préadolescents mènent la ronde dans les tenues de la rentrée des classes, s'articulant entre le blouson et le duffle coat. Les formes sont simples, surtaillées aux épaules et aux emmanchures, portées en superpositions de chemises, pulls et survêtements molletonnés sur jeans et pantalons, jupes courtes et jupes-culottes.

Ces thèmes sont repris pour les petites classes et la maternelle en tissu facile d'entretien. Les couleurs vives font penser aux fleurs d'été en contrepoint d'une gamme pastel et blanc pour les petits, l'écossais demeurant favori.

Les marques citées ici sont diffusées par leurs stands des grands magasins et chez les spécialistes. **Burberrys Diffusion** lance une première collection destinée aux trois à quatorze ans dans cinq tartans, coordonnés aux unis classiques des écoliers britanniques : imperméables, manteaux, blazers, jupes et pantalons. Les prix oscillent entre 120 F le polo de coton à 500 F la veste, 1 000 F le trench en dix ans.

Absorba propose ses salopettes de velours à grosses côtes, ou de serge grattée à carreaux avec chemisettes et tricots (un à six ans, 200 F environ), ajoutant des hauts imprimés aux pyjamas de jersey sombre. Les graffitis et la BD inspirent les dessins de **Becopa**, à base de jodhpurs métallisés, de pantalons coulissés à la taille, à porter avec des blousons d'aviateur et des tricots, de 550 à 650 F.

De deux à dix-huit ans, **Createx** coordonne ses petites pièces pour garçons et filles en harmonies de tweeds irlandais de marbre bleu ou rose (261 F le pull huit ans, 195 F la chemise à carreaux, 294 F le pantalon de lainage).

Klimagers alterne les thèmes folkloriques du Far West avec une silhouette de montagnard suisse pour filles et garçons ; ces derniers se voient aussi proposer une ambiance futuriste et spatiale en nylon froissé, toile double face ou gabardine (à partir de 750 F le dix ans).

Levis se diversifie en modèles layette, une gamme molletonnée et des survêtements, dans sa fourchette de prix habituels, tout en restant fidèle au célèbre 501 classique.

New Man habille les garçons en culotte anglaise à pinces et revers (280 F le six ans), blousons en drap bicolore et bords-côtes de tricot rayé (595 F) et chemises fantaisie en pilou (260 F). Les filles sont charmantes en jupes plissées de lainage pied-de-poule aux mollets (250 F), survêtements unis (145 F), chemises de coton écossais (315 F) sous le duffle coat en drap marine (750 F).

Le Petit Bateau élargit son assise par des vêtements de dessus inspirés des années 50 : blousons de twill froissé doublé de courtelle (560 F le huit ans), gros chandails géométriques (259 F), survêtements d'intérieur complétant les célèbres dessous.

Teintes traditionnelles chez **Favrot-Petit Diable**, où les écuyères adoptent le col Claudine sur leurs robes écossaises et leurs chemisiers, avec kilts et jupes coordonnées.

Polisson éclaire aussi l'encolure de ses robes à empiècements par les mêmes cols (200 F le quatre ans en polyacryle et polyester) sous les manteaux enveloppants (535 F le six ans).

Z'Aricot est le fournisseur des grandes surfaces : Continent, Carrefour, Rond-Point Coop, Euromarché, Auchan, Leclerc, Mammouth, Super M, Escale, Codec et Rallye, qui prennent une part grandissante du marché, notamment pour la rentrée des classes. Les fuseaux de filles en coton et Lycra rouge (211 F le huit ans) se portent avec des chemises à petits carreaux (131 F) et des spencers à gros damiers noirs et blancs en laine mélangée (155 F). Les molletonnés unis sont taillés large pour les garçons en polos châtaigne double face (157 F) et pantalons ceinturés (173 F).

C et A joue le jean délavé, les pantalons et jupes à carreaux (125 F). Les tricots jacquard sont destinés à la maternelle (115 F), les lycéens se voyant offrir des séparables à jupes ou pantalons écossais, chemises et vestes unies. De beaux manteaux de filles reglan et confortables s'animent d'une martingale basse.

Le béret basque retrouve tout son attrait depuis que Patrik Baudry, le cosmonaute français, s'en est coiffé pour sa mission sur Challenger. **Les Galeries Lafayette** les vendent de toutes les couleurs 55 F. Le blouson maison en drap marine (350 F) s'accompagne d'un pantalon de velours assorti d'une chemise rayée et d'une cravate rouge comme le béret. La petite sœur en veste et pantalon métallisé de polyamide rouge (295 F et 150 F) révèle une doublure bleue imprimée. **Jean Bourget** et **Moniteur** habillent les brise-fer, **Cacharel** mariant le spencer vert d'une lycéenne (565 F) avec un chemisier cravaté rouge (225 F) et un jupe écossaise dans les mêmes tons.

Le Printemps se concentre sur les préadolescents de douze à quatorze ans : succès du duffle-coat unisexe marine (350 F, huit ans) ; le jean Levis en coton (239 F) s'accompagne d'un pull molletonné rouge (175 F). Le style Branché des Halles se traduit en fuseaux pied-de-poule noir et blanc (209 F) et en blousons à gros damiers (350 F).

La Samaritaine propose des blousons noirs de polyester ouatiné (299 F) sur pantalons à pinces chiné gris (135 F du dix au treize ans) et chemises à carreaux en acrylique mélangé noir et blanc (95 F). Les filles, dans les mêmes harmonies, trouveront une jupe en plissé acrylique (125 F), un pull jacquard (69 F) ainsi qu'un fuseau (109 F).

Aux Trois Quartiers, le duffle coat est rouge (395 F) sur un ensemble de jupe et blouse à fleurs (669 F), panoplie complétée de gants à doigts multicolores (35 F), de collants opaques rouges et de mocassins noirs. Le blouson d'écolier (355 F) beige clair et chemise écossaise (139 F) et un pantalon marine (199 F).

Les mères de famille habiles apprécieront **Idée Fixe**, la boutique rive gauche (59, avenue de Breteuil, 75007 Paris, tél. : (1) 566-40-43), où Véronique Aubry, Chantal Giroux et Benedicte Buffet expliquent, commentent et vendent les tissus et patrons de leur catalogue (de la naissance à dix ans, selon les modèles).

Dans le domaine des accessoires, **Tann's** propose des cartables bicolores en gomme lisse à poignée incassable (à partir de 290 F). Les pensionnaires craqueront devant le fourre-tout en toile jean délavé à sangles surpiquées (275 F environ). **Superior**, dans le même esprit, a réalisé une mallette qui se plie et se déplie, en nylon rouge à sangles amovibles et poches extérieures à glissière (232 F), tandis que **Lafuma** équipe de bandes réfléchissantes un cartable-sac à dos tous terrains à bretelles métallisées (255 F).

NATHALIE MONT-SERVAN.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 31-8-85 DÉBUT DE MATINÉE

1020
Brouillard ~ Verglas
dans la région

Evolution probable du temps en France entre vendredi 30 août à 0 h et dimanche 1er septembre à 24 h.

Les hautes pressions de l'Europe occidentale s'affaiblissent laissant pénétrer une faible perturbation orageuse qui traversera la France au cours des deux jours.

Samedi : La matinée sera brumeuse sur la moitié ouest avec des températures de 13 à 15 degrés. Des passages nuageux vont se produire des Ardennes à la Champagne et à la Bourgogne. Sur tout le reste de la moitié est ciel clair, températures assez fraîches dans l'intérieur 10 à 12 degrés plus élevées du bord de la Méditerranée avec 15 à 18 degrés.

En cours de journée, quelques nuages passagers des Vosges au Morvan temps bien ensoleillé et chaud sur les autres régions sauf en bordure de la Manche où une nouvelle dégradation temporaire va s'amorcer avec l'arrivée de nuages pouvant donner quelques averses côtières. Il fera 19 à 21 degrés près de la Manche, 23 à 24 degrés sur la moitié nord, 25 à 27 degrés sur la moitié sud et 28 à 32 degrés en bord de Méditerranée.

Dimanche : Assez beau temps dans l'ensemble malgré un début de journée nuageux sur la moitié nord-ouest. Il fera 12 à 13 degrés dans la matinée. Sur la moitié sud-est quelques bancs de brumes locaux de l'Aquitaine au Massif Central et à l'Alsace puis du ciel clair.

En cours de journée très belles éclaircies en toutes régions, une petite menace d'averses sur le nord des Alpes et le Massif Central.

Les températures seront en baisse de un à deux degrés. Il fera 20 à 30 degrés du Nord au Sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 29 août, le second, le minimum de la nuit du 29 au 30 août) : Ajaccio, 27 et 13 degrés ; Biarritz, 27 et 19 ; Bordeaux, 32 et 16 ; Bréhat, 22 et 14 ; Brest, 26 et 14 ; Cannes, 25 et 14 ; Cherbourg, 23 et 14 ; Clermont-Ferrand, 27 et 11 ; Dijon, 25 et 11 ; Dinard, 27 et 13 ; Embrun, 25 et 11 ; Grenoble-St-M.-H., 25 et 11 ; Grenoble-St-Geoirs, 25 et 9 ; La Rochelle, 30 et 17 ; Lille, 26 et 11 ; Limoges, 29 et 14 ; Lorient, 27 et 12 ; Lyon, 24 et 10 ; Marseille-Marignane, 28 et 14 ; Nancy, 24 et 7 ; Nantes, 30 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 19 ; Paris-Montsouris, 27 et 13 ; Paris-Orly, 27 et 11 ; Pau, 32 et 16 ; Perpignan, 27 et 13 ; Rennes, 28 et 10 ; Rouen, 25 et 13 ; Saint-Etienne, 25 et 11 ; Strasbourg, 24 et 9 ; Toulouse, 33 et 15 ; Tours, 28 et 10.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 12 ; Genève, 23 et 9 ; Lisbonne, 28 et 16 ; Londres, 26 et 14 ; Madrid, 33 et 17 ; Rome, 26 et 17 ; Stockholm, 20 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE

« Les salons du ministère des finances », s'inscrire au (1) 548-66-99 (G. Barbier).

« Le collège des quatres nations, sous la coupole de l'Institut », 15 heures, entrée quai Conti.

« Les hôtels de l'île Saint-Louis, évocation de Voltaire, les amours de La Fontaine, l'hôtel de Richelieu », 14 h 30, métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Le monde enchanté de Marcel Proust à Illiers-Combray et dans les châteaux voisins », inscriptions au (1) 526-26-77.

« Trois demeures privées en vallée de Chevreuse... du côté de Chateauvallon », inscriptions au (1) 526-26-77).

« L'hôtel du Petit Luxembourg », 15 heures, angle des rues Vangirard et de Condé.

« Montreuil-sur-Mer et Le Touquet », inscriptions au 274-22-22.

« Le Palais du Luxembourg », 10 heures, 15, rue de Vaugirard.

« La peinture italienne de Giotto à Vinci », 10 h 30, Louvre, porte Jaujard (M.-C. Lasnier).

« Le cimetière de Passy : E. Manet, J. Giraudoux, B. Morizot, M. Bashkirtseff, Réjane, etc. », 15 heures, entrée (M. Hager).

« « Versailles : le potager du Roy », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre.

« Un acqueduc souterrain du Moyen Age à Belleville », 14 h 30, métro Télégraphe avec lampes de poche (M. Banassat).

« Le parc de Sevran », 15 heures, entrée du parc côté canal (RER, gare du Nord station Sevran-Livry).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 heures, métro Abbesses.

« L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du XIXe siècle », 15 heures devant l'entrée, ou 14 h 45 en haut des marches.

« Le Marais : quartier du village Saint-Paul, l'hôtel de la Brinvilliers, l'affaire des poisons », 15 heures, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« Maisons et ruelles médiévales autour de Saint-Séverin », 15 heures, métro Maubert-Mutualité.

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, entrée principale (V. de Langlade).

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 1er septembre

Provins, 14 h : bibelots, meubles rustiques, pianos.

FOIRES ET SALONS D'ANTIQUITÉ

Le Poinçonnet (36), dimanche seulemen; **Parly-II** ; **Saint-Tropez** ; **Lille** (2 septembre), grande braderie ; **Bar-le-Duc**, 6-9 septembre ; **Villeneuve-lès-Avignon**, 6-15 septembre ; **Chelles** (77), 7-8 septembre ; **Contrexeville**, 7-8 septembre ; **Montlhéry**, 7-8 septembre ; **Compiègne**, 12-16 septembre ; **Vélizy-II**, 2-12-21 septembre ; **Haguenau** (67), 13-15 septembre ; **Paris-Austerlitz**, 13-19 septembre (vieux papiers) ; **Cagnes**, 14-23 septembre ; **Angers**, 15 septembre, marché aux vieux papiers ; **Mériel** (95), 15 septembre ; **Epernon**, 20-22 septembre ; **Paris-20e**, 29 septembre, foire à la ferraille au bois de Vincennes ; **Ivry-sur-Seine**, 20-29 septembre ; **Paris-Austerlitz**, 27-29 septembre, Salon de la bande dessinée ; **Rennes**, 27-30 septembre ; **Altkirch** (68), 27-30 septembre ; **Montluçon**, 28-29 septembre ; **Chatou**, 27 septembre-6 octobre ; **Durtal** (49), 29 septembre ; **Vatan** (36), 29 septembre.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 30 août :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 25 octobre 1977 fixant les conditions d'application de la loi du 19 juillet 1977 relative au contrôle de la concentration économique et à la répression des ententes illicites et des abus de position dominante.

● Relatif à la création et aux conditions de fonctionnement dans les régions de groupements destinés à la prévention des difficultés des entreprises.

● Modifiant certaines dispositions du code de procédure pénale (deuxième partie : Décrets en conseil d'Etat) et relatif au casier judiciaire.

● Modifiant le décret du 28 juillet portant réglement de discipline générale dans les armées.

● Modifiant le décret du 29 juin 1972 modifié pris pour l'application de la loi du 16 juillet 1971 modifiée relative à l'allocation de logement.

CONFÉRENCES

1, rue des Prouvaires (premier étage droite), 15 heures, « Magnétisme et hypnotisme » (B. de Roybon).

« Le sens magique des parfums » (Natya), Hôtel Trianon, 1, *bis*, rue de Vaugirard, de 10 heures à 19 heures : « Technique d'interprétation » *(suite)*.

« Astrologie, technique d'interprétation, 26, rue Bergère, (1) 770-44-70.

BREF

FRANCE-POLOGNE

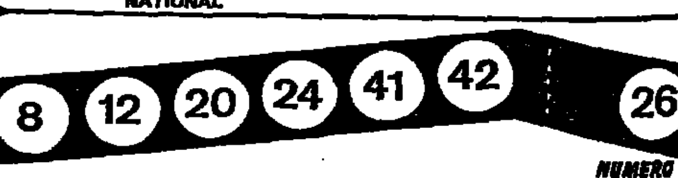
UNIVERSITÉ D'ÉTÉ. – La Communauté franco-polonaise – une association de Français de souche polonaise ou ayant des affinités avec la Pologne, dont le siège est situé 20, rue Legendre à Paris (17e) – organise, du 2 au 6 septembre à la bibliothèque polonaise de Paris (6, quai d'Orléans, Paris 4e), sa quatrième université d'été. Une trentaine de conférences et « tables rondes » sont prévues sur le pluralisme culturel et les relations franco-polonaises ainsi que des soirées littéraires. Toutes les interventions seront faites en français.

Pendant la durée de l'université d'été, une exposition sur la créativité artistique populaire franco-polonaise aura lieu dans les mêmes locaux.

★ Renseignements : (1) 799-25-54 (le soir).

LOTO NATIONAL

N° 35 TIRAGE DU MERCREDI 28 AOUT 1985



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 31 AOUT 1985
VALIDATION : POUR LE MERCREDI 4 SEPTEMBRE 1985
ET LE SAMEDI 7 SEPTEMBRE 1985
JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

ATTENTION : SAMEDI 7
SUPER BONUS DE SEPTEMBRE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	7	1 278 535,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	66	63 280,00 F
5 BONS N°s	2 103	6 240,00 F
4 BONS N°s	130 182	100,00 F
3 BONS N°s	2 245 156	8,00 F

LE CARNET DU Monde

Décès

– Mme Philippe Fraisse,
M. et Mme Pedro Alvim,
M. Jean-Laurent Fraisse,
M. et Mme Philippe Gelot,
ses enfants,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jean Fraisse,
M. et Mme Jacques Loffroy,
Les familles Pousinet, Aragao, Neele,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe FRAISSE,

survenu à Paris le 26 août 1985.

La bénédiction aura lieu le mardi 3 septembre 1985 à 14 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Ouen.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Jean Guenancia
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. René GUENANCIA,

survenu le 28 août 1985.

Les obsèques auront lieu le lundi 2 septembre 1985.
Réunion à la porte principale du cimetière de Pantin parisien, à 14 h 30.

– M. et Mme Henri Levi,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean LEVI,
enseignant,
initiateur du lycée autogéré de Paris.

L'inhumation aura lieu le samedi 31 août 1985 au cimetière de Croissy-sur-Seine à 9 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

10, Grande-Rue,
78290 Croissy-sur-Seine.

– Après des mois de souffrance qu'elle a supportés avec sa foi et un grand courage,

Madeleine PÉLISSOLO,
née Verrien,

vient de s'endormir dans la paix du Seigneur le mercredi 28 août 1985.

Le service religieux sera célébré le lundi 2 septembre 1985 à 10 h 30, en l'église Saint-Symphorien, sa paroisse à Versailles, où l'on se réunira.

De la part de
André Pélissolo,
son époux,
Jean-Claude et Françoise Pélissolo,
Michel et Sylvie Borgeon,
ses enfants,
François, Antoine, Jacques et Ludovic Pélissolo,
David et Emmanuelle Borgeon,
ses petits-enfants,
Germaine Sermanet,
sa sœur,
Et Robert Sermanet
son beau-frère,
leurs enfants et petits-enfants.

8, rue Georges-Guynemer.
78000 Versailles.

– **M. Jacques PERIN,**
docteur en droit,
inspecteur technique d'assurance,

est mort le 28 août 1985.

La messe de funérailles aura lieu le mardi 3 septembre à 14 heures, à Notre-Dame de Chatou.

N'envoyez pas de fleurs.

6, rue Beauregard,
78400 Chatou.

– Toulouse, Angers, Tananarive.

Mme Catherine Ranjeva-Civel,
M. et Mme Gaston Ranjeva,
Catherine et Jean-Michel Ranjeva,
M. et Mme Henri Civel
et leurs enfants,
Mme Josèphe Civel,
M. Yvan Castera.
Mme Lucette Castanet,
M. et Mme Raoul Ranjeva
et leur fils,
M. et Mme Jacques Gouyet
et leurs enfants,
Les familles Ranjeva, Beauchamps, parents, alliés et amis,

ont la douleur d'annoncer le décès accidentel de

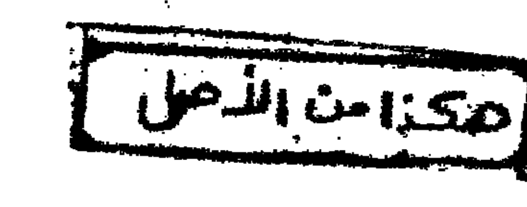
Jean-Yves RANJEVA,

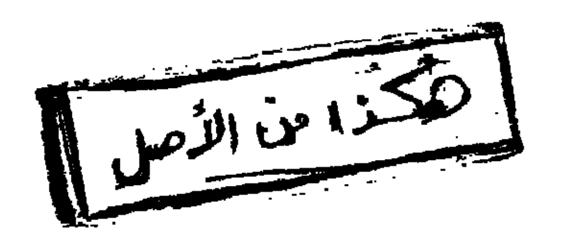
survenu le 27 août 1985.

La crémation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.







économie

REPÈRES

Dollar : nouvelle progression à 8,50 F

Le dollar était, de nouveau, orienté à la hausse, vendredi 30 août, sur toutes les grandes places financières internationales. Il a coté 8,50 F (contre 8,4650 F la veille) et 2,7820 DM (contre 2,7720 DM). Mais cette progression s'est faite un peu dans le vide avec souvent très peu d'affaires à la veille de ce long week-end pour les Etats-Unis. Tous les marchés financiers et commerciaux américains chômeront, lundi 2 septembre, pour la fête du travail (« Labor Day »). Les cambistes insistaient sur l'attentisme des marchés à quelques heures de la publication des dernières statistiques économiques (indice des indicateurs avancés et balance commerciale pour juillet).

Dette : fin du rééchelonnement pour le Mexique

Le Mexique et les représentants de six cents banques internationales se sont mis d'accord, le jeudi 29 août, sur la *dernière partie, de 20,1 milliards de dollars,* d'un plan de rééchelonnement de 48,7 milliards de la dette extérieure mexicaine. Il s'agit de la plus grande opération de ce type jamais *réalisée. Les crédits rééchelonnés viennent à maturité entre 1985* et 1990. L'ensemble du plan est donc la première restructuration sur plusieurs années signée par un pays avec les banques privées depuis *la* crise de *la dette latino-américaine en 1982. L'accord* complète le rééchelonnement de 23,6 milliards de crédits et celui d'un *nouveau* crédit de 5 milliards de dollars signés le 29 mars dernier. Cette opération *« ouvre la voie au retour du Mexique sur les marchés monétaires en 1986 »,* a déclaré M. William Rhodes, de la Citibank, président du Comité des banques créditrices. — *(AFP.)*

Papier commercial : le projet soumis à la place financière le 2 septembre

Le projet d'introduction en France du papier commercial (ou papier financier, la terminologie exacte n'ayant pas encore été choisie) sera officiellement soumis, le 2 septembre prochain, à la communauté financière (*via* l'Association française des établissements de crédit), indique le ministère de l'économie et des finances. Ce nouveau produit, dont les modalités exactes ne sont pas définitivement arrêtées, notamment le montant (il devrait être *de 10 millions de francs), la durée (sans doute de six mois), doit* permettre à l'ensemble des entreprises qui ne pouvaient accéder jusque-là au marché monétaire, donc à la ressource la moins chère, de bénéficier, toutefois, pratiquement des mêmes avantages de taux en émettant du papier commercial négocié directement de société à société. Dans sa forme définitive, ce nouveau système, qui doit permettre aux entreprises d'élargir leurs possibilités de refinancement tout en évitant, en partie, les concours bancaires traditionnels, devrait être mis en place fin 1985, voire au début de l'année suivante.

ÉTRANGER

En Bolivie

Plan d'austérité « de la dernière chance »

La Bolivie a dévalué le peso de 95 %, multiplié par dix les prix du pétrole, réorganisé des entreprises d'Etat, éliminé toutes les subventions aux prix des produits, et gelé les salaires jusqu'à décembre. Ce plan, d'une austérité sans précédent en Amérique latine, a été décidé par le nouveau gouvernement conservateur pour *tenter de ralentir* une inflation qui pourrait atteindre 30 000 % cette année. En 1984, elle n'atteignait *que* 2 570 %, *selon* le Fonds monétaire international (FMI). Pour les officiels, il s'agit *« de la dernière chance pour sauver le pays de l'effondrement économique ».*

La veille, le ministre des finances, M. Roberto Gisbert, avait ordonné la fermeture des banques privées et nationalisées. A leur réouverture, le cours officiel de la monnaie bolivienne est passé de 75 000 pesos pour 1 dollar à 1,5 millions de pesos pour 1 dollar. Le change officiel *sera désormais ajusté* deux fois par semaine. Le président de la banque centrale a également annoncé jeudi *que le peso serait bientôt remplacé* par une nouvelle unité monétaire équivalant à 1 million de pesos actuels.

Les hommes d'affaires occidentaux ont vu d'un bon œil cette série de mesures. Les gouvernements étrangers, y compris les Etats-Unis, ont promis 200 millions de dollars d'aide au pays, d'autant que le gouvernement a également annoncé qu'il entamerait les discussions avec ses créanciers, FMI et banques privées. La Bolivie n'a signé aucun accord avec le FMI depuis avril 1984 et n'a fait aucun paiement — principal ou intérêt — depuis lors.

Il n'y a pas eu de réaction immédiate de la part de la puissante confédération du travail, qui avait pourtant prévenu qu'elle s'opposerait au plan d'austérité. La confédération, qui représente la majorité des travailleurs du pays, s'est déjà opposée à des mesures du gouvernement. En mars, par exemple, elle avait contrecarré une dévaluation en organisant une grève des travailleurs de la banque centrale, qui avait conduit à fermer la banque un mois durant.

DOUZE PAYS AFRICAINS ÉTUDIENT LE LANCEMENT D'UN SATELLITE RÉGIONAL

Réunis à Dakar, au Sénégal, douze pays africains devraient créer une organisation régionale de télécommunications spatiales, Afsat, et mettre à l'étude le lancement de satellites au-dessus du continent. Les douze pays (Bénin, Burkina-Faso, Congo, Côte-d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, République centre africaine, Soudan, Tchad, Togo et Sénégal) ont déjà signé un protocole d'intention de création d'Afsat. Par ailleurs, l'étude de faisabilité du projet de satellite est terminée et a rencontré un vif intérêt, selon M. Djibo Ka, le ministre sénégalais de l'information et des télécommunications. Celui-ci a précisé que d'autres pays pourraient rejoindre l'organisation.

Plusieurs régions du monde ont créé des organisations du même type, *comme* l'Europe avec Eutelsat ou certains pays arabes avec Arabsat. Elles dérogent avec la règle du monopole de principe de l'organisation mondiale Intelsat sur toutes les communications internationales.

AFFAIRES

Les exportations industrielles n'augmentent plus

Le noyau dur du déficit commercial français

Les résultats du commerce extérieur des premiers mois de l'année sont inquiétants. Juillet est venu souligner d'un gros trait rouge (3,83 milliards de francs de déficit en données corrigées des variations saisonnières) que l'équilibre des échanges espéré par le gouvernement pour 1985 paraît improbable, malgré une conjoncture devenue favorable avec la baisse du dollar et des prix des produits pétroliers.

L'année devrait se terminer sur un déficit de l'ordre de celui de l'an passé (24 milliards de francs), selon les instituts de conjoncture. Au ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur, on rappelle, sans doute avec raison, qu'un tel déséquilibre est *« très supportable ».*

Le déficit ne représente guère plus de 0,5 % du PIB et peut être comblé facilement par les services, dans la balance des paiements, qui seule compte vraiment.

Pourtant l'inquiétude demeure. Elle est nourrie d'abord par le solde devenu négatif en juillet des échanges de biens d'équipements, qui, s'il se creuse à l'avenir, rendra la modernisation des entreprises (l'achat de machines) de plus en plus contradictoire avec le rééquilibre des comptes. Mais au-delà, l'inquiétude est plus générale, car, des chiffres de 1985 ressort surtout un plafonnement du solde industriel.

Sur les sept premiers mois, l'industrie a dégagé un excédent de 52,4 milliards de francs (y compris les ventes d'armes), inférieur à celui de 1984 (56,6 milliards). De peu bien sûr. Le solde 1985 restera proche de la bonne performance de l'an passé (97,2 milliards d'excédent) et loin devant les résultats antérieurs. Mais l'important est le plafonnement en lui-même, qui semble révéler que l'industrie française est incapable d'aller au-delà. Comme si les vertus de la politique de rigueur s'étaient émoussées après deux années 1983 et 1984 d'effets bénéfiques. On en arrive à *« une couche dure »* que la seule politique macroéconomique semble impuissante à percer.

Les tentatives d'explications de cette *stagnation des performances* de l'industrie française sont très diverses. Pour nombre d'industriels, le franc est surévalué. La différence de dix points observée, depuis la dernière dévaluation du franc en 1983, entre le niveau d'inflation allemand et le niveau français a érodé la compétitivité de nos produits à l'étranger. D'autres observateurs rendent les exportateurs responsables. Ainsi la BNP, dans une étude récente (1), explique-t-elle que les entreprises préfèrent augmenter leurs marges dans les pays étrangers plutôt que de gagner des parts de marché.

Une affaire de mentalité

Mme Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, s'en est prise, de son côté, aux appareils syndicaux et patronaux, qu'elle juge *« un peu coincés »* et qui *« ne s'inquiètent pas du défi industriel que la France doit relever ».* Admirative des prouesses du Japon, Mme Cresson estime en substance que les joutes sociales qu'affectionnent CNPF et organisations syndicales freinent la modernisation nécessaire des entreprises et pèsent dans la bataille extérieure. Cette déclaration, qui au passage a valu une volée de bois vert au ministre, revient à considérer que tout est affaire de mentalité : Seule solution dit-elle, la *« flexibilité ».*

Toutes ces explications n'épuisent pas le sujet. On pourrait s'interroger en particulier sur les investissements français à l'étranger (supports de futures exportations) pour noter qu'ils demeurent bien timides. Les statistiques fournies par la Banque de France (les seules disponibles) ne sont certes pas parfaites (2), mais la valeur des investissements à l'étranger en 1984 (18 milliards de francs) ne représente en francs constants que 25 % seulement de mieux qu'en 1975 (6,1 milliards de francs de l'époque). Les entreprises *« se mobilisent »* donc bien lentement. Le détail est en outre significatif : l'industrie française n'a investi au Japon en 1983 (dernier chiffre connu) que 64 millions de francs !

Aux Etats-Unis, où un effort a été réalisé (4 milliards de francs ont été directement investis en 1983 contre 1,2 milliard en 1975), la France n'est toujours à l'origine que de 4,5 % des investissements étrangers contre 24 % pour les Britanniques ou 21 % pour les Néerlandais. La faiblesse de nos ventes dans ces pays n'est donc pas due au hasard.

Toutes ces analyses ouvrent des débats utiles. Personne ne peut nier par exemple qu'un franc plus faible aiderait les exportateurs. Mais une autre question est de savoir s'il faut dévaluer, et s'il est possible de le faire à un moment où le franc se porte si bien. Il est exact aussi de dire que les entreprises sont, en règle générale, timorées et surtout pour les plus petites, incroyablement ignorantes des habitudes et des marchés étrangers. Il y a là matière à réflexion sur l'information économique en France.

Taux de change

Mais pour justes qu'elles soient, ces explications demeurent partielles et insatisfaisantes. Elles reposent sur un credo de plus en plus partagé, y compris au gouvernement depuis deux ans, qui veut que l'excédent des échanges ne puisse provenir que de la seule « modernisation ». Il suffit de redresser indistinctement les marges des entreprises pour qu'elles investissent et conjointement de réformer ou de toiletter les relations sociales pour que, peu à peu, les exportations croissent en somme « naturellement ». L'ennui est que cette politique ne semble plus suffire, comme le prouve non seulement le « plafonnement » de 1985 mais, à y regarder de près, toute la décennie passée.

Le plafonnement observé du solde global, en effet, une incroyable stabilité des structures sectorielles du commerce extérieur français depuis dix ans. Les mêmes secteurs exportent et importent les mêmes quantités relatives, alors que la crise a provoqué des bouleversements chez les autres. En France, la part de chaque secteur dans l'ensemble des *importations et sa part dans l'ensemble* des exportations ont été très peu modifiées.

Ainsi la plus importante évolution dans les importations concerne le secteur des métaux et produits dérivés, passés de 11,8 % en *1975* à 9,3 % en 1984 du total des importations françaises : une perte de 2,5 points seulement en dix ans. Pour les exportations, le changement maximum concerne la chimie *et les* produits divers, qui n'ont gagné que 2,2 points, en passant de 13,7 % à 15,9 %.

Cette paradoxale immobilité signifie que l'industrie française se défend et attaque dans chaque secteur. Aucun n'a été vraiment abandonné — mais aucun n'a été privilégié. Là repose, sans doute, l'essentiel de la faiblesse du pays, qui à vouloir faire tout indistinctement, fait en définitive tout moyennement. Cette absence — ce refus — de spécialisation, renforcée récemment par la crise de l'industrie automobile nationale, qui constituait l'un des rares secteurs forts avec les produits de luxe, prive la France de ce que le CEPII (3) appelle des *« pôles de compétitivité »* constitués de maîtrise à l'échelle mondiale d'une filière complète de production (comme la RFA dans la mécanique ou la chimie, ou bien le Japon dans l'électronique).

Les Japonais « spécialisés » dans l'électronique maîtrisent les prix mondiaux des produits de consommation électronique (TV, magnétoscope...), les Américains les prix des ordinateurs, etc. La France est, elle, *incapable* de fixer aucun des prix de ses produits, et c'est pourquoi ses ventes sont si sensibles aux variations des taux de change comme cela *s'observe actuellement* avec la RFA.

Sans structure, sans cohérence, l'industrie s'avère incapable de soigner rapidement le mal qui l'atteint d'exporter trop vers les pays en *développement et peu dans les pays* industrialisés. Tantôt le taux de couverture de ses échanges croît, tantôt il *décroît,* ne *dépendant finalement* que des variations de changes, des politiques conjoncturelles de rigueur *ou de relance,* et de la vente d'un Airbus de plus ou de moins. Bref, le commerce extérieur souffre simplement, depuis le début de la crise, d'une absence de politique industrielle, c'est-à-dire de choix sectoriels.

Si une éphémère tentative fut faite de 1981 à 1983, le gouvernement, depuis l'arrivée de M. Fabius au ministère de l'industrie, a renié toute politique de « filière » pour privilégier l'action *sur le seul* environnement macroéconomique. Mme Cresson, faute il est vrai de moyens, ne *fait* guère mieux, sauvant des entreprises malades sans réflexion sectorielle. Ministre du commerce extérieur, *elle* a donc raison de se plaindre... mais d'elle-même, ministre du redéploiement industriel.

ÉRIC LE BOUCHER.

(1) Lettre de conjoncture de la BNP, juin 1985.

(2) Ces statistiques, qui regroupent les investissements privés et bancaires, ne prennent pas en compte tous les investissements réalisés à l'étranger, en particulier ceux auto-financés par les filiales déjà implantées.

(3) Centre d'études prospectives et d'informations internationales.

PROCHAIN ASSOUPLISSEMENT DU CONTROLE DES CHANGES POUR LES INVESTISSEMENTS A L'ÉTRANGER

Le contrôle des changes va être assoupli le 1er septembre pour les entreprises françaises investissant directement à l'étranger (1). La part des investissements qui doit être financée en devises (dollars, deutschemarks, francs suisses...) reviendra de 75 % à 50 %. C'est dire que, pour la moitié des sommes nécessaires, les firmes pourront changer des francs contre des devises, alors que jusqu'à présent elles devaient emprunter à l'étranger et en monnaie étrangère les trois quarts de leurs besoins de financement.

Les investissements dans les pays de la CEE bénéficiaient depuis octobre 1984 de cette mesure.

L'année dernière, le total des investissements directs nets de la France à l'étranger a atteint 18 milliards de francs : 24 milliards d'investissements bruts et 6 milliards de désinvestissements. Le montant annuel des investissements directs nets avait été le suivant : 8,1 milliards en 1978, 8,3 milliards en 1979, 13,3 milliards en 1980, 25,1 milliards en 1981 (achat pour 13 milliards de francs de la compagnie Texas Gulf par ELF Aquitaine), 20,2 milliards de francs en 1982, 14 milliards de francs en 1983. La part des investissements industriels est généralement voisine de 40 %.

Les Etats-Unis accueillent bon an mal an le quart de nos investissements (28,6 % l'année dernière) et la CEE un peu moins de la moitié (le quart environ pour la seule RFA).

Les entreprises françaises doivent pour investir à l'étranger obtenir l'autorisation de l'administration dès que les sommes en jeu dépassent 2 milliards de francs.

(1) Les investissements de portefeuille ne sont pas concernés.

Nominations

● **A la direction du CEPI (Centre d'études prospectives et d'informations internationales) M. JEAN-MICHEL CHARPIN,** *directeur de cabinet* de M. Jean Le Garrec. Né en 1949, polytechnicien, et ancien élève de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique, M. Charpin, entré en 1973 à l'INSEE, a été nommé en 1983 directeur de cabinet de M. Le Garrec.

● **Chez Schweppes France, M. FRANÇOIS DE LAVALETTE** est nommé président. Agé de quarante ans, diplômé d'HEC, M. de Lavalette était, depuis 1982, président de Miro Meccano, devenue General Mills jeux et jouets. Il remplace M. Ramon Martin-Busutil chez Schweppes France, qui réalise un chiffre d'affaires de 400 millions de francs.

● **Chez Procter and Gamble,** grand fabricant américain de produits détergents, **M. CLAUDE MEYER** est nommé directeur européen. Auparavant, M. Meyer était président-directeur général de Procter and Gamble France. Il est remplacé dans ses fonctions par M. Herbert Schmitz.

ENTREPRISES

Vers un rapprochement CdF-Chimie–Borg Warner dans l'ABS

Des négociations ont été engagées entre CdF-Chimie, filiale des Charbonnages de France, et la firme américaine Borg Warner, en vue du rapprochement de leurs activités en Europe dans la fabrication d'ABS (acrylonitriles, butadiènes styrène), une matière plastique technique aux usages multiples (tableaux de bord pour voitures, postes téléphoniques, aspirateurs, moulins à café, brosses à dent).

Ce rapprochement s'inscrit dans les efforts déployés par l'un et l'autre groupe pour rentabiliser leurs installations. Avec une *capacité de 50 000 tonnes, CdF-Chimie est un producteur moyen* d'ABS, mais a enregistré, en 1984, une perte de 38,1 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 463,4 millions dans cette *branche : Borg Warner (35 milliards de francs de chiffre d'affaires* dans les transmissions pour l'industrie automobile et la chimie) se réorganise en Europe. Borg Warner est le plus gros fabricant *mondial d'ABS (500 000 tonnes* par an, *dont 140 000* tonnes par an en Europe). Ensemble, Borg Warner et CdF-Chimie deviendrait numéro un en Europe (près de 200 000 tonnes).

Chase Manhattan rachète une caisse d'épargne du Maryland

Poursuivant sa politique de rachat de caisses d'épargne américaines (après Chesapeake Savings, elle a aussi des vues sur Merritt Commercial Savings, dont la siège est à Baltimore), la Chase Manhattan, troisième banque américaine, a signé un accord en vue de reprendre la Friendship Savings and Loans Association, *dont les actifs sont évalués à 307 millions* de dollars. Ce rachat est lié à la situation délicate qui prévaut, depuis *quelques semaines, dans le système* des caisses d'épargne de l'Etat du Maryland. La crise de *confiance* des déposants à l'égard de plusieurs établissements, dont la Community *Savings, victime des difficultés* éprouvées par sa branche de financement immobilier, a *récemment conduit* le *gouverneur,* M. Harry Hugues, a imposer une suspension, pendant *vingt jours, de tout retrait dans* cette institution. (*Le Monde* du 21 août.)

Dun and Bradstreet lance une banque de données européennes comportant plus de 3,5 millions d'entreprises

La firme américaine Dun an Bradstreet, numéro un mondial pour l'information financière sur les entreprises, annonce le lancement officiel de sa banque de *données européennes comportant plus* de 3,5 millions de références. Baptisée Dunsdata, cette banque de données fournit des rapports détaillés sur 600 000 entreprises (dont *150 000 en provenance* de France où le géant américain se heurte au concurrent français Dafsa-Kompass), et des informations plus succintes sur trois millions de sociétés. Dunsdata offre également une possibilité de connexion avec sa banque de données américaine qui comporte des informations sur 6 millions d'entreprises.

Montedison pourrait prendre le contrôle de BI-Invest

Un accord de principe serait intervenu entre les directions des deux groupes italiens, prévoyant la fusion de BI-Invest, l'une des premières compagnies financières de la péninsule, avec une filiale de Montedison. Cet accord, qui doit être approuvé par les conseils d'administration des deux compagnies, devrait mettre fin au conflit opposant depuis plusieurs semaines les deux groupes, après l'acquisition par Montedison, en juillet, de 50,7 % du capital de BI-Invest et l'achat en sens inverse par le président de BI-Invest d'une participation dans le groupe contrôlant la Montedison.

AFFAIRES

Le groupe CGE devient l'actionnaire principal de Framatome

La logique de la synergie industrielle a finalement prévalu. Après des mois de discussions, Framatome, sept mille six cents salariés, seul constructeur français de chaudières nucléaires et second mondial de sa spécialité, entrera finalement dans le giron du groupe CGE, cent soixante-deux mille salariés, l'un des leaders mondiaux de la construction électrique, des télécommunications et des transports. L'ensemble constituera de loin le premier pôle français d'équipement énergétique. Il est clairement placé dans le secteur public, puisque la CGE est le second groupe nationalisé français — après la régie Renault — et que, des trois autres actionnaires principaux de Framatome, deux — le Commissariat à l'énergie atomique et EDF — sont également contrôlés par l'Etat.

Après avoir gobé Framatome, lequel avait repris les fabrications énergétiques de son ancien actionnaire Creusot-Loire, mis en liquidation, le groupe CGE couvrira la quasi-totalité des secteurs de la production énergétique : le nucléaire bien sûr, où, avec Framatome (chaudières), sa filiale Novatome (surgénérateurs), Alsthom (groupes turboalternateurs), Neyrpic (éléments mécaniques des chaudières) entre autres, il contrôlera tous les éléments nécessaires à la construction d'une centrale : mais aussi tous les autres types de production électrique : centrales thermiques au fuel, au charbon et au gaz, centrales hydrauliques (Neyrpic), ainsi que l'ensemble des matériels connexes, câbles (les Câbles de Lyon), accumulateurs, conduites (Neyrpic), matériaux isolants (Ceraver), etc.

En outre le nouveau groupe touchera aussi au secteur pétrolier (avec notamment la COMSIP), gazier, avec la division énergie de feu Creusot-Loire, et même aux énergies nouvelles : géothermie, biomasse, solaire (Photowatt), etc.

Ce regroupement paraît donc séduisant du point de vue industriel, des complémentarités réelles existant entre tous ces éléments. En choisissant de donner le leadership à la maison mère CGE, et non à sa filiale Alsthom, comme cela avait été longtemps envisagé, les pouvoirs publics apaisent les dirigeants de Framatome, qui redoutaient la mainmise de ce dernier. Les responsables de la technique nucléaire proprement dite, assuraient-ils, devaient rester prééminents, sur les constructeurs de matériel électrique classique (turbines). Dans le schéma adopté, Framatome conservera, au moins dans un premier temps son identité et sera, au sein de la CGE, sur un pied d'égalité avec Alsthom, ce qui permettra probablement d'éviter le heurt d'équipes depuis toujours rivales.

Une situation paradoxale

Reste à savoir si ce montage permettra d'assurer l'avenir de Framatome. La compagnie est, en effet, dans une situation paradoxale. Assurée d'avoir jusqu'en 1988 un niveau satisfaisant d'activité et de bénéfices, elle sait qu'au-delà le ralentissement du programme de construction de centrales nucléaires en France provoquera une chute de son plan de charge. En 1989, Framatome n'aura plus à construire qu'une seule tranche nucléaire par an, contre quatre actuellement et deux en 1987 et 1988. Il lui faut donc absolument compenser la baisse de son activité dans l'Hexagone, soit par des commandes à l'exportation, soit par de nouvelles activités de diversification, sous peine de devoir à terme réduire ses effectifs et éventuellement abandonner un site de production.

Dans cette optique, le regroupement avec la CGE offre des avantages : appui logistique à l'exportation, possibilités de reclassement d'effectifs dans un groupe plus large, assise financière élargie pour la diversification. Il a aussi des inconvénients. Des liens étroits avec les autres fournisseurs d'équipements électriques peuvent constituer un handicap, notamment à l'exportation, où les marchés se négocient souvent par lots distinguant les parties classiques et nucléaires proprement dites.

Ainsi, pour la fourniture à la Chine de deux réacteurs nucléaires à Canton, Framatome a-t-elle été contrainte de s'associer avec un fabricant britannique pour la partie classique de la centrale. L'expérience du groupe allemand intégré KWU, qui n'a pas décroché une commande à l'exportation depuis 1975, montre que la logique de la synergie n'est pas forcément payante. Le risque est d'autant plus grand que, parmi les nouveaux actionnaires de Framatome, figure au côté de la CGE un groupe de travaux publics, Dumez, intéressé par le gros œuvre des centrales — partie le plus souvent attribuée dans les appels d'offres internationaux à des firmes locales.

Quant à la diversification, également indispensable si Framatome veut maintenir son niveau d'activité, d'effectifs et de revenus, elle risque de se heurter à la concurrence de ses actionnaires. Dans les domaines d'activité proches ou cohérents avec les siens : maintenance nucléaire, cycle du combustible, intelligence artificielle, énergies nouvelles, etc., la compagnie se frotte à des activités déjà développées tant par le CEA que par le groupe CGE.

Enfin, si la reconversion éventuelle à terme d'une partie des équipes devrait être facilitée par l'appartenance à un très grand groupe, l'existence de doublons au sein du nouvel ensemble, notamment entre les activités d'Alsthom et les anciennes divisions de Creusot-Loire (chaudronnerie), risque de poser à court terme des problèmes, notamment sur le site de Chalon. Il est vrai que l'accord d'actionnaires prévoit la parité dans le traitement par la maison-mère CGE de ses deux filiales Alsthom et Framatome.

VÉRONIQUE MAURUS.

• **American Motors abaisse ses conditions de crédit.** — AMC, filiale américaine de la régie Renault, vient d'annoncer une baisse de 8,5 % à 7,5 % des taux d'intérêt accordés aux acheteurs d'automobiles à crédit. Elle s'aligne ainsi sur les meilleures conditions du marché américain consenties jusqu'ici par Chrysler, en réponse aux baisses annoncées, depuis le 15 août, par General Motors et Ford, afin de relancer leurs ventes et d'écouler leurs stocks. Les ventes d'AMC, au début du mois d'août, étaient inférieures de moitié à celles de l'an passé à même époque.

SOCIAL

M. Laurent Fabius va annoncer des mesures en faveur de l'aménagement du temps de travail

Méfiance chez les syndicats

A bien des égards, Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, a mis les pieds dans le plat avec l'entretien qu'elle a accordé le mercredi 28 août au quotidien *Libération*. Non seulement elle a prononcé un mot, *« flexibilité »*, devenu tabou depuis l'échec des négociations entre partenaires sociaux en décembre 1984, mais elle a osé des comparaisons audacieuses en affirmant qu'il fallait *« adapter à la France les innovations sociales qui sont à la base des performances d'un pays comme le Japon »*. Pis, elle a pris le risque d'annoncer qu'elle avait *« décidé de voir à la rentrée les syndicats et le patronat pour en parler tranquillement »*.

A Matignon, dans l'entourage de M. Fabius, on a mal pris la chose, tout comme rue de Grenelle où M. Michel Delebarre, ministre du travail, s'apprêtait, le jour même, à inaugurer avec M. Paul Marchelli, président de la CGC, la série d'entretiens qu'il aura avec l'ensemble des partenaires sociaux dans les jours à venir.

L'un et l'autre, avec prudence et doigté, s'efforçaient justement, à l'approche d'une rentrée sociale encore plus *« atypique »* que les précédentes, de faire usage de leurs dernières cartouches. Ils misaient, sans trop le dire, sur une reprise des éléments contenus dans le dossier de la flexibilité et plus particulièrement sur le travail préparatoire mené par M. Dominique Taddéi, député PS du Vaucluse, parlementaire en mission, qui offrait une possibilité nouvelle d'aborder la réduction du temps de travail en la liant à l'allongement de la durée d'utilisation des équipements industriels. D'une certaine façon, ce sont ces rares chances d'innover dans le domaine social que les déclarations de Mme Cresson viennent perturber.

Toilettage

Le schéma prévu et arrêté à l'occasion d'une réunion interministérielle le 10 août dernier était bien différent. S'appuyant notamment sur la note préparatoire de M. Dominique Taddéi, et en l'attente d'un rapport complet qui devrait lui être remis le 20 septembre, M. Laurent Fabius devait axer son intervention télévisée de rentrée, le 4 septembre au cours de l'émission « L'heure de vérité », sur la politique sociale du gouvernement et son programme de lutte contre le chômage. Parmi les annonces pour l'emploi, il entendait faire bon usage des possibilités offertes par un *« toilettage des textes réglementaires »* non soumis à la négociation contractuelle, qui devrait faciliter le travail de nuit pour les femmes, le roulement des équipes, le travail de fin de semaine et du dimanche ou, encore, permettrait d'étendre les critères de saisonnalité de certains emplois, ouvrant ainsi la voie à une annualisation du temps de travail.

Pour faire bon poids, le premier ministre y aurait ajouté des mesures d'incitation fiscales — sur l'amortissement par exemple — et aurait relancé la campagne en faveur des préretraites progressives ou à mi-temps et des nouveaux contrats de modernisation — aménagements du temps de travail, plus avantageux pour l'employeur que les anciens contrats de solidarité-réduction du temps de travail au succès limité.

Un conseil des ministres devait arrêter dans le courant du mois de septembre les nouvelles dispositions. A charge, pour M. Dominique Taddéi, de prolonger sa réflexion sur l'aménagement du temps de travail dans les services et le secteur tertiaire.

Les propos de Mme Cresson ne remettent certes pas en cause le dispositif retenu. Ils viennent toutefois compliquer un jeu délicat où le gouvernement se devait de reprendre l'initiative, pour l'emploi, sans froisser la susceptibilité des partenaires sociaux très attachés au principe d'une politique contractuelle mise à mal par deux échecs sucessifs. C'est d'ailleurs pourquoi M. Fabius se proposait d'inciter les syndicats et le patronat à poursuivre des négociations par branche et par entreprise, avait l'intention de promettre un aménagement des textes réglementaires en fonction des accords signés et se promettait même d'accompagner leur signature d'aides publiques.

Dès le 28 août, à la sortie de son entrevue avec M. Delebarre, le président de la CGC a souligné son attachement à la politique contractuelle et confirmé que le gouvernement s'apprêtait à prendre, seul, un certain nombre de mesures pour l'aménagement du temps de travail. Après l'éclat de Mme Cresson, voici que M. Marchelli donne le ton de la méfiance, repris le 29 août par le deuxième visiteur, la CFTC.

ALAIN LEBAUBE.

LA COLÈRE DES SIDÉRURGISTES DE POMPEY

De notre correspondant

Nancy. — Jeudi 29 août, vers 14 heures, des affrontements brefs mais violents ont opposé forces de l'ordre et un cortège de sidérurgistes de Pompey dont une délégation était attendue un peu plus tard par le préfet de Meurthe-et-Moselle, M. Philippe Loiseau, auquel s'était joint, au dernier moment, M. Jacques Chérèque, préfet délégué, chargé du redéploiement industriel en Lorraine. Jets de pierres et de boulons contre grenades lacrymogènes ont fait officiellement neuf blessés parmi les forces de l'ordre et un parmi les manifestants. Ces incidents sont les suites de la colère des sidérurgistes de Pompey qui, depuis lundi, coupent tous les jours, des heures durant, les routes et la voie ferrée entre Nancy et Metz.

A l'origine du mouvement la décision annoncée, fin juillet, au comité central d'entreprise d'Ascométal de mettre fin aux activités sidérurgiques de Pompey à l'horizon 1986. Au lieu des 800 prévus, il ne devait plus rester sur le site que 350 salariés pour assurer l'activité d'étirage à froid. Une mesure ressentie alors comme un véritable coup bas par les sidérurgistes qui partaient en vacances.

Les entreprises implantées depuis l'an dernier comme Clarion (autoradios) ou qui vont s'implanter, dont Thomson, apportant essentiellement des emplois féminins peu qualifiés. Les actions syndicales et le nombre des manifestants ont augmenté au fil des jours à l'appel de la CGT et de la CFDT. L'accélération du démantèlement de Longwy, les doutes sur la filière électronique à Neuves-Maisons, renforcent le mécontentement. Séparées dans les luttes des dernières années, la CFDT et la CGT se retrouvent ensemble, malgré certaines divergences.

En début de soirée, le préfet se déclarait prêt à rencontrer les syndicats. Entre-temps, les plus durs des manifestants découpaient au chalumeau plusieurs rails de la ligne SNCF Paris-Strasbourg, et les centrales syndicales dénonçaient les *« violences policières »*. La situation reste très tendue.

J.-L. B.

Protestations contre les inverventions de la CGT chez Renault

Une instruction a été ouverte jeudi 29 août dans l'après-midi par le parquet de Paris à la suite de la plainte déposée le matin même par la direction de Renault pour violation de domicile et vol de voitures pour les véhicules utilisés le matin par les manifestants cégétistes pour barrer les Champs-Elysées. Au cours de l'affrontement bref mais violent qui a eu lieu jeudi matin, un cameraman de TF 1 a été blessé. Plusieurs dizaines de photographes et cameramen ont protesté pacifiquement l'après-midi devant le ministère de l'intérieur.

D'autre part, trois responsables CGT de Montpellier, accusés du vol d'une camionnette, ont été gardés à vue six heures jeudi. Deux cents personnes ont manifesté devant le commissariat. De son côté, la SNCF a annoncé son intention de poursuivre les manifestants qui ont occupé des gares ou des voies ferrées.

M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, s'est défendu jeudi soir sur Antenne 2 des reproches de *« gauchisme »* et d' *« action de commandos »* à propos des dernières interventions de la CGT, notamment chez Renault. Pour lui, *« l'action syndicale est adaptée au sujet du moment ». « On ferme chez nous et on installe ailleurs pour réimporter »*, a-t-il dit. Suppressions d'emplois et fermetures d'usines deviennent *« une hécatombe » : « On ne peut supporter ce qu'on est en train de faire, il faut une action puissante. »* De son côté, M. Jean-Claude Gayssot, secrétaire du comité central du PCF, lors d'une rencontre avec des ouvriers de Renault Saint-Ouen, a estimé que la Régie *« subissait la plus grave atteinte de son histoire »*, ajoutant : *« On brade tout. »*

Mais l'action de la CGT a provoqué des protestations des autres syndicats. La fédération de la métallurgie CFDT estime qu'elle *« n'a rien à voir avec l'action syndicale »*. FO *« réprouve les méthodes de la CGT, qui ne peuvent conduire qu'à la violence »*. La CFTC condamne *« toute exploitation politique des problèmes sociaux ». « Faut-il des morts pour la CGT ? »*, a demandé M. Marchelli sur TF 1. La CFDT et FO rappellent que cent quatre-vingt-sept outils neufs doivent être amenés prochainement à Douai pour la R 19. Quant à M. Bachy, secrétaire national aux entreprises du PS, il juge la conception de la CGT *« contraire à toutes les traditions démocratiques de l'action syndicale de masse »*.

CONSOMMATION

UN ENTRETIEN AVEC M. HENRI EMMANUELLI

L'Institut national de la consommation doit sortir de l'ambiguïté

Les remous qui agitent l'Institut national de la consommation (INC) depuis plusieurs mois se sont traduits par la nomination d'une directrice (Mme Dos Reis) contestée par le conseil d'administration de cet établissement public. M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget et à la consommation, apporte précisions et commentaires sur les récents événements et les problèmes de consommation.

« La nomination à la direction de l'INC de Mme Hélène Dos Reis est intervenue trois jours après que le conseil d'administration se fut presque unanimement prononcé contre. N'est-ce pas contradictoire avec le statut de cet établissement public qui fait des organisations de consommateurs des interlocuteurs privilégiés du gouvernement ? Par ailleurs, si le départ de M. Laurent Denis, le précédent directeur, était prévu depuis décembre dernier, pourquoi avoir tant tardé à nommer son successeur ?

— Ce qui se passe en ce moment à l'INC n'est pas le fruit d'une discussion sur les principes. Le départ de Laurent Denis avait effectivement été prévu par Mme Catherine Lalumière, qui était alors chargée des questions de consommation, dès décembre 1984. J'ai reçu moi-même M. Denis au mois de février pour lui dire que ce n'était pas un problème urgent, mais que je souhaitais un changement à la tête de l'Institut.

» Je précise qu'il n'a fait aucune objection. Je ne peux donc pas accepter la version selon laquelle M. Denis aurait brusquement découvert le 18 juin qu'il devait quitter l'INC et que ce départ était consécutif à ses prises de position sur la publicité comparative. Lui cherchant un successeur potentiel, je me suis aperçu qu'il y avait à l'INC une personne de trente-six ans qui faisait partie de la maison depuis plus de dix ans et qui, de plus, était une femme.

» Je peux vous dire que ce dernier point a été un élément important du choix.

Trancher vite

— *Que ferez-vous si le conseil d'administration met à exécution sa menace de refuser de voter quoi que ce soit, bloquant le fonctionnement de l'INC? Certaines organisations parlent de « coup de force » à propos de la nomination de Mme Dos Reis, et certains parlent de la mainmise du ministère sur l'Institut.*

— L'INC est un oursin. Il est difficile de le caresser car il a des piquants partout. Je ne souhaite évidemment pas que les choses se passent de cette manière. Je souhaite l'apaisement et ne pense pas que le problème se pose en ces termes.

» Pour ce qui me concerne, je n'ai jamais fait pression sur l'INC ou les médias qui sont les siens. Quant à la thèse du coup de force j'avoue avoir quelques difficultés à comprendre : il y avait un directeur qui venait de l'administration des finances. La nouvelle directrice a fait toute sa carrière à l'INC. J'aimerais comprendre pourquoi lorsqu'un directeur est pris dans les rangs de l'INC la mainmise de la Rue de Rivoli est plus forte que lorsqu'il s'agit d'un haut fonctionnaire des finances. Le fait que je suis passé outre l'avis du conseil d'administratoin mérite quelques précisions. Je n'ai voulu défier ni heurter personne. Mais force est de constater que le processus risquait de s'alourdir, et j'ai pensé qu'il fallait trancher vite pour que l'on puisse travailler vite.

» Les membres du conseil d'administration souhaitaient que l'on s'attaque rapidement aux choses sérieuses, c'est-à-dire, l'élaboration du cahier des charges. J'ai pensé que cette deuxième considération, que je partage tout à fait, devait primer. Pour le reste, je demande simplement que l'on juge sur les actes et ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que ce jugement soit le meilleur possible.

— *Vous êtes pour une nouvelle réforme de l'INC? Allez-vous jusqu'à regretter son existence?*

— Créer l'INC partait d'une nécessité et d'un bon sentiment. Mais aujourd'hui, à la lumière de l'expérience, je pense qu'il n'aurait pas fallu procéder de la sorte en 1966. Je pense qu'il aurait fallu dire aux associations de consommateurs : « Voilà des moyens, créez votre instrument d'étude et vos outils de communication. »

» La structure actuelle a en effet été créée dans l'ambiguïté. Elle est censée être une structure au service du mouvement associatif alors qu'elle est sous tutelle de l'Etat qui de plus lui verse des subventions. Il y a eu outre ces subventions qui atteignent 40 millions de francs en 1985, 36 millions de francs versés aux associations de consommateurs la même année. L'ambiguïté de départ a tout naturellement fait surgir un troisième partenaire, le personnel, qui, composé de techniciens et de journalistes, a naturellement son mot à dire !

» Pour essayer d'améliorer les choses, une réforme a eu lieu en 1982, qui a été, à mon sens, positive. Et il ne peut être question dans ces conditions d'en faire une nouvelle. Reste la voie du pragmatisme. Et le pragmatisme, c'est l'établissement d'un cahier des charges qui définisse un *modus vivendi* réaliste et précis sur ce que chacun des partenaires est en droit d'attendre de l'INC.

Le souci de l'efficacité

— *Avez-vous des projets?*

— Je garde un souci permanent : la qualité et la sécurité des produits. Je souhaite également que l'on recherche l'efficacité. C'est ainsi par exemple que j'ai manifesté la préoccupation de voir le Conseil national de la consommation devenir plus rapidement décisionnel, que chacune de ses réunions aboutisse à un avis même si cet avis n'est pas unanime.

» Sur un autre plan, qui est le plus important, j'ai constaté que la pression pour obtenir du gouvernement des réglementations était très forte. Et là, me semble-t-il, se situe un débat essentiel. En France, on est persuadé — et les associations de consommateurs *n'échappent pas à* cette tendance dominante — que l'on peut tout résoudre par des textes. Surtout, on croit que, par des textes, il est aisé de modifier des comportements. J'en suis beaucoup moins convaincu. L'Etat doit certes prendre ses responsabilités lorsque c'est vraiment nécessaire — et c'est le cas en matière de sécurité. Mais rien ne remplacera l'utilité d'un vaste effort de pédagogie et donc d'éducation et d'information du consommateur. Là se situe, me semble-t-il, le terrain privilégié d'action du mouvement associatif.

» Je souhaite en conséquence un renforcement des moyens médiatiques de l'Institut.

» S'agissant de considérations moins générales, je m'intéresse beaucoup aux « actions de groupe » qui permettent de traiter globalement, en un seul procès, tous les litiges nés autour d'un produit, à condition que soient prévues des formes préalables de conciliation. Sur ce problème important les avis sont partagés, mais je souhaiterais pour ma part que les choses avancent. »

Propos recueillis par JOSÉE DOYÈRE.

L'administration va faire appel du jugement invalidant le blocage des prix de certains hôtels

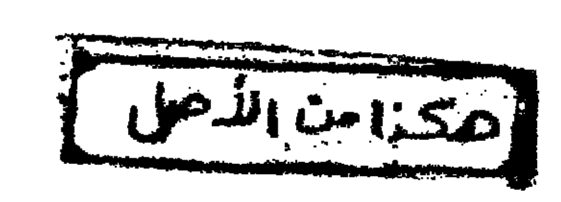
La relaxe de Robert Billing, premier hôtelier de France à être jugé pour prix illicites, ordonnée jeudi 29 août (*le Monde* du 30 août) par le tribunal de Strasbourg, revient à considérer comme illégal le décret ministériel du 26 juin dernier, qui, annulant en partie l'accord de semi-liberté signé en février par la profession et par les pouvoirs publics, limitait de nouveau la hausse des prix à 4,5 %. Cet arrêté ne constitue pas, selon le tribunal, *« une base légale »* pour l'infraction reprochée, et a *« illégalement appliqué à une prétendue violation »* de cet accord *« une taxation autoritaire non stipulée par les signataires »*.

Selon les termes de la loi du 30 juillet 1982, la violation d'un accord de régulation ne peut rendre à l'administration son pouvoir de réglementation des prix, c'est-à-dire de limitation des prix par décret.

Les services de la concurrence et de la consommation, qui ont engagé des poursuites similaires contre d'autres hôteliers français, ont annoncé, jeudi, leur intention de faire appel.

M. Robert Billing avait tenu à rappeler, au cours de son procès, le 22 août dernier, qu'il ne reconnaissait pas l'arrêté ministériel du 26 juin, et il avait justifié la hausse des prix de 13 % dans son hôtel trois étoiles de Strasbourg par *« les charges qui pèsent sur la profession et le rattrapage de l'inflation »*.

ERRATUM. — Dans l'article intitulé « un nouveau shekel » (*le Monde* du 27 août), une erreur s'est glissée. Quand la livre a été remplacée par le shekel, en février 1980, un shekel valait 10 livres, et non 100 livres, comme nous l'avons écrit.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 août

Avance modérée

Après avoir fait preuve, la veille, d'une incontestable fermeté (les valeurs françaises avaient progressé de 1,09 %), le marché parisien était de nouveau en hausse jeudi, mais dans de moindres proportions. A l'approche de la clôture, l'indicateur instantané gagnait 0,3 %, ce qui porte à 2,4 % la progression de la cote depuis le début du mois boursier de septembre.

Quelques titres en ont profité pour s'inscrire en tête du palmarès des sociétés en plus forte hausse. C'est notamment le cas de Colas (à son plus haut niveau de l'année), en hausse de plus de 4 % après avoir déjà engrangé 7 % mercredi. Crouzet, bien tenue la veille, met encore 3 % à son actif, épaulée par Labo. Bellon, Aussedat Rey, Screg, Matra, Esso, Bic, Béghin-Say.

Midland Bank SA, en progrès de 2 %, figure dans la même liste, également à son plus haut niveau depuis début 1985. Cette banque française liée au groupe britannique Midland Bank fait l'objet de l'attention des boursiers depuis quelque temps. Celle-ci semble s'être accentuée depuis que Midland Bank SA, initialement associée aux AGP et à la Société générale pour reprendre la Banque hypothécaire européenne, a retrouvé sa liberté de manœuvre après le retrait de l'offre de reprise de la BHE formulée par ces trois établissements (le Monde du 29 août).

Repli – modéré (2 % à 3 %) – de Crédit foncier immobilier, Maisons Phénix, Bail-Equipement, Penarroya, Lyonnaise des eaux, Poliet et Promodès (à son plus bas niveau de l'année.

Les mines d'or sud-africaines (President Steyn, St-Helena...), en forte baisse mercredi, ont repris 3 % à 9 % le lendemain. L'or international s'est traité à 338,40 dollars l'once à Londres (339,30 dollars au premier fixing). Lingot : 92 450 francs (+ 350 francs) ; napoléon : 555 francs (– 3 francs). Dollar-titre : 8,89/72 francs.

NEW-YORK

Nouvelle avance

Pour la troisième journée consécutive, les cours ont monté, jeudi, à Wall Street, moins vite que la veille, mais assez pour pousser l'indice des industrielles à la cote 1 335,12 (+ 4,04 points). Le bilan de la séance a été à la hauteur de ce résultat. Sur 1 959 valeurs traitées, 780 ont progressé, 664 ont baissé et 515 n'ont pas varié.

Manifestement, une certaine indécision continue de régner autour du « Big Board », comme en témoigne, d'autre part, la persistance d'une assez faible activité avec 85,66 millions de titres échangés (contre 88,53 millions la veille). Deux raisons à cela : la proximité d'un long week-end (tous les marchés financiers et commerciaux américains seront fermés, lundi 2 septembre, pour le « Labor Day ») ; la publication imminente (vendredi) de l'indice des indicateurs avancés pour juillet, une statistique économique importante.

En attendant, les opérateurs ont néanmoins appris avec satisfaction que le bâtiment se portait mieux aux Etats-Unis. En juillet, les ventes de maisons neuves ont progressé de 1,4 % pour atteindre leur plus haut niveau depuis deux ans. Plus encourageant encore : le même indicateur, pour juin, celui-là, a été révisé à la hausse (+ 2,2 % au lieu de la baisse de 0,1 % initialement annoncée).

Alors, quand le bâtiment va... Cette bonne nouvelle a renforcé l'espoir, à New-York, qu'une reprise de l'activité industrielle pour le deuxième trimestre était peut-être déjà en route.

VALEURS	Cours du 28 août	Cours du 29 août
Alcoa	36 5/8	35 7/8
A.T.T.	21 5/8	21 3/8
Boeing	49	49
Chase Manhattan Bank	56	55 5/8
Du Pont de Nemours	56 3/4	56 7/8
Eastman Kodak	43 7/8	44 1/8
Exxon	51 3/8	51 7/8
Ford	43 3/4	43 3/4
General Electric	61 1/2	61 7/8
General Foods	78 3/8	79
General Motors	68 1/8	67 3/4
Goodyear	27 7/8	28 1/8
I.B.M.	128 1/8	127 1/2
I.T.T.	33 7/8	34
Mobil Oil	29 1/4	29 3/8
Pfizer	48 1/4	48 1/4
Schlumberger	37 3/8	37 1/8
Texaco	36 5/8	36 7/8
U.A.L. Inc.	55 1/4	55 5/8
Union Carbide	55 1/4	55 7/8
U.S. Steel	30 3/8	30 1/4
Westinghouse	38 1/4	38 5/8
Xerox Corp.	62 3/8	62 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LIAISON AMSTERDAM-MONTRÉAL SUR OPTIONS DE CHANGE. – La Bourse européenne d'options (European Options Exchange), dont le siège est à Amsterdam, et les autorités de la Bourse de Montréal ont conclu un accord d'association en matière de transactions en options sur devises portant sur des options d'achat et de vente dollar-livre sterling, le tout par l'intermédiaire d'une structure commune aux deux places boursières.

LA LIFFE DE LONDRES VA LANCER UN NOUVEAU CONTRAT SUR FONDS D'ÉTAT BRITANNIQUES. – Le London International Financial Futures Exchanges (LIFFE), le marché londonien des taux d'intérêt à terme, va lancer, le 10 septembre prochain, un nouveau contrat concernant des fonds d'Etat britanniques à court terme d'une valeur nominale de 100 000 sterling.

SUCCÈS DE LA PLUS GROSSE OPA JAMAIS RÉALISÉE EN AUSTRALIE. – Le milliardaire australien Alan Bond a annoncé le succès de son offre d'achat de 1,2 milliard de dollars australiens (près de 840 millions de dollars américains) sur les brasseries Castlemaine Tooheys, la plus grosse OPA jamais réalisée en Australie. La direction des brasseries, affirmant qu'il n'y avait plus d'autre repreneur en lice, a, en effet, accepté l'offre de M. Bond, qui avait déjà acquis près de 45 % des actions de Castlemaine Tooheys. En portant son offre de 7,50 dollars à 8,25 dollars, le magnat australien avait évincé une OPA rivale, dont l'origine n'a pas été dévoilée. M. Bond, commanditaire du voilier qui réussit l'exploit, en 1983, d'arracher l'America Cup aux Etats-Unis, a affirmé qu'il détiendrait la plus grande partie des actions Castlemaine d'ici à la fin de la semaine.

Avec cette acquisition, son groupe, la Bond Corporation (qui possède un réseau de télévision, des chaînes de distribution et des intérêts dans le secteur énergétique), se place parmi les dix premières compagnies australiennes. Déjà propriétaire des brasseries Swan, M. Bond devrait s'arroger 40 % du marché australien de la bière, derrière Carlton and United (48 % du marché).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	28 août	29 août
Valeurs françaises	118,8	119
Valeurs étrangères	93,7	94,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 août	29 août
Indice général	221,8	222,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 août .... 9 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 août	30 août
1 dollar (en yens)	236,95	237,10

BOURSE DE PARIS — Comptant — 29 AOUT

Actions au comptant — Étrangères — SECOND MARCHÉ — Hors-cote

[illegible]

SICAV 29/8

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1616	4,5 % 1973	1610	1605	1605 10	– 0 30
945	B.N.P.	945	945	945	....
985	C.C.F.	985	985	986	....
200	Elf-Aquitaine	204 10	200	201	– 1 5[illegible]
193	– (certif.)	197	195 60	195 60	– 0 7[illegible]
1210	Epeda-B-Faure	1289	1272	1272	– 1 3[illegible]
235	Ericsson	241	243 50	243 50	+ 1 03
445	Exxon Corp.	454	450	451	– 0 66
365	Ford Motors	380	382 40	383	+ 0 78
167	Free State	155 50	160	159	+ 2 25
98	Gencor	80 60	87 80	88 20	+ 9 58
275	Gén. Belgique	272 20	279 90	279	+ 2 49
540	Gén. Electr.	528	540	541	+ 2 28
600	Gen. Motors	601	600	600	– 0 16
52	Goldfields	48 80	49 90	49 90	+ 0 80
39	Gd Metropolitain	38 20	38 90	39	+ 2 09
98	Harmony	87 90	90 80	90 50	+ 2 96
25	Hitachi	24 30	24 10	24 10	– 0 82
690	Hoechst Akt.	687	691	691	+ 0 58
1730	Siemens A.G.	1771	1764	1764	– 0 39
137	Sony	136 10	133 40	133 40	– 1 25
154	T.D.K.	145 80	144 50	144 50	– 0 89
12 50	Toshiba Corp.	12 35	12 55	12 50	+ 1 21
920	Unilever	932	938	938	+ 0 64
365	Utd. Techn.	351 50	351	351	– 0 14
695	Vaal Reefs	610	631	639	+ 4 75
250	Volvo	246	248 50	248 50	+ 1 01
315	West Deep	287	277	277 50	– 3 31
215	West Hold.	196 10	195 70	203	+ 3 51
450	Xerox Corp.	450	454	454	+ 0 88
1 61	Zambia Corp.	1 63	1 66	1 66	+ 1 84

[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/8	Achat (Cours des billets aux guichets)	Vente (Cours des billets aux guichets)
Etats-Unis ($ 1)	8 463	8 489	8 100	8 700
ECU	6 797	6 804	....	....
Allemagne (100 DM)	305 350	305 370	296	310
Belgique (100 F)	15 081	15 085	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 270	271 180	262	277
Danemark (100 krd)	84 020	83 950	79	87
Norvège (100 k)	103 300	103 380	98	105
Grande-Bretagne (£ 1)	11 861	11 893	11 350	12 100
Grèce (100 drachmes)	6 420	6 425	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 544	4 547	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	372 550	372 200	3 605	3 775
Suède (100 krs)	102 330	102 550	96	105
Autriche (100 sch)	43 470	43 480	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 190	5 195	5	5 500
Portugal (100 esc.)	5 080	5 085	4 700	5 500
Canada ($ can 1)	6 207	6 216	5 900	6 300
Japon (100 yens)	3 571	3 573	3 450	3 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/8
Or fin (kilo en barre)	92500	92000
Or fin (en lingot)	92100	92450
Pièce française (20 fr)	558	555
Pièce française (10 fr)	431	430
Pièce suisse (20 fr)	585	589
Pièce latine (20 fr)	540	541
Souverain	672	675
Pièce de 20 dollars	3785	3800
Pièce de 10 dollars	1980	2020
Pièce de 5 dollars	1300	1300
Pièce de 50 pesos	3450	3460
Pièce de 10 florins	567	557

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE SABOTAGE DU « RAINBOW-WARRIOR » ET SES DÉVELOPPEMENTS

Rendez-vous le 4 novembre...

Auckland, Nouméa, Paris... L'affaire Greenpeace continue à nous promener, aller et retour, de France aux antipodes, et inversement.

A Auckland, le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur, les officiers de la DGSE inculpés de meurtre et d'incendie volontaire après l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, ont comparu, vendredi 30 août, pour la première fois sous leur véritable identité, devant un tribunal néo-zélandais. Leur avocat, Me Gerard Curry, s'est résigné à abandonner leur identité fictive — Alain et Sophie Turenge — après que le rapport de M. Tricot l'eut ait lui-même rendue caduque.

A l'issue de cette comparution de pure forme, qui n'a duré que quelques minutes, les deux agents français ont été reconduits à la prison du Mont-Eden, d'où ils ne sortiront plus avant le 4 novembre, date fixée pour l'audience de présentation des preuves rassemblées contre eux par la police. Cette audience pourrait durer six semaines, durant lesquelles la défense discutera pied à pied les pièces à conviction et les témoignages oraux présentés par l'accusation. Le procès proprement dit ne devrait pas commencer avant l'année prochaine.

A Nouméa, Michael Weekes et Peter Williams, les deux policiers néo-zélandais venus enquêter depuis le 13 août en Nouvelle-Calédonie sur l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, ont quitté l'île, vendredi matin, pour la Nouvelle-Zélande, via Sydney (Australie). Leurs deux collègues de la police judiciaire parisienne, le commissaire Emmanuel Farrugia et l'inspecteur Bernard Darties, qui les accompagnaient dans leurs investigations, devaient, pour leur part, quitter Nouméa pour Paris, vendredi soir, via Papeete (Tahiti).

Les quatre enquêteurs se sont particulièrement intéressés à la question de savoir si des substances explosives avaient pu être embarquées à bord du voilier *Ouvéa*, loué à partir de Nouméa par des agents de la DGSE, dans la période du 8 juin (date de l'arrivée à bord de ces agents) au 13 juin (jour où ils ont appareillé pour la Nouvelle-Zélande).

A Nouméa toujours, le parquet, saisi d'une plainte déposée par la société Nouméa Yacht Charters, qui avait loué le voilier disparu depuis le 21 juillet, va adresser une commission rogatoire au doyen des juges d'instruction de Paris. Le parquet de Nouvelle-Calédonie veut se faire communiquer les déclarations qu'auront pu faire les trois équipiers du voilier — un adjudant-chef et deux adjudants du Centre d'instruction des nageurs de combat d'Aspretto (Corse) — entendus par la police judiciaire parisienne lundi 26 août. Il voudrait aussi que ces trois équipiers, MM. Verge, Andries et Bartholo, répondent à un certain nombre de questions sur le voilier, ce qu'ils en ont fait, et où celui-ci pourrait se trouver aujourd'hui. Questions auxquelles ne répond pas le rapport de M. Tricot.

A Paris, on apprend d'autre part que le ministre néo-zélandais de la justice, M. Geoffroy Palmer, fera, du 3 au 8 octobre, une visite prévue de longue date en France, durant laquelle il devrait rencontrer son homologue français, M. Robert Badinter.

La division « action » de la DGSE pourrait être réorganisée

A chaque impair grave de ses services secrets, le gouvernement français annonce un réaménagement interne de la « boîte » — pour reprendre la propre expression des agents du renseignement, qui s'attendent, du reste, à cette réorganisation accompagnée d'un nouvel organigramme. Classique, traditionnel, pourrait-on dire. Avec l'affaire du *Rainbow-Warrior*, la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) n'échappe pas à la règle, ainsi que l'a demandé le premier ministre au ministère de la défense.

Cette fois-ci, on insiste au ministère de la défense sur le fait que, si bouleversement il y a, il n'aura pas l'ampleur que d'aucuns prévoyaient déjà : on ne veut pas donner l'impression que la DGSE paie pour des fautes dont le rapport de M. Bernard Tricot l'a apparemment lavée, au bénéfice du doute. On reconnaît l'existence de « carences » hiérarchiques et opérationnelles, mais pas davantage.

En clair, le nouvel aménagement n'aura rien de cette « tornade » que le service a connu en 1981-1982, quand le gouvernement recommanda à M. Pierre Marion, le prédécesseur de l'amiral Pierre Lacoste, qui dirige aujourd'hui la DGSE, de n'épargner ni les structures ni les responsables du temps de M. Alexandre de Marenches au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE). A l'époque, certains ont même regretté que la réforme de M. Marion ne fut pas plus énergique, à l'image de ce qui s'était passé avant 1981 à l'ORTF, lorsqu'une remise à plat de cette institution fut appliquées du haut en bas.

Avec l'affaire Greenpeace, ce qui surprendrait plutôt, c'est que les partisans déclarés d'un réaménagement de la DGSE, fût-il modeste, paraissent, d'ores et déjà, manquer d'imagination. On parle de « rotations » accrues des effectifs ou de recrutement de meilleure qualité, comme au demeurant on en a toujours parlé à chaque réorganisation antérieure.

A croire ceux qui préconisent de telles orientations, il y aurait trop de militaires de recrutement moyen qui s'entraînent à faire carrière à la DGSE, pas assez de civils qui acceptent d'y prendre des postes de responsabilité et, d'une manière générale, peu de fonctionnaires français de haute volée qui sont attirés par le métier d'agent secret. D'où la nécessité d'ouvrir davantage la « boîte » à des candidatures de multiples horizons, y compris des grandes écoles, et l'urgence qu'il y aurait à imposer des « norias » au personnel militaire, invité à aller se retremper dans l'armée après le passage à la DGSE.

Une école du renseignement

Outre qu'elles ne sont pas nouvelles et qu'elles n'ont probablement pas donné satisfaction dans le passé puisque des « bavures » ont continué, ces solutions ont un grave inconvénient : celui d'oublier que la profession de fonctionnaire du renseignement ne s'improvise pas, qu'elle est en réalité une longue expérience, une pratique acquise au contact et une discipline mûrement acceptée.

Cela est vrai pour les hommes du renseignement, à qui l'on demande des qualités d'observation, de disponibilité, une mémoire à toute épreuve, le sens des contacts et l'ouverture vers l'extérieur. Cela est vrai aussi du contre-espionnage, qui requiert de la minutie, de la réflexion, un scepticisme un peu « besogneux » sans être paralysant, et un équilibre psychologique qui interdit de voir des complots partout.

Autant de qualités qui s'acquièrent progressivement au fil de l'exercice du métier, même si des écoles et des stages de perfectionnement existent de longue date au sein de la DGSE, en attendant l'ouverture prochaine à Strasbourg d'une école interarmées du renseignement et des langues étrangères créée par M. Charles Hernu.

En réalité, les services français ont rarement résolu ce qui est sans doute leur problème majeur, à savoir le recrutement et la formation des hommes de la division « action » et la place-même de cette division dans l'ensemble de la « boîte ».

Sous pression

Chargée des interventions ponctuelles et clandestines, la division « action » privilégie l'entraînement physique et l'instruction militaire. Ses agents sont constamment maintenus sous pression pour accroître leur endurance et leur savoir-faire technique, grâce à des exercices ou à des simulations. Ils vivent souvent dans une tension éprouvante qui tient au fait que, soumis à des répétitions fréquentes et intensives, ils sont rarement appelés à passer à l'action. Ils sont comme un ressort comprimé en vue de l'effort à fournir, qu'il faut chaque fois détendre lorsque l'opération ne se concrétise pas. Selon les époques, la division, qui a besoin d'être étroitement contrôlée, est ballotée entre la direction générale des services et la direction du renseignement, chacune de ces deux autorités revendiquant la responsabilité d'actionner les spécialistes des opérations.

Plutôt que de véritables agents secrets, la division « action » des services français a toujours rassemblé des « opérationnels », qui relèveraient davantage de ce que les Américains appellent des *« forces spéciales »*. Les Etats-Unis ont utilisé ces *« forces spéciales »* au Vietnam, par exemple, pour des coups de main ou des raids de commando. Leurs détracteurs les assimilent volontiers sinon à des têtes brulées, du moins à des combattants décidés à aller jusqu'au bout sans bien mesurer, par le détail, les risques de « bavures » inhérents à toute action militaire.

Du temps de M. Marion, déjà, la division « action » avait été réorganisée et ses missions redéfinies. Le réaménagement en cours au sein de la DGSE pourrait de nouveau ne pas l'épargner.

JACQUES ISNARD.

Greenpeace veut obtenir des réparations du gouvernement français

Le rapport de M. Tricot ? *« Une insulte à l'intelligence »*, un cas *« pathétique »*. La déclaration de M. Laurent Fabius ? *« Pas satisfaisante. »* L'enquête confiée par le gouvernement au ministre de la défense ? *« M. Hernu n'est évidemment pas l'enquêteur approprié. »* C'est ainsi que M. David McTaggart, président de Greenpeace International, a jugé les différentes initiatives du gouvernement français dans l'affaire du *Rainbow-Warrior*, au cours d'une conférence de presse à Paris le jeudi 29 août.

M. McTaggart a prévenu que son mouvement, tout en restant non violent, ne se laisserait pas agresser sans réagir. *« Nous n'accusons personne*, a-t-il précisé, *mais je constate que, lorsque notre bateau a été coulé, quatre agents français appartenant aux nageurs de combat se trouvaient à proximité, soi-disant pour prendre des photos. Nous allons donc porter l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme, et nous allons faire pression sur M. Lange* [le premier ministre néo-zélandais] *pour qu'il poursuive la France devant la Cour internationale de La Haye. »*

Dans son combat juridique, auquel seront associés la famille du photographe tué dans l'attentat, Greenpeace s'est attaché les services — gratuits — d'un avocat américain de renom, M. Llyod Cutler, ancien conseiller spécial du président Carter pour les négociations SALT II. Avec son groupe d'avocats new-yorkais, William, Cutler and Pickering, et en liaison avec des juristes français, M. Cutler va aider Greenpeace à mettre au point une stratégie juridique pour obtenir réparation du préjudice subi à Auckland. La première réunion des avocats aura lieu à Paris le 3 septembre.

Le président de Greenpeace souhaite aussi que la Nouvelle-Zélande demande l'extradition des agents français actuellement en France (mais la France n'extrade pas ses ressortissants). Il a précisé que, selon ses informations — dont certaines viennent de la DGSE elle-même — la « taupe » Frédérique Bonlieu se trouverait à New-York.

M. Mc Taggart, qui a confirmé que son organisation menait sa propre enquête, souhaite *« la réouverture d'une enquête indépendante »*.

Quant à une éventuelle rencontre avec M. Mitterrand, qui pourrait avoir lieu la semaine prochaine, M. McTaggart a souligné qu'il ne lui demanderait que la cessation des essais nucléaires. Faute de quoi, la campagne de Greenpeace à Mururoa aura bien lieu. *« Si la France s'imagine qu'elle peut nous arrêter en coulant un bateau et en tuant un militant, elle se trompe. Il lui faudra encore couler beaucoup de bateaux et tuer beaucoup de monde pour nous arrêter. »*

Verrous

L'ennui, pour Greenpeace, c'est que l'organisation a été victime d'un attentat dont les commanditaires présumés jouent les saintes nitouches et qui, arcboutés sur des positions juridiques inébranlables, n'entendent pas se laisser impressionner par les menaces de poursuites brandies par l'organisation écolo-pacifiste.

Saisir la Cour internationale de justice ? Celle-ci ne tranche que les différends entre États. Seule, par conséquent, la Nouvelle-Zélande pourrait éventuellement porter plainte devant la Cour de La Haye. Mais en théorie seulement. Car, depuis 1974, la France refuse de se laisser juger par cette juridiction créée en 1945 par la charte des Nations unies. Elle n'est pas la seule : la majorité des Etats membres de l'ONU ne reconnaissent pas la compétence des juges de La Haye, quel que soit le différend pour les uns ou pour certains conflits seulement pour les autres.

Ce verrou poussé, Greenpeace peut envisager de saisir la Commission puis la Cour européenne des droits de l'homme. Envisager seulement car, avant de porter plainte à Strasbourg, il faut avoir épuisé toutes les voies de recours internes. Cela signifie qu'une telle plainte ne peut être examinée que si, au préalable, Greenpeace s'est heurtée, en France, au refus de la Cour de cassation ou du Conseil d'Etat de se ranger à ses arguments. C'est le deuxième verrou et il est solide, car devant les tribunaux français Greenpeace est pour l'instant pieds et poings liés.

Certes, elle peut toujours tenter d'obtenir des dédommagements du gouvernement français pour les dégâts causés au *Rainbow-Warrior*, soit en saisissant les tribunaux judiciaires si l'on considère que le sabotage de son « navire amiral » constitue une « voie de fait », soit en s'adressant aux tribunaux administratifs, dont la compétence s'étend à toutes les affaires dans lesquelles l'Etat est impliqué. Seulement voilà : il lui faudrait d'abord démontrer que la France ou des Français sont impliqués dans l'équipée contre le *Rainbow-Warrior*. C'est évidemment toute la question.

On devine aux déclarations du président de Greenpeace que son organisation aurait aimé contraindre la justice française à confier l'affaire à un juge d'instruction. Mais là encore le verrou est solide car les auteurs présumés de l'attentat sont des militaires et, dans ces cas-là, la victime n'a pas la possibilité de déclencher des poursuites. Seul le parquet, c'est-à-dire les pouvoirs publics, en a le droit et il s'est, pour l'instant, bien gardé de le faire.

Greenpeace pourrait évidemment envisager de se constituer partie civile ensuite, c'est-à-dire après le déclenchement des poursuites promises par M. Fabius si la justice néo-zélandaise démontrait la culpabilité des agents de la DGSE. Mais, là encore, Greenpeace joue de malchance. A la différence des associations qui, par exemple, combattent le racisme ou les violences sexuelles, les organisations écologistes ne peuvent en effet exercer en France les droits reconnus à la partie civile.

La conclusion est simple : quoi qu'envisage Greenpeace, l'horizon juridique est bouché, au moins jusqu'à ce que la justice néo-zélandaise établisse la responsabilité des agents français, à supposer qu'elle l'établisse un jour. A la place du cabinet d'avocats réputé auquel Greenpeace a fait appel, on tenterait de convaincre celle-ci qu'il est urgent d'attendre.

B. L. G.

Au Nigéria

Les communications avec l'extérieur sont rétablies

Lagos (*AFP*). — L'un des membres du Conseil militaire provisoire au pouvoir depuis mardi 27 août au Nigéria, le lieutenant-colonel Antony Ukpo, a annoncé mercredi soir au nom de cet organie intérimaire présidé par le général Ibrahim Babangida les nouvelles structures de gouvernement.

Au cours d'une conférence de presse à la caserne de Dodan, siège du gouvernement depuis la première prise du pouvoir par les militaires nigérians en 1966, le lieutenant-colonel Ukpo a indiqué que le Conseil militaire provisoire cesserait d'exister vendredi, dès la prestation de serment d'un nouvel organe suprême, le Conseil du gouvernement des forces armées, qui sera composé de vingt-sept militaires et du chef de la police. Cet organe prendra toutes les décisions nationales, a précisé l'officier.

Le poste de chef d'état-major du quartier général suprême, occupé jusqu'à présent par le général Tunde Idiagbon, numéro deux du régime déchu du général Mohamed Buhari, est supprimé. Le chef de l'Etat sera désormais assisté de son ministre de la défense et chef de la conférence des chefs d'état-major, le général Domkhat Bali, pour les affaires militaires, et du commodore Ebetu Ukiwe, chef d'état-major général, pour l'administration politique du pays. Ce nouveau découpage, marqué par la nette séparation des affaires militaires et des affaires de l'administration du pays, permettra au nouveau président, le général Babangida, d'assumer un pouvoir personnel plus important que ses prédécesseurs.

D'autre part, le lieutenant-colonel Ukpo a annoncé la réouverture des aéroports nationaux et internationaux, qui est devenue effective jeudi, alors que les communications télex et téléphoniques internationales étaient rétablies.

Le numéro du « Monde » daté 30 août 1985 a été tiré à 438 493 exemplaires

LE CENTIÈME JOUR DE DÉTENTION DE JEAN-PAUL KAUFFMANN ET MICHEL SEURAT

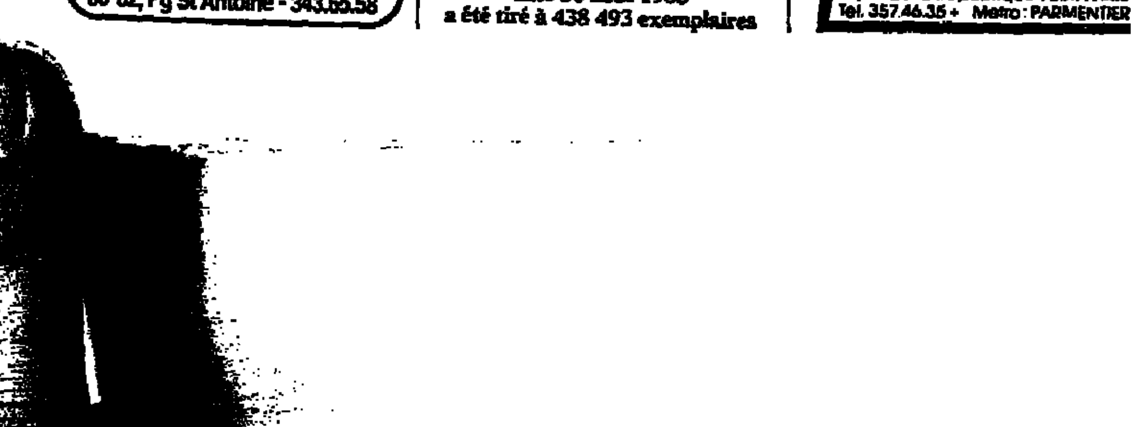
A l'occasion du centième jour de détention de Jean-Paul Kauffmann et Michel Seurat, de nombreuses intitiatives ont été prises jeudi 29 août pour réclamer la libération du journaliste de *l'Evénement du jeudi* ainsi que celle du chercheur au CNRS, et des deux diplomates, Marcel Carton et Marcel Fontaine.

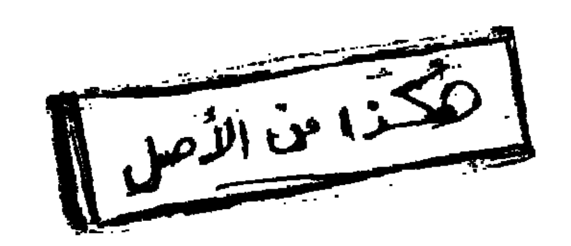
A 20 h 30, les trois chaînes de télévision ont interrompu leurs programmes pour diffuser un message *« d'amitié et de paix »* lu par trois vedettes : Stéphane Collaro sur TF 1, Jacques Chancel sur Antenne 2 et Pierre Bellemare sur FR 3.

Un répondeur, 570-73-00, sur lequel on peut entendre les dernières nouvelles des quatre disparus a été mis en service jeudi.

« Les amis de Jean-Paul Kauffmann » ont d'autre part lancé une campagne d'affichage dans toute la France et acheté des pages de publicité dans différents journaux. Enfin la Fédération pour la liberté de la presse invite chacun à envoyer une carte postale de soutien aux quatre otages français, adressée *« aux bons soins de Nabih Berri, ministère de la justice »*.

A B C D E F G





Le Tibet à toit ouvert



EVE ARNOLD/MAGNUM

Faire la route au-delà de Katmandou

DE loin, à l'approche de la ville si longtemps interdite, quand on l'aperçoit se détachant, blanc et rouge fauve, sur sa colline, le Potala rassure : la présence du palais du dalaï-lama, dominant de sa silhouette massive la vallée de Lhassa, témoigne encore de la permanence d'une identité que brimades, vexations et destructions méthodiques n'ont pas réussi à faire plier. Certes, le « siège des dieux » a été rétrogradé au rang de « monument national », mais le visiteur *ne tarde pas à percevoir que, pour la population locale,* il demeure, avant tout, un symbole : celui de l'altérité tibétaine.

Aller se promener sur le « toit du monde » ne relève plus, aujourd'hui, du rêve impossible. En s'ouvrant chaque jour davantage à l'extérieur, la Chine populaire a aussi entrouvert les portes de cette « région autonome » grande comme deux fois la France, et créée officiellement en 1965, après la répression sans quartier du soulèvement antichinois de 1959. En langage officiel, cela s'appelle l'« *introduction pacifique de la réforme démocratique* ». Mais pour éviter toute influence extérieure, forcément pernicieuse, le Tibet est demeuré obstinément clos aux regards étrangers, à quelques rares exceptions près, jusqu'en 1980. La précarité des infrastructures et la modestie des conditions d'accueil ne suffisaient pas à tout expliquer.

Depuis quatre ans, cependant, une petite porte s'était entrebâillée : mille cinq cents visas par an pour des voyageurs curieux – simples touristes, alpinistes en mal d'Everest différent, amoureux d'une culture singulière en voie de disparition. A mi-chemin entre l'auberge et la caserne, une demi-douzaine de bâtiments rébarbatifs offraient un hébergement sommaire à une cinquantaine de personnes au maximum. Une petite pension locale, au cœur de la vieille ville, acceptait parfois de loger l'étranger de passage. Dès cet automne, toutefois, ces conditions seront grandement améliorées, du moins dans l'optique des autorités chinoises.

De nouveaux hôtels dans la « ville soleil »

De grandes fêtes se préparent, en effet, à Lhassa, pour marquer à partir du 1er septembre le vingtième anniversaire de la création de la région autonome. Pour en rehausser l'éclat, il est prévu un nombre impressionnant d'invités, d'où l'urgente nécessité d'achever les 110 kilomètres de route à peine empierrée, menant de l'aéroport à la « ville soleil », et d'accroître sensiblement la capacité d'accueil. Jour et nuit, à la lumière de puissants projecteurs, des équipes d'ouvriers se sont relayées sans discontinuer pour bâtir deux nouveaux hôtels : l'un de mille lits pour les amis et invités des autorités ; l'autre de deux cents lits pour les hôtes étrangers. Pour ces derniers, le *nombre d'autorisations d'entrée* sera doublé, la durée du séjour peut-être prolongée et les permissions de déplacement, en dehors de Lhassa, plus libéralement octroyées.

Mais il reste difficile d'obtenir un visa individuel pour le Tibet, sauf à se faufiler entre les mailles, parfois relâchées par endroits, du filet administratif. Reste, pour les candidats au voyage, l'annonce tant attendue de la réouverture du poste frontière avec le Népal, où une « route de l'amitié », construite il y a quelques années déjà par les Chinois, permet désormais la liaison terrestre Katmandou-Lhassa.

Jusqu'à présent, le Tibet « autorisé » se limitait à Lhassa et à ses environs immédiats, Gyantsé ou Jigatsé, à quelque 250 ou 400 kilomètres de là pour les plus chanceux, et à la route de l'Everest pour les fanatiques de la montagne. C'était très peu, mais c'était déjà quelque chose : depuis des siècles, la cité sainte du lamaïsme tibétain est en effet parée de tant de légendes... Si les venelles pittoresques du marché traditionnel rétrécissent à vue d'œil, une visite aux universités monastiques de Séra et de Drépung donne encore une timide idée de ce que furent, autrefois, leurs activités temporelles et spirituelles.

Jugées indispensables pour assainir et aérer la vieille ville, les nouvelles constructions sont d'abord militaires (casernes et campements enserrant les quartiers tibétains), puis civiles : des bâtiments aussi gris que sans âme, plantés comme par hasard devant le Potala ou la lamaserie de Drépung. La célèbre Ecole de médecine tibétaine, rasée sur la Colline-de-Fer, en face du palais du dalaï-lama, ne sera pas reconstruite : elle a été remplacée par un hôpital moderne, où la médecine traditionnelle est admise, et il est question d'ériger, sur son ancien emplacement, un relais pour satellite.

Reste que tout, ici, est marqué au sceau de la ferveur religieuse, d'une foi enracinée dans le temps et devenue symbole de résistance passive, protestation silencieuse contre les iniquités et l'oppression des Hans. Quant à savoir si les Tibétains sont plus heureux, c'est une autre histoire : le fossé demeure profond entre autochtones et nouveaux venus, et l'impression de se retrouver en pays occupé ajoute au malaise. A condition de ne pas vouloir aller sur le haut plateau tibétain uniquement pour la gloriole d'avoir foulé le « toit du monde », l'étincelante beauté des paysages himalayens, le goût de la découverte et les vestiges d'une grande culture sont autant de raisons qui justifient et le voyage, et la peine prise pour l'accomplir.

CLAUDE-B. LEVENSON,
auteur du Chemin de Lhassa
(Editions Lieu commun).

« Premières »

Spécialiste des « premières » (notamment au Ladakh et au Bhoutan) et fidèle à sa vocation de pionnière, l'équipe de Peuples du monde se lance aujourd'hui sur les pas d'Alexandra David-Neel et vous invite à découvrir le « Tibet profond » grâce à la route, enfin ouverte, Katmandou-Lhassa.

Contrairement à la formule habituelle, il s'agit de groupes internationaux constitués au *départ de Katmandou* avec, pour avantage de pouvoir avancer ou retarder son départ de Paris, le seul impératif étant d'être au rendez-vous fixé dans *la capitale népalaise.*

De Katmandou on emprunte la fameuse « route chinoise » jusqu'à Kodari puis Khasa, toujours sur le flanc sud de l'Himalaya. Ce n'est que le lendemain que l'on franchit la véritable frontière climatique, linguistique, religieuse et ethnique entre le Népal et le Tibet par un col à 4 500 m d'où l'on peut admirer le Chisapangma, un des plus hauts sommets de la chaîne himalayenne. On montera ensuite jusqu'à 5 000 m (vue superbe sur la face nord de l'Everest) pour gagner Shigatse et le gigantesque monastère de Tashilunpo, ancienne résidence du Panchen Lama. Après plus de 800 km de route non goudronnée, on arrive à Lhassa, au cœur du Tibet. Trois jours pour visiter notamment le Potala, le Jokang et les monastères des environs, Drepung, Ganden et Sera, ainsi que le célèbre lac Yamdrok, le lac de turquoise et le monastère de Gyantsé. Prix du voyage de 17 jours : 28.000 F par personne (pour un groupe de quinze personnes), tout compris (sauf les déjeuners à Katmandou), frais de visa inclus. Dates des départs : 13 et 27 septembre, 11 octobre, 1er et 15 novembre.

« Rêve fou, voyage mythique, voyage sur le toit du monde » auquel vous convient également les Amitiés franco-chinoises et le Carrefour de l'Inde, mais selon une formule qui permet, dans le cadre d'un voyage de 24 jours, de découvrir une partie de la Chine, le circuit débutant à Pékin puis passant par Xian (et son armée de 5 000 guerriers de terre cuite, grandeur nature) et Chengdu, capitale du Sichuan d'où on s'envole pour Lhassa. La découverte du Tibet dure 9 jours et le retour s'effectue par la route jusqu'à Katmandou et sa vallée *que l'on visite pendant 4 jours* avant de regagner Paris. Du 2 au 25 octobre : 27 900 F tout compris.

Avec le voyagiste suisse Artou, vous est enfin proposée une troisième manière d'effectuer ce voyage. De Genève on gagne Hongkong puis, en train, Canton d'où l'on s'envole pour Chengdu où est notamment prévue une excursion en bus à Loshan. On gagne Lhassa en avion, puis on rejoint Katmandou en bus au terme d'un séjour de 9 jours au Tibet. On regagne Genève via Delhi. Prix de ce voyage de 22 jours : 45 000 F. Départs le 14 septembre puis *en mai, juillet et septembre* de l'an prochain. Ce circuit peut être effectué en sens inverse, avec des départs le 28 septembre, puis en mai, juillet et septembre 86. A noter que le voyage du 14 septembre sera guidé par un spécialiste de l'art et de la philosophie du Tibet, Charles Genoud, qui parle tibétain et a séjourné quatre ans à Daramshala.

● PEUPLES DU MONDE, 10, rue de Montmorency, 75003 *Paris. Tél.* (1) 272-50-36.

● AMITIÉS FRANCO-CHINOISES, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris. Tél. (1) *236-37-70.*

● CARREFOUR DE L'INDE, 15, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. (1) 634-03-20.

● ARTOU, 8, rue de Rive, 1204 Genève, Suisse. Tél. (022) 21-84-08.

Bouquins à prières

Il existe de très nombreux *ouvrages sur le* Tibet *aussi* bien en français qu'en anglais. En voici une sélection.

A *noter* que Artou a publié un fascicule de 15 pages intitulé : *Essai d'une bibliographie raisonnée de l'exploration du Tibet.*

- *Essais sur l'art du Tibet et d'Orient*, par Yoshiro Inarda-Ariane Mac Donald, J. Maisonneuve, 1977.
- *Le Bouddhisme Tantrique du Tibet*, par John Blofeld, éditions du Seuil.
- *Archeologia Mundi Tibet*, par Giuseppe Tucci, éditions Nagel.
- *Ma terre, mon peuple*, par le Dalaï-Lama, Paris, Didier, 1963.
- *Théories et Pratique du Mandala*, par Tucci G., Paris, Fayard, 1974.
- *Matériaux pour l'étude de la littérature populaire tibétaine*, par Mac Donald A.W., Nanterre, Labor. ethnol. social., 1972.
- *Journal de voyage*, par David-Neel, Paris, Plon, 1976.
- *Introduction à l'histoire du Tibet*, par Bacot J., Paris, Société asiatique, 1962.
- *Le Concile de Lhassa*, par Demieville P., Paris, PUF, 1952.
- *Histoire ancienne du Tibet*, par Pelliot P., Paris, 1961.
- *La civilisation tibétaine*, par Stein R. A., Paris, Dunod, 1962.
- *Les Religions du Tibet, in H.C. Puech, Histoire des religions*, par Blondeau A.-M., Paris, Gallimard, 1970.
- *Les religions du Tibet à la Mongolie*, par Tucci G. et Heissig W., Paris, Payot, 1973.
- *Le Lumineux Destin d'Alexandra*, par David Neel, Librairie académique Perrin, 1985, Jean Chalon.
- *Tibet : l'an du Dragon*, par Tsewang Pemba, éditions *G.-P. Maisonneuve* et Larose, 1975.
- *La Route de Lhassa*, par Frederica de Cesco, éditions J. Duculot-Traveling, 1975.
- *L'Héritage du Tibet* (« l'Art bouddhique »), par Detlef Nigo Lauf-Kummerly et Frey, éditions géographiques, Bena, 1973.
- *Etudes tibétaines*, librairie d'Amérique et d'Orient, éditions A. Maisonneuve, 1971.
- *Tibet éternel*, par Philippe Blanc, éditions Guy le Prat, *1982.*
- *Le Dalaï-Lama*, par Antoine Borommée, éditions Orban, 1985.
- *Chef religieux et chef d'Etat*, par Antoine Borommée, éditions Orban, 1985.

Récits de voyages

– Alexandra David-Neel, éditions Plon :
- *Voyage d'une Parisienne à Lhassa.*
- *Le Vieux Tibet face à la Chine nouvelle.*
- *Mystiques et magiciens du Tibet.*
- *Magie d'amour et magie noire.*
- *A l'ouest barbare de la vaste Chine.*
- *Le Lama aux cinq sagesses.*
- Gabriel Bonvalot, collection « Grands Voyageurs », éditions Stock : *De Paris au Tonkin à travers le Tibet inconnu.*
- *Cimes et lames*, Marco Pallis, Albin Michel, Paris, 1955.
- *Sept ans d'aventure au Tibet*, H. Harrer, Arthaud, Paris, 1983.

Albums

- *Le Tibet*, par Alexandra David-Neil, éditions Plon.
- *Tibet éternel*, par Ph. Blanc, éditions Guy le Prat.
- *Tibet*, par Giuseppe Tucci, collection Albin Michel.

Beaux albums photographiques

- *Tibet*, David Bonavia et Magnus Bartlett, Thames and Hudson, Londres, 1981.
- *A portrait of Lost Tibet*, Rosemary Jones Tung, Thames *and Hudson, Londres,* 1980.

LIRE

Supplément au numéro 12624
Ne peut être vendu séparément. Samedi 31 août 1985.

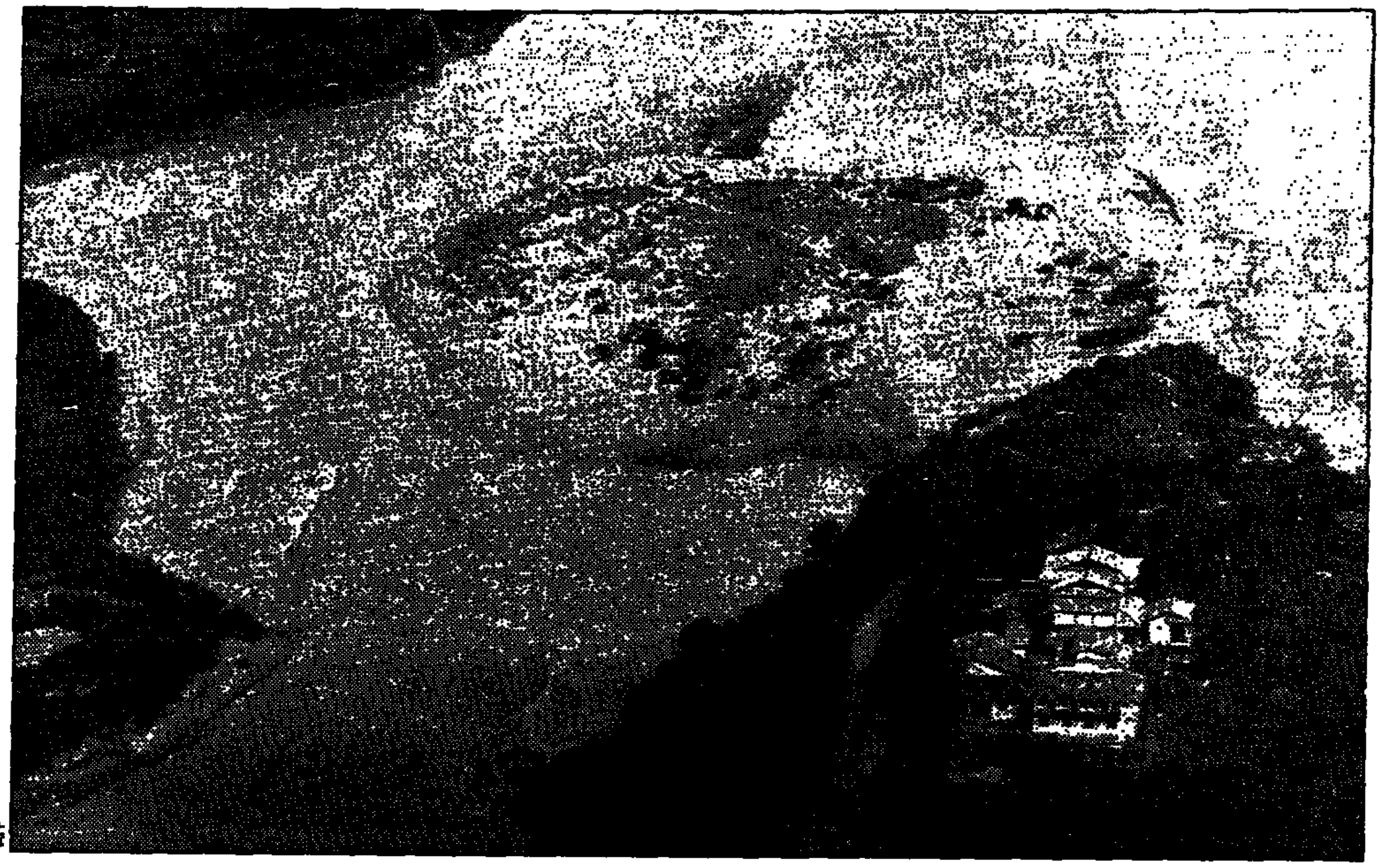
La Chine au pinceau

Face à Taiwan, les monts Wuyi et la Rivière aux neuf détours, paysages de prédilection des peintres d'autrefois.

Fuzhou (province du Fujian). – Mystère, harmonie, douceur... Les monts Wuyi, situés au cœur de la province méridionale du Fujian, qui fait face à Taiwan, et « ouverts », depuis quelques mois aux étrangers, offrent au voyageur une variété infinie de plaisirs : trekking, varape, baignades, curiosités, et surtout cette sensation de paix intérieure qu'apportent ces sites grandioses où même les temples vieux de deux mille ans semblent avoir été créés par la nature pour respecter la sérénité des lieux.

La ville de Man-Ting-Shang-Fang (Kiosque aux tentures de soie), dont l'hôtel réservé aux Occidentaux porte le même nom, constitue le point de départ des excursions vers les vingt-six pics aux qualificatifs chargés de légendes, Déesse de jade, Chapeau du mandarin civil, Tête de singe à l'œil fermé, etc, que traverse paisiblement la Rivière aux neuf détours (Jiu-Qu).

Aucun aéroport ne permettant d'accéder à ces montagnes (il est prévu d'en construire un dans la ville proche de Chong-an), trois heures de route, entre rizières et champs de thé, sont nécessaires pour accéder aux monts Wuyi, à partir de la ville de Shaowu, terminus d'une longue étape en train (quatorze heures !) depuis Xiamen (ex-Amoy).



AFP

Pic du lion accroupi, Roc de la source bienfaisante, Bec de l'aigle : les monts Wuyi, encore vierges de touristes, se placent sous le signe des légendes et des dynasties du passé (ci-dessous : reconstitution d'une scène populaire de l'époque Ming à Fuzhou, dans l'est de la province).

Il serait d'ailleurs dommage de ne pas prendre un train en Chine : vétuste mais confortable. Le charme désuet des dentelles aux fenêtres et sur la table de nuit, où trônent lampe de chevet et bonzaï, fait vite oublier le bruit, les secousses, les fréquents arrêts et la lenteur tout orientale du convoi que tracte avec peine une locomotive à vapeur noircie par tant d'efforts.

Ajoutez à cela la petite musique d'ambiance diffusée par un haut-parleur dans chaque compartiment, le ventilateur brassant un air chargé d'humidité et le service ininterrompu du thé ; sans oublier la traditionnelle amabilité chinoise empreinte d'une curiosité bienveillante. C'est avec une attention toute particulière que votre ou vos accompagnateurs (indispensables dans ce pays, à moins de parler la langue) veillent en effet à ce que votre voyage en « couchette molle » (les « couchettes dures » sont attribuées aux autochtones) ne soit entaché d'aucune négligence.

De plus, un passage au wagon-restaurant complète utilement vos connaissances relatives à la cuisine du pays. Contrairement à une tradition généralement abandonnée en Europe, les repas sont entièrement confectionnés dans le train, à partir de produits frais, et une visite des cuisines (les Chinois en sont flattés) permet d'apprécier la finesse des cordons-bleus locaux.

Avions, trains, voitures (en fait souvent des minibus climatisés), l'intendance du voyage est minutieusement réglée par le ministère chinois du tourisme et ses organismes dépendants, China Travel Agency et China Travel Service, en coordination avec les Amitiés franco-chinoises (1), la première (et la plus ancienne) organisation de séjours en République populaire de Chine.

Du vert tendre, beaucoup de vert, de l'eau, partout de l'eau ; une lumière d'une rare douceur, un relief étrange : l'arrivée à l'hôtel Man-Ting-Shang-Fang, au pied de la Montagne des rois, est saisissante.

Construit en style dynastique des Song du Sud (960-1279 de notre ère), comme d'ailleurs les deux seuls autres hôtels du lieu (ceux-là réservés aux Chinois de l'intérieur et d'outre-mer), il allie harmonieusement le rustique (meuble de caractère, éléments décoratifs et cloisons en bambou) et le moderne (climatiseurs, télévisions, salles de bains). Galeries et patios entourant de petits bassins où barbotent quelques poissons rouges au milieu d'une végétation luxuriante achèvent de donner à l'ensemble un caractère féerique.

Féerique, tout l'est dans ce petit coin de Chine encore vierge de touristes. Magie des formes, avec ces forêts qui se dressent comme une crinière au sommet des pics, tandis que les parois abruptes où sont aménagés des escaliers taillés à même le roc se terminent par des fissures et des grottes plongeant au cœur de la montagne ; magie de l'eau avec les centaines de cascades, dont certaines, hautes de 80 mètres, constituent des murs liquides derrière lesquels on peut se glisser. C'est par la visite de l'une d'elles, la Caverne au rideau d'eau, que débute habituellement le séjour d'une semaine dans les monts Wuyi.

Il faut monter pour accéder à cette caverne habitée (maisons datant de la dynastie des Ming, 1368-1644), située au flanc d'une paroi dont l'avancée la protège de la chute vertigineuse d'une cascade qui va s'écraser en contrebas. Les quelques habitants y font sécher du thé dans des fours, thé que l'on peut d'ailleurs consommer ou acheter sur place. La descente se fait sous la masse ventrue d'une colline (spectaculaire), derrière des dizaines d'autres cascades, une bonne occasion pour prendre une douche naturelle.

AGENCE CHINE NOUVELLE

Surplombant l'hôtel, à une centaine de mètres, la Montagne des rois écrase le paysage de sa présence majestueuse. Quelque trois mille marches taillées dans la roche ouvrent au visiteur l'accès au sommet, grâce à des passages dans des cheminées (80 mètres de haut sur 60 centimètres de large) dont l'aspect inquiétant garantit les émotions fortes.

Tout en haut, le calme d'une forêt millénaire attend les courageux, le panorama y est superbe. Le retour, c'est l'usage en Chine, quel que soit le monument ou le site visité, s'effectue toujours par une autre voie.

Bien que la température soit clémente (26 degrés), l'air est très humide (98 %). Un bain dans la Rivière aux neuf détours, où l'eau tiède (24 degrés) et légèrement limoneuse masse et tonifie la peau, procure la détente nécessaire après cette mise en jambes. Une petite plage a été aménagée à cet effet au pied d'un temple bouddhique vieux de mille ans.

Une promenade en radeau de bambou permet d'admirer, pendant une heure et demie, une succession de monts dont le plus célèbre reste le Pic de la déesse de jade, symbole des Wuyi Shan. Le cours d'eau se fraye un chemin sinueux entre les collines aux doux noms de Pic du lion accroupi, Roc de la source bienfaisante, Bec de l'aigle, Deux lions se disputant une perle, etc., dont le guide se fait un plaisir de raconter les légendes. Temples perchés sur des pitons, ruines de villages vieux de trois mille ans, apparaissent au fil des méandres.

Revenu à terre, on ne peut manquer de visiter ces chapelets de grottes, vaste réseau de circulation sous les montagnes, ces tombeaux de l'époque des Songs du Sud, et surtout cette curiosité que constitue le Fils du ciel, fissure haute de 100 m, longue de 60 m et large de 30 cm, qui sépare deux pics. A la base, on peut apercevoir le ciel ainsi que les nombreuses chauves-souris blanches qui ont élu domicile en ce lieu.

Enfin le Mont céleste et son « homologue » le pic Voyager dans les nuages, où kiosques et temples, dont l'un transformé en salon de thé, dominent les monts Wuyi. Les deux monts forment un cirque aux pentes douces, coupé par un plateau. Cascades et ruisseaux alternent avec une végétation tropicale de montagne. On arrive aux premières marches, toujours taillées dans le roc, par une grotte que l'on gravit sur plusieurs dizaines de mètres. Les marches longent tantôt la paroi, tantôt une ligne de crête, avant d'aboutir au sommet.

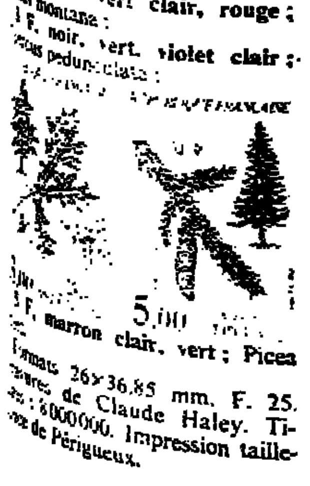
Les visites et les jours se succèdent, toujours nouveaux, toujours magiques. Les monts Wuyi, longtemps terrain de prédilection des peintres, sont passés du domaine du rêve à celui d'une réalité palpable, de paradis oublié à celui de paradis perdu, aujourd'hui accessible. C'est aussi cela l'« ouverture » de la République populaire de Chine...

MICHEL HERMANN.

(1) Amitiés franco-chinoises, 36, rue des Bourdonnais, 75001 PARIS. Tél. (1) 236-37-70. A noter que les meilleures saisons pour visiter les Wuyi Shan sont le printemps et l'automne.

● **Prochain voyage : du 6 au 23 novembre. 18 600 francs. Deux jours de promenade au cœur des Wuyi Shan, au cours d'un circuit de dix-huit jours qui commence à Pékin (la Grande Muraille est, dit-on, particulièrement belle à l'automne dans son cadre de montagnes dorées), se poursuit par Shanghai puis Fuzhou, avant de s'achever dans l'île tropicale de Hainan. Retour par Canton et Hongkong.**





peintres d'autrefois.

Le Mexique sous un œil d'or

De Tulum à Cancun, le nouveau monde du tourisme rallume les feux éteints de l'antique civilisation.

POUR les Aztèques, il était *« l'astre resplendissant »*, *« l'enfant très beau »* ou *« l'aigle montant en flèche vers le ciel »*... Le Soleil était le dieu de l'univers. Quatre fois déjà, il s'est éteint, et nous vivons actuellement son cinquième règne.

L'histoire de cet œil d'or et de lumière qui fait mûrir les épis *maïs brûle le visage des hommes* est gravée sur la Pierre du soleil, une monumentale roue de basalte de 24,5 tonnes qui mesure 3,57 mètres de diamètre. Jadis, elle enseignait la cosmogonie aux fidèles du grand temple de Tenochtitlan, la capitale aztèque. Aujourd'hui, elle est une des pièces maîtresses du Musée national d'anthropologie de Mexico. On l'appelle communément le « Calendrier aztèque ». En fait, ce fabuleux caillou ne donne aucune date. Il livre symboliquement les clefs de l'univers que chacun décode, selon son humeur. Et c'est aussi en suivant son humeur que le visiteur entamera son itinéraire mexicain. Soleil après soleil.



INGE MORATH / MAGNUM

On attendait les images du western-spaghetti (cactus géants, villages blancs écrasés sous un soleil de plomb, sieste du héros à l'abri d'un large sombrero), et le *Mexique du Sud vous offre* d'abord une forêt touffue, des rivières boueuses et une chaleur moite qui colle à la peau. On avait rendez-vous avec Clint Eastwood, et c'est Indiana Jones qui surgit, escaladant une pyramide, scrutant l'œil d'une statue avant de plonger dans une crypte abandonnée. Entre Mexico et la frontière guatémaltèque, le pays est un vaste livre d'histoire à ciel ouvert. Des dizaines de sites – Monte-Alban, Chichen-Itza, Palenque, Uxmal, Coba, Tulum, Teotihuacan... – *racontent* trente siècles de civilisation olmèque, zapotèque, maya, toltèque, aztèque. On retiendra la pyramide de Nohoch-Mul (Coba), encore noyée dans l'épaisse forêt tropicale, point de départ des seize routes dallées qui rayonnaient sur tout le Yucatan, et celle de Chichen-Itza, avec ses quatre-vingt-onze marches multipliées par quatre côtés. On ne ratera sous aucun prétexte *la* visite du Musée national d'anthropologie de Mexico, pour le témoignage exceptionnel qu'il offre sur l'ensemble des civilisations mexicaines. *Mais, surtout, on savourera*, pas à pas, Tulum.

Le charme de ce port maya fortifié ne tient pas à ses monuments : la pyramide d'Uxmal est bien plus spectaculaire que ses tours miniatures, et son jardin propret n'a pas le parfum d'aventure de la jungle de Coba. Tulum, c'est d'abord le mariage entre la pierre argentée, le lagon clair, la plage blanche piquée de cocotiers et, plus loin, l'océan. Le site résistera-t-il à l'assaut des cars climatisés et à l'étalage de supermarché dressé à deux pas des murailles centenaires ? Comment ne pas l'espérer, d'autant que la tradition maya raconte que Tulum est reliée aux autres villes de l'empire par une route suspendue au ciel. De quoi vous assurer l'immortalité.

Mexico, la capitale la plus peuplée du monde (dix-sept millions d'habitants, plus de trente millions en l'an 2000), est perchée à 2 240 mètres d'altitude, ce qui lui vaut d'avoir associé son nom à des dizaines de records sportifs. Pour l'heure, on y prépare la Coupe du monde de football de l'été 1986. Vive la fête qui gommera le voile de brume rosâtre qui couvre la ville, la dette extérieure (plus de 1 000 dollars par habitant) et les quartiers insalubres de cette gigantesque concentration humaine ! Mexico n'offrira alors que les terrasses animées de la rue Copenhague, où, chaque soir, la bonne société vient écouter les *mariachis*, et les lumières inonderont les jardins des anciennes haciendas, devenues les meilleurs restaurants de la ville. Quant à l'avenue des Insurgés, la plus longue du monde (36 kilomètres), elle rêve déjà de célébrer les victoires des onze idoles du pays.

A Merida, la capitale du Yucatan, la sérénité provinciale reprend ses droits. La ville a conservé *tout* son charme colonial : arcades ombragées, palais majestueux, églises lourdement décorées, jardins-promenades. Elle y ajoute les rencontres qui, chaque soir, animent le jardin de la cathédrale et ses bancs de pierre. Là se croisent tous ceux que Merida attire pour sa tranquille prospérité : le vieux paysan maya venu vendre sa cueillette sur le marché, l'étudiante métis en tailleur strict, le gamin dépe*naillé qui cire les chaussures pour* une poignée de pesos, le cadre formé aux Etats-Unis.

Un cran en dessous dans la hiérarchie urbaine, voici le *pueblo* et son minuscule marché matinal déjà brûlé par un soleil éclatant. Tous les paysans des alentours s'y donnent rendez-vous autour de quelques cageots de fruits et de légumes posés près de volailles étiques. Au pied de la fontaine de pierre ou autour d'une bière glacée, le visiteur, surtout s'il parvient à glisser qu'il n'est pas un *« gringo »* venu du nord avec ses dollars surévalués, découvre le Mexique de la simplicité, celui qui, avec son amitié à portée de main et son amour de la terre, témoigne d'un certain bonheur de vivre.

Plus de quatre millions d'Américains franchissent chaque année le rio Grande. Beaucoup d'entre eux se rendent à Cancun, capitale balnéaire du Yucatan, où l'or bleu a fait jaillir sur cette splendide lagune de sable fin des dizaines d'hôtels hollywoodiens et autant d'immeubles de vacances aux façades de carton-pâte. Miracle ou mirage ? Cancun a oublié d'être mexicaine. A longueur de journée, une musique sirupeuse aseptise le hall des hôtels, les restaurants affichent leur menu en anglais, les boutiques proposent une mode digne des *feuilletons télévisés* américains et « Christine », le night-club le plus « câblé » du pays, n'a rien à envier aux meilleures boîtes de New-York. Résultat : la vie s'y paie cher et comptant, en dollars de préférence. N'empêche, la mer, presque à portée de regard de Cuba, est pure merveille, ainsi que le lagon tiède. Et le visiteur européen (à qui le « Club » tend ses colliers) peut conjuguer ici le plaisir de la plage avec la découverte des sites archéologiques de Tulum et de Coba, accessibles dans la journée.

Les Aztèques croyaient que la fin du monde se produirait au terme d'un cycle de cinquante-deux ans, au moment du passage de la constellation des Pléiades au zénith. Chacun, alors, se préparait au pire : on détruisait ses biens et on rasait les temples. Même les feux étaient éteints. Prêtres et fidèles attendaient l'heure fatale dans un silence complet. Une fois minuit passé, et passées les Pléiades, une énorme clameur annonçait l'ère nouvelle. Tout était alors reconstruit, et les feux rallumés. Ceux du tourisme mexicain brillent aujourd'hui toute l'année.

JEAN-PIERRE CHANIAL.

Pratiques

Aéromexico propose trois vols hebdomadaires entre Paris et Mexico pour 5 686 F en vol « vacances ».

Air France assure, au même tarif, cinq vols hebdomadaires entre Paris et Mexico.

Nouvelles Frontières (1/273-25-25), Voyages Missions (1/222-48-50), Carrefour du Mexique (1/233-30-29), Terre entière (1/329-57-10), Uniclam (1/329-12-36), Horizons lointains (1/280-67-80), le Club Méditerranée (1/260-10-00), Delta Voyages (1/742-29-50), Inter Group (1/723-55-30), Planètes (1/296-10-50), America Tours (1/266-93-39), GO Voyages (1/266-18-18), El Condor (1/533-24-21), Touring (1/281-93-88), Eurotours (1/261-44-22), Jet Tours (1/705-01-95), Arts et Vie (1/531-40-41), Travis (1/501-79-20), Solazur (1/268-03-08), Tourmonde (1/266-14-90) organisent séjours et circuits au Mexique.

Adresses utiles :

● Conseil national du tourisme mexicain, 34, avenue George-V, 75008 Paris - Tél. : (1) 720-69-19/69-15.

● *Ambassade du Mexique*, 9, rue de Longchamp, 75016 Paris - Tél. : (1) 553-76-43.

● Aéromexico, 12, rue Auber, 75009 Paris - Tél. : (1) 742-40-50.

PHILATÉLIE n° 1911

« Flore et faune de France »...

... série 1985 est consacrée aux arbres. Dans l'ordre des valeurs les timbres représentent : hêtre Fayard, orme de montagne, chêne pédonculé et épicéa ; d'après les maquettes réalisées pour Huguette Sainson. Vente générale le 23 septembre (44 à 47e/85).

1 F, noir, vert, bleu-vert ; Fagus sylvatica ;



2 F, noir, vert clair, rouge ; Ulmus montana ;

3 F, noir, vert, violet clair ; Quercus pedunculata ;



5 F, marron clair, vert ; Picea abies.

Formats 26×36,85 mm. F. 25. Gravures de Claude Haley. Tirages : 8 000 000. Impression taille-douce de Périgueux.

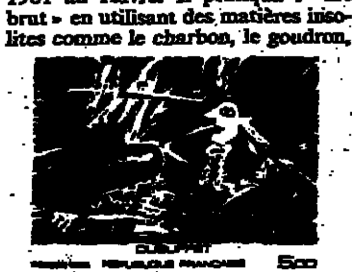
Mise en vente anticipée les :

– 21 et 22 septembre, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire ouvert au parc floral d'Orléans (salle de restaurant La Serre). *Oblitération « P. J. ».*

– 21 septembre, de 8 h à 12 h, aux bureaux de poste d'Orléans 01 et d'Orléans 02 (Loiret). Boîtes aux lettres spéciales pour « P. J. ».

Œuvre de Dubuffet...

... dans la série « artistique » 1985. Peintre français, Jean Dubuffet, qui vient de mourir, est né en 1901 au Havre. Il pratiqua l'« art brut » en utilisant des matières insolites comme le charbon, le goudron,



le sable et d'autres pour réaliser certains de ses tableaux. Il puisa ses inspirations dans les dessins d'enfants et des graffiti. Parmi ses œuvres non figuratives, les prix varient en 1977, entre 170 000 et 294 000, mais en 1974, a atteint 495 000. Vente générale le 16 septembre (43e/85).

5,00 F, polychrome.

Format 48 × 36,85 mm. F. 25. Maquette par Jean-Paul Veret-Lemarinier, d'après l'œuvre de Dubuffet. Tirage : 6 000 000. Imprimé en hélio à Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

– 14 et 15 septembre, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert au Musée André-Malraux au Havre. Oblitération « P.J. ».

– 14 septembre, de 8 h à 12 h, au bureau de poste du Havre (Seine-Maritime). Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

● Voici les cachets d'oblitération « P.J. » utilisés à l'occasion du 40e anniversaire de l'ONU annoncé dans notre chronique n° 1 900 *(le Monde loisirs, du 15 juin, page XI).*



Pour la première fois, en 1965, fut utilisée une oblitération « P.J. » à San-

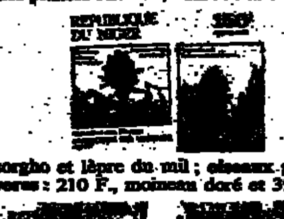


Francisco, à l'occasion du 20e anniversaire et depuis elle a été répétée tous les cinq ans.

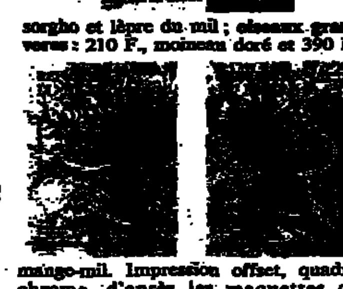
Calendrier des manifestations

⊙ 33000 Bordeaux (ex. ph.) 19-20/X.
⊙ 34190 Ganges (c. phil.) 19-20/X.
⊙ 30130 Pont-St-Esprit (ph.) 16-17/X.
⊙ 28300 Mainvilliers (ph.) 23-24/X.

● NIGER : une série de cinq valeurs a été dédiée à la « Protection des végétaux » ; insectes nuisibles : 85 F., sauteraeau ; 110 F., punaise rouge ; maladies des plantes : 150 F., charbon allongé du



sorgho et lèpre du mil ; oiseaux granivores : 210 F., moineau doré et 390 F., mange-mil. Impression offset, quadrichrome, d'après les maquettes de J. Caffe, par Edila.



ADALBERT VITALYOS.

Autun, en souvenir d'Auguste

Un bimillénaire qui fait battre le cœur de la vieille cité.

VILLE moyenne de la « France profonde », enracinée en terre bourguignonne, blottie dans l'écrin naturel du Morvan, Autun, 25000 habitants, sous-préfecture de Saône-et-Loire, se souvient d'Augustodunum, capitale des Eduens, née des cendres de Bibracte, fondée aux alentours de l'an 15 av. J.-C. par l'empereur Auguste, et célèbre, depuis janvier 1985, et pour quatre mois encore, ses deux mille ans de vie.

« Puiser dans le passé la richesse de demain », tel a été l'objectif du maire d'Autun, Marcel Lucotte, sénateur, président du conseil régional de Bourgogne. Un pari, un défi, un acte de foi dans Autun bimillénaire, qui vit, comme toutes les autres villes, sa fin de vingtième siècle sur fond de crise, en attendant des lendemains économiques meilleurs.

En attendant, de congrès en festivals, de conférences en expositions, Autun, au présent, vaut le détour et le séjour.

Il faut, d'abord, remonter aux sources, et donc au sommet du mont Beuvray (à 25 km d'Autun), où vient de s'ouvrir, après les célébrations druidiques rituelles du solstice d'été et la grande fête annuelle du Beuvray, un grand chantier archéologique qui doit durer une dizaine d'années. Financé par l'Etat, la région et les départements, il s'agit de l'un des grands projets culturels du gouvernement, au même titre que le Louvre et la Bastille. Rendre à Bibracte ce qui est à Bibracte, Bibracte dont César disait qu'elle était de loin *« le plus grand et le plus riche oppidum des Eduens »*.

Creuset d'où jaillit la première étincelle d'une civilisation, Bibracte fut le centre de la résistance gauloise contre l'impérialisme romain. C'est auprès de la Vivre, sur le mont Beuvray, que les armées gauloises élirent Vercingétorix à leur tête.

Et c'est de l'extinction de Bibracte que naquit Augustodunum, en vertu de la politique de réorganisation de la Gaule décidée par l'empereur Auguste. Si la romanisation se fit graduellement, Autun devint, d'emblée, l'une des premières villes de la Gaule romaine.

En juin, un colloque des villes augustéennes, organisé dans le cadre du bimillénaire par la Société éduenne d'Autun, présidée par le doyen Richard, professeur à l'université de Dijon, a rassemblé une centaine d'historiens sous la présidence de M. Goudineau, professeur au Collège de France. Mais, sans attendre la publication de ces travaux, on peut se plonger aux sources de la civilisation gallo-romaine en visitant la très belle exposition « Autun-Augustodunum » présentée à l'hôtel de ville par le musée Rolin et son conservateur, M. Matthieu Pinette. Dans la foulée, il ne faut pas manquer de faire un tour au Muséum d'histoire naturelle, dont le conservateur, M. Gilles Pacaud, et son équipe proposent une exposition originale consacrée à « La médecine au temps des Gaulois et des Romains ».



ROGER VIOLLET

Séduit par la richesse des autres salles du Muséum, peut-être consacrerez-vous à cette visite plus de temps que prévu. Qu'à cela ne tienne, prolongez votre séjour ! Tant de siècles sont gravés dans les pierres de cette cité qu'une fois franchis ses remparts et ses deux portes romaines monumentales – la porte Saint-André et la porte d'Arroux – méditez dans son théâtre antique, le plus vaste théâtre romain de Gaule ; dénichez les traces de la grande voie pavée du Cardo, qui traversait Augustodunum de part en part ; visitez les multiples chantiers de fouilles qui s'ouvrent en catastrophe à l'occasion des moindres travaux d'urbanisme (archéologue municipal, M. Alain Rebourg ne chôme pas) et supputé le pourquoi et le comment de la très énigmatique pierre de Couhard... et vous n'aurez encore presque rien vu d'Autun. Car ici il vous faut devenir pèlerin d'une longue histoire.

Une histoire qui, en ces temps de fête, a fait battre le cœur de la vieille cité. En mai, les chars de l'empereur Constantin ont envahi les rues, et les gladiateurs ont repris leurs combats au théâtre romain. En juillet, saltimbanques, musiciens, théâtreux, artisans, ont réinvesti la cité médiévale, le duc de Bourgogne et sa cour ont rendu visite au chancelier Nicolas Rolin, et Richard Cœur de Lion a défait le chevalier Noir en un tournoi héroïque.

D'étape en étape, Autun dévoile ses visages successifs. Les Autunois redécouvrent leur ville et, sous la baguette du metteur en scène Jean-Claude Baudoin, responsable des quatres grands weeks-ends d'animation, se prennent de passion pour l'entreprise. Par la fête et ses préparatifs, une population se découvre ainsi un passé commun, se forge une mémoire collective. La ville devient un livre ouvert dont les habitants feuillettent les pages. Quartiers, rues, places, monuments, sont antant d'espaces scéniques où rejouer une histoire qui, l'espace d'un instant, se fait accessible et quotidienne.

Rien ne vaut, par exemple, une soirée « son et lumière » pour découvrir la cathédrale Saint-Lazare, qui, telle un grand vaisseau, émerge de la nuit au gré des projecteurs. Toute l'histoire d'Autun « aux cent visages » est au rendez-vous, du dieu Janus à Talleyrand, en passant par l'Autunois moyen, tel qu'en lui-même.

Nul mieux que le chanoine Grivot – une personnalité – ne saura vous raconter « sa » cathédrale, les chapiteaux et leurs soixante-huit diables, le tympan du Jugement dernier sculpté par Gislebertus, auteur de la célèbre *Tentation d'Eve*, conservée au musée Rolin.

Le musée Rolin, d'une exceptionnelle richesse, consacre actuellement une exposition à la reconstitution du tombeau de saint Lazare, édifié au douzième siècle pour recevoir les ossements du saint, transportés en grande pompe de l'ex-cathédrale Saint-Nazaire (actuel objet d'un chantier archéologique) jusque dans le chœur de la cathédrale Saint-Lazare. L'exposition propose une scénographie aussi exhaustive que possible du tombeau, dont subsistent, entre autres, trois des célèbres statues sculptées par le moine Martin – saint André, sainte Marthe et sainte Marie-Madeleine, – presque grandeur nature.

Période fastueuse que celle du Moyen Age autunois, sous l'influence des Rolin, qui, en mécènes éclairés, passèrent commande de nombreux ouvrages ecclésiastiques pour le diocèse, encourageant le travail des moines copistes. Splendeurs de l'art de l'enluminure, qui orne les riches manuscrits, incunables, pontificaux, livres d'heures, actuellement présentés à la bibliothèque municipale, qui possède dans ses archives des trésors inestimables.

« Autun n'est pas une ville-musée », affirme son maire, pour qui l'histoire *« est notre aujourd'hui et notre lendemain »*. Un grand souffle, il est vrai, traverse ici le patrimoine. Un souffle qui sait se faire, parfois, irrévérencieux et d'autant plus tonique ! Ainsi, la toute jeune Association pour la promotion de l'art contemporain à Autun a-t-elle organisé, avec le musée Rolin et le concours du Centre national des arts plastiques, un *« Joyeux anniversaire »* juxtaposant les œuvres de douze artistes de stature internationale et des chefs-d'œuvre consacrés par les siècles.

EMMANUELLE PRÉVOST.

SOPHIE DENIS

Autun plonge ses racines dans l'Antiquité (où elle s'appelait *Augustodunum* : ici, la porte romaine dite d'« Arroux ») et le Moyen Age (reconstitution, dans les quartiers de la vieille ville, d'une fête médiévale).

Demandez le programme !

- **Jusqu'au 15 septembre :** exposition « Joyeux anniversaire » au musée Rolin.
- **14-15 septembre :** grandes journées d'animation 1900.
- **Jusqu'au 28 septembre :** exposition « Le livre au siècle des Rolin », à la bibliothèque municipale.
- **Jusqu'au 29 septembre :** exposition « La médecine vue par les Gaulois et les Romains », au Muséum d'histoire naturelle.
- **Jusqu'au 30 septembre :** exposition « Le tombeau de saint Lazare », au musée Rolin.
- **5 octobre :** inauguration de l'exposition « Autun du quinzième au dix-neuvième siècle », au musée Rolin.
- **Du 5 au 12 octobre :** festival du film péplum.
- **Jusqu'au 27 octobre :** exposition « Autun-Augustodunum », à l'hôtel de ville.
- **16 novembre :** week-end d'animation futuriste.

- **Comité d'organisation du bimillénaire :** 2 *bis*, rue du Général-Demetz, passage Couvert, 71400 Autun. Tél. : (85) 86-20-00.
- **Office du tourisme :** 3, avenue Charles-de-Gaulle, 71400 Autun. Tél. : (85) 52-20-34.

Soissons fleurit ses vases

La Picardie s'apprête à fêter la victoire de Clovis et le sacre d'Hugues Capet.

C'EST en l'an 987 que la France naît en Picardie, avec l'élection, à Senlis, et le couronnement, à Noyon, de Hugues Capet. Aussi la Picardie se prépare-t-elle dès maintenant à fêter le millénaire de la France et à célébrer le quinze centième anniversaire de la victoire de Clovis à Soissons, en 486. Pour le conseil régional, présidé par M. Charles Baur (PSD-UDF), il s'agit de faire de la commémoration de ces deux événements fondateurs de la France *« un événement dépassant les limites de la région pour atteindre une dimension nationale, voire internationale »*.

Quand le roi franc, Clovis, venu de Tournai, envahit la Gaule du Nord, placée alors sous l'autorité du gouverneur militaire gallo-romain Syagrius, en résidence à Soissons, et qu'il le bat sur son terrain, la Gallia devient la Francia, le pays des Francs, Cinq cents ans plus tard, le domaine royal dont, en 987, hérite Hugues Capet s'étend, au sud, jusqu'à Orléans et, au nord, jusqu'à la vallée de l'Oise. L'élection et le couronnement de Hugues Capet marquent le point de départ d'une dynastie qui va gouverner la France sans interruption pendant huit cents ans. Cette date de 987 marque aussi l'affirmation d'un Etat français face au Saint-Empire romain germanique.

« Sur le territoire régional qui est aujourd'hui le nôtre, souligne M. Baur, *l'appartenance à une nation franque (ou française) s'est manifestée avant la conscience d'une identité picarde. Ainsi l'histoire et la culture nationales ne peuvent, elles, se concevoir sans la Picardie. De même, l'histoire et la culture de la Picardie s'inscrivent dans celles de la communauté nationale, dont elles constituent une composante fondamentale. »* A cette occasion, précise M. Baur, le conseil régional entend *« renforcer l'identité et la cohésion de la Picardie, tant aux yeux des habitants de la région qu'à ceux de la nation tout entière »*. En soutenant notamment des initiatives qui, *« en sensibilisant les habitants à leur identité régionale, serviront également la promotion de cette région, berceau de la France, terre du gothique et carrefour de l'Europe »*.



ROGER VIOLLET

Senlis (ici, la cathédrale gothique) s'apprête à célébrer, avec les villes de Noyon et Soissons, le millénaire de la création, en terre picarde, de la France moderne.

Outre un comité de parrainage animé par Robert Mallet, ancien recteur des académies d'Amiens et de Paris, une association pour la commémoration du millénaire de la France en Picardie a été créée.

L'« opération millénaire », qui se déroulera de la fin 1986 à la fin 1987, devrait notamment comporter : une cérémonie commémorative en présence du président de la République, un spectacle en plein air (avec une nombreuse figuration) retraçant les origines picardes de l'histoire de France ; une création musicale de Louis Lantoine, directeur du conservatoire national de la région d'Amiens, dans le cadre d'une cathédrale, et qui pourrait éventuellement être doublée d'une création chorégraphique ; une exposition sur le thème « L'histoire commence en Picardie », et qui inclurait une ou plusieurs commandes dans le cadre du fonds régional d'art contemporain (FRAC) ; enfin un colloque consacré au rapport entre idiome régional et langue nationale ainsi qu'à la place actuelle de la langue française dans le monde, un projet étudié avec le Commissariat général à la langue française.

Sur le plan régional sont prévus des spectacles (théâtre), des concerts, des « son et lumière » et diverses animations locales et touristiques. A noter que les manifestations qui seront programmées au niveau local seront susceptibles d'obtenir des aides de la région, auxquelles pourront s'ajouter des aides de l'Etat, des départements et des communes. Quant au mécénat d'entreprise et au financement privé, ils sont, évidemment, les bienvenus.

La célébration du millénaire de la France en Picardie sera également l'occation d'un colloque qui pourrait marquer les débuts d'un centre international d'études médiévales à l'université de Picardie, à Amiens. Dans le même temps, les écoliers des niveaux élémentaire et secondaire seront sensibilisés à cette époque de l'histoire de leur région et de la France.

Si le coût d'une telle opération n'est pas encore chiffré, on espère d'ores et déjà des retombées économiques, touristiques et culturelles importantes. De plus, les organisateurs sont invités à veiller à ce que les investissements envisagés aient des répercussions bien au-delà de 1987.

« Si elle est bien menée, observe M. Charles Baur, *cette commémoration provoquera d'une part un coup de phare sur la Picardie, et, d'autre part, grâce à une mobilisation de toutes les forces régionales, une dynamique qui, nous l'espérons, permettra de lancer, d'accélérer ou de faire aboutir des actions locales et des projets novateurs. »*

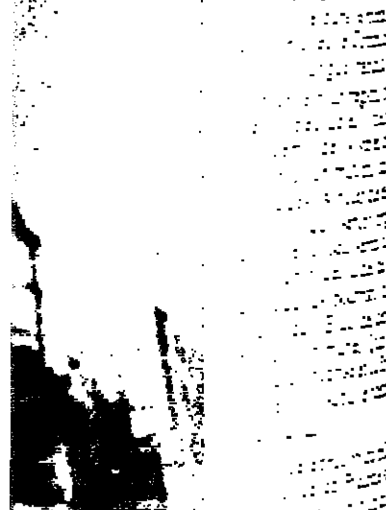
MICHEL CURIE.

:e



es vases

le sacre d'Hugues Capet



TELEVISION

« Soir 3 » fait surface

Le journal télévisé de 22 h se tourne vers l'Europe.

VOICI quelques mois « Soir 3 » changeait de décor. Son nouveau look accompagnait une transformation profonde de sa conception. Un changement qui a marqué, pour ce journal télévisé de la nuit, l'amorce d'une remontée des enfers. En 1983, son taux d'écoute chutait jusqu'à trois points, ce qui représente environ un million et demi de téléspectateurs. Aujourd'hui, son audience a triplé. Rien de tel pour mobiliser une équipe. Déjà, l'arrivée, en 1984, de deux nouveaux responsables, Alain Manevy, directeur de l'information, et Christian Dauriac, rédacteur en chef, avait fait naître un second souffle parmi les journalistes.

Premier souci de l'équipe de « Soir 3 » : savoir qui s'intéresse à une activité programmée aux alentours de 22 heures. La majorité des téléspectateurs ont pris connaissance, dans la journée, de l'essentiel de l'information. Inutile par conséquent de resservir la formule et le menu des éditions de 20 heures. *« Nous avons choisi de mettre à profit au maximum ces deux heures de décalage*, explique la présentatrice Geneviève Guichenay. *Ce délai de temps offre en effet un recul, il permet de privilégier l'analyse et de mettre les événements en perspective. »*

La fabrication de « Soir 3 » s'organise donc de préférence autour d'angles d'approche déterminés en conférence de rédaction. Une politique de consultants est mise en œuvre, les faits perdant leur brutalité sous un éclairage spécifique. *« A 22 heures*, souligne-t-on à « Soir 3 », *les gens sont prêts à entendre l'avis de spécialistes. Les invités projettent déjà l'événement dans le futur en y associant leur regard parfois subjectif. Et le nouveau décor, plus doux, plus aimable qu'auparavant, correspond, lui aussi, à l'idée que nous avons du journal. Les téléspectateurs n'ont pas envie d'être agressés à cette heure de la soirée. »*


D.R.

Le choix d'une femme pour présenter « Soir 3 » une semaine sur deux relève-t-il de cette volonté de sérénité ? *« Il y a toujours eu beaucoup de femmes à la rédaction de la chaîne »*, réplique Geneviève Guichenay, qui a commencé sa carrière de journaliste à FR3, en 1977. *« Le ton d'un journal du soir doit évidemment être plus proche des gens, mais cela vient naturellement. Dans les studios, la journée écoulée pèse sur le climat qui devient peu à peu feutré, presque intime. »* Geneviève Guichenay s'agace des formules à l'emporte-pièce qui la comparent souvent à l'ex-star d'Antenne 2, Christine Ockrent. Elle préfère décevoir les gazettes à sensations et jouer la carte exclusive du professionnalisme. *« Dans la forme de travail que nous avons adoptée, mon rôle consiste à donner des clés pour comprendre, à faire saisir la démarche qui amène à s'attarder sur l'aspect précis d'un événement. »*

Utiliser les richesses régionales

A peine a-t-il trouvé sa vitesse de croisière que « Soir 3 » veut encore bouger. Alain Manevy a mis au point un projet qui pourrait fonctionner dès la fin de l'année 1985 si la direction de FR 3 donne son aval. Deux grandes lignes orienteraient le journal selon une dynamique encore inédite en France : une décentralisation vers les régions et l'ouverture en prise directe sur l'Europe.

« Le réseau de la chaîne représente cinq cent quatre-vingt-onze journalistes et douze stations comprenant vingt-cinq lieux de diffusion », indique à ce propos le directeur de l'information. Son objectif est de mobiliser ce potentiel humain et technique en proposant une diffusion hebdomadaire de l'édition nationale à partir des régions. Un ou deux journalistes de la rédaction parisienne se déplaceraient au gré de l'actualité locale qui viendrait ainsi enrichir le journal du soir.

Une ambition qui tient compte aussi de données économiques : les coûts engendrés par des journaux télévisés réalisés en direct de Cannes, d'Avignon ou encore du Mans sont élevés. Seule FR 3 dispose des structures nécessaires à une véritable mobilité. Elle veut dorénavant les mettre mieux à profit. Cette perspective de décentralisation de « Soir 3 » confirme, sans doute, l'orientation de la chaîne, tout juste redéfinie avec la publication de sa grille de rentrée, imbriquant étroitement programes régionaux et nationaux (*le Monde* du 24 août).

Le deuxième axe du projet concerne l'Europe. En signant des accords avec les grandes télévisions européennes comme la BBC, la RAI ou la seconde chaîne espagnole, une bourse d'échanges de programmes pourrait être constituée. L'agence d'images de FR 3, Infovidéo 3, prendrait alors toute sa dimension. Elle se chargerait en effet de planifier les commandes spécifiques entre les chaînes. D'autre part, des spécialistes étrangers interviendraient ponctuellement sur l'antenne de FR 3. *« Et pourquoi pas*, souhaite Alain Manevy, *installer « Soir 3 » de temps à autre dans une capitale européenne ? »*

CATHERINE YOUINOU

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE

Cargaison dangereuse ■

Film américain de Michael Anderson (1959), avec G. Cooper, C. Heston.
TF 1, 20 h 35 (105 mn).

Un officier du service de renflouement retrouve l'officier en second d'un cargo seul sur le navire abandonné. Celui-ci a-t-il provoqué le naufrage ? Histoire mystérieuse d'après un scénario d'Eric Ambler, tiré d'un roman auquel Hitchcock s'était intéressé. Avec Michael Anderson, c'est du bon cinéma d'aventures, sans plus. A voir pour les acteurs.

Le Roman d'un tricheur ■ ■

Film français de Sacha Guitry (1936), avec S. Guitry, J. Delubac (N.)
FR3, 22 h 30 (80 mn).

Un homme d'un certain âge rédige ses Mémoires à la terrasse d'un café. On apprend que, pour avoir volé 8 sous dans son enfance, il fut entraîné, par les circonstances, à devenir groom, croupier de casino, puis tricheur professionnel. Un véritable roman filmé, dont les images sont accompagnées d'un commentaire à la première personne. L'esprit caustique de Guitry au service d'une véritable invention cinématographique. Et un régal d'interprétation.

LUNDI 2 SEPTEMBRE

Psychose ■ ■

Film américain d'Alfred Hitchcock (1960), avec A. Perkins, J. Leigh (N.)
TF 1, 20 h 35 (105 mn).

Une jeune femme qui s'est enfuie avec de l'argent volé est assassinée dans la cabine de douche d'une chambre d'un motel, dont elle était la seule cliente. A partir de cette séquence effrayante et très connue, le film prend une autre direction. On a beau le connaître, il reste toujours passionnant. C'est un des suspenses les plus parfaits, les plus hallucinants d'Hitchcock, qui plonge aux abîmes de la psychopathie. Les personnages de cette aventure criminelle sont piégés. Le générique et la musique font partie intégrante de la mise en scène.

L'Argent ■ ■

Film français de Robert Bresson (1982), avec C. Patey, C. Lang.
FR3, 20 h 35 (80 mn).

Un livreur de mazout, auquel un commerçant, lui-même dupé, a repassé un faux billet de 500 F, est traduit devant les tribunaux, perd son emploi et accepte de participer à un cambriolage. Sujet emprunté à une nouvelle de Tolstoï, mais la « réaction en chaîne » devient, chez Bresson, un itinéraire de malchance, d'injustice et de meurtre, au bout duquel une âme se trouve rachetée par un sacrifice sanglant. Aventure intérieure, spirituelle, où la contagion du mal sera arrêtée par la charité, la compassion. Du Bresson pur, décanté, admirable. Grand Prix du cinéma de création au Festival de Cannes 1983. On ne saurait mieux dire.

MARDI 3 SEPTEMBRE

Dr Jekyll et Mr Hyde ■

Film américain de Victor Fleming (1941), avec S. Tracy, I. Bergman (N.)
FR3, 20 h 35 (90 mn).

En 1887, un médecin londonien, qui veut prouver que les forces du bien et du mal cohabitent en l'homme, réussit, par un breuvage, à faire exister la part noire de lui-même sous les traits d'un être répugnant et sadique. Une des nombreuses adaptions de la nouvelle de Robert-Louis Stevenson, justement célèbre par son atmosphère victorienne, ses truquages fantastiques, les compositions de Spencer Tracy et Ingrid Bergman.

JEUDI 5 SEPTEMBRE

Family Rock ■

Film français de José Pinheiro (1982), avec C. Malavoy, S. Orcier.
A2, 20 h 35 (80 mn).

Un couple rêve de liberté, part, avec ses deux jeunes enfants, sur les routes de France, dans un autocar transportant un manège forain. Le thème de l'errance, de la marginalité, dans le premier film d'un jeune réalisateur. Comédie optimiste. Les rêves et l'esprit de famille y ont raison de l'égoïsme de la « France profonde ».

VENDREDI 6 SEPTEMBRE

L'Acrobate ■

Film français de Jean-Daniel Pollet (1975), avec C. Melki, L. Bru.
A2, 23 h (100 mn).

Un garçon de bains-douches-sauna, timide, maladroit, solitaire, va se réaliser en faisant des concours de tango avec, pour partenaire, une jeune tapineuse qu'il aime. Pollet et le nouveau réalisme poétique. Pollet, cinéaste un peu maudit, et son étonnant interprète — on pourrait dire personnage car il appartient à ses meilleurs films — Claude Melki, qui rêve sa vie, se déplace en funambule dans un univers qu'il veut mythique.

Samedi
31 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France.
9.00 Mode d'emploi/Initiatives.
10.05 Musicalement.
Concerto pour violoncelle et orchestre de Dvorak, par l'Orchestre national de France, dir. S. Celibidache.
11.15 Croque-vacances (et à 13 h 45 et 15 h 45).
11.50 La séquence du spectateur.
12.25 Téléfoot-vacances.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
14.20 Série : les Bannis.
15.10 Casaques et bottes de cuir, magazine du cheval et tiercé à Vincennes.
16.15 Temps X : Astrolab 22.
16.40 Jeu : Enigmes du bout du monde.
17.40 Série : Là-haut, les quatre saisons.
18.35 SOS Animaux.
18.50 Magazine auto-moto.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Au théâtre ce soir : Donogoo.
D'après Jules Romains, mise en scène, J.-L. Cochet, réalisation P. Ducrest, spectacle enregistré au Théâtre des arts Hébertot. Avec J.-L. Cochet, J. Heyser, J.-C. Régnier...
Lamendin, architecte un peu neurasthénique, contemple, du pont de la Moselle, l'eau verdâtre. Benin, son vieux copain, lui trouve l'air suspect, lui arrache l'aveu de son projet de suicide. Un canular monté par des escrocs. Une comédie fantasque.
22.45 Nuits vagabondes (et à 23 h 25)
par P. Barberio et C. Routhiau.
Le jeu du flâneur, présenté par la voix douce de Roger Gicquel ; deux places au soleil ; Pacific Express ; Fiction express ; Général Lavine. Eccentric. Une fantaisie graphique à partir d'une musique de Debussy, un dessin d'animation qui a presque le charme de ceux de Youri Norstein).
23.10 Journal.

ANTENNE 2

11.25 Journal des sourds et des malentendants.
11.45 Document : Des métiers dangereux et spectaculaires.
Sauveteur « Dragon » (sauvetages en hélicoptère).
12.45 Journal.
13.35 Série : Lou Grant.
14.30 Sports été.
Athlétisme : Meeting de Bruxelles ; cyclisme sur route ; haltérophilie ; voile : America Cup.
18.00 Le magazine été.
Au sommaire : drôles d'écolos (chasse à l'arc dans un parc privé) ; vinyl rose (le marché du disque pour enfants) ; l'enfant et le gorille.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Feuilleton : Hôtel du Siècle.
20.00 Journal.
20.35 Festival international du cirque de Monte-Carlo.
Les Djigites Nougarov, Duo Zalewski, Manuela Beelo, les Santus...
21.55 Magazine : Les enfants du rock.
Rock'n'roll graffiti, *avec Tina Turner, Petula Clark, Neil Seidaka, Frank Alamo, Gladys Knight, Marvin Gaye ; en 2e partie,* Rock à Mayence : *Mink de ville, Huey Lewis, les Blasters...* Rock à Rio.
23.05 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.



FRANCE RÉGIONS 3

16.00 24 heures moto de Bretagne. En direct de Plouhay.
19.05 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
Nancy Night Fever : les nuits chaudes de la ville.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.00 Feuilleton : Comment se débarrasser de son patron ?
Réal. M. Zinberg ; avec Rita Moreno, Rachel Dennison, P. Boner...
Trois secrétaires de choc, belles, jeunes et follement drôles, vivent ensemble, travaillent pour la même société, supportent des patrons abusifs... dont elles voudraient se débarrasser. Tiré d'un film à succès de la 20th Century Fox, 9 to 5. *Agréable, vif...*
20.35 Série : Benny Hill.
Série humoristique anglaise. Une sélection des meilleurs sketches de Benny Hill déjà diffusés en attendant le commencement d'une nouvelle série le 15 septembre à 20 h (chaque dimanche).
21.30 Journal.
21.55 Feuilleton : Dynastie.
Suite des inévitables démêlés de la famille Forsythe.
22.40 Musiclub.
Concert Offenbach : « la Gaieté parisienne » interprété par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo sous la direction de Marc Soustrot.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *Une fille nommée Fathom,* film de L.-H. Martinson ; 21 h 40, Série : la Bavure.
- TMC, 20 h, série : Testament ; 20 h 55, jeu : la photo mystère ; 21 h, *l'Homme qui savait,* film de P. Cregee ; 22 h 35, les carnets de la Côte ; 22 h 50, Clip'n'roll.
- RTB, 20 h, Planète vivante (les rivages de la terre) ; 20 h 35, *Je sais rien mais je dirai tout,* film de P. Richard ; 21 h 55, Sourire d'été.
- TSR, 20 h 05, Magny ; 20 h 30, *Tarzan et la femme léopard,* film de K. Neuman ; 21 h 55, Journal ; 22 h 10, Sports ; 23 h 10, Etoile à matelas ; 0 h 10, le grand frisson : *les Sévices de Dracula,* film de J. Hough.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 1er septembre

8.00 Bonjour la France.
9.00 Emission islamique.
9.15 La Source de vie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe à Villards-sur-Thônes (Haute-Savoie). Préd. le Père Guy Cordonnier.
12.00 Feuilleton : Arnold et Willy.
12.30 Dessin animé : Tom et Jerry.
13.00 Journal.
13.25 Série : Agence tous risques.
14.20 Sports dimanche vacances.
Cyclisme : championnats du monde sur route ; Tiercé ; Aviron : championnats du monde.
17.30 Les animaux du monde.
Vous avez dit bizarre.
18.05 Série : Guerre et Paix.
19.00 Reprise : Infovision.
Durant tout l'été, TF1 rediffuse les meilleurs sujets de ce magazine. Aujourd'hui : Rajeunir à tout prix ; Falashas : à la recherche des tribus perdues ; Sex tonic.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Cargaison dangereuse.**
Film de Michaël Anderson.
22.20 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.15 Journal.

Lundi 2 septembre

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : le grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 25).
Dessins animés, variétés, bricolage...
14.25 Les choses du lundi.
Vive l'empereur !
15.50 Challenges 85.
17.25 La chance aux chansons.
18.00 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Ce diable d'homme, Voltaire.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Psychose.**
Film d'Alfred Hitchcock.
22.20 **Portrait de Bruno Bettelheim.**
Réal. Daniel Karlin (rediff.).
L'homme et son métier. Dans ce dernier épisode de la série, Bruno Bettelheim, ex-directeur de l'Ecole orthogénique de Chicago, évoque le climat familial parfois générateur de troubles psychiques chez les enfants. Le grand psychanalyste, auteur de « Dialogue avec les mères », s'entretient avec celles-ci sur des questions apparemment très quotidiennes — discussion fascinante ! — mais il parle aussi de son enfance à Vienne, des camps de concentration nazis. Cette série, qui causa une profonde sensation lorsqu'elle fut diffusée en 1974, reste impressionnante, vivante.
23.20 Journal.
23.35 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.

Mardi 3 septembre

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 25).
14.30 Santé sans nuages.
Avec Marie-Christine Barrault.
15.40 L'été en musique : Arcane.
Connaissance de la musique : « Les musiques inachevées ».
17.25 La chance aux chansons.
18.00 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Ce diable d'homme, Voltaire.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 **Documentaire : Moi, l'Afrique.**
Réal. de B. Manacorda, J. Nocerra, D. Mauro, E. Dezis. — III. A nos enfants.
Le troisième volet de cette série — sorte d'initiation grand public à l'histoire, à la civilisation, à la culture de l'Afrique — traite des questions de développement : l'eau, l'urbanisme, l'alimentation, de la colonisation à nos jours. De la plate-forme pétrolière au Congo aux réalisations collectives du Burkina, en passant par les problèmes des frontières, l'épisode le plus faible de ce poème-fleuve au ton lyrique, parfois simpliste, parfois puissant.
21.30 Multifoot.
Présenté par T. Roland.
23.20 Journal.
23.35 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.

ANTENNE 2

Dimanche 1er septembre

10.10 Informations et météo.
10.15 Les chevaux du tiercé.
10.40 Récré A 2.
11.10 Gym tonic.
11.45 Série : Le bar de l'escadrille.
12.15 Jeux de bandes.
12.45 Journal.
13.15 Il était une fois le cirque.
14.10 Série : Switch.
15.00 Série : Cette Terre si fragile.
Nº 6 Alyeska (Alaska), émission proposée par F. Rossif.
15.55 Téléfilm : Deux amies d'enfance.
De N. Companeez, avec L. Mikael, A. Clément, C. Moss Burger (2e partie). (Rediff.)
Sous l'occupation allemande, deux jeunes femmes qui ont passé leur adolescence ensemble sont brusquement séparées par la guerre.
17.35 Les carnets de l'aventure.
« La plus belle grotte du monde » ; « Rocs en bloc » (escalade extrême) ; « Cascades en cavale ».
18.25 Stade 2 (et à 20 h 20).
19.30 Série : Casse-noisettes.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Charles Trenet.
Réal. B. Picard.
L'un des géants de la chanson française, en tournée à Montréal au Canada, interprète une vingtaine de ses succès.
21.40 Sports : Catch.
22.15 **Harlem nocturne : Billie Holiday.**
Emission présentée par P. Blanc-Francard, réal. J. Jeremy.
Deuxième et dernière partie d'un document somptueux sur l'une des plus grandes chanteuses de blues. Sa vie solitaire, la voix de « Sophisticated Lady », ici accompagnée par les grands « Big Bands » de l'après-guerre, le « must ».
23.10 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

Lundi 2 septembre

6.45 Télé matin.
11.45 Récré A2.
12.00 Journal et météo.
12.05 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Boursiers de l'Etat (Rediff).
15.25 Série : Une affaire pour Männdli.
15.50 Sports été.
Moto : grand prix de San-Marin ; aviron : championnats du monde.
18.00 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Winnetou.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Émissions régionales.
19.40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20.00 Journal.
20.35 Les dossiers de l'écran : Enola Gay.
(1re partie) : Téléfilm de D. Lowell Rich. Avec P. Duffy, G. Harrisson, G. Frank.
Nº 1. — En Arizona, dans le plus grand secret, se prépare la bombe atomique. A Washington, au département de la guerre, le général Grove parle d'un plan prévoyant de lâcher cette arme sur le Japon.
22.00 Carnets de la danse
Réal. J.-J. Fourgeaud.
Le ballet de Nancy sous la direction de G. Meyer ; Au théâtre de l'Odéon : Maïa Plissetskaïa dans Phèdre *; A Montpellier, le ballet de Riga (URSS) ; Antonio Gades au Palais des Congrès, etc.*
23.00 Journal.

Mardi 3 septembre

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Visite à l'île de Houat (Morbihan).
15.25 Série : Une affaire pour Männdli.
15.55 Sports été.
Tennis : rétrospective de Wimbledon ; voile : course du *Figaro* ; cyclisme : tour de l'Avenir.
18.00 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; les mystérieuses cités d'or.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20.00 Journal.
20.35 Les dossiers de l'écran : Enola Gay (2e partie).
Téléfilm américain de D. Lowell Rich. Avec P. Duffy, G. Harrison, G. Frank.
Deuxième partie. La bombe atomique est prête. Les bombardiers américains sont rassemblés sur la base de l'île de Guam, dans le Pacifique. La première bombe atomique est lancée sur les villes d'Hiroshima et de Nagasaki.
21.35 **Débat : La bombe sur Hiroshima.**
Autour de la mise au point de la bombe atomique, des raisons stratégiques d'utiliser cette arme contre le Japon ; et comment l'équipage a vécu les journées des 6 et 9 août 1945. Avec MM. T. Ferebee, bombardier de l'*Enola Gay*, T. Van Kirk, navigateur à bord de l'*Enola Gay*, des survivants de Hiroshima et I. Rabi, prix Nobel de physique, B. Goldschmidt, ancien directeur du CEA, M. Blumenson, historien...
23.15 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 1er septembre

12.00 24 heures moto de Bretagne.
En direct de Plonbalay.
19.30 RFO Hebdo.
20.00 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.35 Série : Méditerranée.
Réal. F. Quilici. Texte de l'historien, professeur au collège de France, Fernand Braudel (rediff.).
Nº 11. — Venise. Cette cité légendaire, comme Gênes et bien d'autres ports de la Méditerranée, verra sa position menacée quand le commerce sera concurrencé par les voies océaniques du Cap vers les Indes et par la découverte des richesses de l'Amérique. Venise se tournera vers les terres et vivra un somptueux déclin, consommant ses richesses en fêtes et œuvres d'art. Une série très documentée.
21.30 Court-métrage : Victor Hugo.
De Roger Leenhardt.
22.00 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : le Roman d'un tricheur.**
Film de Sacha Guitry.
23.45 Prélude à la nuit.
« Pastorale variée dans le style ancien », Opus nº 30, de G. Pierné, par les Philharmonistes de Châteauroux.

Lundi 2 septembre

19.05 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : l'Argent.**
Film de Robert Bresson.
22.00 Journal.
22.25 Thalassa.
Le magazine de la mer.
Bateau-météo : dernier rendez-vous avec la tempête, reportage d'Yves Bruneau.
23.10 Rencontres de l'été.
Emission de C. Druhot et P. Tisserand.
Avec le couturier Daniel Hechter et Eddy Mitchell.
23.15 Prélude à la nuit.
« Impromptu posthume nº 2 », de F. Schubert, interprété par Christian Ivaldi, piano.

Mardi 3 septembre

19.05 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
Les fêtes de la vigne à Dijon.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : Dr Jekyll et Mr Hyde.**
Film de Victor Fleming.
22.05 Journal.
22.35 Rencontres de l'été.
Avec Pierre Juquin.
22.40 Prélude à la nuit.
« Mélodies élégiaques » d'E. Grieg, par l'Ensemble orchestral de Haute-Normandie.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 1er septembre

- RTL, 20 h, *Un aller simple*, film de J. Giovanni ; 22 h 5, l'histoire du Vietnam : en direct de Saigon.
- TMC, 20 h, série : Un journaliste un peu trop voyant ; 20 h 55, Dessin animé ; 21 h, *Paradiso, hôtel du libre échange*, film de P. Glenville ; 22 h 45, Forum RMC ; 23 h 5, Clip'n'roll.
- RTB, 20 h 05, Jeunes solistes ; 20 h 30, téléfilm : La maison des autres ; 22 h 5, Henri Guillemin raconte : la trajectoire de Ch. de Gaulle ; 22 h 40, basket-ball.
- TSR, 20 h, série (selon le choix des téléspectateurs) ; 20 h 50, Série noire : Noces de soufre ; 22 h 25, Journal ; 22 h 40, Peter Goss Dance Company.

Lundi 2 septembre

- RTL, 20 h, *Cet homme va être assassiné*, téléfilm de D. Grassian ; 21 h 30, Feuilleton : Des grives aux loups.
- TMC, 20 h, série : Petit déjeuner compris ; 20 h 55, jeu : La photo mystère ; 21 h, *la Clé sous la porte*, film d'Y. Boisset ; 22 h 45, les carnets de la Côte ; 23 h, Clip'n'roll.
- RTB, 20 h, Série : Un juge, un flic ; 21 h, Téléfilm : Susan, Sarah, Hécate... et les autres.
- TSR, 20 h 15, spécial cinéma : *Autant en emporte le vent*, film de V. Fleming, suivi à 22 h de : les années Selznick ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, Franc-parler : André Oppel.

Mardi 3 septembre

- RTL, 20 h, Téléfilm : Et pourtant, son s'aime ; 22 h, Série : La nouvelle malle des Indes.
- TMC, 20 h, Série : Huit, ça suffit ; 20 h 55, Jeu ; la photo-mystère ; 21 h, *les Mines du roi Salomon*, film de C. Bennet ; 22 h 50, les carnets de la Côte ; 23 h 5, Clip'n'roll.
- RTB, 20 h 5, les sentiers du monde : Irlande ; 21 h 20, feuilleton : le jeune homme vert.
- TSR, 20 h 10, *Autant en emporte le vent* (2e partie), film de V. Fleming ; 22 h 10, Regards ; 22 h 40, Journal.

Mercredi
4 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.
13.50 Croque-vacances (et à 16 h 20).
14.30 Reprise : Chapeau.
15.25 Série : Nouvelles de Henry James.
17.25 La chance aux chansons.
18.00 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Ce diable d'homme.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
19.53 Tirage du Tac-o-Tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série : le Bateau.
D'après le roman de Lothar-Günther Buchheim, réal. W. Peterson, avec J. Prochnow, H. Gronemeyer, K. Wennemann...
1941, le sous-marin allemand U 96 quitte La Rochelle pour une mission urgente dans l'Atlantique Nord. U 96 est brusquement attaqué par l'aviation alliée et subit de graves avaries. Dernier épisode d'un feuilleton allemand grand spectacle.
21.25 Théâtre : l'Ecole des femmes.
De Molière. Spectacle enregistré au Théâtre de Gennevilliers. *Mise en scène* : Bernard Sobel. Avec P. Clevenot, A. Grimberg, C. Berling...
Arnolphe, vieux célibataire endurci, plein de méfiance à l'égard des femmes a élevé une jeune fille de condition modeste, et l'a laissée dans l'ignorance. L'une des comédies les plus virulentes de Molière.
23.45 Journal.
0.00 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télé matin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Téléfilm : Moviola.
D'après G. Kanin, réal. J. Erman. Avec B. Keith, B. Bostwick...
N° 3 : Kristina Wayborn dans le rôle de Greta Garbo.
Troisième volet d'une série consacrée aux héroïnes d'Hollywood : cette fois-ci, la mystérieuse Greta Garbo
16.00 Sports été.
Cyclisme : Tour de l'Avenir ; Golf, à Denver.
18.00 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Les mystérieuses cités d'or.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20.00 Journal.
20.35 **Magazine : L'heure de vérité.**
M. Laurent Fabius, premier ministre, répond aux questions de F.-H. de Virieu, A. Duhamel, A. du Roy et M. Tardieu (directeur de la rédaction du Nouvel Economiste).
21.45 Repères sur la modern dance : Carolyn Carlson.
Emission proposée par A. Plagne, réal. A.S. Labarthe.
Portrait de l'un des « phares » de la chorégraphie contemporaine : Carolyn Carlson en solo à Venise et à Paris au Théâtre de la Ville en juin dernier. Cette série est souvent réussie : éducative sans être didactique.
22.40 Journal.
23.05 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.05 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
Les Fêtes de la vigne à Dijon.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma 16 : Les Saltimbanques.**
De Maurice Failevic (1re partie), musique Michel Portal, avec J.-P. Delage, A. Dupon, P. Depeyrrat... (Rediff.)
N° 1. Une petite troupe familiale un peu minable trimbale *en mai 1944 dans le sud-ouest de la France* ses décors et ses malles. Un officier de la Wermacht soulève un soir le rideau poussiéreux de la loge et invite les comédiens à dîner. Ceux-ci vont se laisser prendre au piège d'un contrat de cinéma plus qu'ambigu... épouvantable ! Une fable à plusieurs tiroirs sur l'art, la complicité avec le pouvoir, la collaboration, un suspense à spirale très élaboré qui joue sur des éléments opposés tragédie/humour, logique/fantaisie. Une des œuvres les plus achevées de Failevic.
22.20 Journal.
22.25 Rencontres de l'été.
Avec le danseur Patrick Dupond et la chanteuse Bruna Giraldi.
22.30 Prélude à la nuit.
Images pour orchestre n° 2 : Ibéria de Claude Debussy, interprétées par l'Orchestre Symphonique du Curtis Institut de Philadelphie, dir. S. Zehnacker.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *la Colline des bottes*, film de G. Colizzi ; 21 h 45, Concert : œuvres de Mozart et Haendel, par l'Orchestre symphonique de RTL.
- TMC, 20 h, Série : La lumière des justes ; 20 h 55, Jeu : La photo mystère ; 21 h, l'Homme de Button Willow, dessin animé de D. Detiege ; 22 h 30, les carnets de la Côte ; 22 h 45, Clip's'roll.
- RTB, 20 h, jeu : Le grain de sable ; 20 h 40, feuilleton : Petit déjeuner compris ; 21 h 40, Document : Japon, le rêve et l'histoire.
- TSR, 20 h 15, Concours Clara Haskill ; 21 h 45, Football.

Jeudi
5 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 40).
14.30 Jean Giraudoux : Aux sources de l'aurore.
Emission de M. Perrane Nastog, réal. G.-A. Lefranc.
Portrait de l'écrivain dramaturge Jean Giraudoux tourné dans les lieux où il vécut : Châteauroux.
15.30 Quarté à Vincennes.
16.00 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
17.30 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Ce diable d'homme.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : la Mule de corbillard.
Réal. Cl. Vajda, avec Madeleine Robinson, S. Granotier, F. Personne...
Dans le sud de la France, une femme de soixante-dix ans confronte son présent de fermière et son passé traversé par l'amour d'un jeune homme. Une fresque paysanne nostalgique bien jouée par Madeleine Robinson.
22.15 Opéra : Faits divers.
Livret de J. Vernaeli, musique et dir. S. Kaufmann. Avec C. Melotti, B. Weingartner, X. Tamalet...
Les difficultés d'un peintre pour exercer son métier, et l'exaspération de sa femme fatiguée d'être confrontée à l'inaction de son mari.
23.15 Journal.
23.30 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télé matin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Médecins à l'école du monde.
15.25 Série : Poigne de fer et séduction.
15.55 Sports été.
Parachutisme ; hockey sur glace, à Megève ; ski nautique à Toulouse ; cyclisme : Tour de l'avenir.
18.00 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Viratatoums ; Winnetou.
18.40 Flash info
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Expression directe.
La FEN (Fédération de l'éducation nationale).
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Family rock.**
Film de José Pinheiro.
22.00 **Magazine : Résistances.**
De B. Langlois, réal. G. Daude.
Premier numéro de la rentrée : la conférence des femmes de Nairobi, le bilan de cette manifestation qui a eu lieu en juillet dernier ; Tilda et Slava enfin réunis : quatre ans de combat contre la bureaucratie soviétique ; dossier : école et droits de l'homme ; la Guadeloupe, la montée de la violence.
23.00 Journal.
23.20 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.05 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
Les fêtes de la vigne à Dijon.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma 16 : les Saltimbanques.**
De Maurice Failevic (2e partie), musique M. Portal, avec J.-P. Delage, A. Dupon, P. Depeyrrat (Redif.).
N° 2. Une petite troupe de comédiens minables se *trouve « engagée » dans un contrat-piège proposé par* un officiel de la Wehrmacht. Suite et fin de ce formidable suspense à spirale où l'on retrouve le goût de Maurice Failevic pour raconter une histoire qui sert de fable à tiroirs multiples. Le cinéaste nous installe dans l'attente, nous remet dans une patience élémentaire avec la conscience aiguë du drame qui se développe. Humour, tendresse et questions d'une gravité terrible autour de l'art, du métier de comédien, de complicité avec le pouvoir, de la collaboration.
22.00 Journal.
22.30 Rencontres de l'été.
Avec le jockey Yves Saint-Martin et l'accordéoniste André Verchuren.
22.35 Prélude à la nuit.
« Quintette K 581 en la majeur », de W.-A. Mozart, interprété par Michèle Lethiec, clarinette, et le Streichquintett du Mozarteum de Salzbourg.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *la Lune était bleue*, film de O. Preminger ; 21 h 50, Henri Guillemin raconte : 18 Brumaire.
- TMC, 20 h, Série : Enquête en direct ; 20 h 55, Jeu : La photo mystère ; 21 h, *la Menace*, film d'A. Corneau ; 22 h 55, les carnets de la Côte ; 23 h 10, clip's roll.
- RTB, 20 h 5, *l'Homme qui voulut être roi*, film de J. Huston ; 22 h 15, Carrousel aux images.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Concert d'ouverture de la saison 85-86 du Conservatoire de Liège : œuvres de Haendel, Berg et Hindemith.
- TSR, 20 h 10, Temps présent : quelle note pour l'école ? ; 21 h 15, Série : Dynasty ; 22 h 5, Journal ; 22 h 20, *la Femme tatouée*, film de Y. Takabayashi.

Vendredi
6 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : La grand labyrinthe.
12.35 La bonne aventure.
13.00 Journal.
13.40 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 30).
14.30 Variétés : le premier Festival de la chanson pour enfant, Cabourg 85.
Avec B. Menez, les Koeurs, Ritchy...
16.00 Images d'histoire : le grand tournant.
Le général Delmas, chef du service historique de l'armée de terre, commente l'époque 1942-1943, l'un des tournants de la Seconde Guerre mondiale.
17.40 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Ce diable d'homme.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 Gala de la presse.
Présentation Yves Lecoq.
Retransmission du Gala de la presse du 22 janvier 1985. Cavalerie, spectacle de chiens, acrobaties et haute voltige...
21.35 La nuit des potes.
Réal. J.-L. Cap.
Le 15 juin dernier, SOS-Racisme organisait une nuit de spectacles place de la Concorde. 300 000 « potes » devant une immense scène. TF 1 rediffuse en deux parties ce spectacle. Avec Carte de séjour, Indochine, Charlélie Couture, Murray Head...
23.05 Histoires naturelles.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Le comédien Daniel Duval pêche dans le Blavet, rivière bretonne, l'une des plus poissonneuses de France.
22.35 Journal.
23.50 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télé matin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Les petits génies.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Camille Claudel, une femme interdite.
15.20 Série : Poigne de fer et séduction.
15.50 Sports été.
Billard : championnat du monde ; Hockey sur glace, à Megève ; Ski nautique ; Cyclisme : Tour de l'Avenir.
18.00 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Les mystérieuses cités d'or.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Informations régionales.
19.40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Marcheloup.
D'après M. Genevoix, réal. R. Pigaut. Avec P. Gérard, P. Valois, A. Le Fol... (Rediff.)
Cinquième épisode d'une série qui retrace les relations difficiles entre une famille et un village à la fin du dix-neuvième siècle. En toile de fond, les grands problèmes de l'époque : chômage, crise économique. Fresque campagnarde typique, hélas ! peu convaincante.
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : l'Académicienne Goncourt et les goncourables, sont invités : Françoise Mallet-Joris (le Rire de Laura) ; *Alain Absire* (Lazare ou le grand sommeil) ; *Guy Hocquenghem* (la Colère de l'agneau) ; *Raphaël Pividal* (la Montagne fêlée) ; *Yann Queffélec* (les Noces barbares) ; *François Taillandier* (Tott).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-été : l'Acrobate.**
Film de Jean-Daniel Pollet.

FRANCE RÉGIONS 3

19.05 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
Les fêtes de la vigne à Dijon.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Série : Brigade verte.
De G. Nery. Réal. M. Caiano.
Amourdedieu est appelé par une amie, le docteur Léa Martineau, chercheur au Centre national scientifique à Rome. Un mystérieux produit chimique efface l'écriture des livres anciens. Enquête à suivre...
21.30 Vendredi : Face à la trois.
Magazine de A. Campana et de L. Barrère.
Avec Jean-Claude Gayssot, secrétaire du comité central du PCF.
22.45 Journal.
23.05 Jazz : Festival d'Angoulême 1984.
Réal. G. Barrier.
Le sextette d'Eddy Louis organiste, chanteur, pianiste, l'un des plus grands...
0.05 Rencontres de l'été.
Avec Michel Hidalgo, ancien entraîneur de l'équipe de France.
0 10 Prélude à la nuit.
« Thème et variation sur un air de la petite Russie, Opus n° 7, pour piano et flûte », de Beethoven, par K. Redel et N. Lee.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *le Messie sauvage*, film de K. Russel ; 21 h 50, Série : Chiefs.
- TMC, 20 h, Planche mag ; 20 h 20, Les carnets de la Côte ; 20 h 30, Benny Hill ; 20 h 55, Jeu : mystère ; 21 h, Série : Dynastie ; 22 h, *Chère inconnue*, film de M. Misrahi.
- RTB, 20 h, Les ateliers du rêve, ou les grands studios dans le monde ; 21 h, Ciné-club : *le Fils d'Amr est mort*, film de J.-J. Andrien.
- TSR, 20 h 15, Tel quel ; 20 h 45, *Mash*, film de R. Altman ; 22 h 35, les 25 ans de Terre des hommes : Edmond Kaiser ; 23 h, Journal ; 23 h 15, I am a hotel (Leonard Cohen).

CANAL+

Les grands fauves dans l'objectif

Puissant, majestueux et chasseur invincible... Telle est la réputation du lion. Apperemment surfaite, car ce roi de la nature peut aussi n'être qu'un vulgaire parasite vivant aux crochets des lionnes de son groupe. Voilà un secret, parmi d'autres, que dévoile *Afrique au cœur,* document insolite sur le monde des animaux sauvages. Robert Lombaerts l'a réalisé pour la télévision belge francophone en suivant pas à pas le photographe animalier Yann Arthus Bertrand, qui, depuis trois ans, vit au Kenya, dans la réserve du Masaï Mara. Ici, pas de bêtes semi-apprivoisées, habituées aux visiteurs des grands parcs, mais des lions, des éléphants, des gnous, des hippopotames évoluant en liberté et souvent difficiles à approcher.

Rien, pourtant, n'arrête Yann Arthus Bertrand. Seul, avec pour uniques armes ses appareils photo, on le regarde sillonner inlassablement, de l'aube au coucher du soleil, les pistes de la réserve, les berges de la rivière Mara, traquant les moindres mouvements des animaux, saisissant leurs moments les plus féroces, les plus paisibles ou les plus dramatiques. Des images parfois impressionnantes, comme celles de la migration des gnous.

ANITA RIND.

● *Afrique au cœur,* le 31 à 17 h 05, le 2 septembre à 15 h 05, nuit du 2 au 3 à 2 h 05.

Sélection

DOCUMENTAIRES, TÉLÉFILMS

Les années Selznick (un bel hommage au producteur qui a marqué de sa « patte » les grandes années d'Hollywood), le 31 à 7 heures, nuit du 31 au 1er septembre à 1 h 10.

La grotte des Sadhous (du Cachemire aux sommets de l'Himalaya avec les milliers d'hommes et de femmes en route pour un pèlerinage millénaire), le 1er septembre à 7 h 45.

Le sabre de Buchido (une fiction britannique : la baie de Yokohama au XIXe siècle, une flottille américaine, des samouraïs...), le 31 à 20 h 30, le 2 septembre à 13 h 35, le 4 à 15 h 45, le 6 à 11 h.

MUSIQUE, SPORT

Séries Rock (avec Lloyd Cole, Kid Créole, Bronski Beat, Hanoï Rock...), le 31 à 15 h 35, nuit du 31 au 1er septembre à 2 h, le 6 à 5 h 40.

Football australien, le 2 septembre à 23 h 15.

Les films

EXHIBITION. — Film français de Jean-François Davy (1975), avec C. Beccarie, E. Coupey. Le 31 à 0 h, nuit du 2 au 3 à 1 h 20, nuit du 6 au 7 à 4 h 05.

La confession, complaisamment sollicitée et filmée d'une vedette féminine du porno hard français.

CENT JOURS A PALERME ■. — Film franco-italien de Giuseppe Ferrara (1983), avec L. Ventura, G. de Sio. Le 1er à 17 h 45, le 4 à 10 h 50, le 5 à 0 h 05.

L'histoire vraie d'un général, nommé préfet de Palerme en 1982 pour lutter contre la Mafia.

LE FRÈRE LE PLUS FUTÉ DE SHERLOCK HOLMES ■. — Film américain de Gene Wilder (1975), avec G. Wilder, M. Feldman. Le 1er à 20 h 30, le 4 à 22 h 45, nuit du 6 au 7 à 1 h 40.

Un frère de Sherlock Holmes, jaloux des succès de son aîné, cherche à se faire remarquer comme détective. Pastiche victorien.

ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE ■. — Film français de Georges Lautner (1983), avec Miou-Miou, R. Hanin. Le 3 à 20 h 35, le 5 à 8 h 55.

A Paris et à Trouville, une jeune femme a deux foyers, maris et enfants. Comédie de mœurs réaliste et sans détails scabreux, où Miou-Miou est subtilement vraisemblable, attachante.

LE CORRUPTEUR ■ Film anglais de Michael Winner (1971), avec M. Brando, S. Beacham. Le 4 à 21 h.

L'influence maléfique d'un palefrenier s'exerce sur deux jeunes orphelins élevés par une gouvernante dans une demeure victorienne.

CALMOS. — Film français de Bertrand Blier (1975), avec J.-P. Marielle, J. Rochefort. Le 5 à 20 h 35.

Dégoûtés des femmes, deux hommes, après diverses péripéties, prennent le maquis et se trouvent mêlés à la guerre des sexes.

LA REINE DES REBELLES ■. — Film américain d'Irving Cummings (1941), avec R. Scott, G. Tierney. Le 6 à 21 h.

Après la guerre de Sécession, une propriétaire sudiste qui refuse de se soumettre aux Nordistes continue la rébellion avec un ancien officier.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

MAGIC ■. — Film américain de R. Attenbourough (1978). Nuit du 31 au 1er à 1 h 30, le 3 à 15 h 25, nuit du 4 au 5 à 0 h 10.

TERREUR A L'HOPITAL CENTRAL. — Film canadien de J.C. Lord (1981). Nuit du 31 au 1er à 3 h 20, le 5 à 22 h 25, le 6 à 0 h.

LES MONSTRESSES. — Film italien de L. Zampa (1980). Nuit du 31 au 1er à 5 h, le 3 à 14 h.

LE BAR DU TÉLÉPHONE ■. — Film français de C. Barrois (1980). Le 1er à 9 h 20, le 2 à 10 h 55.

SOUVENIRS, SOUVENIRS ■. — Film français d'A. Zeitoun (1984). Le 1er à 10 h 50, le 3 à 22 h 30, le 6 à 13 h 45.

LE VOYAGE ■. — Film franco-égyptien de M. Andrieu (1984). Le 1er à 22 h 10, le 3 à 0 h 30, le 5 à 10 h 50.

LES YEUX DE LA TERREUR. — Film américain de K. Hughes (1980). Le 1er à 23 h 45, le 6 à 22 h 35.

MON PÈRE ET NOUS ■. — Film américain de M. Curtiz (1947). Le 2 à 9 h, le 6 à 15 h 45.

FURIE ■. — Film américain de B. de Palma (1978). Le 2 à 15 h 50.

LES CORROMPUS. — Film franco-germano-italien de F. Winterstein (1966). Le 2 à 20 h 35, le 5 à 14 h, le 6 à 9 h 20.

VIVEMENT DIMANCHE ! ■ ■. — Film français de F. Truffaut (1983). Le 3 à 9 h 50, le 5 à 15 h 30.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

TF 1. — 20 h 40, Au théâtre ce soir : *Cyrano de Bergerac,* d'Edmond Rostand ; 23 h 45, Journal ; 0 h, Ouvert la nuit : les Incorruptibles.

A 2. — 20 h 35, Sports : Tennis, à Flushing-Meadow ; Athlétisme (finale du grand prix de Rome) ; vers 0 h, journal ; vers 0 h 20, Bonsoir les clips.

FR 3. — 20 h 35, Disney Channel ; 21 h 55, Journal ; 22 h 15, Dynastie ; 23 h 5, Musiclub.

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

TF 1. — 20 h 35, Cinéma : *Dans la chaleur de la nuit,* de Norman Jewison ; 22 h 25, Journal ; 22 h 35, Sports dimanche soir.

A 2. — 20 h 35, Le grand échiquier ; 22 h 45, Métier de penser ; 23 h 40, Journal ; 0 h 5, Bonsoir les clips.

FR 3. — 20 h 35, Série : Méditerranée ; 21 h 30, Aspects du court métrage français ; 22 h, Journal ; 22 h 30, Cinéma de minuit : *le Drame de Shanghai,* de Georg-Wilhelm Pabst ; 0 h 15, Prélude à la nuit.

France-Culture

SAMEDI 31 AOUT

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Heure d'été.
- 8.4 Bon voyage à Compostelle.
- 9.5 Matinée des autres : Secrets de beauté.
- 10.30 Les îles anglo-normandes : Jersey, Guernesey, Serq.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Chansons pour un été : chemins de traverse.
- 14.00 Le concert des médias : topologie de la bande dessinée.
- 14.30 Cartes blanches aux acteurs : Hélène Vincent.
- 15.40 Hommage à Georges-Henri Rivière.
- 16.40 Musées-promenades... Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris.
- 17.00 Angers, musiques du XXe siècle : œuvres de Kagel.
- 18.30 Communauté des radios publiques de langue française : rencontre québécoise internationale des écrivains (l'humour).
- 19.05 Juliet Bertho lit Brecht.
- 19.15 Virgile, par J. Thibaudeau et C. Moatti (1re partie). Les Bucoliques ; la IVe églogue ; les Georgiques ; les 3 premiers livres de l'Enéide ; la mort de Didon ; les jeux (fin à 23 h 55).

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Heure d'été.
- 8.00 Foi et tradition.
- 8.25 Protestantisme.
- 9.05 Ecoute Israël.
- 9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
- 9.50 Horizon, magazine religieux.
- 10.00 Messe à Deauville.
- 11.00 Assemblée du désert : la révocation de l'édit de Nantes.
- 12.00 Entretien avec... Pierre Tal Coat.
- 12.45 Anthologie insolite : Jacques Prévert.
- 13.40 Chansons pour un été : chemin de traverse.
- 14.00 Le concert des médias : la photo et l'intrusion du réel.
- 14.30 Le pigeon du faubourg, de J. Amila. Avec A. Weber, D. Bezace, J. Danno...
- 16.40 Musées-promenades : le Musée de l'Ile-de-France à Sceaux.
- 17.00 Musique : Angers, musiques du XXe siècle. Au rythme des Haïkaï, par l'Orchestre de la Philharmonie polonaise de chambre.
- 19.15 Virgile, par J. Thibaudeau et C. Moatti (2e partie) : « Les Enfers » comparés de Virgile et de Dante ; hommage à Jean Barraqué ; trois témoins de la Romanie (Ponge, Moravia, Borges) ; la guerre et la paix ; les combats ; sur terre et en avion ; tombeau... (fin à 23 h 55).

LUNDI 2 SEPTEMBRE

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : spiritualité, mystique et mentalités religieuses au XVIIe siècle (et à 10 h 50 : femmes entre ciel et terre).
- 9.05 Les lundis de l'histoire : l'histoire de France.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 Passeport pour l'avenir : les guides pour l'étudiant.
- 11.30 Feuilleton : le hussard sur le toit.
- 12.00 Panorama : la Grèce ; à 12 h 45, Venise.
- 13.40 Le quatrième coup.
- 14.00 Un livre, des voix : « Les routes de Rome », de Solange Fasquelle.
- 14.30 Les cultures face aux vertiges de la technique, par M. Gibson.
- 15.30 Les arts et les gens : sculptures dans la ville et ailleurs ; à 16 h, Périscope ; à 16 h 15, Itinéraires baroques en France.
- 17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : le parc de Versailles.
- 18.00 Subjectif : Agora, pour le nouveau « Lagarde et Michard » ; à 18 h 35, Tire ta langue...
- 19.30 Perspectives scientifiques : le matin des mathématiciens.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : Schoenberg mort ou vif.
- 20.30 Feuilleton : « La Missive », de Claire Viret.
- 21.30 Latitudes, musiques traditionnelles : le mela.
- 22.30 Nuits magnétiques : actualités de la rentrée.

MARDI 3 SEPTEMBRE

- 6.00 La matière de Bretagne, un foisonnement de perspectives.
- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : spiritualités, mystiques et mentalités religieuses au XVIIe siècle ; et à 10 h 50 : femmes entre ciel et terre).
- 9.05 La matinée des autres : architecture et société, les demeures du sacré.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 L'école des parents et des éducateurs : satisfaire les besoins mais surseoir aux désirs de l'enfant.
- 11.30 Feuilleton : Le hussard sur le toit.
- 12.00 Panorama : la musique des festivals ; à 12 h 45, le club de la presse.
- 13.40 Contemporanéité, magazine musical.
- 14.00 Un livre, des voix : « Villa Govemnia, le bonheur d'une enfance », de Henri Sjöberg.
- 14.30 La rencontre du maïs et du blé, d'Arnaldo Calveyra.
- 15.30 Mardis du cinéma : Buster Keaton.
- 17.10 Le pays d'ici, à Bastia et Ajaccio.
- 18.00 Subjectif : Agora, avec Edwy Plenel ; à 19 h 15, Rétro.
- 19.30 Perspectives scientifiques : la psychosomatique.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : Schoenberg mort ou vif.
- 20.30 Pour ainsi dire.
- 21.00 Entretiens.
- 21.30 Diagonales, ou l'actualité de la chanson.
- 22.30 Nuits magnétiques : quatre saisons napolitaines.

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : spiritualités, mystiques et mentalités religieuses au XVIIe siècle (et à 10 h 50 : femmes entre ciel et terre).
- 9.05 Matinée la science et les hommes : origines biologiques des techniques.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 Le livre, ouverture sur la vie : quelques livres d'auteurs étrangers.
- 11.30 Feuilleton : Le hussard sur le toit.
- 12.00 Panorama : expositions en province, Festival de Venise.
- 13.40 Avant-première.
- 14.00 Un livre, des voix : « Pêche à la plume », d'André Stil.
- 14.30 Les nouvelles du crime : « le Bras droit », d'Ed. McBain.
- 15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
- 17.10 Le pays d'ici : à Bastia et Ajaccio.
- 18.00 Subjectif : Agora, avec Catherine Baker ; à 18 h 35, Tire ta langue...
- 19.30 Perspectives scientifiques : l'enfant d'ici et d'ailleurs.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : Schoenberg mort ou vif.
- 20.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Kali décapitée » et « la Tristesse de Cornelius Berg », de M. Yourcenar, lues par Maïa Simon ; « la Veuve Aphrodisia », de M. Yourcenar, lue par Suzanne Flon.
- 21.30 Musique : pulsations, divergences/divisions II ; Pascal Comelade et le Bel Canto Orchestra.
- 23.30 Nuits magnétiques : quatre saisons napolitaines.

JEUDI 5 SEPTEMBRE

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : spiritualités, mystiques et mentalités religieuses au XVIIe siècle (et à 10.50 : femmes entre ciel et terre).
- 9.05 Matinée d'une vie une œuvre : Nikos Kazantzakis, ou « Notre devoir c'est d'être immortel ».
- 10.30 Musique : miroirs.
- 11.10 Répétez, dit le maître : les bébés musiciens.
- 11.30 Feuilleton : le hussard sur le toit.
- 12.00 Panorama.
- 13 h 40 Peintres et ateliers.
- 14.00 Un livre, des voix : « Lincoln », de Gore Vidal.
- 14.30 Radio-Canada présente : « Suivez le castor » : le parc Pukaswa, au Canada.
- 15.30 Musicomania : musique et arts martiaux ; Saumur, stage de direction d'orchestre de la fondation Menuhin.
- 17.10 Le pays d'ici : à Bastia et Ajaccio.
- 18.00 Subjectif : Agora, avec J.-M. Alfroy ; à 18 h 35, Tire ta langue...
- 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : prédiction et prévention des maladies.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : Schoenberg mort ou vif.
- 20.30 « Qui êtes-vous, monsieur ? », de B. Balp et A. Fauriel. Avec H. Duc, P. Landenbach, C. Clerc...
- 21.30 Vocalyse : l'Atelier lyrique de l'Opéra de Lyon, dirigé par Eric Tappy.
- 22.30 Nuits magnétiques : quatre saisons napolitaines.

VENDREDI 6 SEPTEMBRE

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : spiritualités, mystiques et mentalités religieuses au XVIIIe siècle (et à 10 h 50 : femmes entre ciel et terre).
- 9.05 Matinée du temps qui change : l'esprit de compétition retourne à l'école.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 L'école hors les murs.
- 11.30 Feuilleton : Le hussard sur le toit.
- 12.00 Panorama : Festival de Venise ; à 12 h 45, idées politiques, avec Désiré Calderon.
- 13.40 On commence..., création et diffusion.
- 14.00 Un livre, des voix : « Une soirée Brahms », de Richard Sennett.
- 14.30 Sélection prix Italia : « les Arbres », musique de J. Bondon, texte d'Yvon Mauffrey.
- 15.30 L'échappée belle : main à plume et gant de cuir.
- 17.10 Le pays d'ici : à Bastia et Ajaccio.
- 18.00 Subjectif : Agora, avec Vladimir Volkoff ; à 18 h 35, Tire ta langue...
- 19.30 Les grandes avenues de la science moderne : du plus grand au plus petit.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : Schoenberg mort ou vif.
- 20.30 Vous avez dit demain ? par J. de Beer. Persistance du français au Liban.
- 21.30 Black and blue : ici New-York.
- 22.30 Nuits magnétiques : quatre saisons napolitaines.

France-Musique

SAMEDI 31 AOUT

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.03 Avis de recherche : œuvres de Kozeluch, Wagner, Suk.
- 9.10 Carnet de notes.
- 11.00 Divertimenti : œuvres de Strauss, Schoenberg, Balbastre, Mozart...
- 12.05 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
- 13.00 Opéra : « la Donna del Lago », de Rossini, avec F. von Stade, R. Blake, D. Raffanti...
- 16.00 Répétition et différence ou étude sur la récurrence d'un genre (la variation) chez Beethoven.
- 19.05 Les cinglés du music-hall : les revues du Palace montées entre les deux guerres, générale du 23 septembre 1927.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert (donné à l'église Saint-Séverin le 12 août pour le Festival estival de Paris) : Cantates BWV 46 et BWV 102 et Suite en si mineur de Johann-Sebastian Bach, Concerto grosso en si bémol majeur de Haendel, par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. C. Hogwood, sol. J. Bowman, haute-contre, P. Deghan, ténor, G. Reinhart, basse, P. Sechet, flûte.
- 22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton, Métamorphoses en jazz ; 23 h 05, Le club des archives ; 1 h, L'arbre à chansons.

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère, œuvres de Stolz, Strauss, Vacek, Boulanger...
- 9.05 Cantate de J.-S. Bach.
- 10.00 Les voyages musicaux du docteur Burney : œuvres de Stamitz, Speer, Schubert, Gros, Mozart...
- 12.05 Magazine international : actualité internationale, festivals, concerts, récitals...
- 14.04 Programmes de disques compacts.
- 17.00 Comment l'entendez-vous ? Un et multiple, œuvres de Schein, Indïa, Stravinski, Beethoven, Webern, Schumann...
- 19.05 Jazz vivant : jazz en France.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert (donné à la salle Pleyel à Paris le 28 juin) : « Concerto pour violon et orchestre en sol mineur, op. 12 no 1 » de Vivaldi, « Symphonie espagnole pour violon et orchestre, op. 21 » de Lalo, « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, op. 35 » de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. C. Dutoit, sol. I. Perlman, violon.
- 22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton, Métamorphoses en jazz ; 23 h 05, Ex Libris.

LUNDI 2 SEPTEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.10 Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
- 9.02 Le matin des musiciens : les sonates de Scriabine, œuvres de Balakirev, Scriabine, Chopin, Taneiv...
- 12.10 Le temps du jazz : Slim Gaillard.
- 12.30 Concert (donné le 14 mai en l'église Saint-Louis-en-l'Isle) : œuvres de Caldara, Haendel, Durante, Lotti, Scarlatti, par le Groupe vocal de France, dir. W. Christie, sol. A.-M. Lasla, E. Mattiffa, P. Monteilhet, Y. Repérant.
- 13.40 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- 14.02 Repères contemporains : musique tchèque, œuvres d'Eben, Slavicky.
- 15.00 Les après-midi de France-Musique : vies d'artistes, œuvres de Haydn, Chopin, Bartok, Smetana, Verdi, Schubert...
- 18.02 Chasseurs de son stéréo.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : Vient de paraître.
- 19.10 Premières loges : « Extraits d'Orphée » de Gluck.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert (échanges internationaux Festival de Bayreuth, 1985) : « le Vaisseau fantôme » de Wagner, par les chœurs et orchestre du Festival, dir. W. Nelson, sol. M. Salminen, L. Balslev, R. Schunk, A. Schlemm, G. Clark, S. Estes.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : autour d'un concerto de Mozart ; à 0 h, Max Steiner et la RKO.

MARDI 3 SEPTEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.10 Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
- 9.02 Le matin des musiciens : les sonates de Scriabine, œuvres de Stravinsky, Scriabine, Prokofiev, Chostakovitch, Janacek.
- 12.10 Le temps du jazz : Slim Gaillard.
- 12.30 Concert (donné le 12 février à l'Auditorium 106) : œuvres de Beethoven, Martin, Dvorak, par le trio Musiviva, P. Genet, violon, M. Jaermann, violoncelle, P. Dinkel, piano.
- 14.02 Repères contemporains : jeunes compositeurs du Conservatoire de Paris, œuvres de Faye, Martin, Patin.
- 14.30 Le chant plaintif : œuvres de Diepenbrock, Berio.
- 15.00 Les après-midi de France-Musique : vies d'artistes, autoportrait et rêve, œuvres de J.-S. Bach, R. Schumann, Purcell, Tartini, Schubert...
- 18.02 Aspects de la musique de scène : œuvres de Korngold, Larsson.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
- 19.10 Magazine international, activité musicale internationale.
- 20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- 20.20 Avant-concert.
- 20.30 Concert (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : « Symphonie concertante en si bémol majeur pour violon, violoncelle, hautbois, basson et orchestre », de Haydn, et « Das Lied von der Erde », de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la cité de Birmingham, dir. S. Rattle, sol. J. Normam, J. Vickers, P. Willey...
- 22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton, métamorphoses en jazz ; à 23.05, Le musicien de minuit : Francis Bayer.

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

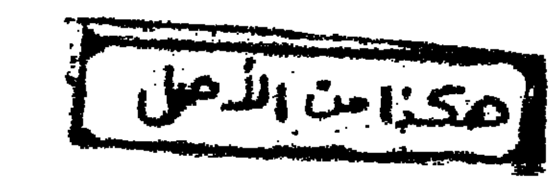
- 6.00 Musique légère : œuvres de Roger-Roger, Lopez, Ross, Dussek, Mulholz.
- 7.10 Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
- 9.02 Le matin des musiciens : les sonates de Scriabine.
- 12.10 Le temps du Jazz : Slim Gaillard.
- 12.30 Concert (donné le 8 septembre 1984 à la Philharmonie de Berlin) : œuvres de Debussy et Busoni, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. G. Bertini, sol. G. Teutsch, D. Soffel, D. Grobe, G. Reich...
- 14.02 Tempo Primo.
- 15.00 Les après-midi de France-Musique : vies d'artistes, œuvres de Mozart, Strauss, Brahms, Berg, Lassus, Bartok, J.-S. Bach, Berio.
- 18.02 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?
- 19.10 Spirales, magazine de la musique contemporaine.
- 20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- 20.25 Avant-concert.
- 20.30 Concert (donné au Centre Pompidou le 24 mars 1983) : « Réels pour piano » de Finnissy, « Trois airs pour un opéra imaginaire » de C. Vivier, « Trois... partout, pour voix, piano, ondes et percussions » de D. Denis, « Nocturnes 1 pour ensemble instrumental » de R. Febel, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. Y. Prin, sol. B. Hubbard, soprano, S. Voize-Valaire et M. Finnissy, pianos.
- 22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton, Métamorphoses en jazz ; à 23.05, Jazz-Club, en direct du Petit Opportun, le Quartette du violoniste danois Svend Asmussen.

JEUDI 5 SEPTEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.10 Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
- 9.08 Le matin des musiciens : les sonates de Scriabine : œuvres de Rachmaninov, Scriabine, Wagner, Berg, Schoenberg...
- 12.10 Le temps du jazz : Slim Gaillard.
- 12.30 Concert (donné le 28 février 1983 au grand auditorium) : œuvres de Haydn et Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique.
- 14.02 Repères contemporains : musique tchèque.
- 15.00 Après-midi de France-Musique : vies d'artistes. Œuvres de Mozart, Beethoven, Wagner, Puccini, Liszt, Berlioz.
- 18.02 Côté jardin : magazine de l'opérette.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
- 19.10 Rosace, magazine de la guitare.
- 20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- 20.30 Concert (Festival estival de Paris, en direct de l'église Saint-Merri) : « La Passion selon saint Marc, BWV 247 », attribuée à J.S. Bach, par l'Orchestre de Bruxelles, la Chorale Bach d'Anvers, dir. M. Scheck, sol. J. Lambrechts, D. Grossberger, J. Cornwell, W. Lechte, L. de San.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : autour d'un concerto de Mozart ; à 0 h, Allemagne, années 80 (autour de Helmut Lachenmann).

VENDREDI 6 SEPTEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.10 Réveille-matin : à 7 h 30 Idée fixe ; à 8 h 40 Bonjour M. Trenet.
- 9.08 Le matin des musiciens : les sonates de Scriabine, œuvres de Debussy, Denisov, Scriabine, Bartok... en écho, Gyorgy Ligeti.
- 12.10 Le temps du jazz : Slim Gaillard.
- 12.30 Concert (échanges internationaux, donné le 5 octobre 1984) : œuvres de Corelli, Vivaldi, Haendel, Stanley, Goldberg, J.-S. Bach, Mozart, par le London Baroque.
- 14.02 Repères contemporains : Maurice Ohana.
- 14.30 Le chant plaintif : œuvres de Debussy, Sibelius.
- 15.00 Histoire de la musique.
- 16.00 Les après-midi de France-Musique : vies d'artistes : affinités électives (œuvres de Haendel, Satie, Couperin, Liszt, Moussorgski...)
- 18.02 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : « Dernière édition. »
- 19.10 Les muses en dialogue.
- 20.04 Les pêcheurs de perles : œuvres de Schumann, Franck.
- 21.15 Concert (cycle d'échanges franco-allemands, en direct de la Philharmonie de Berlin) : extraits du « Roi Lear », d'A. Reimann, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. R. Chailly, sol. D. Fischer-Dieskau ; à l'entracte : les sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; en deuxième partie : « Le Sacre du printemps », de Stravinski.
- 23.15 Les soirées de France-Musique : les Pêcheurs de perles (Saint-Saëns, Sauguet) ; à 0 h, Musique traditionnelle : cante flamenco.



Le temps des vidéophages

Au hit-parade des clubs, le policier est roi.

« *ON avait fini de payer la machine à laver et le lave-vaisselle, alors on s'est dit : pourquoi pas le magnétoscope ?* » Propos révélateur de la banalisation de cet appareil devenu simple ustensile de la vie ordinaire : 2 260 000 possesseurs en 1984 ; *600 000 de* plus fin *1985*, selon les prévisions. Une boulimie croissante d'images alimentée par les vidéo-clubs, qui sont plus de 2 500 en France. Le vidéophile peut satisfaire sa fringale en louant cassette sur cassette : il existe actuellement 7 000 programmes enregistrés.

Il est toutefois bien difficile de capter les us et coutumes des vidéo-consommateurs. Mouvance et incertitude sont de rigueur. Entre les « peut-être » et les « sans doute », les coups de bluff et la poudre aux yeux, tentons d'esquisser le profil du client de vidéo-club.

« *C'est nouveau, donc c'est bien* », proclament les spots publicitaires. Les usagers de vidéo-clubs, eux, en sont déjà convaincus. La chasse à la nouveauté est ouverte. A sa parution en vidéo-cassette, passé le délai fatidique d'un an après sa sortie en salle, chaque film est pris d'assaut. Pour une fois, les exploitants vidéo sont unanimes : c'est la ruée vers tout ce qui sort. De quoi se plaint ce père de famille, perplexe devant les rangées de boîtes à images ? « *Il est difficile d'avoir les nouveautés, elles sont toujours sorties : il n'y en a pas assez en circulation, il faut attendre.* » Et son voisin d'opiner : « *Moi, à cause de cela, je ne me réabonnerai pas ici.* » Dangereux engouement, dans la mesure où quatre-vingts à cent programmes sortent chaque mois, mais que quatre à cinq semaines après leur parution ils n'attirent déjà plus les foules : or il faut une moyenne de 40 locations pour amortir une bande... « *Il n'est plus possible de se donner le luxe d'avoir des cassettes qui ne tournent pas* », reconnaît le responsable du Vidéo-club du Rhône, à Lyon.

En acquérant les nouveautés, l'exploitant vidéo ne doit donc pas se tromper de coursier et choisir ce qui est susceptible de tenir la route le plus longtemps. C'est avant tout sur le policier qu'il table.

Mettez du suspense, beaucoup de suspense. Ajoutez des uniformes. Saupoudrez d'un zeste d'humour viril. Assaisonnez d'une bonne sauce violente. Remuez le tout avec courses poursuites et des cascades spectaculaires en pagaille. Servez bien chaud. Voilà la recette-miracle qui séduit le plus le consommateur.

Mais, si les policiers sont en tête de toutes les locations – une enquête IPSOS réalisée pour *Télé-Ciné-Vidéo* (1) révèle qu'une moyenne de 59 % de ses lecteurs en sont friands, – ils sont talonnés de très près par les comédies. L'humour marche très fort, c'est le classique « *phénomène de compensation* », souligne un exploitant lyonnais. Nulle raison de s'étonner que *Police Academy*, policier humoristique, vienne en tête des hit-parades des vidéo-clubs. Pourtant, les producteurs vidéo accusent un curieux décalage par rapport à la demande des consommateurs : les comédies sont peu nombreuses sur le marché – on le constate en se référant au classement officiel de la vidéo-cassette publié par *TCV* (155 comédies répertoriées en 1981, 320 en 1984) – alors que, selon IPSOS, 54 % des usagers en louent.

Aventure, science-fiction et fantastique continuent, pour leur part, de faire recette, avec respectivement 52,50 % et 45 % des vidéospectateurs. Ainsi, *Retour vers l'enfer* est très largement plébiscité. Les yeux de Clint Eastwood ou de Charles Bronson fascinent toujours autant, de même que les bonnes vieilles soucoupes volantes. Par ricochet, les drames psychologiques, les films catastrophes, l'horreur et l'épouvante battent de l'aile. On se lasse des hurlements, des grandes giclées d'hémoglobine et tentacules visqueux.

4 % pour le « X »

De même, les attaques de diligences, chasses au bison et bagarres entre cow-boys et Indiens accusent une baisse d'intérêt chronique : seulement 14 % des gens interrogés par IPSOS reconnaissent en louer. Mais les westerns ne sont pas les plus mal aimés.

Les films dits « d'auteur », s'ils sont appréciés de manière très variable selon les lieux et les types de clientèles, ne font guère tourner la boutique. Les sourires fleurissent lorsqu'on évoque Jean-Luc Godard. *Inutile de parler des versions originales ou des films en noir et blanc* : c'est un boycottage quasi général. Un jeune cadre résume bien la situation : « *Je loue tout ce qui est divertissant mais surtout pas de films à thèse.* »

Les cassettes les plus dédaignées seraient les films érotiques et X, avec 8 % et 4 % d'audience reconnue. « *Ce sont elles qui, au départ, ont lancé la vidéo*, affirme-t-on à Vidéo-Georges-V (Paris), *mais il s'agit désormais d'un mythe qui n'a plus aucune réalité.* » La vidéo cherche à se refaire une virginité. Selon François Cazenave, rédacteur en chef de *Télé-Ciné-Vidéo*, les chiffres communiqués par les vidéo-clubs concernant les locations de films X sont volontairement diminués : image de marque oblige. Chaque possesseur de magnétoscope a tâté une fois au moins de ce genre. On est d'ailleurs passé de 441 titres existants en 1981 à 1 050 aujourd'hui, preuve qu'il existe tout de même un marché – même si aucun client interrogé devant les rayons spécialisés n'avoue louer du porno...

Majorité d'hommes

Tels se dessinent les goûts des amateurs de vidéo. Mais qui sont-ils ? Dans la plupart des cas, l'exploitant vidéo ne le sait pas lui-même. Ceux qui jouent ce rôle de conseiller, autrefois rempli par les libraires, sont rares. Manque d'intérêt et inaptitude sont bien souvent en cause. Ainsi, l'un des plus gros vidéo-clubs de France, annonçant sept mille titres, dans le quinzième arrondissement à Paris, débite les cassettes à la chaîne. Son patron ne sait rien ni des goûts ni du profil de ses clients. Ou plutôt ne veut rien savoir : « *J'achète tout ce qui sort, le reste...* », dit-il.

Mêmes réponses évasives dans la majeure partie des vidéo-clubs visités. Ce n'est pourtant pas faute de voir souvent leurs clients : à Paris, le vidéophile devient vidéophage, avec une moyenne de 8 à 10 cassettes par *semaine*. *Plus sage en province*, l'amateur se contente d'avaler 3 ou 4 cassettes hebdomadaires.

Le profil du client-type dépend du lieu où est implanté le vidéo-club ; un large éventail social semble toutefois se retrouver. « *J'ai aussi bien le premier adjoint au maire qu'un éboueur de la ville parmi mes clients* », explique le responsable du plus ancien vidéo-club lyonnais. On n'est pas de cet avis à Général Vidéo, à Marseille, où l'on reconnaît s'adresser à une clientèle privilégiée : « *La vidéo était populaire jusqu'en 1983. Elle est désormais un luxe.* »

A public hétérogène, avis divergents. Par exemple, la clientèle de Ciné-Vidéo JP à Marseille se compose presque exclusivement d'ouvriers, celle de la FNAC du Forum des Halles, à Paris, se révèle plutôt familiale et assez intellectuelle. Le Ciné-Club-Vidéo de NASA-électronique, près de l'Opéra, s'adresse surtout aux employés (ils forment 42 % de la clientèle, précise le responsable de ce magasin, statistiques en main), tandis que Lyon Vidéo-Club attire en priorité les cadres et les professions libérales...

Les plus atteints par le virus de la vidéo sont les trente-quarante ans. Les spécialistes constatent une forte proportion de célibataires et une majorité d'hommes, parmi la clientèle des vidéo-clubs, les femmes se contentant souvent d'acheter des cassettes le week-end. Ce qui est sûr : on loue de plus en plus de vidéo-cassettes. Selon le BIPE, Bureau d'informations et de prévisions économiques, on est passé de 48 millions de cassettes louées en 1983 à 70 millions en 1985. On en prévoit 80 millions en 1986 et 114 millions en 1990. Des trois pratiques audiovisuelles (télévision, fréquentation des cinémas et locations de vidéo-cassettes), c'est en fin de compte celle qui connaît le plus fort taux de croissance.

MURIELLE SZAC-JACQUELIN.

(1) *TCV*, 22, rue de La Trémoille, 75008 Paris. Tél. : 723-54-96. Enquête réalisée du 17 au 29 avril 1985, auprès des clients des vidéo-clubs.

Louer, acheter

Il existe plusieurs formules dans les vidéos-clubs.

Le système le plus courant consiste à payer pour chaque cassette empruntée. On loue en principe pour vingt-quatre heures. Le prix peut varier de 10 F à 35 F. La moyenne générale est de 20 F ou 25 F, aussi bien à Paris qu'en province. Quelques vidéo-clubs proposent, pour environ 50 F par cassette, des locations à la semaine. Il est parfois exigé une caution, plus fréquemment une adhésion annuelle. Elle peut aller de 60 F pour trois ans à 300 F par an.

Deuxième type de location qui se développe de plus en plus : le forfait mensuel. Pour une moyenne de 240 F par mois, il est possible de louer autant de cassettes que l'on désire. Les limitations sont dérisoires : *pas plus de* soixante-quinze films par mois. Certains proposent un abonnement à deux vitesses, selon que l'on loue deux ou trois cassettes par jour. De l'avis des clients interrogés, le système du forfait se révèle moins onéreux lorsque l'on est gros consommateur. Cependant, il pousse à la consommation. D'autant plus qu'il faut parfois obligatoirement sortir trois bandes à la fois.

La vente elle-même est en pleine évolution. On peut désormais acquérir certaines vidéo-cassettes récentes très bon marché. On a même trouvé à Paris *le Retour de Martin Guerre* et *les Misérables* pour 175 F. Mais la moyenne générale reste située entre 500 et 800 F, avec des pointes allant jusqu'à 1 000 F.

DISQUES

Jazz

« One Night with Blue Note »

A Town Hall, le 25 février de cette année, renaissait de ses cendres, devant témoins, la fée Blue Note. Elle n'avait disparu, durant plus de dix ans, que pour faire peur. Ce soir-là, elle reconduisait sur scène ceux dont elle avait autrefois touché le front et qui avaient reçu d'elle la célébrité.

Vingt musiciens, dont Hancock, Hubbard, Joe Henderson, Ron Carter, Tony Williams (volume 1), *McCoy Tyner, Jackie McLean, Cecil* Taylor (volume 2), Blakey, Burrell, Griffin, Turrentine (volume 3).

Au cours du même meeting, étaient solennellement adoptés, et devenaient membres du clan : James Newton (1), Jack DeJohnette, Cecil McBee, Woody Shaw (2), Grover Washington (3), enfin Stanley Jordan et Michel Petrucciani qu'on découvre en volume terminal, le quatrième.

Sur les pochettes, toujours léchées, la maison d'édition n'a pas peur de signifier que cette nuit de la renaissance a été mise en bocaux, à l'eau-de-vie, et offerte à la dégustation libre de celui qui mettra de côté ces pots en verre ou en terre, coiffés à l'ancienne, et malicieusement étiquetés pour induire en tentation.

Musique en conserve, qu'on peut goûter à loisir, seul ou en compagnie choisie, et autrement que dans le temps fuyant, indominable, du concert.

LUCIEN MALSON.

● **Blue note, 1-85113 : 2-85114 : 3-85115 : 4-85116. Fabriqué et imprimé en France par Pathé-Marconi.**

« The Finest Since 39 »

On sait que Blue Note a enfermé dans quatre *albums* un concert *new-yorkais récent, une musique* dont nous aurions été privés sans son initiative et qui, grâce à elle, sauf cataclysme universel, n'aura pas de fin.

Simultanément, B.N. *ouvre*, une fois de plus, la malle aux trésors : « *The finest in jazz since 1939* ». Il s'agit, comme en avril, de la série BST 8, dépoussiérée. On trouve des « seconds tomes » de Blakey (1522), Davis (1502), Monk (1511), Navarro (1532), Powell (1504) ainsi que d'autres Gordon (4077), Hancock (4279), Rollins (1558), *Silver (1518), d'autres* Byrd (4019), Morgan (4157), Jimmy Smith (4002), McCoy Tyner (4275), Clifford Brown (1526), McLean (4051), enfin quelques disques d'absents au printemps, *Donaldson (1593), Dorham (4181)*, Griffin (1533), Hutcherson (4291), Tony Williams (4216).

Pas question de critique, en ce cas. Ce qui compte, d'abord, c'est le reclassement utile de tout cela, très abondant, *forêt d'œuvres en* « *mono* » en « *stéréo* », en « haute fidélité », où l'on pourrait, sans prudence, se perdre, puisque chaque arbre a maintenant son double, revu et corrigé, élagué par numérisation, transfiguré sans trahison.

Ce double, bientôt, demeurera seul. Il sera reconnaissable, non seulement à une petite note, une petite croche qui affectait, comme une puissance, le numéro de catalogue, mais encore à un cachet DMM (Direct Metal Mastering), et à une écharpe dorée verticale qui le drape à la japonaise.

Ce *nouvel* arbre, triplement désigné, cache opportunément son vieux frère et, non moins opportunément, avec ses semblables, la vieille forêt.

L. M.

● **Blue note. Volumes BST 8. Imprimé en France. Distribution Pathé Marconi.**

Rock

« Crush » de O.M.D.

On les croyait moribonds, finis, à bout de souffle, se répétant à la *baisse d'un album sur l'autre, tirant* à vide sur la ficelle technologique et s'enfermant dans une systématie qui avait fait le succès de leurs débuts. Bref, groupe d'une époque à l'avenir derrière lui, on l'avait enterré prématurément et sans scrupule. Or les voilà, Orchestral Manœuvres in the Dark (OMD), où on ne les attendait plus, à savoir sur le même terrain, avec un album superbe, *régénéré, élégant* et frais, convaincu et donc convaincant. Avec leurs synthétiseurs en avant, ils ont su trouver un son différent, *échapper aux redondances* d'usage, varier les tonalités à partir des mêmes éléments grâce à un apport *mieux dosé* des instruments traditionnels. Pas de sonorités-clichés sorties tout droit du manuel de l'électronique en dix leçons, mais *des mélodies parfumées*, immédiates. Car ce que l'on retrouve avant tout sur cet album (là est leur force première), c'est leur talent de *mélodistes. Ils ont ce sens instantané*, cette faculté à inventer des gimmicks répétitifs et obsédants qui auraient tôt fait de tourner à la rengaine s'ils n'étaient assortis d'une sophistication de bon ton dans la mise en forme. *Parmi les premiers* de cette école techno-pop anglaise qui a occupé les listes des charts, c'est sans doute le groupe qui a le mieux à offrir en ce domaine, le plus de substances, une richesse d'inspiration *qui ne cède pas à la facilité* d'une technologie banalisée et de surface, et des voix bien faites, nuancées, expressives, qui ont de la personnalité. Voilà de la chair à hit-parades dont on peut se nourrir sans risque d'écœurement. Le morceau du boucher, en quelque sorte.

ALAIN WAIS.

● **Virgin, 70378.**

« Who's Zoomin' Who ? », d'Aretha Franklin

Il y a du beau linge, comme on dit, sur le nouvel album d'Aretha Franklin : Clarence Clemons, le saxophoniste de Bruce Springsteen, y prend un solo sur *Freeway of Love*, les Eurythmics ont produit *Sisters Are Doin'It for Themselves* (qui figurent également sur leur album), un duo avec Annie Lennox, où Dave Stewart tient la guitare et les claviers, et un autre duo avec Peter Wolf, l'ancien chanteur du J. Geils Band, accompagné d'un solo de guitare de Carlos Santana sur *Push*. Mais, cela va sans dire, la vedette reste Aretha, avec sa voix musclée et gorgée de soul. On ne compte plus les disques de la Sister of Soul, reine du rhythm'n blues dans les années 60 : celui-ci est *d'une bonne cuvée, il a du punch*, des couleurs, de la nervosité ; les compositions sont inspirées et ne servent pas seulement de prétexte, comme c'est souvent le cas, à mettre la voix en avant. Pas de surprise (en attend-on vraiment ?), mais le plaisir d'une superproduction à l'américaine, bien arrondie aux angles, et d'un funk tarte à la crème qui tourne sans temps mort. Un disque tout terrain et un cadeau sûr.

A. W.

● **Ariola, 207202.**

« Fables of the reconstruction », de R.E.M.

Sur cette pochette de *Fables of the Reconstruction, un « sticker »* (autocollant) de la compagnie discographique rappelle au bon souvenir du consommateur les faits d'honneur de R.E.M. : les *précédents* albums ont été élus meilleur 33 tours de l'année en 1983 *(Murmur)* et quatrième en 1984 *(Reckoning)* dans *Rolling Stone Magazine*. *C'était quelque peu exagéré* (d'ailleurs le public n'a pas suivi), mais les musiciens de R.E.M. savent tavailler une matière et une tradition américaines, tendance country, en leur donnant un nouveau souffle. Citons, pour situer, et s'en débarrasser, les références : Byrds, Velvet Underground d'un côté de l'Atlantique (le leur), Joy Division, XTC, de l'autre. On pourrait dire que R.E.M. joue du folk électrifié. Après tout, ils utilisent l'acoustique des guitares, des violons, des *banjos, ils pratiquent un certain* dépouillement, et leur musique est enveloppée d'un esprit naturaliste. On aurait pu le dire des groupes précités s'il ne s'agissait que de ça. Mais, dans ce cas, leur folklore est *celui, torturé, abîmé*, d'une douleur *urbaine. Un folklore sombre.* Ce nouvel album est de la veine des précédents, un disque de guitares : des guitares au scalpel, en dentelles, des guitares ciselées, enchevêtrées, des canevas incisifs, des harmoniques cinglantes, une guitare basse qui appuie les mélodies, des guitares qui occupent, qui accaparent l'espace, autorisent de loin en loin des arrangements de cuivres s'ils tiennent leurs distances.

Fables of the Reconstruction est un disque difficile, pas dans la forme (plutôt claire et minimaliste), mais dans son climat lourd à écouter, dur à vivre, avec ses mélodies de vague à l'âme, ses couleurs grises de temps de pluie, sa voix triste et murmurante, son chant linéaire. Avec sa manière nostalgique, c'est un beau disque parce qu'un disque qui a mal est toujours beau. *Mais c'est un disque douloureusement* praticable.

A. W.

● **CBS, 26525.**

Classique

Pierre-Yves Artaud joue Paul Méfano

Après deux disques consacrés respectivement à Ferneyhough et à Taïra, la marque Stil et le flûtiste Pierre-Yves Artaud poursuivent leur collection de musique contemporaine par un hommage à Paul Méfano, dont voici quatre œuvres pour ou avec flûte.

Né en 1937, animateur infatigable de l'Ensemble 2e2m, Méfano est un des compositeurs de sa génération qui ont le plus enrichi le répertoire et fait avancer la technique de l'instrument, surtout ces dernières années, depuis qu'il s'est détourné de l'opulence des *Paraboles* ou de la *Cérémonie* pour se consacrer aux formations de chambre. « *N* » pour un flûtiste, circuit électro-acoustique, bande magnétique et modulateur en anneaux (1972), qui occupe toute la première face, est une grande réussite. Le titre fait référence à Narcisse : un *musicien joue de la flûte* (en l'occurrence d'une petite-flûte, d'une grande flûte et d'une flûte basse) tout en se contemplant, en se reflétant, en s'écoutant lui-même par le truchement d'un appareillage complexe d'enregistrements et de réinjections. D'où une musique foisonnante, de dimension spatiale, d'autant que sont utilisées les techniques de jeu les plus avancées.

Sur la seconde face, on trouve *Eventails* pour flûte basse amplifiée (1976), où ces techniques (souffle, sons multiphoniques) sont employées systématiquement au détriment du son pur, trois versions différentes, intitulées *Caprices*, de la cadence pour flûte de *Madrigal* (1962), et surtout les *Cinq estampes japonaises* pour flûte et piano, « transcription » d'un original de 1959 pour soprano et ensemble instrumental. Pierre-Yves Artaud est accompagné ici par Jacqueline Méfano, et la fascination exercée par l'ouvrage provient notamment de la coexistence d'une partie de piano ancrée dans l'esprit sériel et d'une partie de flûte détimbrée, *aussi proche que possible des effets* de souffle.

MARC VIGNAL.

● **Stil, 0203 S 84.**

JEUX

échecs

N° 1140

Tout est programmé

(Tournoi open maîtres, Bienne, 1985)

Blancs : DIZDAREVIC
Noirs : MILES
Défense ouest-indienne.

1. ç4	b6	11. Ta-d1 (ç)	Cxd2!
2. d4	é6	12. Cxd2 (d)	éxç4! (é)
3. Cf3	Cf6	13. Cxç4	Fxh2+! (f)
4. é3 (a)	Fb7	14. Rxh2	Dh4+
5. Fd3	d5	15. Rg1	Fxf3!! (g)
6. b3	Fd6	16. Cd2	Fxg2
7. 0-0	0-0	17. f3 (h)	Tf6! (i)
8. Fb2	Cb-d7	18. Cé4	Fh3!
9. Cb-d2	Cé4	19. Abandon (j)	
10. Dç2 (b)	f5		

(Même tournoi de Bienne, 1985)
Blancs : ROGERS
Noirs : ARAPOVIC
Défense est-indienne

1. d4	g6	15. ç5! (q)	dxç5 (r)
2. é4	Fg7	16. Fxç5	Cd7
3. ç4	Cç6	17. Fé3	Rh7 (s)
4. Fé3 (k)	d6	18. Fç4! (t)	Tf8
5. Cç3	é5	19. Dg2! (u)	Cb6
6. d5	Cç-é7 (l)	20. Fh3	Fd7
7. g4 (m)	Cf6 (n)	21. Cg-é2	Ff8 (v)
8. f3	h5	22. Cg3	Cb-ç8 (w)
9. g5	Ch7 (o)	23. d6!! (x)	Cxd6
10. h4	f6	24. Td-g1!! (y)	Cxé4 (z)
11. Dd2	fxg5	25. Cxh5! (aa)	Cxç3+
12. hxg5	0-0	26. bxç3	gxh5 (ab)
13. 0-0-0 (p)	Tf7	27. g6+	Fxg6+ (aç)
14. Rb1	Cf8	28. Dxg6+ abandon (ad)	

NOTES

a) Les Blancs optent pour un système calme, différent des suites à la mode comme 4. a3 et 4. g3.

b) 10. Cé5 était jouable.

ç) Ce développement automatique de la T-D n'a pas l'air d'être une faute, mais le grand maître anglais trouve tout de suite la réfutation de ce coup banal. 11. çxd5 était préférable à la continuation de la partie dont on ne s'attend pas, à première vue, qu'elle conduise les Blancs aussi directement à leur perte.

d) La reprise avec le Cf3 est nécessaire puisque sur 12. Dxd2, dxç4 ; 13. Fxç4, Fxf3 ; 14. Fxé6+, Rh8 ; 15. gxf3 (ou 15. Fxd7, Fxh2+), Fxh2+! ; 16. Rxh2, Dh4+ ; 17. Rg2, Dg5+ ; 18. Rh2, Tf6 les Blancs ne peuvent éviter le désastre.

é) Ouverture de la diagonale du Fb7.

f) Suit le sacrifice classique des deux F.

g) Et une idée nouvelle sur ce vieux thème, afin d'éviter, après 15..., Fxg2, la défense 16. f3.

h) Si 17. Rxg2, Dg4+ ; 18. Rh2 (h1), Tf6 et les Noirs gagnent.

i) Et non 17..., Dg3? ; 18. Cé4!

j) Rien à faire contre la menace 19..., Tg6+. Si 19. Df2, Tg6+ ; 20. Rh2 (ou 20. Rh1, Fg2+), Dh5!

k) Si 4. d5, Cd4 ; 5. Cé2, ç5.

l) Ou 6..., Cd4 ; 7. Cg-é2.

m) Une idée agressive qui veut s'opposer à la contre-attaque ennemie f7-f5 et qui repose surtout sur un bluff.

n) L'intimidation réussit, et les Noirs choisissent un système assez difficile qui leur laisse peu d'espace pour manœuvrer. 7..., f5 est plus intéressant : si 8. gxf5, gxf5 ; 9. Dh5+, Rf8 suivi de 10..., Cf6.

o) 9..., Cd7 était plus précis.

p) Un combat de roques opposés dans lequel les chances des Blancs apparaissent supérieures en raison de leur mobilité et aussi compte tenu du manque de bonnes cases pour les pièces ennemies.

q) Les Blancs ont un plan tout trouvé sur l'aile -D : Tç1-Ca4-Df2-çxd6.

r) Un échange illogique qui permet au F-R blanc de sortir en ç4 avec la menace d5-d6.

s) Après 17..., Cb6 ; 18. Fxb6!, axb6 ; 19. d6! et 20. Fç4 les Blancs gagnent. D'où ce coup prophylactique du R noir.

t) Menace 19. d6.

u) Passage de la D sur l'aile -R avec défense du pion f3 et le programme Cg-é2-Cg3-Cxh5!

v) Les Noirs sentent le danger.

w) Avec un C bloqueur en d6, les Noirs pourraient envisager l'avenir sereinement, mais il leur manque malheureusement un temps ! A noter que 22..., Dd6 serait peu économique (une D pour un tel rôle !) et inefficace car, après 23. Td-g1, les Blancs pourraient, le moment voulu, déloger la *Dd6* par le sacrifice Fç5.

x) Ouverture de la diagonale a2-g8.

y) Le programme s'effectue comme prévu avec le déroulement suivant : 25. Cxh5, gxh5 ; 26. g6+, Fxg6 ; 27. Txh5+, Fxh5 ; 28. Dxg7 mat.

z) Astucieux mais insuffisant. 24..., Ff7 ne vaut pas mieux : 25. Cxh5, Rg8 (si 25..., gxh5 ; 26. g6+) : 26. Cf6+, Fxf6 ; 27. gxf6, Fxb3 ; 28. fxé7 et les Blancs gagnent.

aa) Et non 25. Cçxé4, Dd3+ ; 26. Dç2, Dxç2+ (si 26..., Dxé3 ; 27. Txh5+!) : 27. Rxç2, Txf3, etc.

ab) Ou 26..., Dd3+ ; 27. Rb2, gxh5 ; 28. g6+, Fxg6 ; 29. Txh5+, Fh6 ; 30. Txh6+, Rg7 ; 31. Th7+, Rxh7 ; 32. Dh2+, Rg7 ; 33. Dh6+, Rf6 ; 34. Fg5+, Rf5 ; 35. Dh3 mat.

aç) Un contre-échec qui ne sauve rien.

ad) Si 28..., Cxg6 ; 29. Txh5+, Fh6 ; 30. Txh6+, Rg7 ; 31. Tgxg6 mat.

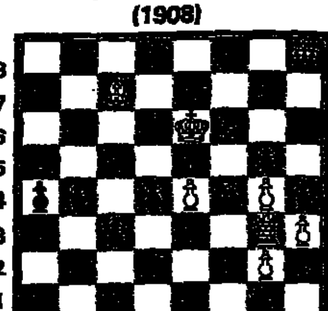
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1139
Y. LAZAREV (1959)
(Match Ukraine-Roumanie, 1er prix.)

(Blancs : Rh6, Fç8, Cb4 et ç5, Pé5. Noirs : Ré8, Fg8, Cb2 et h4.)

1. Rg7! menaçant 2. Cç6 et 3. Fd7 mat. A) 1..., Cf3! (si 1..., Cç4 ; 2. Fd7+, Rd8 ; 3. Cç6+, Rç7 ; 4. Rxg8). Maintenant si 2. Fd7+?, Rd8 ; 3. Cç6+, Rç7 ; 4. Rxg8, Cxé5 ; 5. Cxé5, Rd6 nulle. 2. Cç6!, Cxé5 (espérant après 3. Cxé5, Fd5 nulle) ; 3. Fd7+!, Cxd7 ; 4. Cé4!, Cç4 ; 5. Rxg8 et mat au coup suivant.

B) 1..., Rd8 ; 2. Fb7!!, Cç4 (si 2..., Fç4 ; 3. Rf6, Rç7 ; 4. Fé4 et 5. Rg5 avec gain ; si 2..., Fç4 ; 3. Rf6, Ff1 ; 4. é6!) ; 3. Cb4-d3!, Cxé5 ; 4. Cxé5, Fa2 ; 5. Rf6, Fb1 (sinon le C noir est perdu) ; 6. Cé6+, Ré8 ; 7. Fç6 mat.

ÉTUDE
J. BEHTING
(1908)



BLANCS (7) : Ré6, Fç7, Tg3, Pé4, g2, g4, h3.
NOIRS (7) : Rh8, Pa4, b4, ç3, d4, g5, h4.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1138

Coûteuse précipitation

Parmi les lignes de jeu possibles le déclarant avait choisi la plus mauvaise et il a chuté un contrat qu'il pouvait pratiquement assurer.

♠ A V 3
♡ R D 8 5
◇ 9 6 2
♣ 10 5 4

♠ 10 9 8 7 4 2 | N O E S | ♠ D 6
♡ 7 | | ♡ V 10
◇ A R 8 | | ◇ D V 10 5 4
♣ R V 9 | | ♣ 8 7 3 2

♠ R 5
♡ A 9 6 4 3 2
◇ 7 3
♣ A D 6

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1 ♠	passe	1 SA	2 ♡
2 ♠	3 ♡	passe	4 ♡

Ouest a attaqué le Roi de Carreau, puis l'As de Carreau et son dernier Carreau (le 8) pour le 10 d'Est. *Comment Fox, en Sud, propose-t-il de gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ?*

Réponse :

Le déclarant a coupé, puis, après deux coups d'atout, il s'est précipité sur *l'impasse à la Dame de Pique* pour défausser un Trèfle. Hélas ! la Dame de Pique n'était pas dans la main de l'ouvreur de 1 Pique et, comme l'impasse au Roi de Trèfle a ensuite échoué, Sud a chuté ce contrat sur table.

Or le déclarant avait mieux à faire. S'il est convaincu que Ouest a le Roi de Trèfle parce qu'il a ouvert, il peut donner *un coup à blanc à Trèfle*, puis après l'As de Trèfle et tous les atouts, il termine sur cette position de *squeeze :*

♠ A V ♣ 10
—
♠ 5 ◇ 6 ♣ D

Après le 6 de Carreau et la défausse du 10 de Trèfle, le déclarant joue le 5 de Pique et met... l'As de Pique car, si Ouest avait eu le Roi de Trèfle et la Dame de Pique, il aurait fourni la Dame de Pique sur le 5 !

L'expert anglais Fox propose cependant une solution encore meilleure : après la coupe à Carreau et, deux tours à Cœur, le déclarant joue le Roi de Pique, l'As de Pique et *le Valet de Pique :*

1er cas. – Si la Dame de Pique est seconde (comme dans la donne réelle), il n'y a plus de problème ;

2e cas. – Si Est fourni un petit Pique ou défausse une autre couleur, Sud défausse le 6 de Trèfle et fait le reste puisque Ouest, qui a pris, est obligé de rejouer Trèfle ou Pique dans coupe et défausse ;

3e cas. – Si Est couvre avec la Dame de Pique (parce qu'il a la Dame troisième), Sud coupe, puis il monte au mort grâce au Roi de Carreau pour jouer le 4 de Trèfle et fournir le 6 (sauf si Est a mis le Valet). Si Ouest prend il sera forcé de rejouer Trèfle ou Pique...

Le tournoi des champions

Depuis de nombreuses années le Casino de Deauville et la princesse de Liechtenstein organisent, dans la deuxième quinzaine de juillet, un festival dont l'épreuve la plus spectaculaire est le Tournoi des champions, qui se déroule chaque soir au bridge rama. Cette épreuve, disputée entre cinq des meilleures équipes européennes, comportait cette fois une poule éliminatoire et une finale remportée par les Français qui ont battu de justesse les Italiens. Mais la surprise a été la sévère défaite (19 à 1) des champions olympiques polonais quand ils ont rencontré les Français. Voici cependant une donne où ils ont pris l'avantage.

♠ – – –
♡ R D 5 3
◇ A R 5
♣ A 10 9 8 7 4

♠ 6 4 2 | N O E S | ♠ A D 9
♡ 10 8 7 6 4 | | ♡ A 2
◇ 7 3 | | ◇ V 10 8 6
♣ R D 2 | | ♣ V 6 3 2

♠ R V 10 8 7 5 3
♡ V 9
◇ D 9 4 2
♣ – – –

Ann. : E. don. E.-O. vuln. (N° 9.)
Rama.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Chemla	Gawrys	Perron	Martens
–	–	1 ◇	1 ♠
passe	2 ◇	passe	3 ♠
passe	3 SA	passe	4 ♠

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, *comment Martens, en Sud, a-t-il gagné QUATRE PIQUES contre toute défense ?*

Note sur les enchères :

Le cus bid à « 2 Carreaux » montre une main puissante et, avec sept Piques, il était normal de redire « 4 Piques » sur « 3 SA ».

A l'autre table, en salle fermée les annonces avaient été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Romanski	Sharif	Tuszynski	Reiplinger
–	–	1 ♣	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 223

Et suis, sans t'arrêter, le chemin de Mycènes.

Suivez à votre tour cette injonction d'Agamemnon à Arcas (*Iphigénie*, v. 130), avant de rejouer la partie ci-dessous disputée à Preveza (Grèce), au début de l'été. Le site MYCÉNIEN (quinzième au treizième siècle avant J.-C.) est dominé par une ACROPOLE, citadelle triangulaire dont le cœur est un MÉGARON (1 anagramme à trouver) rectangulaire, auquel on accède par un PROPYLÉE, porche monumental. Sortez par la grande porte dont le LINTEAU (2 ana.) monolithe, traverse horizontale supérieure, est estimé à 20 tonnes ; les VANTAUX (ou battants) étaient en bois. Vous accédez alors au *trésor d'Atrée*, tombeau collectif à coupole et à PILASTRES (2 ana. au singulier), colonnes engagées dans un mur. Non loin de Mycènes, visitez ensuite Epidaure, site d'un magnifique théâtre, mais aussi d'un sanctuaire à Esculape, avec une THOLOS, temple dont la CELLA ou NAOS, c'est-à-dire la salle centrale, est circulaire. Comme vous n'êtes pas encore tout à fait désintoxiqué, vous vous demandez si Esculape a des anagrammes. Effectivement, il y en a deux. Ensuite, vous vous arrêterez à la PALESTRE (4 ana.), sorte de gymnase, pour une halte bien méritée. La suite de ce TREK (mot nouveau 1986) archéologique autour du Péloponnèse est remise à une chronique ultérieure. Les anagrammes sont en fin d'article.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	DETRAOZ			
2	XIAORES	RADOTEZ	H 6	104
3	ORS+NADE	AXIEZ	12 D	46
4	KUAERRS	DERADONS	8 H	86
5	URR+FIRE	SKATE	10 E	34
6	LPTNOUE	FOURRIER	M 7	82
7	HENITC?	LOUPENT	15 I	98
8	OEMAIUT	CHI(A)NTE	C 7	104
9	OUA+SSIG	MENTI	11 A	38
10	EEEMLAT	SAGOUINS (a)	N 2	79
11	ET+LNEIV	EMMELA	A 10	30
12	GU?OFLN	LEVAIENT	K 5	94
13	YDAACES	FOUL(I)NGS (b)	2 G	63
14	EDAA+BJS	COSY	H 1	75
15	ABS+OIRN	JADE	D 4	28
16	ABQTMUE	BORAINS (c)	14 E	71
17	MT+EUHLV	ABAQUE	5 B	30
18	ULV+PWI	MYTHE	4 G	33
19	LVIP	WU	15 D	25
20		CLIP	1 H	15
			Total	1135

Festival de Preveza (Grèce). 23 juillet 1985. Paires, 2e manche.

(a) ASIAGO, K 5, 32. – (b) Fixation d'êtres vivants sur la coque d'un navire = salissure. – (c) Ou BORIN, du Borinage.

1er J. Barraux-J.-F. Besconl	1078
2e G. Emery-P. Le Gal	1061
3e A.-M. Bertrand-M. Charlemagne	1042

1. La partie de Bordeaux (*le Monde* du 20 juillet) est améliorable : au 20e coup, au lieu de WONS, C 11, 26 pts, on peut jouer IFS, B 12, pour un point de plus. M. Jacques Belmont, Paris.

2. Le Guide Marabout du Scrabble, mis à jour en 1985, du signataire de ces lignes, est sorti.

● Solutions des anagrammes. MARENGO – NAUTILE, ALUNITE – TRIPALES, PARTIELS – PLACEUSE, CAPSULEE – ALPESTRE, PERLATES, PLATREES, SALPETRE.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

● Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

MOTS CROISÉS

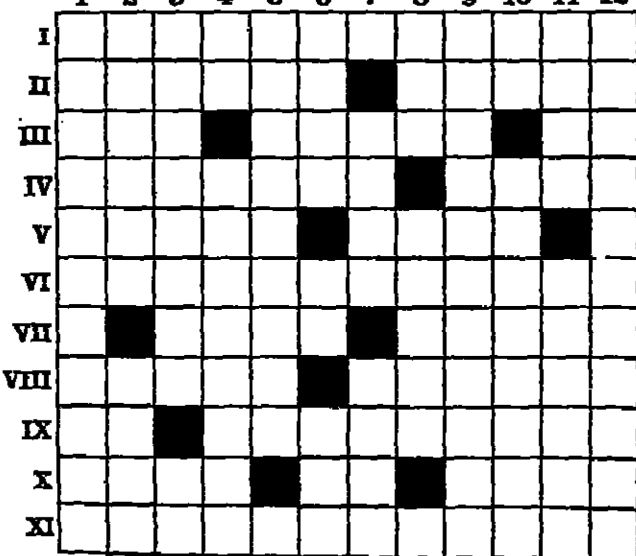
N° 369

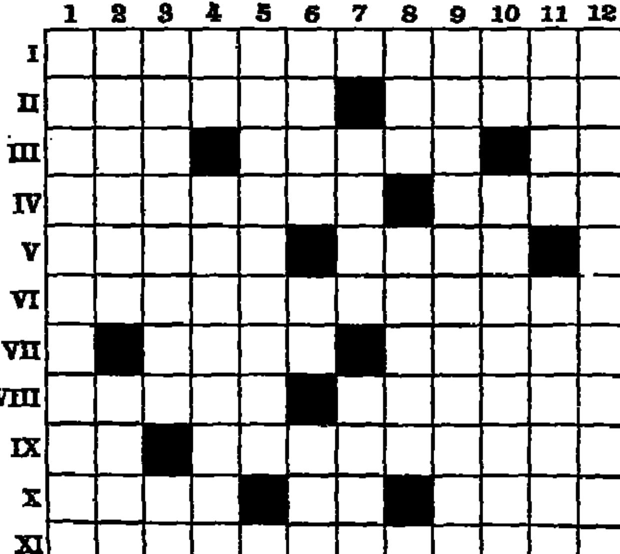
Horizontalement

I. Plus il sonne, plus son propriétaire sourit. – II. Il a ses convaincus. – Vécut en Norvège. – III. En Suisse. – Se pose à peine. – Ne se pose pas. – IV. Nous constitue, mais qu'elle n'exagère pas. – Victime d'un crime passionnel. – V. Ce n'est pas un mot pour rire. – Mousseux. – VI. Ils apportent la lumière. – VII. Courroie de transmission. – Berceau d'Homère. – VIII. Nom. – Préparé pour le gril. – IX. Il ne faut pas tomber dessus. – Elle est peut-être tombée dessus. – X. Serre de droite à gauche. – Article. – Toujours verte. – XI. Donnent quelques signes de vie.

Verticalement

1. Même à mon pote ? – 2. Fantastique. – On peut le voir à Munich. – 3. Ont l'ironie facile. – Pronom. – 4. Parler. – Mises en pièces. – 5. Ont droit à des images. – 6. Dans le concret. – Sigle public. – Partie d'un quart. – 7. Il a tout du pigeon. – Paie pour une faute. – 8. Donne ou retire du temps. – Mis en pièces. – 9. L'évidence l'aveugle probablement. – 10. Note. – C'est le bonheur, ou ça y ressemble fort. – 11. Flux vital. – Conjonction. – Dit non, en un sens. – 12. Firent aussi bien.





SOLUTION DU N° 368

Horizontalement

I. Improvisateur. – II. Morosité. Exra. – III. Presse. Issues. – IV. Rassurent. Bes. – V. Il. Iago. Ese. – VI. Unies. Rares. – VII. Antar. Isolats. – VIII. Ta. Néon. Ionie. – IX. Unit. Perdican. – X. Rapetassèrent.

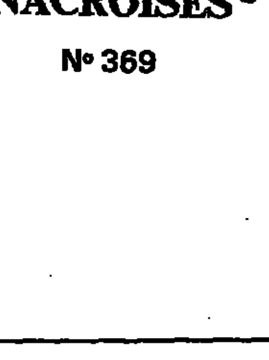
Verticalement

1. Imprimatur. – 2. Moral. Nana. – 3. Pres. Ut. Ip. – 4. Rossinante. – 5. Ossuaire. – 6. Vierge. OPA. – 7. It. Eosines. – 8. Sein. RS. – 9. Stéroïde. – 10. Tes. Saloir. – 11. Exubérance. – 12. Urée. Etian. – 13. Rassissent.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 369

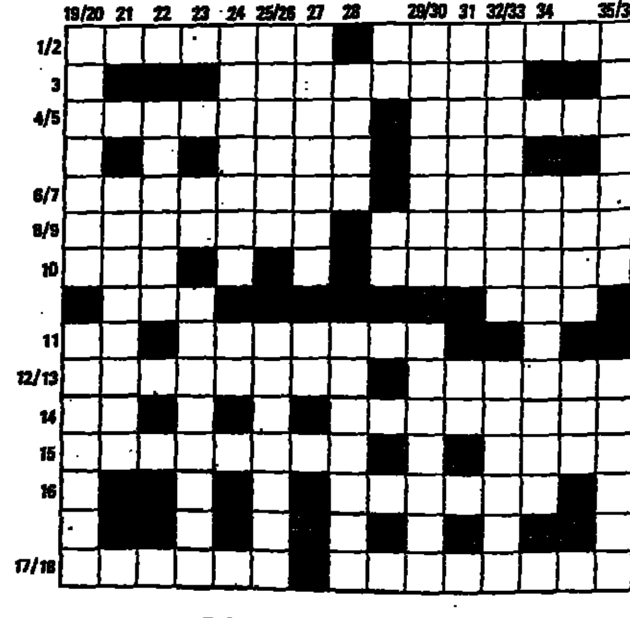


Horizontalement

1. CCEHINO. – 2. DEIMOOS. – 3. AABBINRT. – 4. AEEIQTTU (+ 1). – 5. AAEITX. – 6. AEEGIMNT. – 7. EGINRU. – 8. EEENQTU. – 9. EIMNORS (+ 1). – 10. AEEENSS. – 11. ACELMRS. – 12. ACEEINRU. – 13. AEEERS. – 14. ACEINNSU. – 15. ACDDEEER (+ 2). – 16. EEILOV (+ 1). – 17. CDEEEX. – 18. AEEILRTT (+ 1).

Verticalement

19. CEEGIRS (+ 1). – 20. ACDEIOS. – 21. AEEHLNOP. – 22. AAIPQU. – 23. AABCEERS. – 24. ACEIMRS (+ 4). – 25. AEHQTU. – 26. ADEINNO. – 27. BEEENRU. – 28. EELNOSV (+ 3). – 29. AEGNORS (+ 7). – 30. AFIORRT. – 31. ADERSTU (+ 1). – 32. AEGILOST (+ 5). – 33. AERRSU (+ 3). – 34. CEEINNNOT (+ 1). – 35. EEEERSX. – 36. CEEEHS.



Solution n° 368

Horizontalement

1. NOBLIAU. – 2. RENDRA (RENARD). – 3. CHATEAUX. – 4. CINERAMA. – 5. OGIVALE (VOILAGE VOLIGEA). – 6. ALLAITA. – 7. ICHTYOL, huile sulfureuse. – 8. INEDITE. – 9. TENANTE. – 10. EFENDI, titre turc. – 11. FREMIR (FRIMER). – 12. SECOUSSE. – 13. PARENT (ARPENT, RAPENT, TREPAN). – 14. PERSISTE (PETRISSE). – 15. MANITOU (TINAMOU). – 16. INODORES (ERODIONS, IODERONS). – 17. ENRENA. – 18. RETROS (RETORS, ROSTRE, TRESOR). – 19. FISSION.

Verticalement

20. NICOTINE. – 21. POTIER. – 22. ORIGINE. – 23. SAXONNE. – 24. BENITE. – 25. AEROPORT. – 26. EVIDENCE. – 27. ANALITE (AILANTE, ALIENAT). – 28. MECENES. – 29. SPEISS, minerai (PISSES). – 30. ATTIFEE. – 31. RALLYE. – 32. ETALON (ENTOLA, TONALE). – 33. SEULES (ELUSSE). – 34. ALARMAIT. – 35. NAISSANT (TANNISAS). – 36. TIRETTE. – 37. AXIALES. – 38. SESSION (SISSONE).

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.

Ct-West-

Quatre-vingts

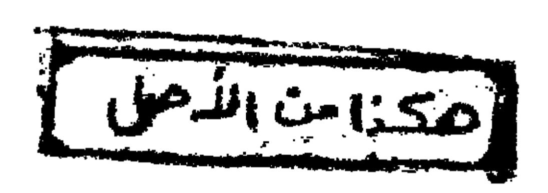
D... quatre jours, ... a laissé sa vieille « ...che », garée en épi, ...uis-XIV. Elle reviendr... dimanche, dans l'... pour installer à la ...ole de jardin, des skis ... babioles... C'est l'...tique des bradeux ..., lorsqu'ils n'ont pu ... la part d'un propriétaire..., l'autorisation de ... devant chez lui.

...-vingts kilomètres de ..., de particuliers et de ...sseurs, dans Lille intra-... Trois jours et deux nuits ... non-stop, clandestine et ... pour tous les chineurs ... de Belgique, des Pays-... d'Angleterre. Des tonnes ... et de frites à consom... Cette année encore, la ... braderie de Lille se pré... dans la fièvre. Rituelle et ... interruption depuis le dou... siècle, elle constitue un ... insolite pour les touristes ... parcours semé d'embûches ... le participant.

Trois mille affichettes corres...dant à des emplacements dis...ibles ont été distribuées en ... dernier pour le 1er septembre. ... seconde fournée est lâchée, ... semaine avant la braderie. Après, c'est la débrouille, les com...ines, les empoignades pour les ... libres de la ville. Tous les parkings, les terre-pleins et les places sont déjà squattés, trois jours plus tôt, par les habitués et les « pro » de la brocante, qui prennent d'assaut, en camping-cars et en semi-remorques, le boulevard J.-B.-Lebas. Pour eux, tout se joue avant l'ouverture officielle. Les ventes, interdites avant l'ouverture, se font sous cape, dans les camions et les cafés voisins. Une seule alternative pour les « bleus » qui débarquent : la course à l'« affichette » non occupée, qui, traditionnellement gra...tuite, fait rapidement l'objet d'une surenchère.

« *Chaque année, la ville nous échappe un peu plus ; cette braderie est une pieuvre aux tentacules envahisseurs* », remarque un commissaire divisionnaire. La municipalité, qui organise, se voit contrainte d'interdire de nouvelles artères à la circulation pour satisfaire les exposants et calmer les esprits. La crainte de se faire chiper la place pousse beaucoup de bradeux à dormir dans leur voiture, dans des sacs de couchage ou des lits de camps, à la belle étoile.





Les goûts du voyage

Rome, Londres et Florence.

QUELS bons petits guides ces *Carnets du Voyageur* publiés par Gallimard ! Clairs, pratiques, élégants, ils sont la traduction d'une invite à ne pas voyager « comme une valise » sans pourtant s'encombrer de paperasses, d'idées toutes faites ou de détails de spécialistes !

Je parcourrai ceux de Londres, Florence, Rome, pour ne parler que de ceux-là. Sans doute, avec Emerson, peut-on redire que si Paris est fait pour l'étranger, Londres est pour l'Anglais. Mais reconnaissons alors que les Anglais ne sont pas chauvins, gastronomiquement parlant. Que d'adresses d'ambassades françaises, italiennes, indiennes, etc. !

A ceux qui veulent tâter de la cuisine du pays (bien supérieure à ce qu'il est de bon ton d'ironiser), je puis citer les huîtres de Colchester du *Bentley's* (Swallow street à Piccadilly) le grill room typique du *Dorchester* (à Park Lane), les splendides puddings du *Drakes* (2a Pond place) et le cher *Lockets*. (Marsham Ct-Westminster), dont j'ai déjà eu l'occasion de donner l'adresse, fréquenté par ces messieurs du Parlement, dégustant, avec le sérieux qui convient, le bœuf épicé cuit à la bière. Sans oublier, bien sûr, *Simpson's in the Strand* et le *Savoy !*

Si Londres pullule d'enseignes italiennes, Rome peut se réjouir du *Babington's tea rooms* (23 piazza di Spagna) fondé il y aura bientôt un siècle par Anna-Maria Babington, une miss aventureuse, reine des scones, des muffins et des cup of tea.

Mais venons-en à Florence, autre ouvrage de la série que j'ai feuilleté avec plaisir. On dit que Florence est à l'Italie ce que Lyon est à la France, culinairement parlant. Les vins de Toscane sont en accord avec cette cuisine, les chianti en tête. Je crois – disait Léonard de Vinci – « *Je crois qu'il y a beaucoup de joie chez les peuples nés là où l'on trouve du bon vin.* » Le chianti classico en est un, et les vignerons de là-bas, précise le guide, reçoivent volontiers les visiteurs. Il existe un « consortium » des producteurs (146 via de'Serragli), mais quoique n'en faisant pas partie vous serez fort bien reçus chez Marchesi Antinori (tél. : 282-202-/3). Les vins de chez Antinori, vous pouvez les boire dans les meilleurs italiens de Paris et sur place aussi à la *Cantinetta Antinori* (3 piazza Antinori) accompagnés de tous les produits du domaine. Autres restaurants de Florence que j'ai eu plaisir à retrouver dans ce guide : *Otello* 28 via degli Orti Oricellari), où, précise l'auteur « *les femmes seules ne seront pas importunées* » ; et le traditionnel *Sabatini* (41 via Panzani), qui reste, malgré le temps, l'un des meilleurs classiques.

LA REYNIERE.

Bonjour, Monsieur Berlioz...

Le Sofitel de Lyon, qui organise déjà des forfaits week-end (avec dîners chez Bocuse, Vettard et cours de cuisine du chef Guy Girard, chef du restaurant du Sofitel : les Trois Dômes), entend conjuguer l'amour de la musique et les plaisirs du « piano » (ainsi appelle-t-on le fourneau en cuisine). Pour le VIIe Festival Hector Berlioz (du 14 au 22 septembre 1985 à Lyon), ce prestigieux hôtel (un des fleurons gourmands de la chaîne) organise un week-end débutant le vendredi 20 septembre (soirée à l'Opéra de Lyon, avec *l'Enfance du Christ*). Le samedi 21, visite du musée des Beaux-Arts, escapade pour la Côte-Saint-André, village natal de Berlioz (*Te Deum* sous la direction de Serge Baudo), le dimanche 22 enfin, après un déjeuner lyonnais, le *Requiem* de Berlioz suivi d'un souper à l'hôtel. Pour tous renseignements s'adresser au Sofitel Lyon, 20, quai Gailleton, tél. : 842-72-50.

Les Tables de la Semaine

Cotes d'azur

Mettons à part les hôtels le Chantecler du Négresco de Nice, avec Jacques Maximin, Bonaparte éblouissant du « piano » ; le Royal Gray au Gray d'Albion, de Cannes, où s'affirme Jacques Chibois ; le Pavillon Eden Roc, au Cap-d'Antibes, ainsi qu'à Beaulieu-sur-Mer la Réserve et, au Métropole, le Périgourdin estival, qui a su adapter et s'adapter à ce que le marché provençal peut fournir de meilleur pour en enrichir une carte incomparable.

Mais notez aussi :

● **RESTAURANT DE BACON**, au Cap-d'Antibes.

Sans doute aucun, le meilleur restaurant de poissons de la Côte, du poisson-roi ! Et surtout, simplement apprêté, en accord avec la terrasse fleurie, le panorama de la baie des Anges, la familiarité bon enfant du service. Une bouillabaisse inoubliable ; loups, daurades royales, saint-pierres grillés ou à la vapeur. Menus 170 F-270 F et carte 400 F environ.

Bacon, boulevard de Bacon, tél. : 61-50-02, fermé le dimanche soir et le lundi.

● **LA BONNE AUBERGE**, à Antibes.

Jo Rostang a perdu l'autre année sa troisième étoile : c'était bon signe ! Et de fait, assisté aujourd'hui de son plus jeune fils, Philippe (Michel, lui, on le sait, triomphe à Paris, rue Rennequin), mais toujours présent et toujours jeune ; le seul reproche que l'on puisse faire à cette si bonne auberge est le montant de l'addition (comptez 500 F et plus) mais découvrez une grande cuisine, à partir de produits d'extrême qualité dans un décor que seuls les sots trouvent banal.

La Bonne Auberge, à la Brague, tél. : 33-36-65.

● **L'OASIS**, à La Napoule.

Là encore une grande maison renommée et à juste titre. A justes titres au pluriel, peut-on écrire, car ici les fleurs, le service de grand style et la cuisine se confondent en une fête perpétuelle, signée Louis Outhier, qui vous fera découvrir l'exotisme des herbes extrême-orientales utilisées avec la mesure la plus cartésienne : soups de langoustines au tapioca du Japon, langouste au herbes thaï, etc. Inoubliables pâtisseries, belle cave et une addition entre 500 F et 600 F.

L'Oasis, rue Honoré-Carle, tél. : 49-95-52, fermé le lundi soir et le mardi.

● **ISSAUTIER**, à Saint-Martin-du-Var.

Nice n'est qu'à 27 km, mais la route n'est guère jolie, pour mener à ce dépaysement gourmand qu'est une visite à J.-F. Issautier, qui a su, dans un cadre élégant, aménager son auberge provençale. Tant pis ! Il faut absolument que vous alliez découvrir un cuisinier authentique, refusant les modes tout en sachant varier les accommodements des produits du pays. Finalement, c'est peut-être ma meilleure adresse sur la Côte. Comptez 350 F-400 F pour un repas superbe.

Issautier, 202, route de Digne, tél. : 08-10-65, fermé le dimanche soir et le lundi.

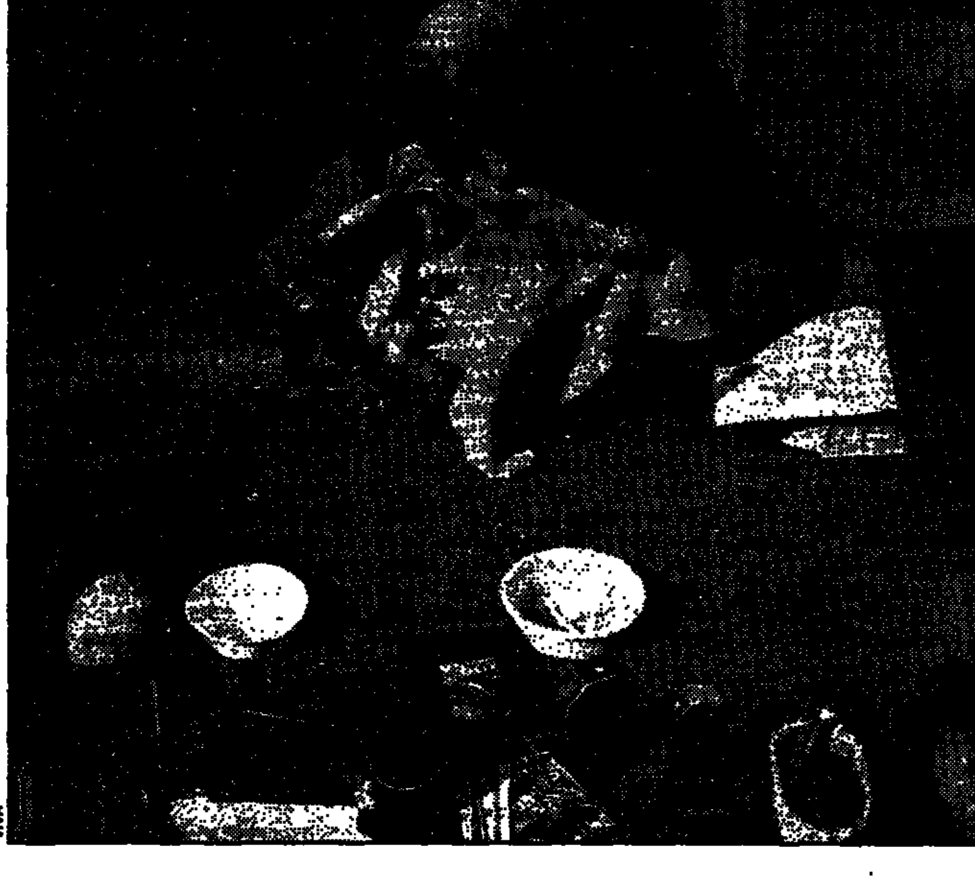
L. R.

BROCANTE

Nuits de chine

Quatre-vingts kilomètres de déballage pour la grande braderie de Lille.

DEPUIS quatre jours, Lucie a laissé sa vieille « deuche », garée en épi, boulevard Louis-XIV. Elle reviendra la déplacer dimanche, dans l'après-midi, pour installer à la place une table de jardin, des skis et quelques babioles... C'est l'ultime tactique des bradeux retardataires, lorsqu'ils n'ont pu obtenir, de la part d'un propriétaire riverain, l'autorisation de déballer devant chez lui.



VIVA

Quatre-vingts kilomètres de déballages, de particuliers et de connaisseurs, dans Lille intra-muros. Trois jours et deux nuits de chine non-stop, clandestine et officielle, pour tous les chineurs de France, de Belgique, des Pays-Bas et d'Angleterre. Des tonnes de moules et de frites à consommer. Cette année encore, la grande braderie de Lille se prépare dans la fièvre. Rituelle et sans interruption depuis le douzième siècle, elle constitue un trekking insolite pour les touristes et un parcours semé d'embûches pour le participant.

Trois mille affichettes correspondant à des emplacements disponibles ont été distribuées en juin dernier pour le 1er septembre. Une seconde fournée est lâchée, une semaine avant la braderie. Après, c'est la débrouille, les combines, les empoignades pour les accès libres de la ville. Tous les parkings, les terre-pleins et les places sont déjà squattés, trois jours plus tôt, par les habitués et les «pro» de la brocante, qui prennent d'assaut, en camping-cars et en semi-remorques, le boulevard J.-B.-Lebas. Pour eux, tout se joue avant l'ouverture officielle. Les ventes, interdites avant l'ouverture, se font sous cape, dans les camions et les cafés voisins. Une seule alternative pour les «bleus» qui débarquent : la course à l'« affichette » non occupée, qui, traditionnellement gratuite, fait rapidement l'objet d'une surenchère.

« *Chaque année, la ville nous échappe un peu plus ; cette braderie est une pieuvre aux tentacules monstrueux* », remarque un commissaire divisionnaire. La municipalité, qui organise, se voit contrainte d'interdire de nouvelles artères à la circulation pour satisfaire les exposants et calmer les esprits. La crainte de se faire chiper la place pousse beaucoup de bradeux à dormir dans leur voiture, dans des sacs de couchage ou des lits de camps, à la belle étoile.

Mais, qu'ont-ils donc à vendre de si précieux, pour se contraindre à tant d'inconfort ? De tout et de rien ; du neuf et du vieux ; des bons et des mauvais souvenirs. De ce magma intime, l'amateur averti sortira, tel un prestidigitateur, peut-être un bronze, une bonne peinture, un biscuit. Tous les espoirs sont permis.

La tentation est forte d'anticiper les ventes. Surtout lorsque les chineurs, en activité depuis le vendredi soir, se font plus pressants au fil des heures, encerclent fiévreusement les voitures, plongent dans les coffres sans vergogne, froissent les billets dans leur poche. Beaucoup d'exposants craquent, et risquent l'amende (jusqu'à 1 200 F, plus saisie de la marchandise). Nous voilà loin des bonnes œuvres de l'Echevin, instigateur de la braderie, qui, au Moyen Age, autorisait la valetaille à céder, sur le trottoir et pour une bouchée de pain, les effets usagés de leurs maîtres !

Certains prétendent qu'en quatre jours un bradeux peut se faire trois mois de salaire... Reste que Lille, c'est, pour beaucoup, des ouvriers des houillères et ceux du textile au chômage. Une région difficile. Alors, les petits profits à la ch'timi sont bien dérisoires. Disons qu'ils servent surtout à mettre du vin blanc dans les moules !

Les transactions vont rarement au-delà de la valeur supposée des rebuts des caves et des greniers, généralement bien éloignée de la réalité. Ce qui fait, d'ailleurs, toute la renommée de la braderie. « *C'est psychologique* », disent les « brocs », du bout des lèvres. « *On ne fait pas plus d'affaires ici qu'ailleurs. On a simplement un peu plus de chances, vu l'ampleur du déballage.* »

Mais, bon sang, quelle ivresse ! Tout se vend, n'importe quoi, et cash. La lampe de mineur, le casque, les fusils fossilisés récupérés sur les plages du débarquement, les navettes de dentellière. « *Côté contrôle et sécurité, les flics assurent* », affirme un étudiant bradeux. « *Evidemment, ils nous sautent dessus en premier, depuis qu'ils ont trouvé un gosse, sur le trottoir, en train de vendre des grenades et des armes sorties, en douce, du grenier des parents.* » On procède également à la chasse aux insignes et emblèmes nazis, en vertu d'un arrêté exclusif aux départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Lundi. 2 h 30 du matin. La nuit est chaude. Un petit vent tiède rabat les effluves de bière. Tout le monde chine à la lampe de poche, pour ne pas rater les étalages, dans la pénombre. Les amateurs, la barquette de moules à la main, s'agglutinent comme des moustiques. Parlers flamand et wallon s'entrechoquent. L'expérience aidant, les petits malins ont appris à ménager leurs efforts. La chine sera longue. Alors, les uns poussent un caddy chargé de trésors, les autres, sac au dos, filent en rollers ou à vélo vers les bons quartiers confidentiels, réputés les meilleurs.

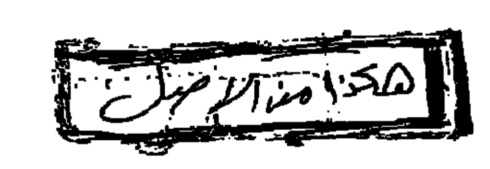
LESLIE ROME.

● **La braderie de Lille débute officiellement le dimanche 1er septembre à 20 heures et dure toute la nuit, jusqu'au lundi 2 septembre à 13 heures. Mais il est d'usage, et même recommandé, d'arriver la veille, le samedi en matinée.**

Horaires des trains. Paris-Nord. – Samedi : 8 h 08, 9 h 41, 10 h 40. Retour, Lille : lundi 16 heures ou 17 h 15. Durée du trajet : deux heures et quinze minutes. Renseignements à la gare de Lille : (20) 74-50-50.

Pour réserver une chambre : syndicat d'initiative (20) 30-81-00, le plus vite possible).

Ne pas oublier votre lampe de poche ; les magasins de la ville sont dévalisés, même en bougies !

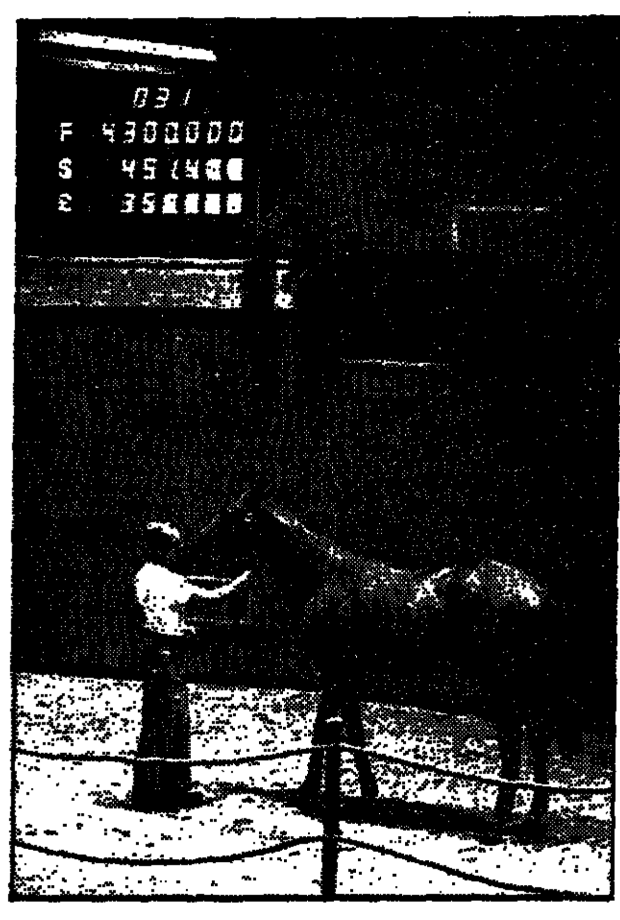


Le crack des cracks

A l'heure où les acheteurs s'essoufflent, un entraîneur triomphe.

KEENELAND perd, Deauville résiste, Biancone gagne : c'est le triptyque du mois d'août hippique.

Pour la première fois depuis près de dix ans, les cours ont chuté à Keeneland (Kentucky), premier marché mondial du pur-sang. Certes, un yearling y a battu le record des enchères : un fils de *Nijinsky* (et de la mère de *Seattle Slew*) y a été adjugé 13,1 millions de dollars, prenant presque trois longueurs à l'ancien poulain record, un fils de *Northern Dancer*, vendu l'an passé 10,2 millions. Mais l'acheteur, Robert Sangster, Américain qui a fait fortune en Angleterre dans l'organisation de paris sur le football et qui possède maintenant le plus important portefeuille de parts d'étalons « *in the world* », avait déjà des intérêts dans le jeune cheval : il a achevé d'acheter de la main droite ce qui lui appartenait pour partie de la main gauche. La transaction ne donne donc pas un reflet réel du marché. Par ailleurs, derrière le poulain record, la courbe des prix s'est cassée, chutant de près de 50 % pour la seconde plus importante adjudication : 7 millions de dollars pour un autre fils de *Nijinsky*, acheté par le cheik Maktoum Al Maktoum, prince héritier de Dubaï.



Le *ring* de présentation de Deauville a vu défiler, entre autres, un poulain valant 9 millions de francs.
Un investissement pour l'acheteur japonais, M. Enshoku Zen, et surtout un triomphe pour l'entraîneur Patrick Biancone.

PHOTOS AFP

Tous comptes faits, et la dernière adjudication étant prononcée, le prix moyen s'est établi 9 % en dessous de celui de l'an passé.

Principales causes de ce fléchissement : l'essoufflement de la reprise économique aux Etats-Unis ; le tassement des profits qui en résulte et qu'expriment bien les bilans des grandes sociétés ; enfin et surtout la constitution de cartels, avérés ou non, chez les gros acheteurs.

Il n'y a guère qu'une dizaine de personnes au monde à avoir assez d'argent et d'optimisme (ou d'inconscience...) pour acheter 5 millions de dollars ou plus un bébé pur-sang qui, dans la meilleure hypothèse, ne verra une piste pour la première fois qu'un an plus tard. Or trois de ces magnats du turf, Robert Sangster, l'Irlandais Vincent O'Brien et l'armateur grec Stavros Niarchos, se sont officiellement associés. En même temps, ils ont conclu une sorte de pacte de non-agression avec la famille Al Maktoum.

Les « *anctioneers* » des grandes ventes de pur-sang n'ont plus, en face d'eux, au-dessus de certains niveaux de prix, que trois coalitions qui, au demeurant, tendent à se rapprocher : celle de la famille princière de Dubaï, l'association Sangster-Niarchos, un groupe constitué par des propriétaires californiens et dont le chef de file est Allen Paulson, un self made man qui débuta dans la vie comme mécano à la TWA, et vient de céder à Chrysler ses intérêts dans la Gulfstream Aerospace pour 636 millions de dollars. Avec seulement trois acheteurs potentiels, les grosses enchères ne s'envolent plus comme le compte en banque d'Allen Paulson.

Keeneland ayant toussé, on pouvait craindre que Deauville ne révèle une pneumonie. D'autant que les perspectives hippiques françaises à court terme restent très mauvaises. Les sociétés de course n'ont pas voulu l'annoncer avant les ventes, mais elles savent qu'elles ne pourront pas maintenir l'an prochain des allocations qui, déjà, ne suffisent plus à couvrir les frais d'entretien et d'entraînement de quatre chevaux sur cinq. Dans une lettre à ses mandants, Jacques Bouchara, président de l'Association des propriétaires de pur-sang, ne cache pas que « *si des réformes structurelles n'interviennent pas avant la fin de l'année au sein du PMU l'institution des courses serait en état de cessation de paiement des allocations* ».

Pourtant, la grippe de Keeneland ne s'est pas communiquée à Deauville. Des éternuements les deux premiers jours – ceux des ventes de sélection où les cours ont chuté de 7 %, à peu près comme au Kentucky (prix moyen : 990 957 F pour 115 sujets vendus, au lieu de 1 067 700 F en 1984) ; mais ensuite la mauvaise santé de fer a repris le dessus. Pour les six jours de vente qui ont suivi – jusqu'à dimanche passé inclus – la moyenne s'est même élevée à 5 ou 6 % au-dessus de celle de 1984.

Stavros Niarchos, victime de la crise du fret pétrolier et qui vient de vendre au dixième de leur valeur ses chantiers navals à l'Etat grec, est resté muet. Mais les Al Maktoum et Sangster se sont manifestés, les premiers nommés en achetant notamment pour 7 200 000 F un fils de *Bellypha*. Et l'honorable Enshoku Zen, propriétaire de supermarchés au Japon, est venu, entre deux avions, signer un chèque de 9 millions de francs pour le numéro 46 (un fils de *Goldeen Fleece*) dont nous avions annoncé (*le Monde* du 27 juillet) le probable avènement au hit-parade d'août.

En fin de compte, la moitié des éleveurs ont quitté Deauville, une esquisse de sourire aux lèvres.

Un homme pourrait, lui, franchement se réjouir : le jeune entraîneur Patrick Biancone.

Il a accompli, sur les bords de la Touques, un exploit sans précédent : il alignait trois pensionnaires dans le prix Le Marois, une des épreuves les plus convoitées du calendrier européen ; ses trois chevaux ont pris les trois premières places. Et il a encore plaqué un point d'orgue retentissant sur le mois d'août deauvillois en remportant le Grand Prix, dimanche passé, avec *Air de cour*. Avec *Sagace*, d'ores et déjà grand favori de l'Arc de Triomphe, *Stawberry Road*, *Valensay*, *Air de cour*, *River Mist*, *Vin de France*, il possède dans son écurie le cheval vedette de l'automne dans presque chaque catégorie et sur chaque distance.

C'est un enfant de la balle. Son grand-père était entraîneur à Pau. Son père fut un des grands jockeys d'Auteuil des années 50.

Statistiquement, les jockeys d'obstacle, peut-être parce qu'ils ont davantage le sens de l'effort, du risque, et d'une certaine discipline de vie, « tracent » mieux que leurs collègues du plat. Ainsi, cette année encore, c'est un tout jeune fils du jockey d'obstacle Gérard Bœuf, Dominique, qui a remporté à Evry le Grand Prix des apprentis.

Patrick Biancone, pour sa part, ne passa pas par la phase intermédiaire d'une carrière de jockey. Trop lourd. Il disputa seulement – pour connaître tout de même les courses côté piste – quelques courses de gentlemen-riders, où l'on monte à plus de soixante kilos. A vingt-trois ans, il était déjà entraîneur.

La première chance de sa vie fut un cheval à qui son propriétaire, le professeur Griffon – naguère vedette de maints grands procès d'assises comme expert en toxicologie, – avait, justement, donné un nom inspiré de celui de Patrick : *Dear Patrick* avait été assez bien à deux ans. Or Daniel Wildenstein, qui venait de transférer toute son écurie en Angleterre et qui s'ennuyait lors de ses séjours en France maintenant qu'il n'avait plus un seul représentant à y voir courir, cherchait à y acheter un sujet d'avenir. Le professeur Griffon et Patrick Biancone lui vendirent *Dear Patrick*. Le marché fut heureux pour tous. Daniel Wildenstein confia au jeune entraîneur deux ou trois autres sujets, dont une jeune *All Along* alors complètement inconnue et qui allait être élue, en 1983, cheval de l'année aux Etats-Unis, c'est-à-dire meilleur cheval du monde. Patrick Biancone était lancé. Aujourd'hui, à trente-trois ans, il veille sur un effectif de 110 chevaux, représentant un capital de 300 millions de francs (*Sagace*, à lui seul, en vaut au moins 100), se partageant entre quelques-unes des casaques les plus prestigieuses de part et d'autre de l'Atlantique. Daniel Wildenstein vient de décider de rapatrier chez lui tout son effectif anglais ; Robert Sangster lui confie ceux de ses chevaux qu'il destine à une carrière française ; c'est à lui que l'honorable M. Zen, avant de repartir pour Tokyo, a envoyé le poulain payé 9 millions à Deauville.

Bref, dans la catégorie entraîneurs, la plus grande réussite depuis celle de feu François Mathet dans les années 50.

L'intéressé la considère avec un certain flegme :

« *Moi tout seul, je ne vaux rien. Ma réussite est celle de ma famille. J'ai bénéficié de l'expérience de mon père, de l'équipe qu'il avait constituée au fil des années autour de lui, et lui-même avait été grandement aidé par mon grand-père. C'est une chaîne dont l'efficacité va grandissant. Si j'ai un fils entraîneur, il sera meilleur que moi.* » L'esprit de famille et d'équipe n'est pas une simple formule chez les Biancone. Ainsi, ils s'efforcent toujours de former de jeunes jockeys qui leur soient exclusivement attachés. Voilà trois ans, ils avaient hissé au firmament un garçon de dix-huit ans : Serge Gorli. Il ne s'y maintint pas : la tête ne suivait pas les jambes et les bras.

Ils ont recommencé avec trois apprentis – Legrix, Mossé et Dominique Boeuf – le lent travail de modelage qu'est la formation d'un grand jockey. *Legrix* et *Mossé* sont déjà tout près de s'intégrer au petit groupe des jockeys vedettes.

Le souci de Patrick Biancone d'avoir son ou ses jockeys à lui rappelle encore une attitude du grand ancien, François Mathet.

Celui-ci, prenant son essor, avait compris qu'il lui fallait d'abord former un grand jockey rompu à ses méthodes. Il avait fixé son choix sur un petit apprenti arrivant d'Agen, « *aussi noiraud qu'un pruneau* », disait sa mère : Yves Saint-Martin.

LOUIS DÉNIEL.

Hôtes de charme

Six établissements dans le monde où le client se sent un invité.

JUSTE ce qu'il faut de luxe dans la simplicité, le silence et la beauté... C'est le charme de ces six maisons où la tradition veille à ce que, dans le monde entier, on accueille les clients tels des invités.

SÉNÉGAL : La pointe Saint-Georges.

Loin du cap Skirring et de ses touristes, il y a Ziguinchor, capitale de la Casamance, bâtie au bord du fleuve du même nom qui coule entre des bouquets de palmiers. L'hôtel est situé à 70 kilomètres de là, sur la rive, entre une longue bande de sable fin et la pleine brousse. Une vingtaine de bungalows couverts de palmes et dissimulés sous les cocotiers, non loin d'un village de pêcheurs, Diola.

Un rêve pour les amateurs de confort sans luxe inutile, qui apprécieront la lecture à la bougie (après l'arrêt du groupe électrogène) et l'excellente cuisine locale, à base de poisson. Les journées sont ponctuées par les excursions, chaque jour en pirogue, vers les villages alentour, en 4 × 4 dans la brousse et en voilier sur la mer. Pour les sédentaires : pêche, tennis, planche à voile, baignade dans la piscine ou dans les eaux salées du fleuve.

● *Via une nuit à Banjul, en Gambie : à partir de 5 530 F (vol charter) la semaine, en pension complète, transferts compris. Via Dakar (vol régulier Air France ou Sabena) : 6 730 F, transfert vers Ziguinchor en avion compris.*

Voyageurs associés, 34, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris. Tél. : (1) 274-27-28.

SEYCHELLES : Le Northolme.

C'est à Mahé, la plus grande des cent îles Seychelles, la plus diverse aussi : des mornes abrupts où poussent les plantations de thé y alternent avec de longues plages frangées de cocotiers qui abritent des villages de pêcheurs aux cases multicolores. L'hôtel Northolme n'est qu'à 6 kilomètres de la capitale, Victoria, et de son joli marché, que l'on atteint facilement en prenant un bus à la précision très britannique.

Construit dans le style colonial propre à ces îles, sur le granit d'un rocher qui domine une succession de criques pratiquement désertes, l'hôtel offre vingt chambres dont sept duplex un peu luxueux. Toutes surplombent la mer, ainsi que la salle à manger ombragée de cocotiers. Au menu : bains, plongée, balades en bateau et sauts de puces vers Bird, Praslin, La Digue, Cousin ou Cousine..., autant de poussières de paradis.

● *A partir de 9 820 F les huit jours, en demi-pension, comprenant le vol régulier Air France et les transferts.*

MVM, dans les agences de voyages et au 16, rue Littré, 75006 Paris. Tél. : (1) 544-38-41.

BADEN-BADEN : Le Falkenhalde.

Dans ce charmant hôtel moderne, d'inspiration bavaroise, les couettes fleurent bon la lessive et les cuivres étincellent. Les balcons frôlent les sapins de la Forêt-Noire, à un kilomètre à peine de la mondaine Baden-Baden. Chacune des vingt chambres ouvre sur une terrasse fleurie. Ici, on savoure les bienfaits de la chlorophyle en multipliant les balades (à pied, à cheval, en calèche) dans la forêt. Le plus joli circuit longe les bords de l'Ioos, une rivière qui serpente entre les palaces, les monuments et les « villas » baroques jusqu'au centre-ville, aux allures d'opérette.

Baden étant une ville d'eau, on peut en profiter pour parfaire sa forme, à grands renforts de bains et de massages. En prime, des soirées au théâtre et sous les stucs du casino.

● *Séjour d'une semaine en demi-pension à partir de 1 420 F sans le voyage. Forfait tennis : 182 F, golf : 549 F, équitation 968 F. Brochure (Jet Tonic chez Comitours, 1, rue Daunou 75002 Paris. Tél. : (1) 261-67-08).*

MALDIVES : Cocoa Island Résidence.

Peu d'alternative, en dehors du farniente total, sur ce petit bout de sable perdu dans l'océan Indien, à 1 h 30, en bateau, de tout aéroport. De son lit, au premier étage de son bungalow, on aperçoit les deux côtés de l'île. C'est dire qu'elle est minuscule : huit maisons seulement, faites de corail, de bois de cocotier et de palmes, et dont les salons, au tapis de sable, ouvrent sur un immense lagon. Un endroit idéal pour s'initier au ski nautique, à la planche à voile, à la voile ou à la plongée sur l'île de Biyadoo, toute proche. Les eaux transparentes sont propices à la pêche de poissons multicolores servis sur l'heure dans votre assiette. Lecture, sieste et festins de fruits de mer meublent agréablement des journées toujours trop courtes.

● *A partir de 12 315 F les 10 jours en pension complète avec le vol régulier Air Lanka et les transferts. Dans le même ordre de prix : un séjour d'une semaine aux Maldives, combiné avec un circuit d'une semaine à Ceylan : à partir de 15 535 F MVM, chez les agences de voyages.*

MAROC : La Gazelle d'Or à TAROUDANT.

Loin des plages à touristes mais pas trop (Agadir est à 80 km), La Gazelle est un hôtel unique. Souhaitons que la direction de cette demeure de vingt chambres reste sourde aux suggestions d'y installer des lignes téléphoniques internationales et un salon vidéo. Un vrai crime ! Tout le charme de La Gazelle tient en effet à son atmosphère un peu rétro qui fait de chaque client un hôte de marque. Et si le dîner aux chandelles reste un peu long et conventionnel, qu'importe ! Une flambée de bois de cèdre vous attend dans votre villa particulière. Chaque matin, le petit déjeuner est servi sur votre terrasse. Les journées s'étirent paresseusement au bord de la piscine en mozaïque jusqu'à ce que l'envie vous prenne, à l'heure où le soleil décline, de faire le tour du parc, de jouer au tennis ou bien d'aller marchander dans le souk. La région recelle de promenades insolites.

● *Huit nuits en chambre double avec petit déjeuner comprenant le vol régulier sur Air France ou Royal Air Maroc et les transferts : 6 600 F par personne. Location de voiture conseillée : 1 950 F en kilométrage illimité. Tapis Rouge, 6, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris. Tél. : (1) 723-65-94.*

MARTINIQUE : Le Saint-Aubin.

Un des seuls hôtels des Antilles, installé dans une vraie maison coloniale. Du moins telles qu'on les imagine. Avec toits en pente, colonnades et grande véranda sous laquelle il fait bon somnoler en écoutant les cris des oiseaux. Seul regret : l'aménagement des chambres aux meubles années 50 et aux couleurs bien tristes pour une région aussi gaie, compensé heureusement par une vue merveilleuse sur la baie de la Trinité et l'Ilet Saint-Aubin.

Isolé dans un grand parc avec une piscine (plage à 10 minutes à pied), le Saint-Aubin a le charme magique de ces lieux où il paraît inévitable de débuter un roman.

● *A partir de 6 160 F, par personne sur la base de 2 personnes. Les 7 nuits avec petit déjeuner, le vol régulier sur Air France, et une voiture à kilométrage illimité compris. Jumbo, en agences de voyages et 19, av. de Tourville 75007 Paris. Tél. : (1) 261-84-22.*

SYLVIE VÉRAN.

